

Université de Strasbourg
INSPÉ

**Venir habiter au village,
un chemin vers l'émancipation ?**

*De nouveaux habitants à Florac
Cévennes lozériennes 2010-2020*

*Mémoire présenté par Marie-Hélène Dupy
Sous la direction de Christian Lamy et Xavier Lucien
En vue de l'obtention d'un Diplôme des Hautes Études des Pratiques Sociales
(DHEPS)*

Avril 2022

*Marcheur, il n'y a pas de chemin,
Le chemin se crée en marchant...
Antonio Machado*

À mon père

Préambule

En guise de remerciement

Penser son engagement, écrire sa pensée. C'est en ces termes que le réseau des CREFAD présente son Séminaire Itinérant d'Acteurs et Entrepreneurs Sociaux (SIAES) et ce sont ces termes, qui, il y a plusieurs années déjà, m'avaient interpellée. Ces termes qui m'avaient fait penser que c'était cette *formation* que je devais faire plutôt qu'une autre car cette formulation m'était comme directement adressée. C'est elle qui m'a conduit à entreprendre ce séminaire à l'âge de cinquante-neuf ans.

Penser son engagement. Après des années et des années d'engagements tout azimuts, de dispersion, de déboires, d'échecs mais aussi de joie, d'amitiés, d'enthousiasme, je vis l'engagement comme une deuxième peau, comme une évidence. Mon engagement qui vient après celui de mon père et ceux de mes grands-pères c'est comme quelque chose de naturel, d'héréditaire, une sorte d'atavisme familial, un engagement impensé en quelque sorte, un engagement vécu. Penser mon engagement c'est enfin prendre le temps d'essayer de comprendre ce qui me pousse ainsi, quelque-fois au-delà des limites du raisonnable à poursuivre, malgré, souvent, de plus en plus souvent, une sorte d'épuisement, de fatigue, voire de découragement. Penser mon - ou plutôt mes engagements - c'est dépasser l'obligation morale qui m'a été transmise avec les meilleures intentions de monde - je n'en doute pas - pour leur donner un sens qui m'appartienne.

Écrire sa pensée. Car, au-delà de la compréhension, ou peut-être même pour atteindre une certaine compréhension, il faut aussi poser des mots sur les choses, les mots les plus justes possibles, il faut combiner ces mots pour en faire des phrases et rendre sa pensée intelligible à soi et aux autres. Jusqu'à l'âge de cinq ans, je n'ai pas prononcé une parole compréhensible par les autres, jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans, j'ai écrit de façon inintelligible, de façon à ce que personne ne puisse me comprendre. Cachée derrière mes histoires, mon vocabulaire inventé, ma dysorthographe, je me protégeais des autres. Écrire ma pensée parce que l'accès à l'écriture n'a pas été facile pour moi. Écrire pour dépasser une fois pour toutes mes appréhensions et exprimer enfin, à moi, mais surtout aux autres le fond de ma pensée.

À l'issue de ce cursus, je tiens à exprimer ici mes remerciements les plus sincères à toutes les personnes qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à inventer, à créer, à développer et à porter, souvent, j'imagine, contre vents et marées, cette formation qui a l'immense mérite de tenir ses promesses : permettre de penser son engagement et d'écrire sa pensée. Le mémoire que vous tenez entre les mains est un des résultats de cette promesse tenue, mais ce n'est pas le seul. Les autres sont moins visibles, moins immédiats mais je les considère comme un cadeau qui m'a été fait pour l'entrée dans ma septième décennie.

Sommaire

Introduction – Communauté <i>versus</i> immunité	p.5
Partie I: Marche d’approche – Là où la recherche s’enracine	p.10
I- Des sentiers qui convergent pour tisser la trame de ma recherche	p.11
II- Le village : un îlot d’urbanité en espace rural	p.22
III- Se frayer un chemin vers la question de recherche : du <i>faire commun</i> au <i>droit au village</i>	p.43
Partie II: La Grande Traversée – Là où la recherche se déplie	p.58
I- Préparation du paquetage : méthode et matériaux	p.59
II- Promenade exploratoire	p.67
III- Cheminement dans les dédales du droit à la ville	p.82
IV- Les chemins de l’émancipation	p.94
Partie III: Chemins en devenir- Là où la recherche s’ouvre sur de nouveaux horizons	p.104
I- Quels nouveaux horizons ?	p.106
II- L’Ancr’ier, un lieu d’émancipation au village	p.109
II- Le droit au village, un chemin vers le communalisme	P.115
IV – Et pour finir...	p.118
Bibliographique	p.120
Tables des matières	p.126
Résumé français/anglais	p.130
Annexes	p.131

Introduction

Communauté versus immunité

*Je vais avec les rênes tendues et je retiens le vol
parce que ce n'est pas ce qui compte d'arriver seul et vite,
mais d'arriver avec tout le monde et à temps.
Léon Félipe*

À l'heure où j'écris ces lignes cela fait presque deux ans que nous vivons sous un régime d'exception qui a grandement réduit nos espaces de liberté à la fois individuelle et collective : confinement, couvre-feu, interdiction de déplacement, de réunions, de rencontres, de fêtes, ... Des expressions jusqu'alors inconnues, qui fleurent bon l'oxymore sont entrées en quelques semaines dans notre langage courant : *distanciation sociale* ou l'art de faire société à distance, *geste barrière* quand le geste n'est plus un signe de rapprochement vers l'autre mais un signe de repli sur soi. Nos pratiques quotidiennes en ont été modifiées, de nos possibilités de rencontres restreintes jusqu'à un usage différent des espaces publics : interdiction de regroupement, empêchement de s'asseoir, restrictions horaires... Nos corps aussi ce sont éloignés les uns des autres. De nouveaux usages s'appuyant sur des applications numériques – déjà existants mais qui restaient marginaux - se sont développés à grande échelle : l'école numérique, le télé-travail, les commandes et livraison de marchandises, sans compter toutes les applications liées aux divertissements, transformant nos modes de vie vers de plus en plus d'individualisme. Enfin, avec la mise en place du *pass sanitaire*, ce sont des mesures de séparation, de ségrégation que l'on a vu apparaître, instaurant des entraves toujours plus importantes à la vie commune. Cet épisode ne vient que confirmer, renforcer et accélérer un mouvement profond qui a pris naissance dans les démocraties libérales modernes, jusqu'à contaminer l'ensemble de la planète : le *commun* s'est retrouvé en concurrence avec *l'immun...* et il a perdu.

Les mots communauté et immunité partagent en effet le même suffixe : *munus*. Il signifie présent, cadeau, offrande mais aussi devoir, charge. Dans communauté, le préfixe *co* -avec- indique que le don est fait à l'autre, il est partagé, il nécessite une confiance, une ouverture mais aussi qu'il existe un devoir envers l'autre. Dans immunité, le préfixe *im* – privatif – empêche, interdit ce don, cette confiance, cette ouverture, nous délie du devoir envers l'autre. C'est le philosophe italien Roberto Esposito qui m'a éclairée sur cette proximité avec son ouvrage, datant de 2002 mais récemment traduit en français, *Immunitas, protection et négation de la vie*¹. *Là où la communauté va lier les membres autour d'un engagement commun, l'immunité les sépare*, nous dit-il. L'immunité est l'antithèse de la communauté.

Certes, toutes les sociétés ont toujours eu besoin de se protéger, de s'immuniser d'un *trop* de commun, de le dompter. On retrouve cette nécessité de protection dans les règles, les lois communes, mais aussi les usages et les mœurs. Les règles de politesse par exemple – très différentes d'une culture à l'autre - sont des règles de vivre en commun qui le circonscrivent, qui l'appivoisent en quelque sorte. Et plus les humains se sont trouvés groupés, densifiés, plus ils ont eu besoin d'instaurer ces règles. Le terme urbanité, qui se rapporte à la ville, exprime la nécessité de se comporter de manière polie dans des environnements où l'on rencontre des personnes différentes, que l'on ne connaît pas forcément.

Mais comme nous le rappelle Roberto Esposito, trop d'immunité tue la communauté : *si les dispositifs immunitaires sont là, c'est parce qu'ils sont nécessaires. Mais tout est question de dosage : au-delà d'une certaine dose, l'immunisation va entraîner une crise de la vie sociale, parce qu'il y a aura des mécanismes de désocialisation. Elle risque aussi d'entraver certaines de nos libertés*². Une communauté ne peut pas s'immuniser sans disparaître.

Dans ce registre comme dans bien d'autres, la crise sanitaire que nous traversons, n'est qu'un révélateur d'une tendance déjà présente dans notre société. Le lexique immunitaire avait déjà envahi toutes les sphères de la vie avant même cette pandémie, et l'espace public est aujourd'hui grandement régi par un vocabulaire dédié : vaccins, immunité collective,

1 Esposito Roberto, *Immunitas, protection et négation de la vie*, 2002, traduit en français en 2021, édition Seuil, 2021

2 *ibidem*

contamination... sont des mots que nous connaissons tous désormais. Reprenant le concept de biopolitique exploré par Michel Foucault, Roberto Esposito montre que les domaines du politique et du biologique se sont rejoints au point de structurer la politique d'aujourd'hui : *Ces mesures prises dans un souci sanitaire, nous amputent pour une bonne part des éléments fondamentaux de ce qui constitue notre humanité, des besoins aussi fondamentaux que ceux liés à notre vie biologique, ceux qui font de nous des êtres sociaux. Or, on ne saurait réduire l'humanité de l'homme à la vie au sens biologique et sanitaire*³.

Un homme qui n'est plus rien qu'un homme, n'est plus un homme nous dit Hannah Arendt dans *Les origines du totalitarisme*⁴. Autrement dit, un individu privé de la capacité d'exercer ses attributs spécifiquement humains – sa socialité, ses projets, sa liberté, son métier, son ouverture aux autres, ses aspirations – finit par s'étioler et se déshumaniser. Dans *La Condition de l'homme moderne*⁵, Arendt montre comment la société consumériste et hyper-individualisée a fragilisé ces besoins fondamentaux qui sont *constitutifs de notre humanité* et qu'elle définit ainsi : *la faculté d'instituer, de faire œuvre, d'agir politiquement, de penser, de juger et de sentir par soi-même*⁶.

Ces termes sont forts. Ils nous disent que, au-delà de ces besoins sociaux dont on peut ressentir le manque de façon littéralement viscérale, il s'agit aussi pour les humains que nous sommes, d'avancer sur le chemin de l'émancipation et de l'autonomie. Accepter une vie amputée de ce qui constitue notre humanité, ce serait renoncer aux idéaux de démocratie et de liberté, renoncer au projet d'émancipation, définit comme *processus conduisant, pour un individu ou un groupe, à s'extraire des rapports de domination afin d'être en capacité de coconstruire les espaces du quotidien, dans toutes leurs dimensions*. Processus qui recouvre *la triple perspective de libération, de développement des capacités et de potentiel d'action*⁷.

La question qui se pose alors est de savoir où, dans quels lieux, dans quels espaces, cette recherche d'émancipation peut encore opérer, la mondialisation de la crise actuelle démontrant s'il en était encore besoin à quel point la domination capitaliste et néo-libérale a envahi jusqu'au moindre pan du territoire planétaire. Existe-t-il encore des *périphéries du capitalisme*, pour reprendre l'expression de Floréal Romero⁸, dans lesquelles il serait possible d'expérimenter d'autres façons d'être au monde ? Ces périphéries ne sont-elles pas trop dans le chaos, dans la tourmente pour pouvoir encore agir ? Et quand est-il alors de la *zone piétonne du capitalisme*⁹, cet espace central où plus aucun pan de la vie des individus n'échappe à l'emprise de cette domination ? Où chercher des espaces de liberté dans cette zone : en ville, à la campagne ?

La ville a longtemps été considéré comme le lieu par excellence de l'existence et du développement des besoins sociaux, et par conséquence, un terreau particulièrement propice à l'émancipation. Ce sont bien les bourgeois, les habitants des villes qui ont porté les révolutions des XVII^e et XVIII^e siècle et leurs promesses de liberté et d'émancipation. Or, la ville moderne avec sa tendance tentaculaire et son expansion sans fin, crée, ce que Henri

3 ibidem

4 Arendt Hannah, *Les origines du totalitarisme*, 1951, trad. fr. en 3 t. 1972, rééd. Gallimard, 2002.

5 Arendt Hannah, *Condition de l'homme moderne*, 1958, trad. en fr. en 1961, rééd. Calmann Lévy, 2018

6 ibidem

7 Buhler Eve-Anne, Darly Ségolène, Milian Johan, *Arènes et ressources du droit au village : les ressorts de l'émancipation dans les campagnes françaises au XXI^e siècle*, Justice spatiale/Spatial justice n° 7, janvier 2015 – <http://www.jssj.org>

8 Romero Floréal, *Agir ici et maintenant, penser l'écologie sociale de Murray Bookchin*, éditions du commun, 2019

9 ibidem

Lefebvre appelait déjà en 1968 une *urbanisation désurbanisante et désurbanisée*¹⁰ qui rend très difficile à la fois l'expression de ces besoins sociaux et les expérimentations émancipatrices, même si, bien entendu, il y a toujours des tentatives en ce sens.

Les campagnes, elles, souvent associées au contraire au conservatisme et à la soumission, ont pourtant également développé des formes de communautés, des relations d'entraide et *des formes de sociabilités qui s'avèrent essentielles à l'esprit démocratique*¹¹ et compatible avec l'existence d'une conscience politique. Joëlle Zask montre dans son ouvrage *La démocratie aux champs*, comment on trouve dans l'histoire de nombreux exemples où les diverses sociétés agraires ont développé des modèles d'autogouvernement et où les sociétés paysannes ont porté une critique du modèle de la propriété privée¹². Cependant, parallèlement au processus d'urbanisation, les campagnes, les espaces ruraux ont connu depuis un siècle des mutations massives. Certains de ces espaces, sous les coups de boutoir de l'agriculture productiviste et *le sacrifice des paysans*¹³, se sont transformées en zones quasi-désertifiées dans lesquelles la vie communautaire a pratiquement disparu rendant obligatoire l'usage de la voiture individuelle pour pouvoir se rendre dans des espaces sociaux; d'autres sont devenues des zones périurbaines, bien souvent difficiles à définir, ce qui a présidé à la création du néologisme *espaces rurbains*, dans lesquelles les déplacements pendulaires pour le travail ou toutes les autres activités n'offrent que très peu de possibilité de créer du faire commun local. On peut aussi citer ici les espaces ruraux transformés en zone touristique ou de loisirs dans lesquelles la population locale est devenu totalement dépendante de ces activités, intrinsèquement liées au système existant, cette dépendance n'étant pas propice à une contestation de l'ordre établi.

Devant ces constats, certains ont tenté et tentent toujours l'aventure communautaire. Des communautés hippies aux squats urbains, des collectifs aux éco-villages, il s'agit bien toujours d'inventer d'autres manières d'être au monde. Cette tentation de l'îlot, de la communauté affinitaire, peut cependant vite virer à l'entre-soi, à la fermeture. Elle est aussi très difficile à tenir, enserrée qu'elle est dans un système dont elle ne peut se désaliéner au risque de la marginalisation la plus complète. Enfin, elle exclut de fait toutes les personnes qui n'ont pas le capital économique ou culturel nécessaire pour entreprendre une telle démarche. D'autres continuent à penser qu'un commun est possible dans l'ici et maintenant. Qu'il est possible d'inventer là où l'on se trouve, dans l'*ici et maintenant* des formes de commun.

L'hypothèse du présent travail de recherche est qu'il pourrait exister un lieu, qui ne serait ni vraiment *périphérie*, ni vraiment *zone piétonne*, qui ne serait ni ville, ni campagne, ni tout à fait urbain, ni tout à fait rural, dans lequel se créerait, aujourd'hui, de nouvelles formes de relations sociales, de nouvelles façon de vivre les besoins sociaux qui seraient propices à emprunter le chemin de l'émancipation. Ce lieu c'est ce que j'appelle le village et que je définit comme *un îlot d'urbanité en espace rural*. Et la condition de mon hypothèse est que ce lieu, ce village, voit arriver de nouvelles populations en recherche de cette émancipation.

Le postulat de mon travail de recherche est le suivant : *Les villages et bourgs situés dans les territoires ruraux les plus éloignés des grands centres urbains et des métropoles verront arriver dans les années qui viennent des flux de populations relativement importants par rapport aux populations actuelles. Ces nouveaux arrivants viendront des centres villes, des zones péri-urbaines et même des espaces rurbains. Ils fuiront l'obligation d'intégration dans une société mondialisée dans laquelle ils ne trouvent plus leur place.*

10 Lefebvre Henri, *Le droit à la ville*, Éditions Anthropos, 1968

11 Zask Joëlle, *La démocratie aux champs*, La découverte, 2016

12 ibidem

13 Bitoun Pierre, Dupont Yves, *Le sacrifice des paysans*, L'échappée, 2016

Et je fais l'hypothèse que ces personnes rechercheront au-delà d'une plus grande proximité avec la nature, un lieu à échelle humaine qui leur permette d'intensifier leurs relations sociales, de prendre une part plus importante aux décisions politiques et d'expérimenter de nouvelles façons d'être au monde. Bref, de s'émanciper et de se mettre en chemin vers l'autonomie.

Il n'y a pas de chemin, le chemin se fait en marchant...

C'est donc sur un chemin incertain et chaotique que je vous invite à me suivre dans le dédale des sentiers qui m'ont conduits au travail que je vous présente aujourd'hui: *Venir habiter au village, un chemin vers l'émancipation ?* qui s'appuie sur mes pratiques sociales à Florac, sur mes observations et sur les entretiens que j'ai réalisés durant l'hiver 2020 mais aussi sur de nombreuses lectures et l'expérience que me confère mon parcours de vie.

Durant ce périple, nous accomplirons ensemble une marche d'approche qui plonge aux racines de ma recherche. Après avoir ausculté mon autobiographie pour identifier les entrecroisements de sentiers qui m'ont conduits à faire émerger mon objet de recherche, je précise le terrain sur lequel j'ai décidé de travailler à savoir le village vu comme *un îlot d'urbanité en espace rural* dont je définie les contours à partir du village de Florac en Lozère qui me sert de terrain d'enquête. J'en fait une description sur le plan géographique et historique, en donne aussi quelques éléments mythologiques mais je l'observe surtout en tant qu'*espace social localisé*, empruntant cette notion à Gilles Laferté¹⁴, auscultant Florac au prisme de ses habitants et de sa morphologie urbaine. Je me fraye ensuite un chemin au travers des questionnements qui m'ont conduit du *faire commun* à l'émancipation en passant par les notions d'engagement, de don, de politique du quotidien et enfin par le concept de *droit à la ville* développé dans les années 1960 par Henri Lefebvre et revisité récemment en *droit au village*¹⁵ par Frédéric Landy et Sophie Moreau.

Dans un deuxième temps nous effectuerons une grande traversée tout au long de laquelle ma recherche se déploie. Après avoir préparé mon paquetage de méthodes et de matériaux, et effectué une marche exploratoire, j'entame mon cheminement au travers de différentes dimensions du *droit à la ville* : l'habiter, l'urbanité, l'œuvre et l'appropriation. La dernière étape nous conduira enfin sur les chemins de l'émancipation.

Et pour terminer ce parcours nous nous aventurerons sur des chemins en devenir, là où ma recherche s'ouvre sur de nouveaux horizons. Un horizon d'utopie *réelle* et concrète qui s'appuie sur ma pratique sociale actuelle à Florac, le Café Culturel Associatif L'Ancr'ier. Et un horizon qui ouvre un nouveau travail de recherche autour du *communalisme*, en tant que proposition politique indissociable de la question de l'émancipation.

14 Laferté Gilles , *Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés*, Presses Universitaires de France, « Sociologie », 2014/4 Vol. 5, pages 423 à 439

15 Landy Frédéric, Moreau Sophie, *Le droit au village*, Justice spatiale - Spatial justice, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, UMR LAVUE 7218, Laboratoire Mosaïques, 2015, Droit au village, <http://www.jssj.org/article/le-droit-au-village> , Halshs-01718594

Partie I - Marche d'approche Là où la recherche s'enracine

I - Des sentiers qui convergent pour tisser la trame de ma recherche

II - Le village : un îlot d'urbanité en espace rural

III - Se frayer un chemin vers la question de recherche : du « faire commun » au droit au village

*L'enracinement est peut-être le besoin
le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine.
C'est un des plus difficile à définir.
Un être humain a une racine par sa participation réelle,
active et naturelle à l'existence d'une collectivité qui conserve vivants
certains trésors du passé et certains pressentiments d'avenir (...)
Chaque être humain a besoin d'avoir de multiples racines.
Il a besoin de recevoir la presque totalité
de sa vie morale, intellectuelle, spirituelle,
par l'intermédiaire des milieux dont il fait naturellement partie.
Simone Weil*

I – Des sentiers qui convergent pour tisser la trame de ma recherche

*Être d'un lieu n'est pas une qualité vaine,
elle permet à chacun de prendre part à une histoire collective,
d'agir à une échelle politique
qui ne vous réduit pas à n'être qu'une intention de vote,
d'enrichir une culture dont vous saisissez tous les aspects,
d'entretenir avec le monde vivant local une réelle complicité*
Thierry Paquot

Je suis née sur des chemins escarpés et tortueux. Ce sont les premiers mots de mon récit de vie rédigé en novembre 2018 et tout commence là. Quelques semaines plus tard, en janvier 2019, en lisant et relisant ce récit, je m'interrogeais sur ce qui m'avait poussé à écrire cette histoire-là. Une histoire *vraie* bien sûr, mais qui ne constituait qu'une partie de la vérité, de la réalité. Essayer de comprendre, d'expliquer pourquoi c'est celle-ci qui s'était imposée à moi. Lire et relire ce récit, le réécrire, le reformuler. Me dire que c'est là qu'est la source de ma recherche et que c'est là qu'il me faut revenir dès que je perd mon chemin, que je me trouve dans une impasse. Pendant trois ans je procéderai ainsi à des allées-venues permanentes pour tenter de ne pas perdre les fils de ma recherche, d'en trouver de nouveaux ou d'identifier les éléments qui vont me permettre de tisser ces fils entre eux. Devenir chercheuse c'est peut-être simplement tenter d'apporter quelques éléments de réponses à des interrogations qui m'habitent depuis longtemps mais qui étaient enfouies au plus profond de moi-même. Des interrogations dont j'ai oublié qu'elles étaient des interrogations. Des interrogations autour desquelles j'ai tourné mais sans jamais finalement les formuler de façon claires, peut-être parce-qu'elles demandaient de faire un chemin intérieur et que cela m'obligeait à me poser un moment, d'oublier pour un temps l'action volontariste, de m'éloigner un peu de ma vie sociale. Cela n'a pas été facile, mais cela m'a permis de mieux identifier ces chemins dont je parle dès la première phrase, de leur donner un nom. Ce sont ces chemins, ces sentiers, qui forment aujourd'hui la trame de mon travail.

1/ Premier sentier : marcher dans les montagnes cévenoles, prendre conscience du milieu

Je suis née sur des chemins escarpés et tortueux. Des petits chemins de montagne loin des autoroutes et des voies rapides. Ceux des montagnes cévenoles qui ont vu naître mes grands-parents et mes parents et même mes sœurs aînées mais que nous quitterons peu avant ma naissance qui aura lieu un peu plus bas dans un village du piémont héraultais. Cévennes où je passerais toutes mes vacances et où mes pas me conduiront souvent, pour des périodes plus ou moins longues. Cévennes où je vis aujourd'hui. Cévennes, entendu ici au sens large de cette *ligne d'horizon neigeuse et boisée qui barre l'horizon tout au long de la via Domitia qui s'en tient à distance respectueuse, et accompagne le voyageur de Narbonne à Nîmes et jusqu'à Orange et Lyon*¹⁶.

Marcher à travers ces montagnes est l'activité quotidienne de toutes les vacances de mon enfance. La marche c'est une autre façon de découvrir les paysages, les villages, les sources,

16 Cabanel Patrick, *Histoire des Cévennes*, Que sais-je ? 1998, dernière édition mise à jour 2019

les cols et les fonds de vallée. La marche c'est se donner le temps de regarder le détail, le châtaignier qui est tombé – atteint par la foudre – pendant l'hiver, la vigne – encore vendangée l'année dernière – et qui ne le sera pas cette année car elle a été abandonnée, de ramasser les champignons dans les forêts, les myrtilles sur les hauteurs et les mûres aux creux des chemins. La marche c'est aussi lever la tête, regarder loin devant soi et découvrir l'immensité des paysages cévenols -les montagnes bleues comme les a appelées Stevenson. C'est apprendre le beau, l'harmonie, la nuance, non pas en contemplant des œuvres d'art dans un musée mais en parcourant des montagnes. C'est aussi, plus bas dans les vallées ou dans la plaine montpelliéraine où nous déménageons dans mon enfance, assister, comme dans un miroir inversé, à l'enlaidissement, au saccage des paysages : saignée des routes et autoroutes, champs cultivées qui se transforment tout d'abord en friche avant qu'y soit construite une zone commerciale ou industrielle, bétonisation de la côte, disparition des villages encerclés par des lotissements, et de toute part cette *gangrène urbanoïde*, c'est l'expression de mon père, qui ravage les paysages et qui détruit la culture des hommes qui y vivent. Mes parents ont une sensibilité exacerbée à tout cela et me la transmettent. La marche à pied, la promenade, la randonnée – avec toujours cette prédilection pour les montagnes cévenoles – restent aujourd'hui pour moi une activité quotidienne, nécessaire, nourricière pour le corps, le cœur et l'esprit. Mais la campagne, celle où je marche, n'est pas une nature abstraite, fantasmée. La campagne, c'est celle que les hommes ont façonnée, modelée, ont tenté d'appriivoiser. Par moment, elle s'ensauvage, par moment elle s'assagit. L'humain est toujours présent, ou tout au moins proche, il laisse ses traces : des murets et des *clèdes*¹⁷, des béals¹⁸ et des *bancels*¹⁹, des hameaux et des villages. Et dans les villages, la campagne est toujours déjà là, tout autour. La campagne entre dans les villages, à moins que ce ne soit les villages qui pénètrent la campagne. Ce sont ces villages, indissociables de la campagne qui les entoure, lieux de l'habiter, de la rencontre, de l'altérité, de la vie sociale et politique, qui constituent l'ossature de ma vie.

2/ Deuxième sentier: exodes et migrations, une trajectoire familiale

Nous sommes tous des enfants d'immigrés : c'était un slogan que l'on se devait de scander en cœur dans des manifestations en faveur des migrants, pour demander leur régularisation, au début des années 2000. J'étais mal à l'aise avec ce slogan, que je me contentais de marmonner : comment moi – avec mes origines françaises sur des générations – pouvais-je me dire enfant d'immigrés ? Et pourtant, l'histoire de ma famille, de mes arrière-grands parents jusqu'à mes petits-enfants, n'est qu'une histoire d'exode. L'écriture de mon récit de vie, en faisant apparaître cet aspect, va souligner toute l'importance qu'il a pour moi.

A- Exode rural

Mes arrière-grands parents étaient des paysans cévenols. Ils vivaient dans des fermes ou des hameaux. Ils vivaient de la terre et de leurs savoir-faire. Certainement avant eux, il y avait eu ainsi des générations de paysans. Ils ne savaient pas qu'ils étaient la dernière. Leurs enfants, mes grands-parents, sont allés à l'école - c'était devenu obligatoire - pour cela ils sont descendus au village. Je dis *descendu* car dans ce pays les villages sont bien souvent dans les vallées alors que les hameaux ou les fermes sont accrochés à la montagne. Au village, ils y sont restés car il y avait du travail, il y avait la mine et c'était pour eux l'espoir d'un avenir

17 En occitan la *clède* (clèda) désigne le bâtiment où l'on fait sécher les châtaignes.

18 De l'occitan *bial* "canal de dérivation, bief de moulin"

19 Le *bancel* (bancèl) est un des mots occitan pour désigner les terrasses aménagées pour cultiver les terres.

meilleur. Mes grands-parents mineurs sont pourtant restés paysans – paysans-ouvriers on disait. Mes parents sont nés dans ces villages miniers – villages qui en quelques décennies ont vu leur population croître de façon spectaculaire par l'arrivée de paysans venus des montagnes et puis, de plus en plus souvent, de migrants venus de plus loin. Mes parents ont grandi dans des communautés déjà cosmopolites. Ils sont allés à l'école, ont passé leur certificat d'étude, ont appris un travail. Si mon père est bien *descendu* à la mine pendant quelques années c'était avec l'idée bien ancrée d'en sortir un jour. Un diplôme de comptabilité, lui permettra de rejoindre bientôt les bureaux de la sécurité sociale minière, alors que ma mère était devenue infirmière. Mes parents ont ainsi quitté le monde paysan et le monde ouvrier et après la fermeture des mines sont descendus à la ville et c'était pour eux l'espoir d'un avenir meilleur. Je dis *descendu* car dans ce pays les villes sont dans la plaine alors que les villages sont encore dans la montagne. Lorsque j'étais enfant, le *chez moi* ou le *chez nous*, le *pays* désignait le village où nous passions les vacances, le village de mes grands-parents. Et lorsque nous étions en vacances au village et que nous partions arpenter à pied les montagnes, nous passions devant la ferme ou le hameau abandonné où étaient nés mes grands-parents. Au total ces migrations ont franchi une distance minimale d'une petite centaine de kilomètres et pourtant, de l'intérieur ou de l'extérieur des frontières, de plus ou moins loin, plus ou moins près, il s'agit bien toujours de la même histoire : migrations géographiques certes mais aussi culturelles – changement de langues, de façon de vivre et d'habiter – économiques - changement de métier - et sociales – changement de modes de *vivre ensemble*. Il s'agit toujours d'exode. Je suis bien une enfant d'immigrés.

Parcours semblable pour des millions de personnes entre la fin du XIX^e siècle et les années 60 et parcours qui ont particulièrement touché les montagnes cévenoles qui ont connu une terrible hémorragie de population, ce que l'on a nommé *exode rural*.

B- Exode urbain

C'est pourtant aussi dans ce pays que se produira à partir du début des années 1970, un mouvement inverse qui par vagues successives va peu à peu le repeupler.

À l'été 1971, j'ai onze ans et demi et nous partons comme chaque été arpenter nos montagnes. En nous approchant d'un hameau, nous constatons que quelque-chose a changé. Là, où tout n'était plus qu'abandon l'été précédent, nous entendons du bruit, quelques notes de musique sur une guitare, des cris d'enfants. Des gens sont-là : ils ont déjà remonté quelques murettes, coupé les broussailles trop envahissantes, planté des légumes. Je regarde tout cela médusée. J'avais cru comprendre, à travers les récits de mes parents, que ce monde-là était définitivement mort, que l'abandon était irrémédiable. Mais ces gens - que je ne sais pas nommer – ont l'air tellement vivants, joyeux, prêts à tout. C'est très certainement à cette époque que la petite fille que je suis - grandie à proximité de la grande ville - commence à rêver à un autre monde. Un monde que je vais rencontrer à plusieurs reprises durant mon adolescence. Je participe à une manifestation sur le Larzac. Terrain de la lutte contre l'implantation d'un camp militaire, le Larzac est à cette époque un haut lieu de résistance et de contestation. Ma première manif ! Une foule hétéroclite, bigarrée, en colère et joyeuse tout à la fois, j'ai l'impression de trouver ma famille. Au collège, à la rentrée, j'explique à mes camarades – certaines sont encore là aujourd'hui pour me le rappeler ! - que je vais partir reconstruire un hameau, que je vais aller élever des chèvres. Bref, à quatorze ans, je suis sûre de moi : je ne me contenterai pas de la vie médiocre qui semble celle à laquelle est destinée ma génération. Je choisirais mon chemin.

En 1978, je rencontre celui qui deviendra le père de mes trois enfants. Plus calme, moins politisé que moi, également issu d'une famille de paysans déracinés, promis à une carrière d'enseignant, il rêve pourtant lui aussi de vivre ailleurs que dans ce monde urbanisé, de

consommation et de loisirs artificiels. Alors, mon rêve va pouvoir se concrétiser et je vais enfin pouvoir le partager avec quelqu'un. En 1985, nous franchissons le cap. Nous avons déjà deux enfants de un et trois ans. Nous nous installons dans une ferme du Haut Languedoc, les Cévennes méridionales. Il nous faut tout apprendre. Il nous faut comprendre le pays où nous nous sommes installés et les gens qui y vivent. Le pays est beau, rude, chaud l'été, froid l'hiver. Nous sommes à mille mètres d'altitude. Les prairies ne sont pas riches. L'agriculture difficile... Dans ce pays, nous avons installé notre ferme, sur des terres et dans un bâtiment abandonné depuis longtemps. Une ferme, pour faire grandir des enfants : les nôtres (notre troisième enfant est né très rapidement après notre installation) et d'autres, beaucoup d'autres. Nous avons créé un lieu d'accueil.

Comme bien d'autres avant nous et bien d'autres encore après et jusqu'à aujourd'hui, nous sommes remontés vers les montagnes. Il y aura encore des départs et des infidélités – des *redescentes* dans la plaine – et je reviendrai en Cévennes à l'âge de 51 ans. Et mes trois enfants, après un passage en ville, sont très tôt remontés dans les montagnes, l'aîné en Lozère, les deux autres en Ardèche. Et c'est là que sont élevés aujourd'hui mes petits-enfants *cévenols*.

Ces exodes successifs qu'on connu ces pays cévenols, doublent leur diversité naturelle – paysages, reliefs, roches, végétaux, climats – d'une diversité humaine à peine croyable. Une multitude, une diversité qui forgent aujourd'hui la particularité des Cévennes, par rapport à d'autres territoires ruraux. Ces migrations familiales et familiaires, ces exodes que je n'ai su nommer pendant des années, tant ils appartenaient pour moi à l'ordre naturel des choses, n'ont pourtant au fond jamais cessé de me questionner.

3 /Troisième sentier : le faire commun, fil rouge d'une vie

Le *faire commun* a surgit très tôt dans ma vie. Il a même toujours été là. Comme une évidence. Mais sous ce vocable, ce sont en fait plusieurs choses que je réunis aujourd'hui.

A- Commun comme communisme

Le mot *commun* me renvoie de toute évidence et de façon littéralement viscérale au communisme, le communisme de mon enfance, non pas un communisme pensé mais un communisme vécu. Dans mon enfance le communisme *était*, c'est tout. Le communisme est associé à mes grands-parents, à leur pays, à leur village, au métier de mineur. C'est aussi tout ce que me racontait mon grand-père sur le syndicat, le parti, la résistance, les grèves, les manifestations. C'était donc aussi synonyme d'engagement. Mais, le communisme c'est aussi ce qui a été rejeté par mes parents, très rapidement après la Libération. Cette étrange chose qui pouvait être soit admirée, soit rejetée par des personnes que j'aimais et à qui j'étais attachée pareillement. Le communisme pour moi c'est un déchirement. Le *faire commun* c'est aussi l'engagement de mes parents dans leur village de la périphérie montpelliéraine à travers leurs participations au conseil municipal, au foyer rural, à l'association des familles du village, et les engagements tout azimuts de mon père, souvent absent, une recherche du communisme sans *isme*.

B- Commun comme communauté

Le faire commun me renvoie aussi au mot communauté. J'avais à peu près 10 ou 12 ans quand ce mot a surgit dans ma vie, en même temps que dans les Cévennes. Je me souviens de la rencontre avec ces communautés qui s'étaient installées dans des hameaux isolés, abandonnés. Leur mode de vie, leur choix de vie me fascinait. Et en 1974, c'est avec une confiance naïve et un enthousiasme encore enfantin, que je décide de rejoindre ma sœur aînée

qui s'est installée en communauté dans une vallée cévenole avec sa petite fille de deux ans. J'y ferais une expérience courte, assez désastreuse – j'ai connu là le pire que peuvent produire des expériences de ce genre - mais qui m'a certainement marquée à jamais. Mes parents avaient rejeté le communisme, j'ai rejeté la communauté et pourtant, ni eux, ni moi, n'avons cessé de chercher le *faire commun*.

C- Commun comme collectif

Le mot commun me renvoie au mot *association* ou encore au mot *collectif* puisque c'est au travers de mes engagements dans ce type de structure que j'ai cherché, toute ma vie, à *faire commun*. Il y a eu une recherche de *faire commun* dans le développement local que je découvre dans les années 1990. S'il est si dur de vivre sereinement dans la promiscuité, dans la communauté absolue, peut-être peut-on considérer le territoire où l'on vit comme la véritable communauté ? Peut-être est-ce là que peut se jouer, dans l'entraide et le partage, la véritable mise en commun ? Je suis cette piste à travers des associations locales auxquelles je participe activement, je découvre la formation-développement, le plaisir de faire ensemble, d'échanger, de construire, tout en conservant nos projets individuels ou familiaux. Il y a eu plus tard au début des années 2000, la rencontre avec le mouvement de la décroissance. Rencontre qui m'a conduit vers toutes sortes d'expériences : les systèmes d'échanges locaux, les coopératives pour s'approvisionner chez les paysans, les groupements d'achats... Mais aussi encore des essais de vie collective (de la communauté, à l'éco-hameau en passant par la colocation), et une première tentative de Maison Commune à Béziers qui n'aboutira pas. Après une période moins engagée vers l'extérieur, pendant laquelle j'ai accompagné mes parents pour la fin de leur vie, j'ai repris ma quête à partir de 2012 à Florac: une expérience à *Terre de Liens* qui m'a permis notamment de rencontrer deux fermes collectives qui m'ont conduit au mouvement *Nature & Progrès* ; *Radio Bartas*, la radio associative locale où je découvrirais une vie associative à la fois riche et sereine et un véritable projet à construire ; la rencontre avec les mouvements d'éducation populaire et la création d'une conférence gesticulée ; *Vent Debout* et les *Zones d'Émancipation Politique*, mon engagement contre un projet de zone artisanale, les *Nuits Debout*,... En septembre 2020, j'ai intégré le conseil d'administration du *Foyer rural de Florac*, avec l'idée que cet outil devait rester central dans la vie sociale du village ainsi que la commission extra-municipale des affaires culturelles. Et puis, il y a, bien sur, la *Maison Commune*, un lieu où chaque jour je fais - avec les autres - l'expérience du commun, du partage, de l'entraide. Une association qui aujourd'hui s'est unie à une autre – Savoirs en Chantier, association d'éducation populaire – pour créer un café associatif. Et c'est l'expérience de L'Ancr'ier qui débute et qui est pleine de promesses. Ces expériences tournent toujours autour de cette même recherche du *faire commun*, de l'invention, de l'expérimentation d'autres modes d'organisation, d'autres façons d'être au monde.

4/À la croisée des chemins, le village

À la croisée de ces chemins, formant comme des jalons, il y a ce qui forme le socle, ce qui s'inscrit le plus profondément dans mon imagination radicale, celle que Cornélius Castoriadis définit ainsi : *elle naît dans les premiers moments de l'existence humaine. Elle est constituée par un flux ou flot incessant de représentations, de désirs et d'affects...des images, des souvenirs, des souhaits, des craintes, des états d'âme surgissent de façon que parfois nous pouvons comprendre ou même expliquer et parfois absolument pas*²⁰. Ces jalons ce sont des

20 Castoriadis Cornélius, *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, 1975

villages, de tailles diverses, situés dans des lieux variés, des villages où j'ai vécu, où j'ai passé des vacances, des villages que j'ai plus ou moins aimé. Et ce sont ces jalons qui m'ont conduit aujourd'hui à effectuer un travail de recherche dans lequel le vocable *village* apparaît dès la première ligne.

A- Le village comme *imagination radicale*

Le mot *village* est certainement un des premiers que j'ai entendu dans ma vie, il a bercé mon enfance. Et pourtant, je n'avais pas deux ans lorsque mes parents ont déménagé vers la plaine, vers la grande ville. Mais le village était présent partout : dans les récits de mes grands-parents, dans les vacances chez eux, dans une forme de nostalgie de mes parents pour leur village natal, dans la description d'un pays perdu lors de nos longues marches dans les montagnes cévenoles pendant lesquelles mon père nous expliquait la vie d'avant, d'avant l'exode, une époque où le village était le centre de la vie communautaire. Mais surtout le village était un projet : des plans, des dessins qui encombraient la table de la salle-à-manger, des discussions sans fin. Le village était un rêve. Celui de mon père qui, en ce tout début des années 1960, s'était mis en tête de créer un village : un village conçu, inventé, créé de toute pièce, un village tout neuf, un village *nouveau*, comme se sont créées à peu près à la même époque des *villes nouvelles*, bâti là où jamais auparavant il n'y en avait eu. Bien sûr, j'exagère, mon père n'a pas fait cela tout seul ! Mais il y était suffisamment impliqué et même à l'origine pour que la petite fille que j'étais le considère comme le créateur. Cela aurait pu être un lotissement comme il y en eu tant à cette époque où les besoins de logement étaient pressants. Il aurait pu s'agir uniquement de bâtir, de lotir. Mais, non, ce qui a germé alors – et je crois essentiellement dans le tête de mon père – cela a été d'imaginer un « vrai » village. Était-il nostalgique de son village natal ? La façon dont il en parlait pourrait porter à le croire. Mais au-delà de la nostalgie, je crois qu'il pensait réellement et honnêtement, créer une forme de *cité idéale*. Mon père, en rupture avec le marxisme, s'était beaucoup abreuvé aux sources du socialisme utopique. Les plans, peu à peu, se sont transformés en réalité et la promenade du dimanche consistait à aller voir le village sortir de terre.

B- Un village péri-urbain

Et c'est dans ce village que mes parents aménageront et que je grandirais. J'avais 6 ans et j'y resterais jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, puisque c'est là aussi que je m'installerais avec mon compagnon et que naîtront nos deux premiers enfants. Situé à proximité de Montpellier, ce village inventé, recréé, avait tout les attributs d'un village : une école, une église, des commerces, une place, un terrain de pétanque et planté en son centre le bâtiment du Foyer Rural²¹, lieu de tout les rassemblements, des activités de loisirs et des fêtes. Jouxant le Foyer Rural, on trouvait la bibliothèque. Vivre au village c'était rester au village, tout faire au village, mon père y travaillait et ma mère n'avait pas de voiture. La ville, que nous venions de quitter, bien qu'éloignée d'à peine cinq kilomètres nous semblait loin. Nous y allions de temps à autre et il fallait prendre le bus. Je n'ai vraiment fait sa connaissance que dans mes années lycée. Vivre au village, c'était aussi vivre avec la campagne environnante : les chemins des vignes et des *robines*²², le bois où l'on pouvait se perdre, les petites routes que je sillonnais en vélo avec mes amis. Le village était synonyme d'engagements : ceux de mon père toujours soucieux de la réalisation concrète de son rêve, membre du conseil municipal et de biens d'autres organisations, ceux de ma mère au Foyer Rural et à la bibliothèque. Enfin, vivre au village c'était se confronter à l'autre. Ce village tout neuf était peuplé de deux

21 Organisation de culture et de loisirs dans les villages ruraux. La fédération nationale des Foyers Ruraux fut créé en 1946. (source Wikipédia)

22 Terme régional (Provence) qui désigne un petit canal d'assainissement ou destiné à l'irrigation (CNRTL)

communautés. Deux communautés de l'exode : les rapatriés d'Algérie, eux-mêmes originaires de divers pays du pourtour méditerranéen (France, Italie, Espagne), de milieux sociaux très différents mais qui constituaient une communauté solidaire ; les familles issus de l'exode rural massif qu'on connu après guerre les franges sud du massif central. À ces deux communautés s'ajoutaient, vivant dans les campagnes environnantes, les viticulteurs, les seuls vrais *locaux* dans l'affaire, avec des niveaux de vie plus ou moins élevés mais tous *propriétaires* et les ouvriers agricoles issus dans leur très grande majorité de l'immigration espagnole, sous-prolétariat vivant dans des conditions désastreuses. Dès l'école, j'ai pris conscience des différences : les accents, les expressions, les modes de vie, les habitudes. Il fallait composer ensemble. Et cela, plus ou moins facilement, formait une communauté. En vingt ans, j'ai vu ce village grandir, passer de 600 à 2000 habitants.

C- Un village du bassin minier cévenol

J'ai passé toutes les vacances de mon enfance et de mon adolescence au village. Chez ma grand-mère, dans le village natal de ma mère qui n'était distant que de quelques kilomètres de celui de mon père. Ce village était situé aux confins du département de l'Hérault en limite de l'Aveyron, dans ce que l'on appelle les Cévennes méridionales. La vie au village, c'était les jeux d'enfants dans les ruelles en pente, dégringoler les nombreux escaliers en s'amusant à compter les marches, c'était la rue principale avec ses cafés mystérieux, la grande place avec le cinéma, les gens le soir qui sortaient les chaises sur le pas de la porte pour prendre le frais. Et puis, jouxtant la majestueuse mairie, la *Maison du Peuple*²³, lieu de tout les rassemblements, des activités de loisirs et des fêtes. C'était aussi la campagne environnante, les chemins sinueux et broussailleux, les châtaigneraies, les buissons où nous cueillions les mûres, le hameau où l'on allait chercher le lait frais. La ville la plus proche – environ 8000 habitants – était située à une quinzaine de kilomètres, nous y allions de temps à autre en prenant le train et plus tard le bus lorsque la ligne de chemin de fer a été abandonnée. Enfant, elle me semblait très grande et me faisait un peu peur. Le village avait aussi été le lieu de l'engagement : ceux de mes grands-pères, communistes, syndicalistes et résistants, conseiller municipal pour l'un d'eux mais aussi les premiers engagements de mes parents dans la Résistance et après la guerre dans le syndicalisme.

Ici aussi, il s'agissait de se confronter à la différence. C'était toute sorte d'accents : l'accent cévenol, rugueux, rocailleux se mêlait aux accents espagnols, polonais, italiens des enfants de migrants, dans cet ancien pays minier qui avait vu arriver un très grand nombre d'étrangers depuis le début du XX^e siècle. Il y avait aussi les accents plus *pointus* des enfants nés là-haut quelque part plus au nord, peut-être à Paris, parce que leurs parents avaient migré dans des contrées lointaines. Les accents, les expressions, les modes de vie, les habitudes étaient différents. Il fallait composer ensemble. Et cela, plus ou moins facilement, formait une communauté. J'ai vu ce village décliner lentement, passant en vingt ans de 2000 à 900 habitants.

D- Des villages d'arrière-pays

À l'âge de 25 ans, j'ai quitté le village où j'avais grandi. J'ai vécu pendant 15 ans dans une ferme isolée à 1000 mètres d'altitude, non loin d'un col, toujours dans ces montagnes qui forment les contre-forts sud du massif central, juste un peu plus à l'ouest, sur la ligne de partage des eaux entre Méditerranée et Atlantique.

23 La Maison du peuple ou Maison des travailleurs est le nom souvent donné à des bâtiments destinés à servir de lieux de rencontre de la classe ouvrière. Ces lieux de lutte ont permis de recréer un lien social fort à l'intérieur du mouvement. Ils offraient également un cadre idéal pour l'organisation d'assemblées générales, de débats, de conférences ou de concerts. (source Wikipédia)

L'habitat était très dispersé sur le plateau, composé de fermes et de hameaux mais de chaque côté du col, dans les vallées, il y avait des villages. Le village situé au nord, montagnard, avec ses toits d'ardoises et ses 1000 habitants c'était celui de l'école pour les enfants, les courses dans les commerces locaux; le village situé au sud, méditerranéen, avec ses toits de tuiles et ses 2500 habitants – déjà presque une ville - c'était celui du marché hebdomadaire, des démarches administratives. Les deux étaient les lieux de la vie associative et culturelle et de la rencontre avec les autres. Et dans chacun, une bibliothèque me permettait de garder ce lien indispensable aux livres. Tout en étant isolée dans ma ferme et bien que très occupée, j'ai toujours gardé le lien avec la vie villageoise, c'était pour moi une nécessité vitale. Les villes étaient loin – plus d'une heure de route – et nous y allions rarement.

Ces villages furent aussi des lieux d'engagement : dans le développement local au travers d'instances existantes comme le Parc Régional du Haut Languedoc ou le Pays et des associations que je créerais avec d'autres et auxquelles je participerais activement.

Dans ce pays, pour la première fois de ma vie, j'ai été considérée comme une néo-rurale. Moi qui était issue de montagnes toute proches, pour les gens du pays, je n'étais qu'une néo qui venait de la ville. Une néo, parmi tant d'autres, de ces gens qui étaient arrivés depuis une quinzaine d'années dans ce pays avec des idées bizarres, avec des modes de vie, des façons de s'habiller et de se comporter qui n'étaient pas celles des anciens. La confrontation était bien présente, pas facile à vivre. Même si j'avais *l'accent*, même si je comprenais à peu près ce que les gens disaient en patois, même si je n'avais pas l'impression d'être étrangère, il me fallait accepter que l'on me considère comme différente. Accepter les différences et pourtant devoir se côtoyer au quotidien. Il fallait composer ensemble. Et cela, plus ou moins facilement, formait une communauté.

E- Un centre ville ancien, comme un village

Rupture, départ, s'inventer une autre vie. Il y a eu les années en ville. À Béziers. Ayant fait le choix d'habiter en centre ville, j'avais fini par retrouver dans mon petit quartier une sorte de vie de village: marché, commerces de proximité, bistrot, vie associative...et la chance d'habiter à deux pas de la bibliothèque municipale alors installée dans un vieil hôtel particulier dans lequel j'ai passé beaucoup de temps (lorsque ce lieu fermera et qu'une nouvelle médiathèque toute neuve et numérisée sera construite, hors du centre ancien, je désertai la bibliothèque). J'avais fini par connaître beaucoup de monde aussi. La vie de quartier peut ressembler bien souvent à la vie de village. Et ce fut un lieu d'engagement intense dans des activités bénévoles et militantes diverses: toujours cette recherche du *faire commun* avec un premier projet de Maison Commune qui n'aboutira pas. C'est aussi là, dans ce quartier, que j'ai créé une librairie, *Le Pas de Côté*. Un vieux rêve enfin réalisé. Une librairie alternative dont le slogan était *mettre devant ce qui ailleurs est derrière*, couplée à un bistrot et un lieu d'animation géré par une association partenaire. Une expérience, à la fois individuelle et collective, extrêmement riche de rencontres, de surprises, d'émotion.

Et puis, bien qu'habitant en ville, il y avait aussi la campagne environnante, très proche qui avait une importance capitale pour moi, pour mes promenades à pied quotidiennes, indispensables à mon équilibre : la canal du midi, les rives de l'Orb. Béziers, peuplé alors de 70.000 habitants avaient conservé une très grande mixité sociale au centre ville. Celui-ci ne s'était pas encore gentrifié. Les communautés se côtoyaient : les biterrois « de souche », de toute classe sociale, les nombreuses familles issues de l'exode rural, du nord de l'Hérault et de l'Aveyron essentiellement, des rapatriés d'Afrique du nord, des populations maghrébines nombreuses, tout particulièrement venues du Maroc, la communauté gitane, sédentarisée, et encore et toujours des espagnols arrivés à différentes époques, et puis ces gens venus d'autres coins de France pour travailler, souvent dans la fonction publique. Des accents, des modes de

vies, des habitudes, des niveaux de vie différents. Une proximité pas toujours facile à vivre. Il fallait composer ensemble. Et cela, plus ou moins facilement, plutôt moins bien que ce que j'avais pu vivre ailleurs, formait une communauté.

F- Retour au village

Depuis dix ans maintenant, je vis à nouveau au village. À Florac en Lozère. Un village – une petite ville ? - de 2000 habitants. Encore une fois une autre Cévenne, située plus à l'est, plus au nord aussi. La vraie Cévenne cette fois, si j'en crois Stevenson et bien d'autres. La Cévenne historique, culturelle, celle de la *guerre des camisards*²⁴. Mais pour moi, il n'y a pas de vraies et de fausses Cévennes, ce sont toujours mes Cévennes que je retrouvent. Des paysages différents mais tellement proches, les mêmes reliefs prononcés, les mêmes maisons construites avec la même pierre, la même langue, le pays du châtaignier et le pays de pentes. À Florac, le village se sont les commerces, les services, bien sûr, mais ce sont avant tout les rencontres, les échanges, le partage. C'est être connue et reconnue. Ce sont les rues et les places et puis cette campagne environnante, tellement proche, une campagne qui entre dans la ville à moins que ce ne soit la ville qui pénètre la campagne : la promenade en bordure de rivière, le Parc Paul Arnal qui forme la jointure entre campagne et ville, le chemin qui grimpe sur le Causse et celui qui, sur l'autre rive du Tarnon, monte sur la montagne du Lempezou. Je vis en plein centre du village, à *deux pas* de tout et il me suffit de traverser la rue pour aller à la bibliothèque. La chance incroyable d'habiter dans une ville de deux mille habitants où l'on trouve une librairie indépendante et une Maison de la Presse avec un rayon librairie conséquent. Les villes sont loin, Mende à quarante-cinq kilomètres et Alès à soixante et dix. Je ne m'y rend que rarement et toujours pour partir plus loin. En effet, je les rejoins pour retrouver une gare, une ligne de chemin de fer, qui manque cruellement à Florac depuis sa fermeture en 1968.

Vivre à Florac c'est aussi se frotter à la diversité. Les populations *d'ici* - à partir de quand est-on d'ici ? - les populations *d'ailleurs* - combien de temps vient-on d'ailleurs ? Des ailleurs tellement divers : des tout proches et des très lointains. Florac a connu, comme l'ensemble du territoire cévenol, un fort exode rural qui a débuté dès la fin du XIX^e siècle et qui s'est accéléré après la première guerre mondiale mais surtout dans les années 1950 et a touché son étiage de population en 1954. Cependant, contrairement à de nombreuses communes environnantes, Florac a conservé une population locale à laquelle s'est mêlée progressivement à partir du début des années 1970, une population *néo-rurale* très diverse tant sur le plan de l'origine géographique que sur le plan social. Il faut ajouter à cela une communauté portugaise très importante et, arrivés plus récemment, des personnes venant de plus loin : Maghreb, Turquie, pays de l'Est de l'Europe et divers pays africains. Des accents, des expressions, des modes de vie, des habitudes se côtoient, se jaugent parfois, se métissent souvent. Il faut composer ensemble. Et cela, plus ou moins facilement, forme une communauté.

Florac, je n'ai pas vraiment choisi d'y venir – je suis arrivée pour un emploi (un contrat de six mois), mais j'ai choisi d'y rester. Depuis dix ans, la plus grande partie de ma vie sociale, professionnelle, affective, s'est déroulé dans cette ville.

Su le plan professionnel, ce fut d'abord un emploi au Pays Gorges Causses Cévennes qui m'a permis de faire connaissance avec le territoire, ses institutions, ses élus. Ce fut ensuite un emploi à Terre de Liens, une expérience qui me permettra d'accompagner l'installation de deux fermes collectives avec lesquelles je suis toujours très proche aujourd'hui et de connaître

24 La guerre des Camisards ou guerre des Cévennes est un soulèvement de paysans protestants dans les Cévennes et le Bas-Languedoc sous le règne de Louis XIV

le milieu agricole local. J'ai également été salariée à Radio Bartas, la radio associative locale, emploi qui a encore conforté mon intégration floracoise, d'autant que j'étais chargée des informations locales. Enfin, un dernier emploi en tant que Conseillère en Insertion professionnelle, m'a permis de travailler comme accompagnatrice d'un chantier d'insertion en Cévennes et de découvrir ainsi d'autres milieux.

Dès mes premiers mois à Florac, je me suis investie dans le milieu associatif dont j'ai déjà parlé plus haut. Mais ces dix dernières années furent aussi émaillées de luttes : contre le projet de centrale biomasse de Gardanne qui prévoyait l'exploitation industrielle du bois des Cévennes, contre un projet de zone artisanale sur des terres agricoles, contre la *loi travail* et son monde avec les *Nuits Debout*, et plus récemment, à l'automne 2020, des manifestations contre la loi de *sécurité renforcée* ou pendant l'été 2021 contre l'instauration du *pass sanitaire*... Et il y a ce qui constitue ma pratique sociale la plus importante aujourd'hui, celle qui occupe une grande partie de mon temps. La *Maison Commune* qui existe depuis cinq ans et a déjà connu plusieurs vies, *Savoirs en Chantier*, une association d'éducation populaire créée en 2020 et au carrefour de ces deux associations *L'Ancr'ier*, un café associatif qui a ouvert ses portes en Avril 2021.

Enfin, Florac constitue aussi aujourd'hui le cœur de ma vie affective car vivre quelque-part, y travailler, y lutter, c'est aussi et surtout des rencontres et c'est aussi construire des relations fortes de voisinage, de camaraderie, d'amitié, avec toutes les nuances et les gradations possibles. Les engagements, tout comme les actes de la vie quotidienne, sont souvent bien plus orientés par le cœur que par la raison.

5/ Tracer le chemin entre autobiographie raisonnée et terrain de recherche

De l'écriture de cette autobiographie, évidemment partielle et partiale, qui ne reprend que certaines facettes de ma vie, ressortent des éléments clés qui forment – mis bout à bout – la trame de ma recherche : le village bien sûr, mais un village indissociable de sa campagne, de son *pays* et indissociable de la rencontre avec l'autre, l'altérité. Le faire commun, le faire *un* avec du pluriel, le faire communauté avec différentes communautés, avec des chemins d'exode, voire d'exil, constitue le deuxième fil de cette trame, avec tous les efforts que cela demande, avec toutes les difficultés que cela représente. Un fil qui conduit à un *faire commun* qui engage, un faire commun qui se veut ouverture, confiance, don. Enfin, en trame de fonds une recherche d'émancipation politique, d'un *devenir citoyen* à part entière. Et bien sûr, à chaque étape, le livre, compagnon fidèle de toute ma vie.

La première piste que j'ai suivie est celle qui m'a permis d'identifier mon terrain de recherche. Géographiquement, il ne pouvait s'agir que des Cévennes, tant celles-ci sont un élément constitutif de ma vie. Mais, les Cévennes c'est vaste et j'ai donc restreint mon champ à la Cévenne lozérienne, celle où je vis aujourd'hui. Puis, j'ai identifié l'importance des villages dans mon parcours et j'ai décidé d'encore restreindre ma vision et de me focaliser sur le village de Florac, celui où je vis aujourd'hui. Humainement, il ne pouvait s'agir que d'exode, ces exodes ruraux et urbains qui constituent ma trajectoire familiale. Mais l'exode, même restreint à ces mouvements d'aller-retour entre les arrières-pays et les villes, c'est vaste. Or, aujourd'hui, malgré toutes les pérégrinations familiales, j'appartiens, ou du moins je suis identifiée, à Florac, à une catégorie de population spécifique, celle venue d'ailleurs et arrivée dans la dernière décennie. C'est à cette population que j'ai décidé de m'intéresser particulièrement. Pour tenter de comprendre ce qui poussait ces personnes à prendre le chemin de la montagne, ce qu'elles venaient chercher là, dans ce petit coin de terre, dans ce village qui n'a rien d'extraordinaire, de particulier, si ce n'est d'être lui-même.

Le terrain que je vais vous présenter maintenant est donc triple. Dans un premier temps, j'explique de quoi je parle lorsque je parle de village. Le village que je considère comme mon terrain de recherche au sens large. Dans un deuxième temps, je m'intéresse à Florac en tant que terrain d'enquête que je présente sous ses aspects géographiques historiques et mythologiques. Enfin, dans un troisième temps, je m'intéresse au concept d'*espace social localisé*, ce qui me permet d'aborder mon terrain d'enquête sous ses aspects géomorphologiques, démographiques et sociaux et de m'intéresser plus particulièrement aux nouveaux habitants.

II - Le village: un îlot d'urbanité en espace rural

*Le village cesse d'apparaître comme une figure
de la communauté fraternelle, identitaire, familiale, ethnique.
Il réunit une société dont les membres et leurs occupations
sont tout autant, voire beaucoup plus diversifiés,
que ceux des quartiers des grandes villes
soumises à la logique du zonage.
Joëlle Zask*

1/ Ville ou village : nommer mon terrain

La définition du village n'a rien d'évident. On peut même dire qu'il n'existe pas de définition de ce terme que l'on peut retrouver tout aussi bien pour parler d'un hameau de quelques habitants ou du quartier d'une mégalopole – comme Greenwich Village par exemple. C'est pourtant ce vocable que j'ai choisis pour parler de mon terrain de recherche et il me faut maintenant expliquer ce choix.

De nombreux auteurs ont développé des critiques sur la distinction relativement artificielle entre espace urbain et espace rural, insistant sur le fait que l'époque moderne – à partir du XVIII^e siècle – a brouillé les pistes entre ces deux espaces. D'une part, l'étalement urbain a largement empiété sur l'espace rural à travers des logiques de périurbanisation et a peu à peu grignoté des territoires dont on ne sait plus exactement aujourd'hui s'il s'agit de la ville ou de la campagne, créant le phénomène de rurbanisation. Ces logiques d'étalement urbain ont eu lieu aussi bien dans les grandes villes, formant alors des métropoles, que dans des villes moyennes, formant des agglomérations, mais également dans des petites villes ou des villages. Le résultat en est que bien souvent on ne sais plus exactement quand on sort ou quand on entre dans une ville ou un village et que dans certaines régions les successions de zones urbaines, périurbaines, rurbaines avec leurs chapelets de zones commerciales, artisanales, industrielles, de services, de loisirs, etc, ne laissent plus que des lambeaux de territoires de campagne. D'autre part, dans un même temps, les modes de vie entre ville et campagne se sont considérablement uniformisés, le mode de vie urbain gagnant peu à peu les espaces ruraux même les plus reculés. Tout ces phénomènes, qui ont été énormément travaillé ces vingt dernières années, ont conduits des auteurs à parler de généralisation de la métropolisation²⁵. Le glossaire Géo-Confluence de l'ENS de Lyon précise que *par métropolisation, on entend un double mouvement spatial qui affecte la croissance de la ville : concentration des richesses, des hommes, des capitaux, des savoirs, des techniques..., et extension urbaine avec satellisation du territoire périphérique par la ville-centre*²⁶. Ce qui fait parler Christophe Guilluy de territoires périphériques²⁷ et Pierre Merlin, d'un exode urbain²⁸ qui éloigne les populations des centre villes tout en peuplant des territoires qui deviennent à leur tour urbain. On a aussi beaucoup évoqué la disparition et la transformation des villages et des petites villes²⁹. Parallèlement, de nombreuses études ont porté sur l'espace rural,

25 Faburel Guillaume, *Les métropoles barbares*, Le passager clandestin, 2018

26 Géo-Confluence, ENS de Lyon <http://geoconfluences.ens-lyon.fr > glossaire>

27 Guilluy Christophe, *La France périphérique : comment on a sacrifié les classes populaires*, édition Champs Actuel 2015

28 Merlin Pierre, *L'exode urbain : de la ville à la campagne*, La documentation française, 2009

29 Le Goff Jean-Pierre, *La fin du village*, Gallimard, 2012 – Dibie Pascal, *Le village métamorphosé, révolution dans la France profonde*, Plon, 2006

dénonçant souvent le fait qu'il ne soit défini que comme l'inverse, le négatif de l'espace urbain, et essayant de mettre en exergue ses spécificités. Dans ces travaux, on trouve beaucoup de références à la *nature* (lieux sauvages, préservés,...) ou à l'agriculture comme activité intrinsèque de la campagne. C'est aussi dans ces travaux que sont étudiés depuis une cinquantaine d'années les phénomènes spécifiques d'exode urbain portant sur ce que l'on a appelé dès les années 1970 le *retour à la terre*³⁰. Enfin, des travaux plus rares portent sur le renouveau possible de la petite ville³¹ ou même sur *La revanche des villages*, pour citer le titre d'un ouvrage récent d'Éric Charmes³².

Il est pourtant un espace qui possède une réalité qui lui est propre, un espace que l'on pourrait nommer *la toute petite ville en milieu rural*, mais je ne suis pas certaine que toutes les petites villes en milieu rural répondent à la définition que j'en donne. Alors, j'ai choisi d'appeler cet espace *îlot d'urbanité en milieu rural*. Et je le défini ainsi.

Il s'agit tout d'abord d'un espace où la densité de population est relativement importante par rapport à celle du territoire alentour, où la densité des habitations est également remarquable, où existent des commerces et services répondant aux besoins quotidiens non seulement de sa population mais également des populations proches, une vie sociale – relations interpersonnelles et vie collective – riche, dynamique et bien souvent conflictuelle et des lieux où cette vie sociale peut se développer, un espace qui rend service aux populations rurales alentours mais qui en dépend aussi, dans un faisceau d'inter-dépendances réciproques.

C'est un espace où les mouvements et les renouvellements de population sont assez importants pour maintenir des formes de diversité et d'altérité mais sont cependant suffisamment stables pour permettre aux relations interpersonnelles et collectives de se développer. C'est aussi un lieu de pouvoir où se nouent bien souvent des décisions qui impactent non seulement cet îlot d'urbanité lui-même mais aussi le territoire qui l'entoure. Enfin, et surtout, c'est un espace suffisamment éloigné d'une métropole ou d'une agglomération pour ne pas être sous son influence directe et où la campagne est toujours proche, présente immédiatement à la vue mais également à l'odeur, au bruit. Un espace qui *engage la perception du corps dans l'espace* pour reprendre l'expression de Valérie Jousseume³³.

A- Ville ou village, une question de taille

On peut prendre comme critère pour distinguer une petite ville d'un village, la question de la taille. On se rend vite compte que nous avons là un critère très relatif. Sans même parler des différences en fonction des époques, on trouve des écarts considérables dans les recherches actuelles selon les pays : la borne inférieure permettant d'identifier les petites villes est de 250 habitants au Danemark, contre 4 500 en Irlande du Nord, 5 000 en Autriche ou 30 000 au Japon . En Pologne, le seuil de 10 000 habitants est admis la plupart du temps pour distinguer la petite ville du village, mais dans certaines recherches, il est abaissé à 5 000 habitants, ou relevé à 20 000, voire 50 000 habitants³⁴.

En France, on trouve des chiffres différents selon les sources. L'INSEE retient le nombre de

30 Rouvière Catherine, *Retourner à la terre, l'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960*, Presses Universitaires de Rennes, 2015

31 Roques Jean-Luc , *Pourquoi rester, venir ou revenir dans des petites villes*, L'Harmattan, 2018

32 Charmes Éric, *La revanche des villages*, le seuil, La République des Idées, 2019

33 Jousseume Valérie, *Plouc Pride - récit pour les campagnes*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Géographie. Université de Toulouse Jean Jaurès, 2020

34 Servillo et al., cité par Demazière Christophe, *Le traitement des petites et moyennes villes par les études urbaines*, ERES, *Espaces et sociétés* 2017/1 n° 168-169, pages 17 à 32, <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2017-1-page-17.htm>

3000 habitants pour définir une entité urbaine, mais pour les chercheurs se sera une limite basse de 5000 habitants alors que pour l'Association des petites villes de France, le seuil est de 2500 habitants et pour l'ORATE (Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire en Europe) il faut qu'il y est une continuité du bâti d'une densité supérieure à 300 hab./km², abritant au moins 5 000 habitants. Notons tout de même que certains articles portant sur les petites villes montrent l'intérêt à abaisser le seuil de définition à 1 000 habitants dès lors que l'on prend en compte des critères d'urbanité et de centralité³⁵.

En fait, tout cela dépend beaucoup de l'environnement dans lequel se trouve la ville, *telle ville de petite taille [...] devra être considérée comme une ville moyenne dans une région peu peuplée et peu urbanisée, alors qu'une ville deux fois ou trois fois plus peuplée, noyée dans le tissu urbain d'une région à haute densité démographique, ne joue pas nécessairement ce rôle et ne répond pas toujours à cette vocation*³⁶. On voit ici que la proximité des aires métropolitaines exerce une influence décisive sur les petites villes³⁷.

Pour dépasser la question toujours controversée des chiffres, on peut donner aussi des éléments plus qualitatifs toujours en rapport avec la taille. Par exemple, Pierre Georges³⁸ définit ainsi la petite ville « *le regroupement dense d'habitations à l'intérieur duquel tous les déplacements fonctionnels se font à pied, dont les limites peuvent être atteintes, d'un point quelconque de la surface bâtie en moins de vingt minutes de marche, et où le recours aux transports publics ne concerne que les relations avec l'extérieur* ».

B- Ville ou village, une question de fonction

Une petite ville présente des caractéristiques économiques et fonctionnelles. *Elle rassemble trois éléments fondamentaux qui la distinguent du bourg: unités de production-résidence-services*³⁹. Elle concentre un certain niveau d'équipements tertiaires (commerces et services). On y trouve toute la gamme des commerces banaux, ainsi que quelques commerces plus rares (vêtements, etc.) ; des petites et surtout des moyennes surfaces ainsi que, de plus en plus, des grandes surfaces qui répondent aux nouvelles stratégies des grandes enseignes de distribution. Les services privés les plus courants sont présents (banques, assurances, services commerciaux). D'autre part, la petite ville se distingue aussi par sa capacité à « influencer » un territoire qui dépasse les limites de la commune. C'est un pôle de centralité dont le rayonnement varie, en moyenne, entre 10 et 20 kilomètres. Elle présente également des éléments d'urbanité : visibles dans les aménagements (présence de réseaux de rues commerçantes, d'aménagements urbains comme les trottoirs, du mobilier urbain, voire, de plus en plus, des rues piétonnes). Il y règne aussi une animation urbaine. Elle présente donc des attributs et fonctions proprement urbains, mais en nombre plus réduit et dans une gamme moins diversifiée que les villes plus grandes. Pour l'ORATE, au-delà de la taille, la petite ville doit aussi être pôle d'emploi et pôle de services et le siège d'un gouvernement local. Enfin, la petite ville ou le village ont également – et peut-être même primordialement – une fonction sociale. La petite ville est *une réalité sociale, c'est-à-dire un groupe auxquels ses habitants ont conscience d'appartenir*⁴⁰

35 Doré (2010) et Servillo et al. (2014) cité par Demazière Christophe, op cit note 34

36 Lajugie, 1974, cité par Demazière Christophe, op cit note 34

37 Laborie, 1997 cité par Édouard Jean-Charles, *La place des petites villes dans la recherche géographique en France : de la simple monographie au territoire témoin*, Armand Colin « Annales de géographie », 2012/1 n° 683, pages 25 à 42, <https://www.cairn.info/revue-Annales-de-geographie-2012-1-page-25.htm>

38 George Pierre, 1968 cité par Édouard Jean-Charles, op cit note 37

39 Laborie, 1997 cité par Mainet Hélène, *Les petites villes françaises en quête d'identité : ambiguïté du positionnement ou image tactiquement combinée ?* Mots, les langages du politique, « les collectivités territoriales en quête d'identité », n°97, novembre 2011, pp. 75-89

40 Édouard Jean Charles, op cit note 37

Dans une étude sur *Les petites villes françaises en quête d'identité*⁴¹, Hélène Mainet, nous dit que la petite ville est en constant balancement entre comparaison avec le village et mimétisme avec la grande ville, entre références rurales et urbaines. La petite ville se compare systématiquement aux autres niveaux territoriaux. Il y a trois types de stratégie visibles. La première d'entre elles relève d'une logique de mixité : mi-urbain, mi-rural. Ce positionnement valorise la situation intermédiaire des petites villes. Un certain nombre de petites villes se posent délibérément dans une comparaison/adéquation avec le monde rural. On parle de « petites villes rurales », voire de « villages ». Dans ce cas, la mobilisation de la ruralité est forte dans la construction identitaire. Le dernier type de positionnement identitaire concerne le mimétisme avec les grandes villes. En effet, certaines petites villes se tournent plus résolument vers le modèle urbain. Elles se dénomment *citée*, *capitale* de tel ensemble régional ou de telle activité. Dans ce cas l'image *petite ville* est rarement utilisée car peu *porteuse* selon les acteurs. La référence au rural permet de se démarquer de l'urbain associé à la grande ville (loin du tumulte des grandes agglomérations, dans un cadre de vie attractif), la référence à l'urbain de se démarquer du rural (loin de l'isolement, intégration aux dynamiques du monde moderne, dotations en équipements et services urbains).

C- Urbanité versus urbanisation

Il me faut maintenant préciser de quoi je parle quand je parle d'urbanité dans l'expression *îlot d'urbanité en espace rural*, et en quoi je distingue celle-ci de l'urbanisation. Je m'appuie pour cela sur les définitions données par le glossaire du site Géoconfluences de l'ENS de Lyon⁴².

L'urbanité renvoie, dans le sens courant, à une qualité d'individus se comportant de manière polie avec autrui et dans une deuxième acception, propre à la géographie, au caractère urbain d'un espace. Dans cette seconde acception, l'urbanité peut être définie comme procédant du *couplage de la densité et de la diversité des objets de société dans l'espace*⁴³. L'urbanité apparaît ainsi comme un caractère propre de la ville dont l'espace est organisé pour faciliter au maximum toutes les formes d'interaction. Dans les travaux de Jacques Lévy⁴⁴ et Michel Lussault⁴⁵ qui ont popularisé l'usage de cette notion, l'urbanité n'est pas une notion absolue mais relative et les deux auteurs parlent de gradients d'urbanité. Outre la densité et la diversité sociale, le degré d'urbanité d'une situation urbaine est également lié à la configuration spatiale de celle-ci. C'est ainsi que la présence importante d'espaces publics contribue à élever le degré d'urbanité d'une entité urbaine. L'urbanité s'appuie sur une double mixité: mixité sociale (coprésence dans l'espace urbain de toutes les strates de la société) et mixité fonctionnelle (les espaces urbains sont dédiés à toutes les fonctions d'habitat, de commerce, de production, de loisirs et de circulation), provoquée par la forte densité des faits sociaux. Cette urbanité est particulièrement incarnée par l'espace public de la rue dans les centres-villes européens, ce qui en fait une notion euro-péo-centrée, mais se trouve partiellement remise en question dans les espaces périphériques de banlieue, plus ségrégués et dissociant les usages (zones d'activité, zones de loisirs, grands ensembles résidentiels, etc.), et dans les espaces périurbains.

L'urbanisation désigne le processus, continu depuis la première révolution industrielle, de croissance de la population urbaine et d'extension des villes. Au début du XXI^e siècle, le phénomène tend même à s'accélérer avec le développement des pays dits émergents et un exode rural parfois massif. En 2010, on comptait déjà 32 agglomérations de plus de 10

41 Mainet Hélène, op cit note 39

42 Géo-confluence, op cit note 26

43 Lussault Michel, *Urbanité*, in Jacques Lévy et Michel Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, 2003 [2013], p.966.

44 Lévy Jacques, *L'urbanité européenne: un patrimoine, un enjeu*, Raison présente, n°151, 2004, p.91-101.

45 op.cit note 43

millions d'habitants dans le monde : elles regroupaient près de 10 % de la population mondiale sur moins d'un millième de la superficie terrestre⁴⁶. On compte aujourd'hui plus de 400 villes dont la population est comprise entre 1 et 5 millions d'habitants, et les mégapoles de plus de 10 millions d'habitants qui étaient au nombre de 4 en 1975 sont aujourd'hui plus de 50, à la tête desquelles on retrouve Tokyo dont l'agglomération dépasse les 37 millions d'habitants. La métropolisation désigne le même processus que l'urbanisation mais prend davantage en compte ses dimensions économiques, politiques et symboliques, en désignant les niveaux supérieurs d'organisation des systèmes urbains en fonction du niveau d'échelle étudié⁴⁷. L'urbanisation n'est donc pas nécessairement synonyme de développement de l'urbanité. Elle peut même en devenir l'antinomie. Par contre, des villes ou villages connaissant une urbanisation plus faible, moins soutenue, peuvent pour leur part – et ceci dans certaines conditions – être propice au développement de formes d'urbanité. Dans son ouvrage *Mesure et démesure des villes*⁴⁸, Thierry Paquot donne une définition de la ville en ces termes : *ce qui fait d'un regroupement de personnes une ville c'est l'heureuse combinaison de trois qualités : l'urbanité, la diversité, l'altérité. L'une d'elle vient à manquer ajoute-t-il, et c'est la fin des villes*. D'où la condition pour qu'un village développe l'urbanité qu'il connaisse des mouvements et des renouvellement de population suffisamment importants et ceci avec une certaine mixité sociale et générationnelle.

Ces définitions éclairent mon choix de parler d'urbanité lorsque j'évoque Florac, mon terrain d'enquête. Un village dont l'urbanisation, sans être nulle, est fortement limitée mais qui connaît suffisamment de brassage de population pour répondre à la définition d'urbanité.

D- Le choix du vocable village

Reprenant l'ensemble de ces éléments par rapport à Florac, il apparaît donc que si l'on s'en tient à la question de taille, Florac est bien un village. En effet, si la commune atteint tout juste deux mille habitants (après inclusion en 2017 d'une petite commune voisine, La Salle Prunet), les habitants regroupés dans des habitations séparées de moins de 200 mètres ne sont guère plus de mille. Par contre, si l'on considère les différentes fonctions, on peut tout à fait considérer Florac comme une ville. Elle cumule en effet les fonctions de pouvoir (pouvoir d'état avec la sous-préfecture, siège de la communauté de communes et du PETR⁴⁹, siège du Parc National des Cévennes), les fonctions de services (administrations, banques, assurance, santé, enseignement), commerciales, artisanales, sociales, culturelles et sportives. Elle constitue aussi un bassin d'emploi important par rapport à son bassin de vie. En résumé, elle a conservé sa vocation de bourg-centre. On peut préciser ici également qu'historiquement Florac a toujours été considérée comme une ville, siège des pouvoirs seigneuriaux et religieux, carrefour commercial, et qu'il fut une époque où, proportionnellement à la population moyenne des villes, elle n'avait pas à rougir de ces mille à mille-cinq-cent habitants.

Plusieurs éléments ont finalement tranchés en faveur de l'usage du mot village.

Tout d'abord, appeler Florac une ville, m'obligeait, pour être crédible, à ajouter un qualificatif : une petite ville, voire une toute petite ville, ou même une toute petite ville en milieu rural, ce qui ne facilitait pas la compréhension et alourdissait les propos. D'autres part, les travaux sur les petites villes en prennent une définition très large allant jusqu'à 30.000

46 Dorier Elisabeth et Lecoquierre Marion (dir.), *L'urbanisation du monde*, Documentation photographique, n° 8125, 2018.

47 Chaouad Robert et Verzeroli Marc, *Réalités et enjeux de l'urbanisation du monde*, Revue internationale et stratégique, n° 112, 2018, p. 47-65.

48 Paquot Thierry, *Mesure et démesure des villes*, CNRS éditions, 2020

49 PETR : pôle d'équilibre territorial et rural

habitants, voire davantage lorsque ces travaux incluent les villes moyennes, et étudient tout autant des villes qui sont dans l'orbite d'une métropole ou d'une agglomération que des villes plus rurales sans faire de distinction explicite. Mon propos étant de parler spécifiquement des « toutes petites villes en milieu rural », je ne me retrouvais pas dans ce terme trop général de petite ville.

Le dernier élément de ma décision, et certainement le plus important, est mon attachement au mot village, comme l'indique mon autobiographie et mon choix de le réhabiliter, de le revaloriser. Le village, tel que je le définit, n'est ni le lieu en déshérence et en voie de désertification dans lequel l'on ne trouve plus ni services, ni commerce, ni vie sociale, ni le village-dortoir périurbain où les habitants vivent la plus grande partie de leur vie ailleurs. Les villages - et c'est bien le nom qu'on leur donnait - ceux que j'ai connus tout au long de ma vie, ce sont des lieux de vie sociale intense mais de petite taille. Ils peuvent donc être considérés au même titre que des villes comme des espaces urbains mais avec deux particularités : leur périphérie immédiate est constituée de campagne, d'espace ruraux peu densifiés et ils sont suffisamment éloignés des grands centres urbains pour ne pas être sous leur influence. C'est typiquement le cas de Florac.

2/ Florac comme terrain d'enquête : géographie, histoire et mythe

Un village, c'est d'abord un territoire. Mais pas un territoire figé dans son aspect purement géographique. Pour Alberto Magnaghi⁵⁰, le territoire n'est pas une chose mais un ensemble de relations : *il est le produit des hommes, inhérent à l'art de construire leur propre milieu de vie*, il est inscrit à la fois dans l'espace et dans le temps mais il est aussi mythe, construction. Il est *un organisme vivant de haute complexité produit par la rencontre entre événements culturels et nature, composé de lieux dotés d'identité, d'histoire, d'un caractère et d'une structure de longue durée*⁵¹. Il est sujet et non objet. Thierry Paquot, quand à lui, dans son ouvrage *Mesure et démesure des villes*⁵² nous dit : *un territoire n'existe pas en soi, comme un legs de la géographie ou de l'histoire, il n'est pas donné, il résulte d'une relation, grandement affective, à chaque fois différente, entre une population et un site*. Il est en mouvement permanent et ne saurait en aucun cas être réduit à un morceau de carte.

A- Florac, une vision géographique - le rapport à l'espace

Même si un territoire ne se limite pas à sa géographie, c'est pourtant bien par un morceau de carte que je vais commencer car un territoire c'est aussi un lieu avec un tracé et des limites car *la limite n'est pas ce où quelque chose cesse, mais bien comme les grecs l'avaient observé, ce à partir de quoi quelque chose commence à être*.⁵³

On ne peut parler de Florac, sans parler des Cévennes et c'est donc par là qu'il me faut commencer. *La Cévenne* est avant tout une appellation géographique, voire géologique mais n'a jamais correspondu à une entité politique ou administrative. On trouve des références à cette appellation, dès l'antiquité. Strabon, géographe grec du premier siècle avant notre ère en donne une définition large qui perdurera jusqu'au début du XXe siècle : *Perpendiculairement au mont Pyrénéenne, le mont Cémmène traverse les plaines par le milieu et prend fin près de Lugdunum (Lyon) au centre du pays. Il s'étire avec un longueur d'environ 2000 stades (350*

50 Magnaghi Alberto, *La biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun*, Eterotopia France, Rhizome 2014,

51 ibidem

52 Paquot Thierry, op.cit. Note 48

53 Heidegger Martin, *Bâtir, habiter, penser dans Essais et conférences*, Gallimard, Paris, 1958

km)⁵⁴. Le géographe romain, Pomponius Mela, écrivait quand à lui au premier siècle de notre ère : *Les Cebennici montes divise la Gaule en deux moitiés, l'une méditerranéenne, l'autre océane*⁵⁵. Nous voilà donc avec une définition très large des Cévennes, cette *ligne d'horizon neigeuse et boisée qui barre l'horizon tout au long de la via Domitia qui s'en tient à distance respectueuse, et accompagne le voyageur de Narbonne à Nîmes et jusqu'à Orange et Lyon*⁵⁶. C'est l'image de cette grande balafre ocre en travers du sud du pays, qui va être véhiculée par les cartes de France affichée dans toutes les écoles publiques à partir de la fin du XIXe siècle. Cette appellation large, c'est au cours du 20ème siècle resserrée à un territoire beaucoup plus restreint et aujourd'hui lorsque l'on parle des Cévennes, on parle essentiellement du territoire d'emprise du Parc National des Cévennes. Il nous faut noter que l'écrivain Robert-Louis Stevenson n'est pas étranger à ce rétrécissement, si l'on se réfère à la fameuse phrase qu'il a écrite en arrivant au sommet de Finiels sur le Mont Lozère : *Ce sont là les Cévennes au sens plein : Les Cévennes des Cévennes*⁵⁷. Ce territoire Cévenol rétrécit s'étend sur trois départements, le nord du Gard, une toute petite partie de l'Ardèche (dans sa partie sud-ouest) et surtout le département de la Lozère, puisque il englobe environ 20% de la superficie départementale. Les Cévennes lozériennes sont délimitées par deux massifs granitiques qui correspondent aussi aux sommets les plus élevés: au sud-ouest le massif de l'Aigoual qui atteint 1565 mètres et au nord-est le Mont-Lozère qui culmine à 1699 mètres d'altitude au Pic de Finiels. Un troisième massif granitique, la montagne du Bougès (1421 m) se situe au sud du Mont Lozère, séparé de lui par la vallée du Haut Tarn. À l'ouest de ces massifs, on trouve les Causses Méjean et Sauveterre, des plateaux calcaires dont l'altitude moyenne est de 1000 mètres. Le Causse Méjean est entaillé au sud par les gorges de la Jonte (rivière prenant sa source sur le Mont Aigoual et allant se jeter dans le Tarn peu avant Millau) et au Nord par les gorges du Tarn (rivière prenant sa source sur le Mont Lozère et allant se jeter dans la Garonne dans le département du Tarn et Garonne). Le Causse de Sauveterre est entaillé au sud par les gorges du Tarn et au nord par Le Lot. Nous nous situons donc dans cette partie des Cévennes lozériennes sur le versant atlantique de la ligne de partage des eaux, alors qu'au sud-est, se trouve les *vallées cévenoies*, schisteuses, dont les cours d'eau - *les gardons* - vont se jeter dans le Gard sur le versant méditerranéen.

Le bassin de vie de Florac s'étend sur un rayon d'environ 20 km tout autour du village. Pour définir la notion de bassin de vie je prends la définition de l'INSEE : « *le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé, sports, loisirs et culture, transports* »⁵⁸. Ses limites ne sont bien sûr pas très précises. Il s'étend, à l'ouest de Florac, sur à peu près un tiers du Causse Méjean, au nord il englobe une partie du Causse de Sauveterre et - passant par le Col de Montmirat - le versant sud/ sud-ouest du Mont Lozère. A l'est, la limite passe par les cols de La Croix Berthel et de Jalcreste, incluant ainsi le massif du Bougès. Enfin au sud, notre terrain englobera une partie de Vallées Cévenoies au moins jusqu'à Barre des Cévennes. Appuyée contre le flanc Est du Causse Méjean, au pied du rocher de Rochefort qui le domine du haut de ces 1083 mètres, Florac est située à 550 mètres d'altitude. La ville est située à la confluence de trois rivières : la Mimente qui prends sa source dans les Cévennes (terre de schiste) et qui se jette dans le Tarnon à l'entrée sud de Florac, le Tarnon, prenant sa source sur l'Aigoual et qui se jette à son tour dans le Tarn à la sortie nord de Florac, le Tarn qui prend sa

54 Cabanel Patrick, *Histoire des Cévennes*, Que sais-je ?, 1998, dernière édition mise à jour 2019

55 ibidem

56 ibidem

57 Stevenson Robert Louis , *Voyage avec un âne dans les Cévennes*, 1879 (première parution en France : 1910), Flammarion poche, 2017

58 INSEE - <https://www.insee.fr/fr/metadonnees.definition/c2060>

source sur le Mont Lozère. Le tableau hydrographique ne serait pas complet, si je ne parlais d'une quatrième rivière (un ruisseau plus exactement) qui traverse la vieille ville de Florac et se jette dans le Tarnon, le ruisseau du Vibron. Ce ruisseau est une exurgence qui sort du Causse Méjean à quelques dizaines de mètres du centre ville en un lieu que l'on nomme la *Source du Pécher* et qui alimente d'ailleurs une grande partie de la population floracoise en eau potable. Pécher et la francisation du mot occitan *pesquier* qui signifie vivier, un endroit où l'on élève du poisson en l'occurrence des truites et il existe encore aujourd'hui une pisciculture juste en contrebas de la source. Géologiquement, Florac est donc située à la jonction de trois roches - calcaire, granite et schiste - ce qui lui confère une très grande diversité de paysages, de végétaux, d'animaux, de ressources agricoles mais aussi d'architectures et de cultures. Sur le plan du climat, nous sommes sous influence du climat méditerranéen de moyenne montagne, mais nous nous situons de l'autre côté de la ligne de partage des eaux - côté atlantique donc - même si les influences atlantiques sont relativement faibles. Et nous avons également des influences continentales, nous situant, déjà, à vol d'oiseau à une cinquantaine de kilomètres de la mer Méditerranée.

B- Florac, une vision historique - le rapport au temps⁵⁹

Florac a une longue histoire. Les premières populations se seraient installées sur les contrefort rocheux du Causse Méjean environ 3000 ans avant notre ère. Des peuplades celtes ont formé peu à peu la tribu gauloise des Gabales qui sera assujettie à la puissance Romaine à partir des années 50 avant J.C. L'étymologie de Florac viendrait d'ailleurs d'une villa Gallo-Romaine appartenant à un certain Florus (ou Florius) et qui aurait été implantée à l'emplacement actuel de la ville.

A partir de là et même si nous avons peu de traces, il semble que Florac se soit développé grâce notamment à une voie de circulation importante, une *draille*, la traversant du sud vers le nord, permettant le passage des troupeaux mais également de commerçants ambulants, d'armées en déplacement, de voyageurs. C'est au début du XI^e siècle qu'a été construit le premier château qui fut rapidement abandonné et reconstruit dans la vallée. Du XII^e au XVII^e siècle, Florac demeurera sous la domination de la famille d'Anduze et formera la baronnie de Florac. Cependant, dès 1291, les floracois acquièrent une charte selon laquelle leur étaient accordées leurs *libertés* ou franchise. Florac obtient ainsi une relative autonomie municipale. Ce fonctionnement perdurera jusqu'en 1789.

Mais c'est véritablement la Réforme et plus encore la guerre des Camisards qui a fait entrer Florac dans l'histoire. C'est en 1707 que pour la première fois le terme Cévennes est utilisé pour décrire un *territoire historique* dans un ouvrage de Maximilien Misson, paru à Londres, *Le théâtre sacré des Cévennes*. L'événement fondateur est bien sûr la guerre des camisards, dont le détonateur a été la révocation de l'Édit de Nantes en 1685 mais ce n'est que la partie la plus visible d'une lutte, qui durait déjà depuis presque deux cents ans et qui se poursuivra jusqu'à la Révolution Française, pour la liberté de choisir et de pratiquer sa religion. En septembre 1703, des troupes envoyées à Florac sur ordre du roi, vont mettre en œuvre le brûlement des Cévennes. Des dizaines de hameaux et de villages partirent ainsi en fumée. La guerre des Cévennes fit rage mais malgré leur parfaite connaissance du terrain qui leur donnait un net avantage, les chefs camisards furent assassinés ou fait prisonniers les uns après les autres et en 1705 la guerre des Camisards s'achève. Mais l'interdiction de pratiquer la religion protestante, d'organiser des assemblées, de chanter des psaumes, les obligations de

59 J'ai travaillé pour ce paragraphe à partir des ouvrages suivants : Lagrave Roger, *Histoire de Florac*, Gévaudan-Cévennes, 1980 - Chabrol Jean-Paul, *Florac, l'autre porte des Cévennes*, Alcide, 2015 - Cabanel Patrick, *Histoire des Cévennes*, Que sais-je ?, 1998 (dernière édition mise à jour 2019)

conversion, les brimades et autres moyens de pression n'empêcheront pas la population floracoise de rester majoritairement protestante. Dès 1715, l'église protestante se relève peu à peu de ces blessures et de nouvelles assemblées – toujours clandestines – se tiennent en Cévennes.

Les floracois et les cévenols dans leur ensemble furent très tôt acquis aux causes de la révolution et républicains convaincus. Le traumatisme des guerres de religion avec l'opposition au Roi qu'elles engendraient ont certainement joué en faveur de cette adhésion précoce. La position de Florac au carrefour de deux voies de communication importantes - d'Alais à Mende et surtout le grand chemin de Nîmes à Saint-Flour (draille de la Margeride) - joua aussi un rôle important. Si les marchandises pouvaient circuler, c'était également le cas des idées. Florac comptait de nombreux cabarets et auberges où se pressaient un public nombreux. On y discutait avec animation des nouvelles fraîchement parvenues. Dès le début de la période révolutionnaire est créé à Florac – à l'instar de ce qui se passe dans les grandes villes – une Société Populaire des amis de l'égalité et de la liberté.

En 1940-44, les Cévennes, suivant en cela une vieille tradition, servent de refuge aux résistants ainsi qu'aux populations israélites. Il y a eu une adhésion très majoritaire et spontanée des Cévenols au thème de la libération et les pasteurs protestants se sont engagés en faveur de la résistance et ont pris des risques considérables. Les maquis ont été très nombreux en Cévennes. Ils se sont aussi beaucoup déplacé, reconstitué au fil des événements.

Après la libération, le mouvement d'exode rural qui avait débuté dès la deuxième moitié du XIX^e siècle va s'accroître nettement. Florac et les Cévennes vont connaître une période de déclin sur la plan démographique et économique. C'est pourtant pendant cette période que vont émerger différents projets de conservation du patrimoine naturel mais aussi de la culture cévenole. Projets qui donneront naissance en 1970 au Parc National des Cévennes⁶⁰. Il nous faut cependant noter la création dès 1885 du Club Cévenol par le pasteur floracois Paul Arnal (1871-1950) À partir des années 1969-1970 avec l'essor et la démocratisation du tourisme, le territoire des Cévennes et le ville de Florac vont connaître un fort développement de l'activité touristique. Le deuxième élément important de cette période récente pour ce territoire est bien sûr le phénomène *néo-rural*. Historiquement, on peut dater ce phénomène que l'on a aussi appelé *retour à la terre*⁶¹, du début des années 1970. C'est en effet dans la foulée du mouvement de *Mai 68* et de certaines de ses revendications, qu'une population, le plus souvent jeune et urbaine, va venir s'installer dans différentes régions de France en voie de désertification, les Cévennes (nord du Gard, sud de la Lozère, Ardèche) constituant le territoire d'accueil le plus important. Ceci va constituer la première vague d'un mouvement qui ne va jamais se tarir depuis cinquante ans et être suffisamment important pour stopper l'hémorragie démographique et inverser même par endroit les courbes de population de façon spectaculaire.

Qu'en est-il de la vie économique et sociale à Florac à travers les temps ?

Florac a traversé l'histoire tel un gros bourg rural bénéficiant de sa position privilégiée au contact de deux mondes : les terres à froment du Causse et les terres à seigle du schiste et du granite. Le châtaignier, arbre indigène des Cévennes – on y trouve des feuilles fossilisées datant de 25 à 2 millions d'années – a vraisemblablement été planté dans cette région à partir des années 1000 - 1100 de notre ère. Il a nettement contribué au maintien de populations dans les régions cévenoles où les céréales avaient des rendements faibles et où il était considéré comme l'*arbre à pain*. Selon des éléments qui nous sont donnés par deux registres établis en

60 Je m'inspire très largement pour cette partie de l'ouvrage de Basset Karine-Larissa, *Aux origines du Parc National des Cévennes : des précurseurs à la réalisation*, PNC, Association Claire de terre, Garaé 2010

61 Rouvière Catherine, op cit note 30

1697 et 1743, par le diocèse et concernant la paroisse de Florac ⁶², à cette époque le pays comptait 1070 habitants. Deux types de professions sont, sans surprise, largement les plus représentées. Il s'agit des métiers de la terre et des artisans, réparties en de nombreux métiers dont deux grandes catégories : les transports (boureliers, maréchaux, muletiers,...) et le textile (tisserands, fileurs, cardeurs,...). Le territoire se partageait en deux zones bien distinctes par leur nature géographique et donc par leur type d'économie. L'économie caussenarde était basée sur l'association de culture de céréales et d'élevage de moutons. Les domaines du causse étaient vastes et le plus souvent détenus par des bourgeois citadins qui les donnaient en fermage. Dans les vallées, l'habitat était plus dense, plus groupé (le plus souvent en petits hameaux). Les terres étaient morcelées, aux mains de nombreux propriétaires de la ville et de la campagne. Il y avait des productions très diverses : champs, prés, vignes, jardins, vergers. L'artisanat était essentiellement destiné à la population locale. Cependant, on trouve, notamment en ville certains artisans qui exportent une partie de leur production, essentiellement dans les métiers du textile. La meunerie occupait une place importante. Il y avait à Florac cinq ou six moulins possédés par des familles bourgeoises et loués et qui servaient à plusieurs usages : céréales, huile, laine...

La période 1750-1850, que l'on nomme *l'âge d'or des Cévennes*, fut marqué par le développement de la sériciculture, élevage du ver à soie pour la production du précieux tissu. La châtaigneraie reste cependant la production prépondérante des Cévennes. Mais, l'exode rural va commencer très tôt dès les années 1850. Les floracois, comme beaucoup de cévenols, vont quitter le pays pour aller travailler dans des industries plus prospères, dans les mines du bassin d'Alès et, surtout, après 1945, pour rejoindre les rangs des fonctionnaires. Les floracois vont ainsi aller alimenter les rangs des cheminots, gendarmes et postiers, pour citer les fonctions les plus prisées. Il faut dire qu'à cette période, même si dans les sphères intellectuelles on commençait à penser un renouveau Cévenol, les plus modestes, eux, se persuadaient peu à peu que leur mode de vie étaient périmé et qu'il n'y avait plus d'avenir dans ce pays. C'est pourtant dans cette période, peut-être la plus sombre des Cévennes - car qu'y a-t-il de plus sombre que de ne pas avoir d'avenir ? *L'obscurité ou la luminosité d'une époque dépendent de l'existence de possibilités concrètes de dépassement des problèmes qui menacent la vie sous toutes ses formes*, nous dit Miguel Benasayag⁶³ - que les cévenols, et les floracois, ont vu arriver en nombre des jeunes gens qui leur semblaient tout droit débarquer d'une autre planète.

C- Une vision mythologique, l'invention d'un pays⁶⁴

J'apporte ici un autre éclairage à mon terrain en explorant cette veine mythologique, celle du mythe ou de la légende que véhicule le seul mot de *Cévennes*. Mythe et légende auxquels Florac est très largement associé. Car, c'est un fait, que ce rattache à ce pays une légende,

62 Lagrave Roger , *op cit* 59

63 Benasayag Miguel, Del Rey Angélique, *De l'engagement dans une époque obscure*, Le passager clandestin, 2017 (2011)

64 J'ai travaillé pour ce chapitre à partir de trois textes :

Pelen Jean-Noël, *Le légendaire de l'identité communautaire en Cévennes du XVIIIe au XXe siècle*, Le monde alpin et rodhanien, Revue régionale d'ethnologie n°1-4/1982

Pelen Jean-Noël et Basset Karine-Larissa, *L'édification d'un « Parc imaginaire » des Cévennes*, Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement n°31/2, mis en ligne le 3 octobre 2016, <http://journals.openedition.org>

Bernié-Boissard Catherine, *Les Cévennes « Théâtre sacré », nature profane*, Texte de l'intervention de l'auteur au Colloque international « Sacrée nature, paysages du sacré ! » Janvier 2009, ORLEANS UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

bâtie sur son histoire autant que sur sa géographie, une légende qui ne demande qu'à être nourrie, reprise, racontée, encore et encore, transformée, embellie. Et alors la question se pose : quelle est la part du mythe cévenol dans le choix de venir, dans le choix de rester ?

Il existe une légende cévenole. Même pour quelqu'un qui ne la connaît pas, qui ne sais pas mettre de mots dessus, le simple usage du vocable *Cévennes* renvoie de nombreuses personnes – et cela bien au-delà de la France - à des images plus ou moins précises, plus ou moins floues, plus ou moins positives, plus ou moins négatives. Et ceci est encore très vivant aujourd'hui. Cette mythologie est née dans le cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Des intellectuels, des élites le plus souvent d'origine protestante, souvent aussi expatriés dans d'autres régions ou à Paris, vont s'approprier la légende Camisarde, lui donner une forme écrite et ainsi la faire connaître bien au-delà des frontières des Cévennes et même des frontières de la France. Si, par exemple, un certain écossais, Robert-Louis Stevenson, de famille protestante lui-même, est venu faire son fameux *Voyage avec un âne dans les Cévennes*, c'est en emportant comme unique lecture *L'Histoire des pasteurs du Désert* de Napoléon Peyrat (1842). C'est donc au moment où la culture cévenole commence à décliner, qu'une reconstruction mémorielle va avoir lieu, allant – selon l'expression de Patrick Cabanel – jusqu'à une *camisardisation* de l'histoire. C'est dans cette peur de la disparition, que c'est constitué le mythe, qui s'appuie sur des faits historiques réels en les magnifiant. C'est surtout le fait de nommer cette culture, d'y poser des mots qui lui donnent une spécificité, qui va donner vie à cette légende cévenole et même une légende identitaire, la légende d'une identité commune.

À cette légende camisarde, protestante, vont s'ajouter d'autres traits marquants de la culture cévenole, le châtaignier, le mûrier et l'élevage du ver à soie, les *bancels* (ou traversiers), autant de symboles que l'on retrouve par exemple dans l'hymne *La Cévenole*, composé en 1885. On trouve également aujourd'hui encore cette revendication d'une *identité morale* du cévenol. Par exemple dans le dernier bulletin municipal de Florac paru avant les élections municipales de 2020, le maire revenant sur le parcours de son mandat, parle de sa confrontation avec le tempérament *reborsier*⁶⁵ des floracois. Le mythe de la résistance, se retrouve également dans les différentes luttes qui peuvent se mener : ici, on les rapprochera souvent du tempérament résistant du cévenol. On rapproche les actions en faveur des migrants de la tradition d'accueil des Cévennes *terres d'asile*⁶⁶. Et en janvier 2021, c'est dans un froid glacial et des bourrasques de neige fondue que 400 personnes se sont réunies pour protester contre la décision préfectorale de reconduite à la frontière d'un couple d'Albanais. Quand la réalité rejoint le mythe. On pourrait ainsi trouver beaucoup d'exemples de cette présence forte de la légende cévenole et d'une identité revendiquée.

Au plus fort du déclin géographique dans les années 1960, la culture minière des Cévennes, à son tour menacée, va aussi entrer dans la légende. La chanson *La montagne* de Jean Ferrat datant de 1964, bien que parlant de l'Ardèche va symboliser le déclin de ce pays; deux livres sortis en 1972, *L'épervier de Maheux* de Jean-Claude Carrière⁶⁷ (prix Goncourt) et *Le crève Cévenne* de Jean-Pierre Chabrol⁶⁸, vont raviver cette légende, au moment où les premiers *hippies* arrivent dans ce pays. Quelle a été la part de cette légende dans la venue de nouvelles populations dans la foulée du mouvement de Mai 68 ? Voici en quels termes, Ghislaine avec qui j'ai réalisé mon entretien exploratoire en 2019, s'exprimait : « *cette histoire des protestants qui avaient lutté, de résistance, de liberté de pensée, d'être ce qu'on voulait, de*

65 En occitan *reborsier* signifie individualiste, allant avec plaisir à l'encontre des idées toute faites

66 Cabanel Patrick, *Nous devons le faire, nous l'avons fait c'est tout, Cévennes l'histoire d'une terre de refuge 1940- 1944*, Alcide, 2018

67 Carrière Jean-Claude, *L'épervier de Maheux*, Jean-Jacques Pauvert, 1972

68 Chabrol Jean-Pierre, *Le Crève Cévennes*, Plon, 1972

penser comme on voulait, de vivre différemment du dominant... ça résonnait complètement en moi ». Ici, mais ce n'est qu'un exemple, le lien est manifeste et formulé.

Aujourd'hui, il semble que ce soit une autre légende, reprenant peu ou prou les mêmes ingrédients qui est en train de se développer, ce que j'appellerais la légende de la Cévenne *soixante-huitarde*. C'est celle-là qui est présente dans les esprits. Les nouveaux arrivants connaissent les Cévennes par cette réputation : les *néos*, les communautés, le retour à la terre. Et cette légende charrie les mêmes traits identificatoires : les cévenols *résistants*, *rebelles*, *rouges*⁶⁹ avec quelque-fois l'aspect *anarchiste* qui se surajoute. En fait, on est passé d'une légende à l'autre dans une sorte de continuité. Ces légendes font référence à des événements différents, mais elle se complètent et renvoient toujours à une identité spécifique du Cévenol. On dit ici, souvent, par exemple, que l'on devient Cévenol en vivant en Cévennes.

Enfin, une troisième légende étroitement liée au deux premières identifie les Cévennes à des terre de gauche : l'histoire et la géographie électorales des Cévennes sont marquées par un « mythe » historiographique, celui du vote des protestants à gauche, et par sa mise en question relativement récente, mais accélérée par les résultats des dernières élections présidentielles et législatives de 2012 et 2017, avec la confirmation d'un début de conquête et d'enracinement du Rassemblement National dans les Cévennes Gardoises... La longue durée d'un ancrage politique à gauche, et même au profit du parti communiste, à la grande époque de ce dernier, l'effritement relatif de cet ancrage, mais aussi sa capacité à résister, surtout en Lozère, à sa disparition annoncée. Là-aussi, le mythe s'appuie sur une réalité : dans le département de la Lozère, terre de droite par excellence pendant très longtemps (même si les socialistes ont obtenu la majorité au conseil départemental en 2015), les cartes électorales sont éloquentes avec un sud de département (les Cévennes) *rouge* et aujourd'hui de plus en plus *vert* alors que le nord reste ancré à droite. Pour la petite histoire, aux élections municipales de 2020, c'est une femme communiste qui a remporté la mairie de Florac !

3/ Le village comme *espace social localisé*

J'emprunte cette notion d'*espace social localisé* à Gilles Laferté⁷⁰. Il s'agit de « *questionner les mondes ruraux dans une approche plus générale, en réarticulant les groupes sociaux présents dans leur interdépendance* ». Cette notion permet de sortir d'une vision trop homogène des territoires ruraux, construite exclusivement par ce qui les différencie des territoires urbains. L'espace social localisé s'incarne dans une morphologie sociale spécifique qui est le résultat de la localisation d'activités économiques spécialisées, que celles-ci soient industrielles, artisanales, agricoles ou touristiques. Il permet d'analyser la structure sociale d'un territoire, non comme un objet de classement scientifique abstrait, applicable partout sur le territoire national mais comme quelque-chose qui s'éprouve. *Chaque changement de lieu, chaque variation de groupe social, conduit implicitement à un re-calcul des positions relatives de chacun, à un repositionnement relationnel de soi et des groupes sociaux*, explique Gilles Laferté. J'ai choisi de présenter mon terrain d'enquête en partant de cette notion, car les aspects sociaux, économiques et par conséquent politiques me semblent fondamentaux dans l'analyse d'un territoire en général et d'un village en particulier. Deux éclairages, que je ne distingue que dans le souci de permettre une meilleure compréhension de mes propos, mais qui sont en réalité intrinsèquement liés, vont étayer ce chapitre : le village vu par le prisme de ses habitants et le village vu par sa morphologie.

69 Deroubaix Christophe, *Le paradoxe mondial des Cévennes rouges*, L'humanité 23/06/2015

70 Laferté Gilles, *op cit note 14*

A- Parler de Florac, par le prisme de ses habitants

Parler, réfléchir sur les Cévennes et sur Florac, que ce soit à travers le récit de ma propre vie ou à travers la mythologie qu'ils transportent, c'est de façon évidente parler de migrations. Tout dans ce pays parle de ceux qui sont partis, de ce qui a été abandonné, de ceux qui sont venus, ou revenus, de ce à quoi il a été redonné vie, de ceux qui sont restés aussi et de ceux qui arrivent et de ceux qui repartent. Tout parle d'exode. Exode rural, exode urbain. Il semble que ce pays, peut-être plus que tout autre, soit à la croisée de ces deux exodes, le premier commencé dès le milieu du XIXe siècle et pas encore tari, le second commencé dans le dernier quart du XXe siècle et toujours vivant. Croisement, mélange, métissage, c'est de cela que parle ce pays où pourtant reste si prégnant le fait d'être cévenol, d'être des Cévennes.

De ce vaste mouvement d'exodes dans les deux sens, qu'est ce qui pouvait faire sens dans ma recherche ? La distinction entre néo et natifs, qui a pu être appropriée pendant les années soixante-dix – et qui a durablement marqué les esprits – semble aujourd'hui très difficile à opérer. Entre les enfants voire petits-enfants de néos qui sont restés et les enfants et petits-enfants de natifs qui sont revenus, entre ceux qui sont arrivés en 1970 et ceux qui arrivent aujourd'hui, entre ceux qui arrivent, ceux qui partent, ceux qui reviennent, ceux qui restent... et sans oublier le métissage des populations, les distinctions s'effacent. Et puis, il y a toute cette diversité : des gens qui arrivent (ou qui reviennent) avec de l'argent, ceux qui sont sans un sou en poche, ceux qui viennent pour fuir, pour s'exiler, ceux qui veulent inventer un autre monde, et puis ceux qui subissent, subissent de venir, subissent de rester... Et c'est cette complexité qui m'intéresse, pour essayer de comprendre ce qu'elle apporte de particulier à ce pays. Un particularisme que l'on ressent, souvent dès son premier passage sur ce territoire, sans pouvoir le nommer.

Aujourd'hui, cette fuite des grandes villes, de la société marchande, de la compétition, d'une vie de non-sens, semble s'accroître. Sommes-nous à l'aube d'une nouvelle vague d'immigration ? Qui sont les personnes qui arrivent aujourd'hui ? Comment – de loin – s'imaginent-elles ce pays ? Quel est la part de fantasmes qu'elles charrient ? Comment abordent-elles la réalité pas toujours facile à vivre de ce territoire ?

À partir des éléments de constatation des mouvements migratoires actuels vers la région de Florac, mais également de lectures et de réflexions autour des questions posées par la métropolisation⁷¹, l'extension des villes et des modes de vie urbains sur des territoires de plus en plus vastes, les effets du libéralisme mondialisé – tant économique que culturel – sur les populations les moins adaptables, j'ai commencé à imaginer un postulat et une hypothèse de recherche et c'est la lecture de l'ouvrage *La revanche des villages* de Éric Charmes⁷², qui m'a permis d'en trouver la formulation définitive qui forme le soubassement de mon travail de recherche. C'est ce postulat que je cite en introduction de mon mémoire et que je reprend ici : *Les villages et bourgs situés dans les territoires ruraux les plus éloignés des grands centres urbains et des métropoles verront arriver dans les années qui viennent des flux de populations relativement important par rapport aux populations actuelles. Ces nouveaux arrivants viendront des centres villes, des zones péri-urbaines et même des espaces rurbains. Leurs migrations seront choisies ou subies.* Et l'hypothèse qui est associée à ce postulat est que *ces personnes recherchent à la fois une plus grande proximité avec la nature et un lieu à échelle humaine qui leur permette d'intensifier leurs relations sociales, de prendre une part plus importante aux décisions politiques et d'expérimenter de nouvelles façons d'être au monde.*

Avant d'aller plus loin, il me faut maintenant donner des éléments concrets pour comprendre ce qui constitue l'espace social localisé de Florac.

71 Faburel Guillaume , *op cit note 25*, Guilluy Christophe , *op cit note 27* , Merlin Pierre , *op cit note 28*

72 Charmes Éric, *op cit note 32*

J'ai choisi ici de donner tout d'abord quelques chiffres qui ont le mérite de fixer un peu les idées. J'ai travaillé sur la commune de Florac - qui comprend la ville à proprement parler et plusieurs hameaux totalement séparés de la ville par plusieurs kilomètres de campagne – et sur dix communes environnantes– dans un rayon d'une petite vingtaine de kilomètres – dont on peut considérer qu'elles forment le bassin de vie de Florac, c'est à dire que leurs habitants viennent à Florac pour la plupart de leurs activités et des services. Ce choix a sa part d'arbitraire bien entendu mais il me semble que c'est celui qui se rapproche le plus de la réalité.

Liste des communes étudiées (bassin de vie de Florac)	
Barre des Cévennes	
Bédouès-Cocurès	Commune issue du regroupement de Bédouès et de Cocurès en 2016
Cans et Cévennes	Commune issue du regroupement de St Julien d'Arpaon et de Saint Laurent de Trèves en 2016
Cassagnas	
Florac Trois Rivières	Commune issue du regroupement de Florac et de La Salle Prunet en 2015
Fraïssinet de Fourques	
Gorges du Tarn – Causses	Commune issue du regroupement de Sainte-Énimie, Montbrun et Quézac en 2016
Ispagnac	
Les Bondons	
Rousses	
Vébron	

a) Ceux qui restent, ceux qui arrivent, ceux qui partent, ceux qui reviennent

Regardons tout d'abord l'évolution de la population au cours du temps. Je me réfère aux chiffres connus des recensements communaux , c'est-à-dire depuis 1793 et j'ai pris 7 années de référence entre cette date et 2017 (derniers chiffres connus)⁷³

Sur l'ensemble du bassin de vie, la population a diminué de 54 % durant cette période de plus de deux cent ans passant de plus de 12.000 à environ 5.500 habitants, soit une densité moyenne divisée par plus de deux (22, 28 à 10,14). Toujours sur l'ensemble du territoire, on constate que toutes les communes ont perdu de la population entre 1851 et 1896 avec une baisse moyenne de 22, 5 % et surtout entre 1896 et 1954 avec une baisse moyenne de 50 %. On remarque qu'entre 1954 et 1982 la baisse globale s'est encore accrue avec une moyenne de plus de 60 %, cependant pendant cette période la commune de Florac a cessé de décroître et a repris 18,5 % de population. Si l'étiage de population est partout le recensement de 1982, sur Florac celui-ci a eu lieu beaucoup plus tôt en 1954. Par contre entre 1982 et 2016, alors que la plupart des communes du bassin de vie vont connaître une hausse conséquente entre 10 et 70 %, la commune de Florac va voir sa population quasiment stagner. Les deux autres communes qui vont continuer à perdre de la population (Les Bondons et Barre des Cévennes) sont parmi les plus éloignées de Florac et surtout les plus hautes en altitude. Les communes

73 Annexe 5 – p.188 - Évolution de la population sur le bassin de vie de Florac depuis 1793– source Wikipédia

les plus proches de Florac (Ispagnac et Bédouès-Cocurès) et les mieux situées sur le plan climatique vont voir leur population augmenter significativement (respectivement 50 et 34%). Essayons de donner quelques explications. L'exode rural dans ce bassin de vie, comme sur l'ensemble des Cévennes et une grande partie des zones rurales françaises à été massif avec une moyenne de 65 % de baisse de population entre l'apogée qui se situe presque pour toutes les communes au recensement de 1851 et l'étiage de 1982. Nous pouvons cependant noter qu'entre son apogée (1851) et son étiage (1954) la population de Florac n'a perdu elle *que* 44 %. C'est bien sûr énorme mais sensiblement plus bas que pour d'autres communes qui ont pu perdre jusqu'à 80 ou 90 % de leur population. On peut expliquer cela par le fait que Florac est une ville administrative (sous-préfecture) et de services et que ces activités ont moins subi la déprise que l'activité agricole qui représentait la quasi-totalité de l'activité des autres communes. On sait aussi qu'une partie de l'exode, fut un exode de proximité, des personnes quittant les fermes ou hameaux isolés pour venir s'installer à Florac, souvent en changeant de métier, en entrant par exemple dans l'administration locale. L'arrêt de la baisse de population à Florac en 1954, contrairement aux autres communes du bassin de vie peut aussi s'expliquer par ce phénomène. Il faut ajouter à cela le développement d'une activité touristique à partir des années soixante et l'installation du siège social du Parc national des Cévennes en 1970 ou encore l'installation d'un Centre d'Expérimentation pédagogique (CEP) la même année, qui ont permis d'attirer de nouvelles populations à Florac et lui ont permis de se maintenir alors que l'exode rural se poursuivait par ailleurs. Enfin, en ce qui concerne l'augmentation de la population des communes proches pendant la dernière période, elle s'explique en grande partie par le fait que les populations floracoises, comme dans l'ensemble de la France, se sont à cette époque installées de préférence dans des zones pavillonnaires à l'extérieur de la ville. Il existe de ces zones pavillonnaires sur Florac même, mais les communes d'Ispagnac et de Bédouès-Cocurès ont attiré de plus en plus de population. On peut les considérer comme des communes périphériques, des sortes de banlieues de Florac. C'est surtout vrai pour Bédouès-Cocurès car Ispagnac doit son développement à d'autres facteurs : l'installation de l'usine d'embouteillage d'eau minérale de Quézac (village tout proche), sa position privilégiée sur le plan touristique à l'entrée des gorges du Tarn et sa plus grande proximité avec le ville de Mende. Pour revenir à des chiffres globaux, notons que le bassin de vie a vu sa population augmenté en moyenne de 15 % entre 1982 et 2016.

Si l'on prend maintenant l'évolution sur les dix dernières années pour lesquelles des chiffres sont disponibles, de 2007 à 2017, on constate un tassement de la population avec une perte globale de 140 habitants. On constate également un vieillissement de la population, la part des personnes âgées de plus de 60 ans étant passé pendant cette période de 28 à 33 %, la part des 30-60 ans est passé de 42 à 37 %, celle des 0 à 30 ans est resté stable.

b) Le bassin de vie de Florac aujourd'hui 2016-2019⁷⁴

En 2016, la population de la commune de Florac était de 2069 habitants et celle de l'ensemble du bassin de vie de 5547. Cela correspond à 7 % de la population départementale qui était à la même date de 76422 habitants. La Lozère est le département à la fois le moins peuplé et le moins dense de France avec une densité au km² de 14 habitants (pour rappel la France a une densité moyenne d'environ 107 h/km²). La densité sur le bassin de vie de Florac est encore plus faible avec 10 h/km² mais il y a de grandes différences entre les communes. La commune de Florac atteignant 42 habitants au km² alors que certaines communes ne dépassent pas les 2 ou 3 habitants au km². Nous sommes donc dans des espaces très peu peuplés et pourtant très

74 Annexe 6 -p.189: Éléments démographiques et économiques du bassin de vie de Florac – 2016-2019 – source INSEE

habités. Ce paradoxe vient du fait d'un étalement de l'habitat très important (traces d'une démographie très forte à une époque), essentiellement sous la forme de petits hameaux mais également de quelques fermes isolées, qui fait que l'on voit de la vie un peu partout. Ceci est d'autant plus visible l'hiver lorsque les arbres dénudés laissent voir au travers et que les cheminées fument. On ne peut ignorer cependant que, s'il n'y a plus beaucoup aujourd'hui de ruines ou de maisons abandonnées, comme cela a pu être le cas dans les années 1960-70, puisque la plupart ont été rénovées, beaucoup de résidences ne sont utilisées qu'une partie de l'année. Le taux de résidences secondaires est de 51 % sur l'ensemble du bassin de vie – atteignant 60 % dans certaines communes - et de 35 % à Florac. Il faut noter qu'une grande partie des résidences secondaires sont des *maisons de famille*, c'est à dire des maisons dont les résidents actuels ont hérité de leurs parents ou grands-parents. Nombreux sont ceux qui, une fois à la retraite, viennent passer près de six mois de l'année en Lozère, aux beaux jours (on dit souvent ici de *Pâques à Toussaint*) plus rares sont ceux qui viennent s'y installer à l'année. Même si on ne peut que regretter ces maisons fermées une bonne partie de l'année, quelque-fois plus de onze mois sur douze, on ne peut ignorer que ces résidents secondaires font aussi en partie vivre Florac, notamment les entreprises du bâtiment, d'entretien d'espaces verts ainsi que les commerces du quotidien et les activités de loisir.

Une étude réalisée en 2010 par le Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes⁷⁵, sur un périmètre donc plus large que le bassin de vie de Florac, nous donne quelques éléments intéressants concernant les nouveaux habitants. Avec 1,1 % de croissance annuelle, le territoire se situe bien au-dessus de la moyenne française qui est de 0,7 % et plus du double de la croissance départementale. Les moins de 40 ans sont majoritaires parmi les nouveaux arrivants ce qui contribue à un rajeunissement de la population. Les actifs représentent près de 60 % des nouveaux arrivants pour seulement 20 % de retraités. Les nouveaux arrivants viennent majoritairement d'autres régions françaises. Enfin, cette étude estime qu'environ les deux-tiers de ces installations ne seraient pas pérennes.

c) De quoi et comment vivent les floracois aujourd'hui?

Rapporté au nombre d'entreprise: la part de l'agriculture est de 28 % sur l'ensemble du bassin de vie et uniquement de 7 % à Florac ; la part de l'industrie est respectivement de 5 et 4 % (figurent notamment dans cette catégorie l'usine d'eau minérale de Quézac, quelques scieries et plus modestement la fabrique de *jeans* floracoise.) ; la part des entreprises du bâtiment de 11 et 8 %; celle du commerce, des transports et des services divers, toujours respectivement de 45 et 64 %; enfin, celle de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale de 9 et 15 %. On constate, sans surprise que la commune de Florac regroupe la part la plus importante des commerces, services et administrations publiques. Il faut noter également que parmi les entreprises de services ont compte les entreprises touristiques, les hébergements avec une capacité totale d'accueil d'environ 1600 lits (uniquement pour la commune de Florac), les restaurants et activités de loisirs. D'autre part, de nombreuses activités de services fonctionnant à l'année arrivent à se maintenir grâce à l'activité touristique, qui bien qu'essentiellement estivale, s'étale sur environ six mois de l'année.

Pour en finir avec les chiffres, il me semble important de souligner deux éléments. Tout d'abord, le revenu disponible médian en 2016 est de 17.700 € sur le bassin de vie, de 19.570 € pour l'ensemble du département et de 20.150 € pour la moyenne française. Si Florac atteint un revenu de 18.572 €, toujours en deçà des chiffres départementaux, certaines communes n'atteignent pas les 16.000 €. Enfin, le taux de chômage est de 14,6 % sur l'ensemble du bassin et de 16 % à Florac alors qu'il n'est que de 9 % sur l'ensemble du département

75 - Comité de Bassin d'emploi des Cévennes, *Les nouveaux arrivants : comment favoriser leurs installations dans la durée*, 2010

(chiffres 2016). Le bassin de vie de Florac reste donc un territoire relativement pauvre, même si cela recouvre bien entendu de grandes disparités. Ces chiffres s'expliquent de plusieurs façons. En ce qui concerne les revenus, la part importante de retraités joue certainement pour une bonne part avec de nombreuses retraites agricoles, d'artisans ou de commerçants, particulièrement faibles. Il faut aussi noter que nombres de personnes sur Florac et sa région font des choix de vie qui réduisent leurs revenus (temps partiel, travail saisonnier, pluriactivités,...) et beaucoup connaissent des périodes de chômage régulières et du travail précaire. On trouve très certainement ces choix de vie essentiellement chez une partie des nouveaux arrivants mais il n'existe pas de statistiques spécifiques sur les activités de cette population. Tout ces éléments restent des chiffres qui malgré leur pertinence ne parlent pas réellement de la vie. Un éclairage par un autre aspect, celui de le géo-morphologie du village, va me permettre d'apporter de nouveaux éléments à ma description de Florac.

B-Lire Florac par sa morphologie

a) Pourquoi s'intéresser à la morphologie du village ?

On ne peut évoquer aucune forme sociale et en parler sans que l'espace soit mis en cause, nous dit Raymond Ledrut dans un ouvrage paru en 1984⁷⁶. Pour Henri Lefebvre, la ville est le résultat de l'interaction des dynamiques qui la traversent et dont la morphologie spatiale est une conséquence⁷⁷. Dans son ouvrage Géographie sociale, Armand Frémont précise : *Nous appelons espaces de vie – nous pourrions aussi bien dire territoire – l'ensemble des lieux fréquentés habituellement par un individu ou par un groupe et espace vécu cet ensemble de fréquentations localisées, ainsi que les représentations qui en sont faites, les valeurs psychologiques qui y sont attachées*⁷⁸. Pour vivre un lieu, on doit vivre ce lieu, le transformer physiquement et surtout mentalement : les individus et les groupes s'efforcent de lui donner un sens. À la dimension proprement personnelle de l'espace issu de l'expérience de chacun, s'en ajoute une autre *communication d'ordre ontologique entre l'homme et le monde, entre ses lieux de vie et les représentations qu'il s'en fait*⁷⁹. Le territoire acquiert par là-même une dimension symbolique, on en fait un lieu⁸⁰

C'est partant de ces lectures que j'ai décidé de compléter mes propos sur Florac par un regard sur sa morphologie. Les formes d'un village ont un lien évident avec la géographie, la géologie, l'hydrologie, qui les contraints, mais aussi, bien sur, avec son histoire et son évolution. *Le fonctionnement, la morphologie, l'aspect des lieux résultent de mémoires superposées : celles des successions géologiques, des structures politiques et sociales qui les ont organisés, du "poids de l'histoire"*⁸¹. Il me semble important de mentionner que les mutations socio-économiques de la société post-industrielle, n'ont pas seulement apportées de profonds bouleversements dans la morphologie des métropoles, elles ont également impactées les campagnes, les villes petites et moyennes et bien évidemment les villages et Florac n'échappe pas à ce phénomène.

Raymond Ledrut nous dit aussi que *la réalité sociale a des formes diverses et des sens*

76 Ledrut, 1984 cité dans Lévy Albert, *Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine*, Espaces et Sociétés 2005/3 n°122 | pages 25 à 48

77 Lefebvre Henri, *La production de l'espace* (1974), cité dans Lecoq Matthias, *Le droit à la ville : un concept émancipateur*, Métropolitiques, 16 décembre 2019

78 Frémont, 1984, cité par Lévy Albert, op cit note 73

79 Di Méo Guy, *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, 1996

80 Debarbieux Bernard. Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique. In: Espace géographique, tome 24, n°2, 1995. pp. 97- 112 <https://doi.org/10.3406/spgeo.1995.3363> https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1995_num_24_2_3363

81 Glossaire Géo-confluence – ENS Lyon <http://geoconfluences.ens-lyon.fr > glossaire>

multiplés. Et Albert Lévy précise les différentes approches que l'on peut faire de cette morphologie urbaine⁸². Il évoque l'approche comme forme du paysage, l'approche environnementale ou bioclimatique, l'approche de l'espace sensible (« ambiance urbaine ») l'approche par les tissus urbains, c'est-à-dire les interrelations entre les éléments composants (parcellaire/viaire/espace libre/espace bâti), l'approche à travers la forme des tracés urbains qui renvoie à la forme géométrique du plan de la ville et enfin l'approche de la forme urbaine comme forme sociale (ou morphologie sociale). C'est-à-dire l'espace urbain étudié dans son occupation par les divers groupes sociaux, démographiques, ethniques, les types de famille, ou la distribution des activités et des fonctions dans la ville, différents modes de division sociale de la ville (économique, culturelle, ethnique, religieuse...), mais aussi les types de lien social, de sociabilité, qui la caractérisent à une époque donnée. *La forme urbaine est donc forme complexe, constituée d'une diversité de registres de forme, et de sens, est donc polymorphique et polysémique. Elle présente, en outre, un caractère systémique, les registres de forme, interdépendants entre eux, s'articulent pour produire la forme unitaire globale*⁸³.

Je vous propose donc maintenant d'étudier plus spécifiquement la morphologie de Florac et son influence sur la vie de ces habitants.

b) La morphologie de Florac et son influence sur la vie des habitants

Robert-Louis Stevenson, décrivant son passage à Florac le 29 septembre 1878 dans « Voyage avec un âne à travers les Cévennes »

Sur un affluent du Tarn, s'élève Florac, siège d'une sous-préfecture. On y voit un vieux château, une allée de platanes, maints coins curieux et une fontaine d'eau vive qui descend de la montagne. De plus cette ville est réputée pour la beauté de ses femmes et pour avoir été, toute comme Alais, une des capitales des Camisards. Après le déjeuner, l'aubergiste m'amena dans un café voisin et ma personne, ou plutôt mon voyage, devint l'unique objet de la conversation. Chacun avait quelques suggestions à me faire au sujet de la route à suivre. On alla même chercher à la sous-préfecture, la carte du pays, et elle fut tripotée par tous les pouces au milieu des verres de liqueur et des tasses de café (...) Plus tard dans la journée, un des pasteurs de la ville eut l'amabilité de me rendre visite. Il était jeune, intelligent et distingué ; nous bavardâmes pendant près de deux heures. Florac, me dit-il, est à moitié protestant, à moitié catholique ; et la différence de religion est généralement accompagnée d'une divergence d'opinions politiques. Qu'on juge donc de ma surprise lorsque j'appris que toute la population vivait en bon termes ; on se recevait même d'une maison à l'autre bien que les opinions y soient aussi différentes que les croyances.

Le second préfet de Lozère en 1813, au cours d'une visite à Florac

Florac est une petite ville de deux mille âmes sur le Tarnon. L'aspect est assez gai, quoique la rue principale soit étroite comme toutes celles des villes du département que j'ai vu jusqu'à présent. C'est une ville sans aucune espèce d'industrie ni de commerce, conséquemment fort pauvre. Ses habitants sont des espèces de philosophes sans ambition, s'inquiétant peu comment le monde va, cultivant chacun son petit champ, mangeant des châtaignes gaiement .

J'ai inscrit ces deux citations parlant de Florac en 1813 et en 1878, en exergue de ce chapitre, non seulement pour leur portée historique, mais aussi parce-qu'elle font écho à la description que l'on pourrait faire encore aujourd'hui de cette ville. Florac reste en effet deux cent ans

82 Lévy Albert, op cit note 73

83 ibidem

après une ville de deux mille âmes. On y voit toujours *un vieux château, une allée de platanes, maints coins curieux et une fontaine d'eau vive qui descend de la montagne* (je ne me prononcerais pas sur la question de la *beauté des femmes!*) ; si vous vous arrêtez dans un café, pour peu que vous ayez un sac sur le dos, on vous interrogera sur votre voyage et on ne sera pas avare de conseils pour vous faire découvrir la région ; la cohabitation des protestants et des catholiques est toujours bien présente avec le temple qui se situe en plein centre du village et l'église sur les hauteurs et la présence de deux cimetières (un pour chaque religion, bien qu'ils soient bien sûr laïques depuis longtemps tout les deux) ; c'est toujours une ville à l'aspect gai, aux rues étroites (même si depuis une avenue a été créée, elle reste étroite par rapport à nos normes actuelles), sans aucune espèce d'industrie et commerçant principalement avec sa proximité immédiate. Et on pourrait facilement considérer ses habitants comme des sortes de philosophes, bon vivants mais ne s'en laissant pas compter (des *reborsiers* comme on dit, c'est-à-dire des personnes qui vont avec plaisir à l'encontre des idées toute faites). Oui, Florac est finalement assez égale à elle-même à travers les temps. Il ne faudrait pas en déduire pour autant que rien n'a changé et que Florac est une sorte de ville-musée. Les mutations socio-économiques de la société post-industrielle, n'ont pas seulement apportées de profonds bouleversements dans la morphologie des métropoles, elles ont également impactées les campagnes, les villes petites et moyennes et bien évidemment les villages et Florac n'échappe pas à ce phénomène. Pour visualiser l'évolution de Florac, je vous propose une promenade floracoise dont vous trouverez le détail en annexe⁸⁴. Il s'agit d'une lecture par strates historiques qui permet d'observer les expansions successives. On retrouvera également ces différentes strates sur le plan de Florac⁸⁵, identifiées par des codes graphiques explicités dans la légende. Dans les lignes qui suivent, je me suis attachée à relever ce qui, dans cette morphologie du Florac actuel, me semble susceptible d'influer sur le « faire commun » ;

Le premier fait marquant que l'on peut noter est la persistance d'une mixité de population au centre même du village, qui malgré son attrait touristique ne s'est pas muséifié, ni gentrifié. Vivent là en se partageant l'espace public des populations permanentes et saisonnières, des propriétaires et des locataires, des personnes de différentes classes sociales et de différentes générations. On peut noter comme évolution récente le fait que de nouveaux arrivants s'installent dans ces maisons de centre ville qui ont longtemps été plutôt délaissées.

Le deuxième fait marquant est un déplacement récent et assez rapide de la ville depuis les quartiers médiévaux et l'Esplanade vers l'avenue Monestier. Ce déplacement est en partie lié à des aspects conjoncturels (travaux actuels sur la place de la mairie) mais plus sûrement à des aspects structurels liés à des changements de mode de vie. C'est là que l'on trouve actuellement la majorité des commerces et que le marché a été déplacé pendant les travaux sur la place de la mairie. Les décisions concernant l'évolution de l'emplacement du marché vont certainement peser dans la conformation future de la ville et dans l'évolution des usages de l'espace public. On peut cependant penser que la place de la mairie retrouvera en partie un rôle de lien social puisque les travaux en cours prévoient l'aménagement de neuf logements sociaux et de deux commerces dont un café.

Les lieux de promenade et donc de potentielles rencontres, d'échange, de partage, bref de *vie commune* informelle restent assez nombreux mais essentiellement regroupés autour du centre du village. Les quartiers périphériques n'ont pas développé de lieux de rencontres spécifiques. Parmi ces lieux (très mixtes en terme de population) on peut noter outre l'Avenue Monestier et l'Esplanade, le square Maury, le Parc Arnal, la promenade de l'Oultré et la « plage » (espace aménagé en bordure de rivière au sud du village).

84 Annexe 5 - Une promenade floracoise

85 Annexe 6 - plan de Florac

Le square Jean Érnac, aménagé entre la vieille ville et les quartiers périphériques du nord de la ville a la particularité d'accueillir un public spécifique : adolescents par la présence d'un terrain de skate et très jeunes enfants avec leur parents (ou « nounous») par la présence de l'unique parc de jeux du village.

On note la concentration d'associations caritatives et d'entraide sur une même place (Secours populaire, Croix Rouge, Maison des Services au Public, Association d'insertion Quoi de Neuf), qui est donc presque exclusivement utilisée par une population précarisée ou fragile et où beaucoup de floracois n'ont aucune occasion de venir.

Enfin, on peut noter des lieux de socialisation plus spécifiques comme les jardins partagés qui, comme leur nom l'indique permettent de jardiner en commun, la place au beurre (au cœur de la ville médiévale) ou le théâtre de verdure (dans le Parc Arnal) qui permettent l'organisation de rencontre culturelle extérieure, le boulodrome et le stade qui concentre les activités sportives. Les manifestations d'ordre politique, elles, se concentrent essentiellement au niveau de l'esplanade où siège la sous-préfecture ainsi qu'au niveau du square Maury, sur le parvis du centre culturel. Le rond-point giratoire situé sur la nationale 106 de l'autre côté de la rivière par rapport à la ville a été le théâtre de quelques manifestations de gilets jaunes en 2018-2019 mais sans que cela ne donne une nouvelle fonction à cet espace.

On note aussi l'existence de salles permettant d'organiser des rencontres ou des activités en intérieur et de favoriser la vie commune en dehors des beaux jours. Ainsi de la salle des fêtes communale mais aussi de la salle des fêtes paroissiale, du Centre Culturel La Genette Verte, de la bibliothèque municipale, du Foyer rural. Lieux auxquels on peut ajouter depuis avril 2021, le Café associatif l'Ancr'ér qui est devenu en quelques mois un des principaux lieux à la fois d'animation et de rencontre de Florac. Hormis la salle des fêtes communales qui se situe dans les quartiers « neufs » du sud de la ville, tout les autres lieux se situent au centre du village. On peut noter que les quartiers périphériques nord (qui sont pourtant les plus importants et vers lesquels la ville a tendance à s'étendre) ne bénéficient d'aucun espace dédié aux activités et rencontre communes.

Le déplacement récent de nombreuses activités vers la zone (commerciale, artisanale et de services) situés au nord de Florac en bordure de la nationale 106 va-t-il générer des formes de vie collective dans ce quartier ? On peut y noter l'ouverture de deux restaurants mais la conformation des lieux et le fait qu'il ne soit accessibles pratiquement qu'en voiture et que tout soit organisé autour de ce mode de déplacement, ne semble pas particulièrement propice à la création de liens sociaux.

Pour conclure ce chapitre dans lequel je tente d'identifier les lieux - les espaces - qui sont susceptibles de créer du *faire commun*, je dois préciser deux choses. La première est que la distinction par quartier (centre, nord, sud) que je met en avant dans cette description est à relativiser par la taille de Florac en terme de superficie. En effet, le village - extrêmement étroit en sa largeur (pas plus de 500 mètres), du fait qu'il est construit en fond de vallée, ne dépasse pas en incluant la zone commerciale deux kilomètres de long. Cela relativise bien entendu - sans les annihiler pour autant - les clivages spatiaux. Ma deuxième remarque concerne la subjectivité de cette lecture. Ce n'est pas une lecture de spécialiste mais d'habitante de Florac et d'une habitante avec ses particularités, par exemple celle de vivre, en célibataire et sans enfant au centre du village, sans voiture. Les entretiens que j'ai effectué dans le courant de l'hiver 2019-2020 auprès d'habitants de Florac et des environs, et dont on trouvera des éléments dans la deuxième partie de ce travail, apporteront des nuances à cette vision personnelle.

4/Du terrain à la question de recherche : une passerelle à franchir

Me voilà donc avec un terrain de recherche: le village. Bien sur, il m'a fallu préciser ce que j'entendais par village. La définition que j'ai donné du village, je l'ai construite à partir de celui dans lequel je vis et qui me sert de terrain d'enquête. Mais, au-delà des spécificités propres à ce village, ce travail de recherche s'intéresse plus largement aux évolutions actuelles des gros villages, des bourgs et des petites villes, dans le contexte d'un phénomène d'exode urbain qui semble se dessiner et même s'amplifier⁸⁶

Mon terrain de recherche croise donc la question des mouvements de population et notamment de ceux de la dernière décennie, de ces populations nouvellement arrivées et dont je fait l'hypothèse qu'elle sont en recherche d'un lieu à échelle humaine qui leur permette d'intensifier leurs relations sociales, de prendre une part plus importante aux décisions politiques et d'expérimenter de nouvelles façons d'être au monde.

Me voilà aussi avec un espace, ou plutôt des espaces qui se côtoient, qui s'entrecroisent, qui s'influencent. Des espaces que les habitants organisent et aménagent en fonction de leur besoin. Quelle question ai-je à poser à ce terrain ? Comment puis-je le faire résonner avec l'autre question qui me taraude, celle du *faire commun* ? J'ai chaussé mes godillots, j'ai mis ma besace à l'épaule et je me suis aventurée sur le chemin de ma question de recherche.

86 - Bouba-Olga Olivier – *Assiste-t-on à un « exode urbain » au profit des villes moyennes et des territoires ruraux ?* - Le Monde 10 janvier 2022

III – Se frayer un chemin vers la question de recherche : du *faire commun* au droit au village

*Nul homme n'est une île, un tout en soi ;
chaque homme est part du continent, part du large*
John Donne

Le village renvoie de toute évidence au commun, au *faire en commun*. Le village, s'il n'exclut pas des comportements individualistes – et dont on peut espérer qu'il autorise le développement des individualités – est une invitation à la vie communautaire. C'est donc tout naturellement que ma recherche a débuté autour de ce vocable de *faire commun*. Je ne savais pas que cela allait me conduire aussi loin ! En effet, en dépliant ce terme, en l'observant au prisme de différents auteurs et sous différents angles, j'ai découvert ce qu'il pouvait contenir de sous-jacent. Ainsi, Guillaume Faburel qui décrit dans son ouvrage *Les métropoles barbares* le commun comme un processus d'auto-engagement, m'a-t-il encouragé à aller construire des ponts entre *faire commun* et engagement, d'autant que ce terme a une signification forte dans mon imaginaire et dans mon vécu. C'est ensuite une recherche sur l'étymologique du mot commun (le terme *munus* pouvant se traduire par *présent, cadeau, offrande*) qui m'a conduit à travailler autour du paradigme du don développé par Marcel Mauss et à mettre en évidence les liens existants entre don et faire commun⁸⁷. C'est dans un texte de Claire Judde de Larivière et Julien Weisbein intitulé *Dire et faire le commun* où les auteurs posent l'hypothèse que c'est dans l'énonciation de la possibilité d'un monde commun que se cristallisent les politisations ordinaires, que j'ai découvert le concept de politique du quotidien qui a aiguisé ma curiosité, car il semblait se rapprocher plus précisément de ma question de recherche.

L'étude de ces quatre premières notions, leur emboîtement, leur imbrication me semblaient opérants pour arpenter mes matériaux de recherche, mais il me manquait une sorte de boîte à outil, un concept plus méthodologique. C'est dans un ouvrage d'Éric Charmes *La revanche des villages* que j'ai puisé le concept de droit au village qu'il reprend et détourne en partie du concept de droit à la ville développé par Henri Lefebvre. Ce concept me permettait en effet de lire mes matériaux sous différents angles et d'enrichir ainsi mon analyse. Il me permettait aussi de faire le lien avec la question de l'émancipation et de l'autonomie qui sont au centre de la pensée de Lefebvre et dont j'exprimais dès le début de mes travaux qu'ils étaient des éléments primordiaux de ma recherche en posant dans mon introduction la question de savoir où, dans quels lieux, dans quels espaces, cette recherche d'émancipation peut encore opérer de nos jours. C'est donc à un périple autour de l'ensemble de ces notions que je vous invite maintenant avant de les confronter dans la deuxième partie de mon travail à mes matériaux de recherche.

1/Le *faire commun*

Tout est parti de là. Du communisme et des communautés, du collectif et des villages. Dans la

- 87 - Godbout Jacques T., *L'actualité de l'« Essai sur le don »*. Sociologie et sociétés, 2004, 36 (2), 177–188. <https://doi.org/10.7202/011054ar>,
- Caillé Alain, *Marcel Mauss et le paradigme du don*, Sociologie et sociétés, 2004, 36(2), 141–176. <https://doi.org/10.7202/011053ar>,
- Hénaff Marcel, *Mauss et l'invention de la réciprocité*, La Découverte | « Revue du MAUSS » 2010/2 n° 36 | pages 71 à 86, <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-71.htm>

trame de mon autobiographie, le commun est présent comme un fil rouge. C'est donc tout naturellement qu'il s'est imposé comme premier élément de mon questionnement de recherche et que c'est à partir de là que j'ai commencé à interroger mon terrain. Comment se construit le faire commun dans un village comme Florac ? Comment se construit-il entre ceux qui arrivent et ceux qui restent, entre ceux qui arrivent aujourd'hui et ceux qui sont arrivés il y a cinquante ou vingt ans ? Dans quels lieux, à quelles occasions se construit-il ?

A- Éléments étymologiques

Étymologiquement, le mot commun vient du latin *cum* qui signifie *avec* et de *munis*, qui *accomplit sa charge*. Le terme *munus* (charge) peut aussi se traduire par *présent*, *cadeau*, *offrande*. Une autre dérive de *munus* est *mutuum* qui signifie réciprocité, que l'on retrouve dans *mutuel*. Le terme *munus* prend très tôt un caractère collectif et politique (d'où le terme *municipium*, municipalité). Enfin, on trouve dans les dérivés du mot *commun*, la notion de partage, de relation comme dans *communio*. Dans la pensée grecque le commun *c'est ce que tout membre d'une cité est censé devoir préférer à ses aspirations individuelles pour que puisse exister une res publica, c'est-à-dire une communauté politique*.⁸⁸

B- Éléments de définition

Ce n'est pas à la définition du mot *commun* en général, qui, on le sait, peut signifier des choses très différentes, que je vais m'intéresser, mais à cette formule de *faire commun*, une définition politique donc, qui intéresse non seulement la possibilité du *vivre ensemble* mais aussi celle du *faire ensemble*.

Pierre Dardot et Christian Laval dans leur ouvrage *Commun. Essai sur la révolution du XXI^e siècle* paru en 2014, définissent le commun comme « *un processus politique, une forme de co-activité, de praxis, caractérisée par la mise en œuvre de pratiques autonomes de discussion et de gestion collective de biens et de questions, par là construites comme devant échapper aux règles de l'appropriation privée, mais aussi de la gestion étatique* »⁸⁹.

Guillaume Faburel, dans *Les métropoles barbares*⁹⁰ nous dit que « *le commun est toujours un agir en commun. Ce n'est pas un universel donné à priori dont il s'agirait de définir l'essence, ni une propriété inhérente à certaines choses auxquelles l'économie politique ou le droit pourrait attribuer une valeur, et encore moins un bien suprême naturalisé investi d'une dimension transcendante (une nouvelle philosophie, une nouvelle religion, un nouveau paganisme,...). Le commun allie des pratiques et des imaginaires dans une dynamique de « mise en commun » qui lie ceux qui s'y livrent aux choses par la réciprocité du don et de la dette. Selon lui, le faire en commun « est un processus de co-engagement qui repose sur le principe politique de l'autogestion, voire de l'autogouvernement. Il opère par production instituante et pouvoir constituant, à travers la faculté qu'à une communauté de se doter elle-même de nouvelles valeurs et de nouvelles règles, voire à produire des cadres renouvelant les droits, leurs principes de composition et de distribution*.

Le commun c'est le dépassement du *soi* dans l'instauration d'un *nous*, le *je* au service du *nous*, il implique donc toujours une forme de réciprocité liée à l'exercice de responsabilités publiques⁹¹. Et Christian Laval pose alors la question : *est-ce que l'agir commun comme forme d'autogouvernement de l'activité collective va réussir à s'imposer au XXI^e siècle ?*⁹². Une esquisse de réponse à cette question, précise-t-il, se trouve dans trois revendications très

88 Monseigne Annick, *En commun : éclairage et mise en perspective*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01805730>, 2018

89 Dardot Pierre et Laval Christian, *Commun, essai sur la révolution au XXI^e siècle*, La découverte, 2014

90 Monseigne Annick, op.cit. note 81

91 ibidem

présentes de nos jours : revendication d'une *démocratie réelle*, d'une égalité d'accès aux ressources et de la protection des *biens communs*.

C- Des pistes pour penser le commun

Annick Monseigne⁹³ parle de notion d'intensité dans le commun. Dans une intensité faible, le commun est entendu comme une banalité, une chosification. En haute intensité, le commun « désigne le pouvoir à réinventer des expériences de vie et de travail qui vont dans le sens d'une ré-institutionnalisation de la société par elle-même ». La différence se fait dans la dissociation du commun et de l'agir, qui en fait une notion froide, neutre, insensible parce qu'éloignée de toute forme de proximité, de production et de pratique de coopération. Elle situe le commun dans une perspective de « communication et d'interaction sociale, de forme de vie et de pratique sociale, d'institution de l'action et de la relation humaine » et « comme nouvelle alternative à la rationalité néo-libérale ». Dans ce sens, le faire commun semble ouvrir des pistes pour penser le champ des expérimentations et des initiatives des acteurs locaux. Il s'agit bien ici de dépasser le *faire commun* comme lieu permettant de renouer les liens sociaux et de dégager des pistes pour un *faire commun vécu et incarné*, un « commun [qui] serait donc le moyen du collectif. Annick Monseigne identifie cinq points d'entrée pour ce *faire commun*:

- Le commun comme espace de socialité,
- Le commun comme production de traces d'interactions,
- Le commun comme pratique d'expérience de vie et de projet d'activité,
- Le commun comme construction continue de processus collectifs,
- Le commun comme production de modèles alternatifs.

Le quartier, le village, la rue, l'atelier, l'usine, le bureau mais aussi tout les lieux de rencontre sont des lieux où sont créées, façonnées et perfectionnées des conceptions du commun. Si nous voulons remettre de l'humain au cœur de la société, il nous faut penser le commun comme institution de l'action et de la relation humaine⁹⁴

D- Une typologie du « faire commun »

Par delà ces définitions et à partir de mon vécu et de mes pratiques sociales, j'ai identifié trois dimensions au *faire commun*, qui me semblait opérante dans le cadre de la mise en œuvre de mon travail d'enquête.

- *Un faire commun du quotidien*

C'est celui du village, du quartier, de l'endroit où l'on est *reconnu* et où l'on *reconnait* les autres. Ce faire commun me semble aussi avoir une autre caractéristique c'est qu'il concerne des personnes qui ne se sont pas choisies, qui partagent un commun sans l'avoir décidé. Un commun plus ou moins imposé, en quelque sorte. Et qui ne se vit par forcément comme du commun (il comprend de nombreuses relations interpersonnelles). Ce qui fait commun dans ce type de relation, de lien social, c'est le fait de vivre dans une relation de proximité est d'être potentiellement confronté aux mêmes problèmes, aux mêmes événements, à des conditions de vie très proches. C'est un commun qui peut générer des liens de solidarité et d'entraide mais qui peut aussi créer des situations de rejet ou de conflit.

- *Un faire commun affinitaire*

C'est celui que l'on entretient par des liens d'amitié, de camaraderie, de connivence, de

92 Laval Christian, *Commun et communauté, un essai de clarification sociologique*, SociologieS Dossiers, *Des communs au commun : un nouvel horizon sociologique ?*, mis en ligne le 19 octobre 2016, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5677>

93 Monseigne Annick, *op cit note 81*

94 Monseigne Annick, *op cit note 81*

complicité. Il s'agit de relations inter-personnelles mais toutes les relations inter-personnelles ne créent pas du commun. Il faut pour cela, me semble-t-il, qu'il y ait des rencontres régulières et physiques, du quotidien. Le corps participe à ce commun et la part de la reconnaissance y est peut-être encore plus importante. Ce qui fait commun c'est de *faire des choses ensemble* parce-qu'on partage les mêmes goûts, les mêmes plaisirs, les mêmes préoccupations,...C'est un commun qui génère de l'empathie, de l'attention à l'autre.

- *Un faire commun volontariste*

Je l'appelle comme cela car, la volonté de faire commun y précède la relation interpersonnelle. C'est le commun des associations, des collectifs en tout genre, où l'on se réunit d'abord autour d'un objet en espérant que cela va faire naître du commun. C'est le commun de l'action commune, décidée, préparée, planifiée, organisée (avec des degrés divers selon les structures). C'est un commun qui permet de sortir de son cocon, de faire des rencontres. Il est souvent mobilisateur et il peut être très efficace. Il peut aussi par moment contenir des gesticulations assez vaines, un activisme débordant menant à l'épuisement.

- *Réflexions à partir de cette typologie*

Les deux premières dimensions basées sur des relations de type quotidienne ou affinitaire constituent un commun qui se construit sur la durée, à bas bruit, ce n'est pas un commun qui s'affiche, c'est n'est pas un commun qui se donne en spectacle, il n'est même pas nommé et pourtant c'est peut-être de celui-là qu'il semble que la majorité des personnes ont le plus besoin. Cela a notamment été bien mis en évidence pendant les différentes périodes de restriction des libertés de se rencontrer liées à la crise sanitaire de 2020-2021. Le faire commun du quotidien me renvoie aussi au village, considéré pour Aristote comme l'ultime étape communautaire, ce qu'il nomme l'*être en commun*⁹⁵.

2/L'Engagement

La notion de commun m'a conduit à la question de l'engagement par cette expression de Guillaume Faburel qui parle du commun comme *processus de co-engagement*⁹⁶.

A- Éléments de définition

Le terme d'engagement, étymologiquement *mettre quelque-chose en gage*, indique que l'engagement n'est jamais gratuit, qu'il est coûteux, voire onéreux⁹⁷. Or, dans la formule s'engager, c'est soit même que l'on met en gage, ce que l'on met en gage c'est la mobilisation de sa liberté, « *forme d'enduré du temps, l'engagement se fait par là exercice plénier de la liberté* ». ⁹⁸Le terme engagement peut prendre des significations sémantiques différentes et nous n'en ferons pas le tour ici. Les dictionnaires témoignent de cette multitude de sens. Dans Le Petit Robert de 2011, à l'entrée *Engagement*, on trouve d'abord la définition juridique *Action de mettre en gage*, puis le deuxième sens *Action de se lier par une promesse ou une convention*, ou encore *Promesse de fidélité en amour, liaison ou union qui en résulte*. Enfin, un dernier sens apparu plus récemment depuis 1945 concerne *l'acte ou l'attitude de l'intellectuel, de l'artiste qui, prenant conscience de son appartenance à la société et au monde de son temps, renonce à une position de simple spectateur et met sa pensée ou son art*

95 Roques Jean-Luc, op cit note 31

96 Faburel Guillaume, op cit note 25

97 Pierre Jean-Philippe, *Envies d'agir, raisons d'agir*, édition de l'Association Paroles « Sens-Dessous » 2006/1 N° 0, pages 51 à 61, <https://www.cairn.info/revue-sens-dessous-2006-1-page-51.htm>

98 ibidem

au service d'une cause.⁹⁹

Dans le dictionnaire Larousse on trouve les acceptions suivantes : *entrer, avancer, pénétrer, se trouver dans une voie, un passage : Le train s'engage dans le tunnel / Entreprendre une action, y participer ; se lancer / Choisir telle voie, commencer à entreprendre telles études, etc.*

J'ai trouvé ces trois dernières acceptions particulièrement opérantes pour interroger les choix faits par les nouveaux habitants à Florac : dans l'installation sur un nouveau territoire il y a bien cette idée de passage, voire d'un tunnel derrière lequel on va découvrir un autre paysage. Mais également idée d'un nouveau commencement et cette idée de choisir une nouvelle voie, voire une nouvelle vie.

B- L'engagement : entre envie d'agir et raison d'agir

Selon Jean- Philippe Pierron l'engagement met toujours en tension les deux notions d'envie et de raison : « *Les envies d'agir désignent dans l'intériorité ce qui la mobilise indiscutablement, là où les raisons d'agir pointent vers l'extériorité. Les raisons relevant de l'ordre de l'argument, ouvrent sur la sphère publique du partageable et du discutable* »¹⁰⁰. Les raisons sont indispensables à la construction d'un engagement, elles en constituent le contenu pourrait-on dire et elles permettent d'interroger la valeur de l'envie d'agir, au-delà de l'impulsion adolescente du « *alors, on y va* ». Mais il ne peut y avoir d'engagement sans envie car il nécessite une « *mobilisation de soi, une capacité puissante d'innovation, une puissance vitale* », « *Il est pouvoir de, capacité d'initiative, et pouvoir sur, capacité d'initier. Il vient alors rompre l'ordre établi, la fixité des choses par la mouvance de la vie* »¹⁰¹. J.P. Pierron insiste sur le fait que l'envie précède dans le temps les raisons, qu'il y a une « *indétermination initiale de l'engagement* ». L'engagement adjoint à la démesure de la spontanéité – la culture du risque – la mesure de la raison. L'engagement ne peut être que la combinaison des deux et c'est en ce sens qu'il est toujours « *sur le registre temporel d'un enduré du temps* ». L'engagement nécessite constance, persévérance, opiniâtreté, c'est un « *exercice volontaire de fidélité* ». Ceci n'implique pas de se crispier sur des positions ou sur des habitudes, au contraire « *parce-qu'il est fil du temps, parce-qu'il est enduré, l'engagement connaît des évolutions, des changements temporels* ». Enfin, l'engagement présuppose un exercice de la volonté. En ce sens, il est l'inverse de la faiblesse, de l'indécision, voire du fatalisme. Il ne peut se confondre ni avec l'emportement, ni avec l'agitation, ni même avec le fait de s'occuper, de s'affairer.

Il est cependant indispensable d'interroger la part des raisons de s'engager. Il ne suffit pas de « *vouloir bien faire* », « *Les raisons de s'engager imposent une explicitation des finalités de l'action dans un projet, mais exige également une vigilance critique. À l'intelligence de l'engagement doit fait écho l'exigence de la lucidité* ».

J.P. Pierron pose alors la question fondamentale « *s'engager est-ce perdre ou affirmer sa liberté ?* ». Si la liberté c'est « *faire ce que l'on veut dans l'inconstance du caprice* », l'engagement ne peut être vu que comme perte de liberté. Mais si, comme le pense l'auteur, la liberté concerne notre puissance d'agir et notre capacité d'initiative, alors s'engager s'est au contraire affirmer sa liberté, c'est « *devenir soi-même dans la continuation de ses choix et de ses engagements* ». C'est pourquoi l'engagement affecte aussi l'estime de soi, il engage le « soi » dans le « se » de s'engager.

99 Schnapper Dominique, *l'engagement*, valeurs partagées 2012 pages 265 à 274

100 Pierre Jean-Philippe, op cit note 90

101 ibidem

C- Engagement et faire commun

Pour revenir à ma typologie du faire commun, il reste à savoir si les *faire commun* dans leur dimensions quotidienne et affinitaire peuvent être considérés comme des engagements. Si l'on considère que l'engagement nécessite une *mise en gage*, qu'il a un coût, qu'il correspond donc à une sorte de don ou d'offrande, ce commun là est bien un engagement. On s'engage de façon beaucoup plus profonde avec des personnes qui nous sont proches, des personnes que l'on rencontre au quotidien, des personnes avec qui on ne peut pas vraiment mentir. Et ce sont peut-être tout ces engagements imbriqués qui forment le *faire commun*. Dans ce cas l'engagement serait même la condition indispensable du *faire commun*. Et cet engagement est peut-être plus fort, plus durable que celui qui suit la volonté de *faire commun*.

3/Réflexions autour du paradigme du don

Je suis arrivé à la question du don en travaillant sur la question du commun car dans les racines étymologique du mot commun on trouve le terme *munus* (charge) qui peut se traduire par *présent, cadeau, offrande*. Mon analyse de trois textes autour du paradigme du don développé par Marcel Mauss, m'a permis de mettre en évidence les liens existants entre don et faire commun¹⁰².

A- Le don comme relation à l'autre

Ce qui fait lien c'est en premier lieu la relation à l'autre. Pour qu'il y est don, il faut être au moins deux et c'est bien à partir de deux que commence le commun. Le don, tout comme le commun ne peut pas être une affaire personnelle, individuelle, il nécessite de passer par la relation à l'autre.

Mais le don nécessite un type de relation particulière basée sur la confiance et la fidélité. Tout les *faire commun* génèrent-ils des relations de cet ordre ? À priori non, mais cela nécessite de préciser ce que l'on entend par *faire commun*. La définition que donnent Granovetter et Swedberg (1994) du réseau pourrait pour moi être une définition – ou plutôt une base - de ce que j'appelle depuis quelques mois, dans le cadre de ma recherche, le *faire commun* : « *Un ensemble de personnes qui entretiennent des relations de personne à personne, d'amitié ou de camaraderie (qui) permet de conserver et d'espérer confiance et fidélité* ». Oui, c'est cela, une base, une conditionnalité même. La base, la conditionnalité de ce qu'Alain Caillé appelle le *don-partage*, c'est-à-dire celui qui s'opère dans des relations horizontales entre pairs.

B- Le don et la règle, la loi

Un autre lien entre don et commun me semble se trouver dans l'acceptation d'une règle, d'une loi. C'est dans cette acceptation que l'on retrouve la notion de contrainte ou d'obligation, mais aussi la notion de liberté et de choix. Car, il s'agit bien de se donner sa propre règle, sa propre loi au sens que Castoriadis donne au mot autonomie. S'il n'y a pas de don sans règles acceptées par les parties, il ne peut non plus exister de commun sans règles communes, acceptées par les membres de ce commun. Comment comprendre la loi dans ce contexte ? Elle repose sur deux choses. Tout d'abord l'intentionnalité -il y a une intention dans la relation de don et il y aurait, selon moi, nécessité d'intentionnalité dans la relation de commun. Et la

102 - Godbout Jacques T., *L'actualité de l'« Essai sur le don »*. Sociologie et sociétés, 2004, 36 (2), 177–188.

<https://doi.org/10.7202/011054ar>,

- Caillé Alain, *Marcel Mauss et le paradigme du don*, Sociologie et sociétés, 2004, 36(2), 141–176.

<https://doi.org/10.7202/011053ar>,

- Hénaff Marcel, *Mauss et l'invention de la réciprocité*, La Découverte | « Revue du MAUSS » 2010/2 n° 36 | pages 71 à 86, <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-71.htm>

règle, la loi repose sur cette intentionnalité de la relation. D'autre part elle repose sur la liaison entre le donateur, le receveur et la chose donnée (la fameuse triade) et là encore il me semble que l'on peut faire un rapprochement avec le *faire commun*. Dans le commun, il y a toujours à minima relation à trois, entre deux personnes adhérant à ce commun et la *chose commune*. L'objet donné serait alors représenté ici par l'objet du *faire commun*. Et c'est cette règle qui donne sens à la question du don en retour et non une quelconque morale.

C- Le don comme engagement

On peut alors, à mon sens, parler d'engagement. Le don, le *faire commun*, sont des formes d'engagement dans la relation qui nécessite, pour rester dans le *jeu*, d'en respecter la règle. La triple obligation *donner, recevoir, rendre* serait alors à la base de ces règles communes. On peut dire que ce sont les termes de l'engagement qui pourraient s'exprimer ainsi: « *qu'est ce que je me dois de donner, de recevoir et de rendre dans le cadre de mon engagement dans ce commun ?* ». Cela m'interroge sur certaines façons de *faire commun* qui reposeraient d'avantage sur la notion de contrat (que celui-ci prenne la forme de statut, de charte, de règlement ou autres) car le contrat qui stipule des obligations de donner et de rendre, des formes de recherche de réciprocité, est l'inverse du don qui lui « *rend le receveur libre de donner* » pour reprendre la belle expression de Jacques Godbout. Peut-on parler de *faire commun* dans ce cas et jusqu'à quel point ? Que reste-t-il de la relation de confiance ? Cela m'interroge aussi sur le fonctionnement plus volatile, moins fidèle des formes d'engagement à notre époque. S'il n'y a plus ni confiance, ni fidélité, peut-on encore parler d'engagement et peut-on encore parler de commun ?

D- Don et faire commun

Il semble donc que le don – tel que définit dans le *paradigme du don* - est un des éléments fondamentaux du commun, un moteur. Le *faire commun* repose et ne peut reposer que sur des relations intentionnelles de personne à personne s'inscrivant dans la durée et reposant sur des bases de fidélité et de confiance. La règle commune repose sur le fait que ces relations sont médiatisées par un *objet* (l'objet du commun). L'engagement dans le *faire commun* repose sur cette règle commune. Cette base du commun nécessite d'inscrire le commun dans la durée, car il faut du temps pour créer des réelles relations de confiance et de fidélité. La question se pose cependant : le don peut-il constituer la seule base des relations sociales ? N'y a-t-il pas danger à tout envisager selon ce paradigme, qui engage l'individu dans une relation pleine et entière ? Le contrat, le droit ne sont certainement pas à exclure totalement de nos *faire commun*. Mais, dans des sociétés qui ont tout basé sur le contrat et le droit, il est peut-être souhaitable de les considérer comme des possibilités, des orientations possibles tout en gardant à l'esprit que c'est bien *l'esprit du don* qui doit primer dans nos façons de *faire commun*.

4/ Les politiques du quotidien

C'est en travaillant sur un texte sur le faire commun, que j'ai rencontré le concept de politique du quotidien appelé également politisation ordinaire. Dans leur texte intitulé *Dire et faire le commun*, Claire Judde de Larivière et Julien Weisbein nous disent que *les sources historiques montrent que la défense du commun, sa protection, ses valeurs et ses principes, sont le plus*

souvent à l'origine de politisation ordinaire¹⁰³ et posent l'hypothèse que c'est dans l'énonciation de la possibilité d'un monde commun que se cristallisent ces politisations¹⁰⁴. Cette approche m'a paru suffisamment opérante par rapport à mon questionnement, pour que je décide d'aller voir cela d'un peu plus près.

A- Éléments de définition

La politisation ordinaire caractérise des formes non spécialisées de politique et exprime « la façon dont le politique est enchâssé, encastré, reflété, diffusé dans des pratiques sociales ne relevant pas d'un espace à priori défini comme tel »¹⁰⁵.

Joëlle Zask appelle politique du quotidien *la participation des citoyens au gouvernement de leurs affaires quotidiennes*¹⁰⁶. Pour Éric Darras¹⁰⁷, la politique ordinaire provient d'une conception extensive voire anthropologique du politique. Elle caractérise un spectre large et mouvant de relations aux champs politiques, des plus proches des institutions jusqu'aux plus éloignées, ce qu'il appelle *la politique ailleurs et autrement* ou encore des faits politiques à *bas bruit, informels, sans en avoir l'air, ordinaires*.

Dans leur article *Indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement des regard*, Myriam Aït-Aoudia, Mounia Bennani-Chraïbi et Jean-Gabriel Contamin¹⁰⁸ expliquent que la politisation ordinaire peut prendre des formes très diverses comme des pratiques variées de transgression, de ruse ou d'abstention ou encore des formes détournées comme les arts de la rue ou arts de la résistance. Cependant, ajoutent-ils, certains chercheurs parlent de politisation seulement au moment du passage du singulier au pluriel ou au collectif au moment de l'identification, d'un nous par rapport à un eux et relient ainsi la politisation au commun, ce qu'ils nomment processus de désingularisation. Enfin, d'autres chercheurs identifient la politisation à la montée en généralité et à la dimension conflictuelle. Dans ce cadre élargi, la politisation ne se limite donc pas à une sphère d'activité définie a priori mais peut affecter n'importe quel domaine. Les auteurs de cet article nous disent qu'il est *essentiel de réintégrer une multitude de pratiques et de formes, d'actions et de discours qualifiés d'ordinaire et qui ont conduits à la construction d'un domaine politique lié, mais non réductible, à celui de l'État*¹⁰⁹ ou encore de faire émerger *des formes sous-jacentes et omniprésentes, routinières et ordinaires, qui participent à la construction des mondes sociaux*, pour analyser « *la façon dont les gens ordinaires construisent le monde et le commun, dans différentes situations et configurations historiques*¹¹⁰.

Politique du quotidien ou politisation ordinaire ne signifie cependant pas que tout est politique car comme nous le rappelle Claude Lefort *s'il n'existe pas de frontière entre la politique et ce qui est non-politique, la politique elle-même disparaît, car elle a toujours impliqué un rapport défini entre les hommes, régi par l'exigence de répondre à des questions qui mettent*

103 Judde de Larivière Claire et Weisbein Julien - *Dire et faire le commun, les formes de politisation ordinaire du Moyen-Âge à nos jours*, De Boeck Supérieur, « Politix » 2017/3 n° 119, pages 7 à 30, <https://www.cairn.info/revue-politix-2017-3-page-7.htm>

104 Ibidem

105 ibidem

106 Zask Joëlle, *La démocratie aux champs*, La Découverte, 2016

107 Darras Éric, *Ce que politiser veut dire : l'élargissement du domaine des luttes de définitions dans les sciences sociales du politique*, 2019, hal-02285491

108 Aït-Aoudia Myriam, Bennani-Chraïbi Mounia et Contamin Jean-Gabriel, *Indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement des regard*, Presses de Sciences Po | « Critique internationale » 2011/1 n° 50 | pages 9 à 20 <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2011-1-page-9.htm>

109 Ibidem

110 Ibidem

en jeu le sort commun¹¹¹.

B- Politiques ordinaires et politique institutionnelle

Selon Éric Darras¹¹², le terme de politique ordinaire est de façon générale utilisé en tant que distinction de la politique professionnelle à laquelle elle ne s'oppose pourtant pas forcément. L'une est l'autre sont complémentaires. Pour lui, cette « *politique par le bas s'avère inséparable de la politique d'en haut, le non conventionnel est indissociable de la politique officielle* », la politique ordinaire *doit toujours faire avec – et contre – la politique légitime, ses capacités de cadrage, de récupération et de répression*.

Claire Judde de Larivière et Julien Weisbein¹¹³ situe quand à eux la défaite des politisations ordinaires dans la création de l'État moderne et souligne comme la professionnalisation de la politique à partir du XIX^e siècle les a fait disparaître du récit historique jusqu'à laissé penser qu'elles n'avaient jamais existé.

C- Villes, villages et politiques du quotidien

Joëlle Zask, dans son ouvrage, *Quand la place devient publique*¹¹⁴, fait le lien entre les politiques du quotidien et l'urbanité. Elle présente les villes, les bourgs, les villages – et ce depuis leur création - comme le lieu par excellence du citoyen, c'est-à-dire de celui qui s'intéresse aux affaires de la cité, qui participe au gouvernement de cette cité, qui passe du particulier au plus général, qui considère les affaires quotidiennes non pas comme uniquement individuelle mais bien comme collective. C'est donc le lieu de la communauté. Mais faire vivre la communauté nécessite des espaces conçus, aménagés de façon à permettre une mixité sociale afin que chacun développe un sentiment d'appropriation du lieu. La taille, l'organisation des grandes villes rendent difficile cette mixité, cette rencontre d'altérités. C'est pourquoi, elles se sont historiquement organisées en quartiers avec une place dans chaque quartier. Aujourd'hui où la mixité sociale des quartiers a bien souvent été remplacée par du zonage (zone de bureau, zone de commerce, zone d'habitat populaire, zone d'habitat pour populations aisées...), les villes sont à la recherche d'autres modes d'organisation. Il est intéressant de noter que les mouvements des places ont appelé ces nouvelles formes d'organisation des *villages* et ont eu en quelque sorte le projet de recréer des *places de village*. Joëlle Zask explique comment les places ont joué à travers l'histoire, et continue de jouer un rôle important dans la mesure où elles sont des lieux de rencontres, d'échange, d'assemblées. Mais elle dénonce aussi des formes d'institutionnalisation, de bureaucratisation de ces politiques du quotidien et la généralisation de la délégation – avec notamment le développement de la notion de compétence et d'expertise – qui tendent à déposséder les habitants des villes de leur autonomie dans leurs gestes les plus quotidiens. Les comités de quartier ou autres commissions extra-municipales, qui ont tenté de répondre aux demandes citoyennes et qui se sont d'ailleurs souvent revendiquées du *droit à la ville*, reproduisent bien souvent ce même modèle.

D- Politiques du quotidien et configuration spatiale du village

Joëlle Zask¹¹⁵ montre bien en quoi la configuration spatiale des villes et des villages est fondamentale dans la possibilité même d'existence d'un citoyen et donc de politique du

111 Lefort Claude, 1986, cité par Relieu Marc et Terzi Cédric, *Les politiques ordinaires de la vie urbaine l'organisation de l'expérience publique de la ville*, <http://cems.ehess.fr/>

112 Darras Éric, op.cit. Note 100

113 Judde de Larivière Claire et Weisbein Julien, op.cit note 97

114 Zask Joëlle, *Quand la place devient publique*, Le bord de l'eau, 2018

115 ibidem

quotidien. Le *faire communauté* nécessite un centre (une place, un espace, un lieu,...) où il est possible de se retrouver. Elle met en lumière, ce que l'on a appelé le *mouvement des places*, qui, durant la dernière décennie, à un niveau mondial, tant lors des révolutions arabes, qu'en Turquie, aux États-Unis d'Amérique, en Espagne ou encore en France, au moment des Nuits Debout, a semblé trouvé sur *ce lieu d'opération qu'est la place publique, le meilleur terrain pour l'innovation politique et l'expérience démocratique. Des mouvements qui ont en commun d'avoir revendiqué la reprise en main par les populations d'espaces publics dont elles se sentent trop souvent exclues*¹¹⁶. Or, la façon dont sont conçues ces places peuvent en faire des lieux facilitateurs pour la démocratie ou au contraire des dispositifs puissants de contrôle des populations et de surveillance minutieuse. Dans ce cadre les aspects spatiaux et géographiques mais également historiques, sont fondamentaux : taille, ouverture sur l'extérieur, hiérarchisation, monuments, nom des lieux. Cela invite à réfléchir à l'impact des politiques d'aménagement tant pour leurs influences sur l'organisation de l'espace que pour l'usage qu'elles font de l'histoire. Mais si Joëlle Zask insiste sur les places, d'autres lieux, tous les lieux d'une ville, d'un village, jouent leur rôle dans la possibilité d'existence et de développement des politiques du quotidien : les rues, l'organisation des circulations, la plus ou moins grande mixité fonctionnelle d'un quartier et même la configuration de l'habitat vont avoir de l'importance pour générer des espaces et des temps de rencontre, de convivialité, mais aussi de confrontation d'altérités, nécessaires au *faire communauté*.

5/ Droit à la ville – droit au village

C'est à la lecture d'un ouvrage d'Éric Charmes, *La revanche des villages*¹¹⁷, que j'ai découvert la notion de droit au village. L'auteur reprend et détourne en partie un concept développé par Henri Lefebvre dans un livre publié en 1968 *Le droit à la ville*¹¹⁸ qui le définit non seulement comme le droit à habiter une ville et à avoir un cadre de vie agréable mais aussi avoir droit à la parole, droit à pouvoir agir sur son environnement de manière autonome. Peut-on transcrire ce concept dans les zones périurbaines ou rurales et ainsi parler de *droit au village* ? Éric Charmes nous dit qu'« *en s'installant dans les campagnes qui entourent les villes, beaucoup ne visent pas seulement la propriété d'une maison individuelle, ni même un cadre de vie rural. Ils cherchent aussi à concrétiser un projet politique, notamment retrouver une vie sociale authentique et gagner la maîtrise de leur milieu de vie. Pour cela, le village ou le bourg sont jugés propices, parce-qu'à échelle humaine et maîtrisables avec des moyens d'actions accessibles aux classes moyennes. Les relations sociales semblent également y être plus chaleureuses, orientées par la volonté de faire ensemble. Le droit au village pourrait ainsi être défini « comme un droit à s'organiser à l'échelle locale, dans une relative autonomie à l'égard des échelons supérieurs de gouvernement, qu'ils soient métropolitains ou étatiques. Ce serait un droit à l'expérience concrète de l'agir en commun (...) le village peut aussi être le lieu où se prépare une transformation d'ensemble de la société. Sa petite taille le rend propice à des expériences de démocratie radicale où chacun est invité à délibérer et à prendre part aux décisions sur les sujets qui l'intéressent.*

Tout naturellement, cela m'a ramené à la source, à savoir le concept de droit à la ville développé par Henri Lefebvre dans le courant des années 1960.

116 ibidem

117 Charmes Éric, *op cit* note 32

118 Lefebvre Henri, *op cit* note 10

A– Le droit à la ville selon Henri Lefebvre

Henri Lefebvre (1901 – 1991), bien que philosophe de formation, a consacré la plupart de ses travaux à la sociologie et à la géographie. Très influencé par la pensée de Marx et le matérialisme historique, il fut une des figures de proue des philosophes communistes avant de rompre avec le stalinisme et d'être exclu du PCF en 1958. Après une thèse en sociologie rurale, il va s'intéresser à la critique de la vie quotidienne. Par la suite, il va s'occuper plus particulièrement des problèmes d'urbanisme et de territoire, présentant la ville comme le cœur de l'insurrection esthétique contre le quotidien. C'est dans ce cadre qu'il va faire paraître des ouvrages qui lui vaudront une certaine notoriété dans le sillage du mouvement de mai 68 : *Le droit à la ville* en 1968¹¹⁹ suivi de *Espace et politique* en 1972¹²⁰. En 1970 paraissent *Du rural à l'urbain*¹²¹ et *La révolution urbaine*¹²² et en 1974 *La production de l'espace*¹²³. Il est l'un des fondateurs en 1970 de la revue *Espaces et Sociétés*, sous-titrée *Revue critique internationale de l'aménagement de l'architecture et de l'urbanisation*, qui continue à paraître aujourd'hui.

Pour Henri Lefebvre, les besoins sociaux ont un fondement anthropologique : opposés et complémentaires, ils comprennent le besoin de sécurité et celui d'ouverture, le besoin de certitude et le besoin d'aventure, celui d'organisation du travail et celui du jeu, les besoins de prévisibilité et d'imprévu, d'unité et de différence, d'isolement et de rencontre, d'échanges et d'investissement, d'indépendance (voire de solitude) et de communication, d'immédiateté et de perspectives à long termes. *L'être humain a besoin de voir, d'entendre, de toucher, de goûter, et le besoin de réunir ces perceptions en un « monde ».* Il a besoin d'activité créatrice, d'œuvre, d'information, de symbolisme, d'imaginaire, d'activités ludiques, nous dit-il dans *Le droit à la ville*. Ces besoins spécifiques nécessitent des lieux et des temps favorisant la rencontre, l'échange mais un échange qui ne passerait pas par le valeur d'échange, le commerce et le profit. Lefebvre défendait une idée de la ville fondée sur l'inclusion et la coexistence sociale dans des espaces réussis, c'est-à-dire *favorable au bonheur*. Il critiquait l'extension et la généralisation d'une logique de profit et de promotion dans laquelle l'édification de la ville ne relève plus d'un projet social ou politique mais d'un principe de rentabilité économique et financière à court terme.

Le droit à la ville est un droit à habiter, un droit à l'appropriation et à la liberté – ce que Lefebvre nomme un droit à la l'individualisation dans la socialisation. Mais c'est aussi un droit à l'œuvre. Le droit à la ville affirme le droit, pour l'habitant à devenir un citoyen : c'est-à-dire à tenir un rôle dans la cité pour intervenir dans sa production¹²⁴. Lefebvre propose de concevoir l'urbain comme un champ des possibles pour l'action et l'intelligence collectives et considère l'intervention des habitants comme une composante essentielle de la production spatiale. Une ville est remplie de symboles et d'activités en interaction avec ce qui la régule et l'anime (lois, habitants, activités économiques, mobilités,...). Elle se fabrique avant tout par l'activité habitante, qui elle-même se réalise dans un certain cadre urbain. En dehors des luttes urbaines, on peut identifier trois manières dont les habitants exercent leur droit à la ville : celle de la pratique quotidienne, celle du détournement (les habitants prennent l'initiative de modifier le contexte urbain), celle où les habitants organisent ou rejoignent des processus participatifs. L'exercice du droit à la ville passe pas ces trois rôles. Ce droit à la possibilité ne

119 Lefebvre Henri, *Le droit à la ville*, op cit note 10

120 Lefebvre Henri, *Espace et politique*, Anthropos 1972

121 Lefebvre Henri, *Du rural à l'urbain*, Anthropos, 1973

122 Lefebvre Henri, *La révolution urbaine*, Gallimard, 1970

123 Lefebvre Henri, *La production de l'espace*, Anthropos, 1974

124 Matthias Lecoq, *Le droit à la ville : un concept émancipateur ?*, Métropolitiques, 16 décembre 2019. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Le-droit-a-la-ville-un-concept-emanipateur.html>.

peut être octroyé mais seulement revendiqué afin d’être possiblement réalisé. De point de vue de Lefebvre, le droit à la ville ne peut être garanti par des institutions car son exercice passe par une énonciation et une action. Le droit à la ville se revendique, s’énonce puis se réalise¹²⁵. Henri Lefebvre avait également développé une thèse autour des notions d’espace perçu et d’espace conçu qui constituerait les deux dimensions majeure de l’espace social¹²⁶. Il considérait l’espace perçu comme l’ancrage d’une résistance potentielle, voire d’une révolution. Pour tenter de résumer la pensée de Lefebvre, on peut dire qu’habiter une ville, pouvoir s’y accomplir individuellement et collectivement, et pouvoir accéder à toutes les infrastructures nécessaires à cette fin, relevait pour lui d’un droit fondamental, qu’il appelait le droit à la ville. Tous les habitants d’une ville devraient avoir un droit égal à la centralité urbaine, et pouvoir participer aux décisions qui concernent sa conception comme son entretien quotidien, sans discrimination, ni hiérarchisation. Il défendait surtout la nécessité d’une participation active et transversale des citoyens à l’ensemble des étapes de la production de la ville, y compris lors des décisions¹²⁷.

B– Du droit à la ville au droit au village

En quoi le droit à la ville peut-il concerner les campagnes, les espaces ruraux, les villages ? Ce n’est que récemment, dans la dernière décennie que cette idée de s’emparer du droit à la ville pour tenter de l’appliquer à des espaces non urbains, a surgit. Frédéric Landy et Sophie Moreau en ont conçu un dossier de la revue *Justice Spatiale/ Spatial Justice (JS/SJ)* paru en 2015¹²⁸ sur lequel je me suis particulièrement appuyée pour réfléchir à cette notion de droit au village.

Notons d’abord que pour Lefebvre ville et campagnes sont en relation dialectiques, se définissent et évoluent l’une par rapport à l’autre. David Harvey¹²⁹ y voit quant à lui *un ensemble d’espace poreux* et il interprète d’ailleurs le droit à la ville de façon très large puisqu’il s’agit pour lui du *droit pour chacun à exercer un pouvoir sur les processus qui façonnent l’urbanisation*, ces mêmes processus façonnant les campagnes, alors le droit à la ville ou le droit au village seraient finalement la même chose. Pour Mark Purcell¹³⁰ le droit à la ville vaut pour *son potentiel révolutionnaire, sa capacité à mobiliser les habitants et repenser la lutte contre le néolibéralisme*, et propose de le définir comme *un droit à habiter l’espace sur laquelle une nouvelle façon de penser et de pratiquer la citoyenneté pourrait se fonder*. Cependant chez Lefebvre, qui écrit rappelons-le dans les années 1960, la ville représente la quintessence de la vie sociale, parce-qu’elle est perçue comme l’espace de la rencontre, de l’inattendu et de la liberté possible. Il y a eu, notamment dans le courant du XX^e siècle, un mouvement de forte dévalorisation des campagnes qui a conduit à associer la citoyenneté à la seule citadinité. L’étymologie commune de ces deux mots contribuant à cette association. L’urbanisation apparaît comme un des moyens par lesquels les individus se transforment en citoyens et organisent de façon rationnelle le gouvernement des hommes. On retrouve ici l’opposition entre *communauté* qui serait caractéristique du village et *société* qui serait le résultat de l’urbanisation. Cependant, on le sait, le ville n’a pas le monopole de la conscience démocratique et des révoltes, les luttes rurales pour la citoyenneté existent bien.

125 ibidem

126 Lefebvre Henri, op cit note 116

127 Demazière Christophe, Erdi Gülçin, Galhardo Jacques, Gaudin Olivier, *50 ans après : actualités du droit à la ville d’Henri Lefebvre*, *Métropolitiques*, 5 décembre 2018. URL : <https://metropolitiques.eu/50-ans-apres-actualites-du-droit-a-la-ville-d-Henri-Lefebvre.html>

128 Landy Frédéric, Moreau Sophie, op cit note 15

129 Harvey David, 2008 cité par Landy Frédéric et Moreau Sophie, op cit note 15

130 Purcell Mark, 2009, cité par Landy Frédéric et Moreau Sophie, op cit note 15

Dans nos pays occidentaux, notamment, pour accepter cette idée il nous faut sortir de la vision des campagnes amorphes ou harmonieuses, deux qualificatifs antinomiques mais qui entretiennent tout les deux une vision a-politique de la campagne. Le droit au village propose donc de s'affranchir d'Henri Lefebvre et de considérer les espaces ruraux (campagnes et villages) comme espace de conflits et de luttes et non de paix ou de médiation. Si un objet récurrent de ces luttes est l'accès à la terre, celle-ci se rapporte aussi bien aux espaces ruraux (terre à cultiver) qu'aux espaces urbains (terre à habiter) et ces luttes s'articulent d'ailleurs bien souvent entre elles. Penser un droit au village permet *tout simplement de confirmer que les composantes du droit à la ville n'ont rien de spécifiquement urbain, que les soucis d'émancipation, d'autonomie, d'appropriation d'un territoire, peuvent se retrouver dans les espaces ruraux*. Il permet de faire le lien entre campagne et village ou ville, de considérer qu'ils se définissent et évoluent l'une par rapport à l'autre, en relation dialectique, qu'il s'agit d'un ensemble d'espace poreux. Il permet de dépasser la dichotomie ville/campagne tout en mettant en exergue les spécificités et la complémentarité de ces deux espaces. L'aire du droit au village me semble particulièrement bien correspondre à celle d'un village ou d'un bourg rural incluant la campagne qui lui est fonctionnellement et socialement associée. On peut ainsi proposer une définition du droit au village qui serait *de garantir la reproduction des ressources favorisant l'émancipation et l'autonomisation, ainsi que leur accès, c'est-à-dire un droit de l'individu à contribuer à la construction de son espace de vie, à le façonner et à y puiser du sens*.

C– Droit au village et émancipation

Quel est le contexte social et quelles sont les spécificités géo-morphologiques des espaces ruraux qui ont permis d'y déployer depuis le milieu du 20^e siècle des initiatives et des luttes d'émancipation ? Émancipation dont je reprend cette définition dans le dossier cité plus haut : *le processus conduisant, pour un individu ou un groupe, à s'extraire des rapports de domination afin d'être en capacité de coconstruire les espaces du quotidien, dans toutes leurs dimensions (...). Elle regroupe ainsi la triple perspective de libération, de développement des capacités et de potentiel d'action*. Cette interrogation permet de faire un retour vers le développement local et d'examiner ces liens avec un droit au village. L'usage de l'expression développement local c'est beaucoup développé pendant les trente dernières années du XX^e siècle à une époque où justement les campagnes renvoyaient bien souvent une image d'archaïsme et d'immobilisme. Mais, souvent utilisée pour dire tout et son contraire, récupérée pour des opérations politiques, voire politicienne, cette expression s'est affadie et a pris une connotation institutionnelle. Le mouvement de développement local, qui s'est développé face aux changements profonds et à la recomposition sociale et fonctionnelle du rural, a pourtant souvent été l'expression de *mouvements d'émancipation portant la revendication par les habitants d'un droit à choisir les modes de vie et leurs activités en les extrayant des mécanismes de domination (institutionnelle, économique et sociale), dans lesquels ils sont encastrés*¹³¹. La première revendication de ces mouvements dès les années 1960, a été de pouvoir *continuer d'exister en tant que territoire vécu et ainsi ne pas se voir anéanti par des processus de domination qui le dévitalisent progressivement (exodes, fermetures et délocalisations, enclavement)*. Les projets de développement local forment ainsi autant d'arènes, de lieux, *de confrontations concrètes d'acteurs sociaux en interaction autour d'intérêts communs* au sein desquelles les acteurs confrontent leurs positions et renégocient les rapports de pouvoir¹³². À ce titre, ces processus émancipatoires s'adjoignent parfois une

131 Landy Frédéric, Moreau Sophie, *op cit note 15*

132 Olivier de Sardan Jean-Pierre, 1995 cité par Landy Frédéric, Moreau Sophie, *op cit note 15*

revendication d'autonomie. Le développement local peut se lire aussi comme lutte contre la reproduction des rapports de domination mais aussi comme réaction et revendication face aux conséquences de la modernisation rurale. Des luttes emblématiques comme celle du Larzac ou plus récemment celle de Notre Dame des Landes ont comme point commun le rejet d'une appropriation exogène de l'espace au bénéfice de projet considérés comme vecteur de nuisances majeures (voir aussi les luttes contre les projets-corridors de type TGV, autoroutes, et de façon plus générale les luttes contre les grands projets inutiles qui se déroulent bien souvent dans des espaces ruraux). Le renouvellement des formes de lutte est allé de pair avec une émancipation par rapport aux organisations traditionnellement représentatives des intérêts spécifiques aux territoires ruraux et il se nourrit de modalités d'expression puisées dans les mouvements urbains. Parallèlement à ces luttes, on peut noter toujours en espace rural le développement d'expérimentation d'appropriations collectives des outils de production, de construction de systèmes de production localisés ou de réorganisation des circuits économiques (parfois portées ou soutenues par de petites collectives rurales). Il existe ainsi toute une galaxie d'initiatives passant par des modes de vie et de l'habitat alternatifs, une réappropriation et une revitalisation des systèmes productifs locaux, l'implication des individus dans la production de leur espace quotidien, le surinvestissement dans les activités d'autoproduction,... Ces expérimentations peuvent se voir comme processus d'autonomisation. La plupart de ces luttes, revendications, constructions d'alternatives *entrent en tension avec les principes d'organisation du capitalisme néolibéral que ce soit sur le plan économique ou social*. En mettant en parallèle une définition du développement local basé sur les trois termes - portée politique revendiquée, fonctionnement par projet citoyen et construction ascendante - avec le concept de droit à la ville développé par Henri Lefebvre, on constate que les deux concepts s'appuient sur les mêmes registres : l'habiter et la rencontre, l'appropriation (réappropriation des lieux et des leviers d'action) et l'œuvre (construction par la perspective du projet de territoire). Il me faut également souligné ici, à la suite des auteurs de l'article, que cette dynamique de développement local a souvent bénéficié de la venue de nouvelles populations *dont le souhait était de se mettre en marge de la société pour construire des alternatives concrètes. (...) Ces nouvelles populations ont pris le relais de sociétés paysannes et aidé les populations autochtones à se mobiliser*. Marcel Jolivet¹³³ avait déjà souligné en 1985 que les nouveaux arrivants contribuait à une ré-articulation *des rapports entre pouvoir local et pouvoir central* mais aussi à une redistribution des pouvoirs à l'échelle locale. Ces luttes de pouvoir marquant *l'entrée des nouveaux habitants dans la société locale* et celle de leur engagement.

D - À la recherche des ressorts de l'émancipation dans les espaces ruraux

Ce qui vient d'être dit conduit à une hypothèse que l'on peut exprimer ainsi: il existe aujourd'hui des attributs spécifiques aux espaces ruraux occidentaux qui se construisent en ressources d'émancipation, permettant de décliner le droit à la ville dans une matérialité rurale. Ces ressources mettent en dialogue des attributs sociaux (populations) et morphologiques (paysages). Mais pour rendre effectif un processus d'émancipation ces ressources doivent être revendiquées et mise en œuvre. Si elles constituent un terreau favorable, l'existence de ces ressources ne témoigne en rien d'une émancipation généralisée des populations rurales. Quels ressorts de l'émancipation peut-on trouver aujourd'hui dans les espaces ruraux ? La réponse à cette question, trop vaste, pourrait très vite ressembler à un catalogue de généralités.

Les espaces ruraux, comme on l'a vu, sont très divers et il me semble même dangereux de

133 Marcel Jolivet, 1985 cité par Landy Frédéric, Moreau Sophie, *op cit note 15*

vouloir en faire une catégorie spécifique. C'est donc plus précisément, à partir de ma propre définition du mot village, comme *îlot d'urbanité en espace rural*, avec toutes les composantes que je lui attribue, et encore plus spécifiquement à partir du village de Florac, qui constitue mon terrain d'enquête, que j'interrogerais ces ressorts et que je tenterais de relever les spécificités d'un *droit au village*. Je commencerais par la dimension primordiale et motrice des autres qui est le droit d'habiter un espace qui nécessite de créer des droits permettant à chacun de s'exprimer et de participer aux décisions communes et me demanderais en quoi ce processus est plus ou moins facilité dans un village. Concernant la dimension de la rencontre, que je préfère pour ma part appeler l'urbanité, je m'interrogerai sur l'impact que cette dimension peut avoir sur un mouvement d'émancipation. J'interrogerai la dimension de l'œuvre en me demandant si le village permet de disposer d'une marge d'action plus grande face aux règles et aux procédures et s'il est particulièrement propice au développement d'expérimentations alternatives, voire radicales. Enfin, j'aborderai la dimension de l'accès de tous à la vie politique par l'appropriation et les spécificités de cette dimension dans des périmètres géographiques de petite taille et peu peuplés.

6/ Des concepts gigognes

La succession dans le déroulement de ma pensée de ces cinq *concepts* – *le faire commun, l'engagement, le don, les politiques du quotidien et enfin le droit au village* – n'a rien d'un hasard. On peut dire qu'ils fonctionnent entre eux comme des poupées russes, s'emboîtant les uns dans les autres. Au centre, au cœur, se trouve le commun, ce par quoi tout arrive. C'est parce-qu'il y a ce commun à vivre – ou plutôt à faire vivre – qu'il y a cette obligation de vivre en société, simplement pour pouvoir vivre, que les humains se doivent entre eux certains engagements, une confiance réciproque, une fidélité aussi, qu'ils doivent assumer certains devoirs. Toutes ces notions que l'on retrouve dans le concept d'engagement mais aussi dans le paradigme du don, qu'a développé Marcel Mauss, on montrant que celui-ci était à la base de toute vie en société. Les politiques du quotidien, ou politique ordinaire, se sont les gestes, les actes, qui viennent concrétiser – le plus souvent à *bas bruit* et sans que l'on en ait vraiment conscience, dans l'ici et maintenant – cette nécessité du commun, du don, du partage, de l'engagement. Nécessité considérée par Henri Lefebvre et bien d'autres, comme un besoin fondamental dont les humains ne sauraient se passer. Le droit à la ville et son évolution en droit au village sont des outils au service de cette politique du quotidien. Des outils à créer, à actionner, dont nous devons apprendre à nous servir pour permettre de développer les différentes facettes du *faire commun*: *l'habiter* ou le vivre ensemble sur un lieu, *l'urbanité* ou le vivre ensemble avec les autres, *l'œuvre* ou l'agir ensemble et enfin *l'appropriation* ou la possibilité donnée à tous de participer à la vie publique. Enfin, c'est bien dans le cadre de l'émancipation que ces politiques du quotidien et ce droit à la ville et au village, doivent se concevoir, pour ne pas éternellement rejouer les rapports de domination et d'exploitation, pour que l'individu contribue réellement à la construction de son espace de vie, à le façonner et à y puiser du sens. Aussi dans le développement de mon travail de recherche, dans cette grande traversée, *là où la recherche se déplie*, j'utiliserais l'ensemble de ces concepts. Après avoir explicité ma méthode et présenté et exploré mes matériaux d'enquête, je ferais dialoguer les résultats de mon enquête avec quatre dimensions du droit à la ville au travers desquelles nous retrouverons sans mal les notions de commun, d'engagement, de don et de politique du quotidien. Enfin, nous pourrions nous aventurer sur les chemins de l'émancipation, qui est la question centrale de cette étude, ce qui nous conduira, sans que nous le développions dans sa globalité, car ce n'est pas l'objet de ce travail, à aborder le concept d'autonomie cher à Castoriadis.

- Partie II -
La Grande Traversée
Là où la recherche se déplie

I – Préparation du paquetage : méthode et matériaux

II – Promenade exploratoire

III- Cheminement dans les dédales du droit à la ville

III – Les chemins de l’émancipation

*Il n’y a rien de moins indépendant qu’un citoyen libre.
Un citoyen libre n’est pas indépendant,
précisément parce-qu’il est toujours pris
dans une collaboration avec les autres citoyens.
Et c’est de cette collaboration
que peut naître le bien-être collectif .
Alexis de Tocqueville*

I – Préparation du paquetage : méthode et matériaux

*Peut-on, indigène parmi les indigènes,
être ethnologue chez soi ?
Jean-Didier Urbain*

Ma marche d'approche s'achève, ma recherche est enracinée, elle repose sur des bases solides, un terrain à la fois précis et autorisant l'ouverture, un postulat et une hypothèse et des bases théoriques qui me permettent de les interroger. Il est temps maintenant de m'équiper et de remplir ma besace de matériaux concrets, tangibles pour pouvoir enfin entreprendre ma grande traversée. C'est à cela que va s'employer ce chapitre.

1/ Franchir des obstacles

A- Première obstacle : baigner dans son terrain

La question centrale qui rendait difficile mon travail d'enquête, était ma proximité avec mon terrain. Quand je dis proximité, c'est un pléonasme. La vérité est plutôt que non seulement je baigne totalement dans mon terrain, j'habite au cœur de Florac toute l'année, mais qu'en plus je suis - si je peux m'exprimer ainsi – moi-même mon terrain d'enquête : en effet j'ai choisi d'interroger des personnes arrivées dans la dernière décennie à Florac et c'est mon cas, puisque je suis arrivé il y a tout juste dix ans, et de m'intéresser à leurs engagements dans la vie locale et je suis une personne très impliquée dans la vie locale ! Autant dire que je faisais une recherche sur moi-même ! Cette situation a suscité chez moi un certain malaise et j'ai eu de très nombreux doutes sur le fait de travailler sur un sujet et sur un terrain avec lesquels il m'était difficile de prendre des distances. Et des questions lancinantes se posaient à moi: faut-il prendre de la distance ? Comment prendre de la distance ? Il m'a fallu accepter d'assumer mon rôle de chercheuse parmi une population qui connaissait d'autres facettes de moi.

Ce sont des lectures qui m'ont à la fois rassurée, encouragée à continuer et qui m'ont aidée à franchir cet obstacle. Deux ouvrages qui, outre la proximité du sujet traité avec mes préoccupations, avaient la particularité d'être le résultat de travaux d'enquête conduits dans les deux cas par des personnes très impliquées sur leur terrain.

Le premier auteur, Benoît Coquard, sociologue, a réalisé une enquête de plusieurs années dans sa région d'origine (les zones rurales du grand Est de la France) et en a tiré un ouvrage, extrêmement émouvant *Ceux qui restent*¹³⁴. Il appelle cela une enquête par immersion et il revient à plusieurs moments sur sa position de chercheur dans cette enquête, sur la façon dont il est perçu par les enquêtés. Cela me renvoyait à ma position de chercheuse et m'a permis de me rendre compte que les choses n'étaient pas si simple. Que, sur mon terrain, à propos de mon objet de recherche, il y avait certainement des choses que je croyais savoir et pour lesquelles j'avais beaucoup à apprendre et inversement des choses que je pensais ne pas savoir et dont j'avais une certaine connaissance. Je me suis dit que la question n'était pas de prendre des distances mais peut-être d'oublier un peu ce que je croyais savoir.

Le deuxième auteur, Pascal Dibie, ethnologue, après avoir travaillé dans des contrées lointaines c'est intéressé à l'ethnologie de l'intérieur comme il l'appelle. Il s'est employé à faire l'étude de son village natal en Bourgogne sur plusieurs décennies. Il a d'abord publié *Le*

134 Coquard Benoît, *Ceux qui restent*, La découverte, 2019

village retrouvé¹³⁵ en 1979 puis *Le village métamorphosé*¹³⁶ en 2013. Ce n'est rien de dire que ce livre m'a passionné, au moins autant par la forme que par le fond. J'en cite ici un extrait car ces quelques phrases n'ont pas été pour rien dans ma décision de persévérer dans ma recherche et de ne pas m'éloigner de mon sujet : *En faisant de mon propre village un terrain d'ethnologie, je n'avais pas mesuré l'ampleur que ce travail allait prendre. Mon pari avait été et est toujours de jouer de profondeur, d'immersion, d'explorer les limites du trop savoir plutôt que d'aller quérir de nouvelles connaissances, sachant que l'on ne découvre jamais que ce que l'on sait. Or, énoncer des évidences qui sont nôtres n'est pas chose aisée. En clair, ma démarche était et est toujours de camper aux franges de moi-même et de tenter de faire de tout ce qui me fait, un objet d'étude (...) Regarder... car c'est bien de cela dont il s'agit : voir, mais voir depuis un regard affûté, retourné, en d'autres termes devenir l'explorateur de notre propre société.* Enfin, un troisième ouvrage m'a passionné et a contribué également grandement à me donner confiance. Il s'agit de *Ethnologue, mais pas trop* de Jean-Didier Urbain¹³⁷, qui nous parle lui d'ethnologie de proximité ou d'ethnologie du fait minuscule, qui parle de l'ethnologue comme d'un flâneur et dont je retiens cette phrase : *rendre étrange ce qui nous est familier est pourtant l'autre fonction de l'anthropologie.* J'ai donc pris le pari que je pouvais, moi aussi, *faire de tout ce qui me fait, un objet d'étude.*

B– Deuxième obstacle : une galerie de portraits

Arrivée à ce stade, j'étais donc rassurée et même encouragée à poursuivre mais cela ne rendait pas les choses plus faciles pour autant. La difficulté que je voyais c'est que quand je pensais aux personnes à rencontrer c'était une véritable galerie de portraits qui se présentait devant moi. Bien qu'ayant énormément rétréci mon terrain en décidant de ne me consacrer qu'aux habitants du bassin de vie de Florac et le panel des personnes à interroger en le limitant aux nouveaux arrivants de la dernière décennie, malgré tout donc, cela continuait à faire beaucoup de personnes. Ma difficulté était aussi de savoir s'il fallait que je me cantonne à des personnes que je connaissais plus ou moins ou s'il fallait que j'aille à la rencontre de personnes que je ne connaissais pas. Pour franchir cet obstacle, j'ai décidé de réaliser tout d'abord un questionnaire, de le mettre à disposition de la population et de faire le choix de mes entretiens en fonction des réponses à ce questionnaire. J'ai aussi décidé de me rendre au *pot d'accueil* des nouveaux arrivants organisé par la mairie afin de rencontrer de nouvelles personnes. Il y avait aussi l'idée que cela me permettrait de dépasser mon réseau personnel en rencontrant des personnes que je ne connaissais pas. Finalement, le choix de passer successivement par un texte expliquant ma démarche, puis un questionnaire avant de réaliser mes entretiens, m'a permis de franchir ce deuxième obstacle et, sans aller jusqu'à constituer un panel de façon scientifique, de limiter le nombre de personnes rencontrées sans pour cela avoir le sentiment de trahir la parole des autres.

2/ Choix méthodologiques

A- Méthode de collecte des matériaux d'enquête

a) Le pot d'accueil des nouveaux arrivants

Je me suis rendu au pot d'accueil des nouveaux arrivants organisé par la mairie de Florac en octobre 2019. Lors de cette réception, j'ai pu expliqué publiquement ma démarche puisque le maire m'a passé la parole après son allocution. J'avais préparé un petit texte explicatif avec

135 Dizie Pascal, *Le village retrouvé*, Grasset, 1979

136 Dizie Pascal, op cit note 29

137 Urbain Jean-Didier, *Ethnologue, mais pas trop*, Payot & Rivages, 2003

mes coordonnées et je l'ai distribué aux personnes présentes. Certaines m'ont donné directement leur coordonnées en me disant qu'elles étaient intéressées. J'ai ensuite déposé ce document explicatif à la Maison des Services Publics et à la bibliothèque municipale.

b) Le questionnaire

Sa réalisation n'a pas été facile car je n'avais pas d'expérience dans ce type d'exercice. De plus, ma question de recherche était encore trop vague. Je me suis focalisé sur les raisons qui avaient présidées aux choix pour ces personnes de venir s'installer à Florac et sur leur vie à Florac essentiellement sur les aspects sociaux. En tout, j'ai distribué une cinquantaine de questionnaire, soit à des personnes qui me l'ont demandé après avoir lu mon texte de présentation ou m'avoir rencontré au pot d'accueil, soit à des personnes qui me l'ont demandé directement ou par personnes interposées. À la fin du questionnaire, je demandais aux personnes si elles seraient d'accord pour m'accorder un entretien. J'ai reçu dix-neuf questionnaires complétés. Parmi les personnes qui ont répondu, il y en a quatre que je ne connais pas du tout (ou simplement de vu), il y en a dix que je connais mais qui n'appartiennent pas à mon réseau rapproché et cinq que je connais très bien.

c) Les entretiens

J'ai décidé de ne faire des entretiens qu'avec des personnes qui avaient au préalable complété le questionnaire et d'effectuer mon choix en fonction des réponses de façon à constituer un panel. Pour préparer mes entretiens, j'avais un peu plus avancé sur ma question de recherche, ayant renoué avec le fil du *faire commun* que j'envisageais alors comme ma question centrale. J'ai choisi une forme très souple d'entretiens en les introduisant par deux questions posées ensemble dès le début de l'entretien, ce qui explique que certains aient largement mêlé les deux questions :

- Pouvez-vous me raconter pourquoi et dans quelles circonstances vous êtes venu à Florac ?
- Pouvez-vous me parler de votre vie à Florac et me dire si, selon vous, vous êtes impliqué ou engagé dans la vie locale et de quelle façon ?

J'ai plus souvent utilisé le mot *impliqué* que le mot *engagé* car celui-ci était souvent mal compris par les enquêtés, sauf par ceux qui sont engagés politiquement de longue date, et pouvait même avoir une connotation négative pour certains.

J'ai ensuite laissé parlé librement les personnes en n'intervenant que pour relancer le cas échéant ou pour avoir une précision. J'ai réalisé huit entretiens pour neuf personnes puisque mon premier entretien a été réalisé avec un couple. Sur ces neuf personnes, il y en a quatre que je connaissais très peu, trois que je connaissais mais qui n'appartenaient pas, à cette époque, à mon réseau rapproché et trois que je connais très bien. Je dois préciser que deux autres entretiens étaient prévus (dont un avec un couple), que je n'ai pas réalisé car nous sommes entré en période de confinement. J'ai réalisé l'ensemble des entretiens au domicile des personnes, sauf un que j'ai réalisé chez moi, la personne enquêtée étant hébergée chez moi à cette période.

B- Méthode de traitement des matériaux

Le traitement de mes matériaux d'enquête s'est fait en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, j'ai choisis de procéder à une exploration de ces matériaux sous forme de regards croisés. Cela m'a permis de trouver les grandes lignes qui s'en dégagent et de proposer un plan qui m'a permis d'ordonner un peu tout ces propos éparés. Ce plan comprend trois grandes parties : *choisir de venir - choisir de rester, vivre à Florac et s'engager à Florac*. C'est l'objet du chapitre intitulé *Promenade exploratoire*. J'ai décidé de conserver cette première exploration dans ce mémoire car c'est avec cette exploration qu'il me semble être le plus fidèle aux propos tenus. La progression du plan depuis le choix de

venir jusqu'à celui de s'engager dans la vie locale correspond à une logique à laquelle les personnes ont adhéré. De plus cette exploration m'a été très utile pour la suite du traitement de mes matériaux et pour l'analyse que j'en fait.

Dans un deuxième temps, je confronte mes matériaux à mes questionnements et je les fait dialoguer avec quatre dimensions du droit à la ville à savoir *l'habiter, l'appropriation, la rencontre et l'œuvre*. On trouve cette analyse dans le chapitre *Cheminement dans les dédales du droit à la ville*.

Enfin, le troisième temps, s'inscrit dans le cadre de conceptualisation du droit à la ville tel qu'il avait été présenté par Henri Lefebvre et tel qu'il est revendiqué aujourd'hui par les personnes travaillant sur ce concept mais aussi celles le revisitant en droit au village. Ce cadre, c'est celui de l'émancipation. J'ai donc repris mes matériaux pour étudier si je pouvais y trouver une résonance avec cette idée de l'émancipation. Ce quatrième temps constitue le troisième chapitre de cette partie sous le titre : *Les chemins de l'émancipation*.

Il est évident que le procédé choisit peut faire apparaître des éléments de redondance, certains propos pouvant être repris dans des étapes différentes. Il me semblait pourtant important de retracer le cheminement de mon travail et ses différentes étapes.

3/ Présentation des matériaux d'enquête

A- Typologie des personnes enquêtées

La colonne « Q » concerne les personnes qui ont uniquement répondu au questionnaire, la colonne « E », celles avec qui j'ai également réalisé un entretien, la colonne « T » est le total des deux.

Sexe	Q	E	T	Situation familiale	Q	E	T
Féminin	6	5	11	Seul	4	4	8
Masculin	4	4	8	Couple	5	3	8
				Couple avec enfants	1	2	3
Tranche d'âge	Q	E	T	Logement	Q	E	T
20-30	2	0	2	Propriétaire	3	5	8
30-40	1	3	4	Locataire	6	2	8
40-50	2	4	6	Chez famille ou amis	0	3	3
50-60	2	0	2				
60-70	3	2	5	Situation professionnelle	Q	E	T
				Salarié	5	0	5
Lieu de vie	Q	E	T	Indépendant	0	2	2
Florac	6	8	14	Demandeur d'emploi ou minima sociaux	2	3	5
Autre village ou hameau	4	1	5	En formation	1	0	1
				Retraité	2	2	4
Date d'arrivée	Q	E	T	Autre (au foyer)	0	2	2
Moins d'un an	5	5	10				

Entre 1 et 5 ans	4	1	5	Région d'origine	Q	E	T
Entre 6 et 10 ans	1	3	4	Étranger ou outre-mer	1	3	4
				Région parisienne	1	3	4
				Occitanie	2	1	3
				Autre région métropolitaine	6	2	8

Évolution des situations depuis la date de l'entretien :

Habitat :

- les trois personnes vivant chez des amis ou de la famille ont pris un logement en location ou colocation / les deux qui étaient à Florac ont aménagé dans un hameau ou village de proximité, celle qui était à l'extérieur a aménagé à Florac.

Emploi :

- sur les 5 demandeurs d'emploi, un a trouvé un emploi salarié, un autre achève une formation.

- la personne qui était en formation est actuellement salariée

- une personne salariée a changé de travail pour un autre emploi salarié

B- Présentation des personnes enquêtées

Je présente ci-dessous les personnes enquêtées en deux listes distinctes, ceux pour qui je n'ai que le questionnaire et ceux avec qui j'ai réalisé un entretien. Je précise que les prénoms ont été changés afin de respecter le plus possible l'anonymat. J'ai préféré de nouveaux prénoms à des initiales ou à un code quelconque car il me semblait que cela aurait déshumanisé mon propos.

Un an, un an et demi, cela peut beaucoup compter lorsque l'on change de vie. Aussi, je me suis autorisée à compléter ces portraits par des événements survenus dans la vie de ces personnes depuis nos entretiens, lorsque j'ai pensé qu'ils étaient susceptibles d'apporter des éléments complémentaires à ma recherche. Je précise que ces éléments ne sont pas donnés suite à de nouveaux entretiens ou à une enquête systématique, mais uniquement par la connaissance que j'ai de ces personnes et par la confiance qu'elles me font en me donnant des nouvelles de leur vie. Il me faut noter également que sur toutes les personnes enquêtées aucune n'ont quitté Florac depuis l'époque de l'enquête qui s'est déroulée entre décembre 2019 et mars 2020.

a) Personnes ayant uniquement répondu au questionnaire

Alain à 70 ans. Il est arrivé en couple avec Sylvie (avec qui j'ai réalisé un entretien) il y a 9 mois, venant de la région parisienne, pour passer sa retraite après une carrière en tant qu'ingénieur. Il vit dans une maison individuelle de lotissement, dont il est propriétaire, situé à proximité du centre de Florac. Alain n'est pas du tout impliqué dans le vie locale et ne manifeste pas de désir de s'y impliquer.

Bernard à 61 ans. Il est originaire des Cévennes où il possède une maison de famille et où il est venu passé toutes ses vacances. Il y a deux ans, il a décidé de venir s'installer dans cette maison dont il a hérité et qui se situe dans un hameau à environ 10 kilomètres de Florac. Il continue à travailler en partie à Paris et en partie en télé-travail mais il approche de la retraite. Il a le projet de travailler les terres agricoles dont il a hérité et pour cela de s'installer en tant que cotisant solidaire. Sa compagne qui avait un travail salarié à Florac au moment de notre entretien a depuis démissionné et entrepris une formation agricole au CFPPA de Florac.

Bernard s'est présenté aux élections municipales en 2020 dans son village mais n'a pas été

élu. Il participe (ainsi que sa compagne) aux travaux de Savoirs en Chantier (groupe agriculture-alimentation) et au Café Culturel Associatif l'Ancr'ier.

Élodie à 45 ans. Elle est arrivée seule il y a 7 mois de Toulouse pour un emploi en CDD à la bibliothèque de Florac. Au moment de notre entretien elle était hébergée par sa sœur dans un hameau à une dizaine de kilomètres de Florac. Depuis, son contrat a été prolongé et elle s'est installée dans un appartement en location au centre du village. Elle est peu impliquée dans la vie locale en dehors de son travail mais commence à s'y intéresser maintenant que sa situation se stabilise.

Françoise à 60 ans, elle est arrivée il y a deux mois de Manchester en Angleterre où elle avait effectué toute sa carrière professionnelle. Elle recherche un emploi qui lui permettra d'arriver jusqu'à sa retraite. Elle est locataire d'un appartement au centre ville. Elle est peu impliquée dans la vie locale mais est fidèle de la bibliothèque, de la Nouvelle Dimension et est venu rendre visite au café associatif lors de son ouverture.

Gilles à 40 ans. Il est arrivé en couple il y a 6 ans, suite à un désir de reconversion professionnelle après licenciement, venant du département de l'Eure. Il a une petite fille de quatre ans née à Florac. Il est propriétaire d'une maison de ville au centre du village. Au moment de notre entretien il était salarié dans un laboratoire à une trentaine de kilomètres mais depuis il a trouvé un travail de proximité. Sa compagne a repris un commerce à Florac. Gilles s'implique dans la vie locale en participant aux groupements d'achat de *Nature & Progrès* et de *Fruits oubliés*, en fréquentant la bibliothèque, en amenant sa fille au square ou à l'école (on le voit très souvent à pied dans le village). Il a rendu visite à l'Ancr'ier lors de son ouverture.

Jeanine à 66 ans. Elle est arrivée seule il y a deux ans, suite à une séparation conjugale, pour se rapprocher de sa fille et de ses petits-enfants. Elle venait de l'est de la France mais avait passé quelques temps dans un village à une trentaine de kilomètres de Florac. Elle est retraitée et locataire d'un appartement au centre du village Florac. Elle est impliquée dans plusieurs associations, pratique des cours d'occitan et est active sur certaines manifestations comme le Téléthon.

Loïc à 28 ans. Il est arrivé en couple avec Lucie il y a 5 mois, venant du Var, suite au recrutement de sa compagne. Il est actuellement en formation au CFPPA de Florac (reconversion professionnelle dans l'aide à la personne). Il est locataire d'une maison au centre de Florac et n'est pas impliqué dans la vie locale.

Lucie à 28 ans. Elle est arrivée en couple avec Loïc il y a 5 mois, venant du Var, pour un emploi salariée de puéricultrice à la crèche. Elle est locataire d'une maison centre ville Florac. Elle n'est pas impliquée dans la vie locale

Lydia à 31 ans. Elle est arrivée seule il y a 5 ans, pour une formation et a décidé de rester. Elle venait de Lille. Elle est actuellement salariée à mi-temps comme chargée de mission tourisme et à mi-temps comme ouvrière agricole. Elle vit actuellement en couple. Elle est locataire d'une maison de hameau à une dizaine de kilomètres de Florac. Elle souhaite développer progressivement sa propre activité. Elle est très engagée dans la Fête de la Soupe et autres activités culturelles.

Martine à 59 ans. Elle est arrivée seule il y a trois ans, venant des Vosges, car elle était au chômage et a voulu se rapprocher de sa fille. Elle est actuellement en recherche d'emploi. Elle est locataire d'une maison de hameau à environ 10 kilomètres de Florac.

b) Personnes avec qui j'ai réalisé des entretiens

Catherine à 70 ans. Elle est arrivée seule il y a 10 ans, pour finir sa carrière professionnelle comme éducatrice de jeunes enfants à la crèche et elle a pris sa retraite un an et demi après son arrivée. Elle venait de la région parisienne. Elle est propriétaire d'une maison individuelle dans un lotissement à Florac. Elle est très active dans la vie associative : membre du Conseil

d'administration du Foyer Rural, bénévole au Secours Populaire, membre actif de Flo Rando, de l'association des *Gens de la Soupe*, elle anime aussi des émissions de radios à la radio locale. Enfin elle est membre actif de la *Maison Commune*, de *Savoirs en Chantier* et du café associatif *l'Ancr'ier*.

Christophe à 45 ans. Il est arrivé en famille (couple et trois enfants de 12, 9 et 5 ans) il y a 17 mois, suite à la mutation de sa compagne, venant de la Région parisienne. Il est père au foyer, sa compagne est salariée au Parc National des Cévennes au moment de l'entretien. Elle a aujourd'hui changé d'emploi. Il est locataire d'une maison au centre du village. Il est très actif à l'association des *Amis de la bibliothèque*, à *La Nouvelle dimension*. Il a participé activement au *collectif citoyen* et était présent sur la liste des municipales qui est passée. Il n'a pas été élu immédiatement mais a rejoint le conseil municipal suite à une démission après notre entretien.

Émilie et Guillaume, 37 et 38 ans, sont arrivés en couple il y a 5 mois, venant d'Andalousie, avec le projet de créer leur entreprise, ce qu'ils ont réalisé depuis notre entretien. Ils sont propriétaires d'une maison en centre ville. Ils sont actifs à l'association des *Amis de la bibliothèque*, bénévoles aux *Restos du cœur* et membre de *Savoirs en Chantier*.

Julien à 43 ans. Il est arrivé seul il y a 4 mois, venant de Montpellier, pour fuir la ville et trouver un lieu propice à l'écriture. Il est écrivain ne vivant pas de sa plume et est bénéficiaire des minima sociaux. Au moment de notre entretien, il était hébergé de façon provisoire chez différentes personnes, il a aujourd'hui un appartement en location dans un village à six kilomètres de Florac. Il n'a pas d'implication associative mais est très présent à la *Maison des Services Publics*, à l'association *Quoi de 9* et à la bibliothèque. Il est venu rendre visite à *L'Ancr'ier* lors de l'ouverture et souhaite donner un coup de main.

Ludivine à 40 ans. Elle est arrivée seule il y a 3 mois, venant de l'île de la Réunion. En phase de changement de vie, elle a rejoint de la famille. Au moment de notre entretien elle recherchait un emploi et elle travaille depuis un an comme infirmière à l'hôpital local. Au moment de notre entretien, elle était hébergée par sa famille dans une maison individuelle d'un lotissement à Florac. Depuis, elle s'est installée en colocation dans un mas isolé à trois kilomètres du village. Elle n'est pas impliquée dans la vie locale mais souhaite développer un projet collectif avec ses colocataires.

Magali à 33 ans. Elle vit en couple avec deux enfants de 4 ans et 1,5 an. Elle est arrivée seule il y a huit ans, venant du département des Landes pour voir son père. Elle est restée car elle a rencontré son compagnon qui est salarié au Parc National des Cévennes. Magali est mère au foyer, elle s'occupe de ses enfants qu'elle ne scolarise pas. Elle vit dans une maison de hameau à une dizaine de kilomètres de Florac, dont elle a hérité de son père.

Outre son implication dans l'association des enfants non scolarisés, elle pratique la musique dans un groupe et est membre actif de la *Maison Commune* et de *l'Ancr'ier*.

Sylvie à 65 ans. Elle est arrivée en couple avec Alain il y a 9 mois, venant de la région parisienne pour prendre sa retraite, après une carrière en tant qu'ingénieur. Elle est propriétaire d'une maison individuelle dans un lotissement à Florac. Elle s'est présentée sur la liste des municipales qui est passée mais n'a pas été élue. Elle est investie dans l'association *BioJour*, dans *Savoirs en Chantier* et dans le projet de *l'Ancr'ier*.

Vincent à 40 ans. Il est arrivé seul il y a 7 ans, venant de Haute-Loire, pour un emploi. Il est locataire d'une maison au centre du village de Florac. Au moment de notre entretien, il était demandeur d'emploi. Aujourd'hui, il vient de terminer son CAP de boulangerie car il souhaite se reconvertir. Il est investi dans l'association *Les Gens de la Soupe* et dans le *collectif citoyen*.

4/ Fin prête pour l'exploration

Mon paquetage est prêt. Il est temps maintenant de partir en exploration pour étudier à la loupe et tenter de comprendre ce que toutes ces personnes ont exprimé que ce soit par écrit dans les réponses au questionnaire ou oralement lors des entretiens. Les chapitres qui suivent sont le résultat d'un travail de décorticage de ces matériaux qui m'a permis dans un premier temps de d'ordonner un peu tout ces propos épars. Les retranscriptions complètes des entretiens se trouvent en annexe, ainsi que la trame du questionnaire. J'ai choisis, pour ne pas alourdir mes annexes, de ne pas mettre les questionnaires complétés mais de les présenter sous forme de tableau de synthèse qui se trouve également en annexe. Enfin, toujours en annexe, j'ai placé une liste des lieux et structures cités dans les entretiens et questionnaires avec quelques précisions.

II – Promenade exploratoire

*Je sais pas si pour des gens vraiment
bien ancrés depuis toujours, si y a ce côté là,
mais en tout cas là où ailleurs
on était vraiment des saltimbanques
ici on est des gens normaux,
ici on se fond dans la masse quoi ...
Émilie (entretien n°1)*

1/ Choisir de venir, choisir de rester

Le premier volet de réponses à la fois au questionnaire et aux entretiens, tente de répondre à la question de savoir pourquoi et dans quelles circonstances les personnes arrivent sur le territoire, quelle est la part du hasard, du choix,... et pour quelle raisons elles décident de rester.

A- La fuite

Il ressort des questionnaires et des entretiens qu'avant de choisir où ils veulent aller, les gens souhaitent fuir quelque-chose. Bien sûr le mot de fuite est peu employé mais on en trouve la trace dans d'autres expressions. Christophe, arrivé en famille, par exemple me dit : *On voulait changer de vie, passer d'un milieu urbain à un milieu rural...on voulait élever nos enfants dans un autre environnement que la région parisienne*. Sylvie est venue avec son compagnon au moment de sa retraite : *j'avais pas du tout envie d'y rester (dans la région parisienne) du point de vue du cadre de vie* ». Catherine qui est venue finir son parcours professionnel à Florac : *j'avais envie d'aller à la campagne...de quitter la ville, j'avais envie de partir et tout, j'en avais un peu mare de la ville, de l'environnement*». Il y a donc avant tout une envie de quitter quelque chose, un environnement qui ne convient pas. Et d'aller vers *la campagne* même si cela reste vague.

On trouve aussi l'envie de découvrir *autre chose* comme Catherine qui avait toujours vécu dans la région parisienne : *je voulais connaître autre chose, j'avais envie d'aller voir ailleurs, envie de voir comment ça se passe ailleurs* et Christophe : *Moi, j'ai passé toute ma vie en Région Parisienne et je voulais connaître autre chose*.

Il y a d'autres types de fuites que l'on pourrait dire plus existentielles. Magali, arrivée à l'âge de 25 ans, après plusieurs années de voyage me dit : *j'avais besoin de me poser quelque-part*. Ludivine qui a pris une période de congé sabbatique m'explique : *j'étais plus en accord avec mes valeurs...c'est l'inconfort ...qui m'a amené à bouger*. Pour Gilles, qui est venu s'installer avec sa compagne, il s'agissait d'un vrai changement de vie et d'une reconversion professionnelle. Ils travaillaient tout les deux dans l'industrie pharmaceutique et Gilles écrit dans la réponse au questionnaire : *« nous nous sentions en désaccord avec nos pratiques »*. Vincent qui est venu pour un travail mais après une séparation conjugale : *« Je suis arrivé en Lozère, en fait, en reconstruction, pour moi c'était comme une nouvelle vie qui s'ouvrait »*. Comme l'espoir de quelque-chose aussi : *j'ai collé l'autocollant « Lozère nouvelle vie » sur mon ordinateur, comme un ex-voto*» me dit Julien, car il a le sentiment d'être enfin sorti de sa grotte. Pour Élodie qui voulait *quitter la ville et se mettre au vert*, c'est un test : *est-ce que j'en serais capable ?* Christophe reprend la même expression : *on va tenter, on va tester*. La fuite est plus ou moins préparée : Sylvie et Alain ont cherché pendant plusieurs années un lieu

pour leur retraite, Christophe et Gilles, qui sont tout les deux venus en couple, ont anticipé leur départ pendant plusieurs années. D'autres viennent sur un coup de tête, comme Catherine qui a trouvé un emploi en CDD et qui me dit qu'elle venait pour voir mais n'avez pas l'intention de rester ou encore Ludivine qui est venue pour une fête de famille sans intention de rester et Magali qui est venu passer quelques jours chez son père... il y a presque 10 ans. Sur les dix-neuf personnes dont j'ai recueilli le témoignage, seulement deux (un couple) venaient d'une zone très rurale et ont choisi Florac pour être à la campagne tout en ayant les avantages d'une ville, une autre est venu d'un village situé à une trentaine de kilomètres de Florac mais cela n'a été qu'un étape, elle venait précédemment d'une ville de l'est de la France. Même dans ce cas là, on peut considérer qu'il s'agit d'une fuite, même si elle est différente des autres. Les autres viennent tous de zones plus ou moins urbaines, pas forcément de métropoles cependant.

B- Le choix

a) Comment on choisit Florac ?

La décision est souvent finalement prise grâce ou à cause d'une circonstance extérieure, pour Martine une fin de contrat, pour Gilles un licenciement économique mais le projet était là depuis quelque-fois plusieurs années, même lorsqu'il n'était pas formulé de façon précise. Voilà comment Émilie l'exprime : *en fait c'est un processus qui s'est fait, en tout cas chez moi, en interne pendant les deux dernières années de dire bon, un jour, la vie qu'on a pour le moment elle va pas pouvoir durer tout le temps et c'est resté... tant que ça se dit pas, ça ne s'exprime pas, y a pas de changement et là au moment où moi je l'ai exprimé, lui (son mari) a eu envie de l'exprimer aussi.* Si Lucie, Vincent ou la compagne de Christophe ont trouvé un emploi sur place, c'est qu'ils en cherchaient un. En fait, on peut dire que, même si le hasard a sa part, on a toujours affaire à un choix. Alors pourquoi les Cévennes, pourquoi Florac ?

- **La réputation**

Sur 19 personnes interrogées 4 ne connaissaient pas la région mais tous connaissaient le terme Cévennes et savaient à peu près les situer. Christophe me dit: *moi, je connaissais pas de tout les Cévennes mais ça a bonne réputation* sans que je comprenne plus ce qu'il entendait par cette expression ! Françoise, qui a passé tout sa vie en Angleterre a choisi le département le moins peuplé de France !

- **Des vacances**

Beaucoup ont connu la région pendant des vacances. C'est le cas de 6 des 19 personnes interrogées. *Florac, je connaissais, j'y étais passé en faisant le Stevenson* me raconte Catherine et Vincent me dit : *j'étais venu une fois dans les gorges du Tarn un peu comme tout le monde* . Souvent se sont des vacances qui ont déjà pour objectif l'installation. Loïc et Lucie, par exemple, ont d'abord décider de quitter leur ancienne région (le Var) et ont cherché dans plusieurs régions. Ils ont fait une expérience dans le sud-ouest (région toulousaine) qui n'a pas été concluante. Ils ont découvert Florac lors de leurs pérégrinations et sont venus plusieurs fois en vacances avant de se décider et se mettre à chercher du travail sur place. Cela a duré deux ans. Pour justifier leur choix final de Florac ils disent : *on a eu un coup de cœur.* Sylvie et Alain ont prospecté pendant plusieurs années, pendant leurs vacances, dans différentes régions, avant d'arrêter leur choix sur Florac.

- **Des amis, de la famille**

Sur 19 personnes interrogées 7 ont connu le territoire par des amis ou de la famille comme Julien qui me raconte : *donc, je suis venu le voir* (un ami). *Lui, il était malheureux comme les pierres à Florac parce que lui il est comme un poisson dans l'eau en ville, et là il était comme un poisson échoué sur la grève, quoi...(rires) il était pas bien. Mais moi ça m'a plu et là je me suis dit...* Magali est venue se poser *quelques temps* chez son père, Ludivine est venue pour

une fête de famille. Jeanine et Martine, elles, se sont rapprochées de leurs enfants à la naissance d'un petit-enfant. Mais Martine ajoute que c'est quand même pour Florac car si sa fille s'était installée ailleurs, elle ne l'aurait pas rejointe. Élodie, elle, a rejoint sa sœur, installée à Florac depuis quelques années. Elle venait la voir régulièrement en vacances et a sauté sur l'occasion lorsqu'elle a trouvé un emploi, même pour quelque mois. Cela répond pour elle à la volonté de quitter la ville et de *se mettre au vert* mais elle précise qu'il s'agit d'un test. Il nous faut noter que dans tous les cas où il s'agit de rejoindre de la famille ou des amis, ceux-ci sont aussi des *nouveaux* arrivants en Cévennes, installés depuis tout au plus quelques années.

- **Des formations**

Deux des 19 personnes qui ont répondu ont découvert la Lozère et Florac pendant une formation. Gilles est venu en formation à Marvejols dans le cadre d'une reconversion professionnelle et Lydia pour suivre une licence pro à SUPAGRO. Ils disent tout les deux que c'est cela qui leur a donné envie de venir s'y installer pour changer de vie.

b) Pourquoi on choisit Florac ?

Le questionnaire demandait aux personnes ce qui les avait le plus attirées : l'environnement naturel, la vie sociale ou le fait de changer de vie (les personnes pouvaient faire plusieurs choix).

- **L'environnement naturel**

Sur dix-neuf personnes interrogées 13 déclarent être venues pour l'environnement naturel. C'est la réponse qui recueille le plus fort score mais les gens s'expriment peu sur ce thème, comme si cela était tellement évident qu'il n'était pas besoin de s'y étendre. Certainement que la suite du questionnaire qui portait sur la vie sociale à Florac et l'objet même de l'entretien qui portait sur les engagements dans le vie locale, n'ont pas poussé les personnes à s'étendre sur ce sujet. Pour Christophe, cet élément était primordial par rapport aux enfants : *permettre une éducation à l'environnement de nos enfants, qu'ils soient conscients parce-qu'on est quand même assez stressés au niveau changement climatique, épuisement des ressources en général*. Émilie et Guillaume insistent aussi sur ce point car leur projet professionnel de création d'entreprise est fortement lié à l'environnement naturel.

- **La vie sociale**

Sur dix-neuf personnes interrogées 8 déclarent être venue à Florac pour la vie sociale. C'est le score le plus faible et pourtant c'est surtout sur ce thème que les personnes vont s'étendre que ce soit dans le questionnaire (mais celui-ci est très orienté dans ce sens) mais aussi dans les entretiens, certainement car elles ont en tête la suite de la question sur l'engagement dans la vie locale. Pour Gilles, le choix spécifique de Florac est lié au fait d'avoir *découvert un tissu social et associatif et une mixité sociale riches* et Sylvie me dit : *on cherchait un patelin parce-qu'on voulait pas être complètement isolés* ou encore Christophe : *on a fait le choix d'habiter en centre bourg*. On peut noter aussi que si peu de personnes déclarent être venues pour ça, on retrouve ce thème comme un élément primordial dans la décision de rester (voir chapitre *rester*, ci-dessous)

- **Une autre vie**

Sur dix-neuf personnes interrogées, onze déclarent être venue à Florac pour changer de vie. Bien sûr, l'expression est suffisamment vaste et imprécise pour recouvrir des réalités très différentes. On trouve sous ce thème tout aussi bien les envies de changement professionnel, les périodes de rupture affectives, les questions plus existentielles mais aussi l'envie de quitter la ville. Cependant, il y a une idée qui ressort souvent c'est qu'il serait possible de faire des choses sur ce territoire qui ne seraient pas (ou plus) possibles ailleurs. Ludivine, quarante ans, qui était jusque là infirmière à La Réunion m'explique : *j'avais l'impression qu'il y avait plus de possibilités de faire des choses. Aussi j'entendais, la désertification des campagnes et que*

des fois des terrains étaient à vendre pour vraiment pas trop cher ou Vincent : j'avais envie de découvrir ce monde de près, le milieu très rural moi ça m'a toujours intéressé. Toujours cette idée d'un monde différent, d'un ailleurs, un peu lointain. La Lozère c'était une expédition me dit Catherine ou Julien me racontant son arrivée en Cévennes en vélo : j'avais l'impression (d'être) Tom Swayer, quoi, un aventurier, d'être vraiment là dans les bois... Alors que la 106, c'est pas spécialement champêtre (rires). Mais pour moi déjà la 106 c'était l'émancipation de la ville... Christophe parle d'une remise en question, d'un changement brutal de vie, même si le projet était mûrement réfléchi. Julien est retourné en ville après un premier séjour de deux mois et c'est ce qui l'a vraiment décidé à venir s'installer: ça a été violent...le contraste était sec, c'était brutal. Dans la question du changement de vie, on trouve aussi des éléments concernant les enfants, la vie de famille. Christophe : il y la famille avec laquelle je veux resserrer les liens, voir mes enfants grandir,

C- Rester

a) Les premières impressions

Il semble que les premiers jours, les premières semaines soient décisives dans l'envie de rester. Cela tient souvent aux premières impressions. Julien : par rapport à Montpellier, c'est déjà autre chose j'ai sympathisé avec plein de gens l'ambiance est chouette dans le coin, ça m'a bien plu, Magali, c'est trop beau ici au printemps, c'était tout plein de fleurs. Catherine qui n'avait pas du tout l'intention de rester, au départ elle venait pour six mois, me raconte : tout de suite j'ai connu des choses que je connaissais pas du tout, je trouvais ça génial... Et après quelques mois elle a décidé de rester, j'ai pas pesé le pour et le contre, c'était vraiment une impulsion et elle ajoute : Et depuis, j'ai jamais regretté. Je suis déjà retourné à Paris, mais j'ai plus envie d'y aller, maintenant c'est fini je pense pas que j'y retournerai. Ludivine, venue pour une fête de famille me dit je n'ai pas l'intention de repartir... j'ai découvert ce réseau associatif très dense, cet état d'esprit, ces mentalités... J'ai été très vite surpris par le dynamisme associatif me dit Vincent, Quand j'ai vu tout ce qu'il y avait, tout ce qui existait, j'ai dit ouah ! pour un petit territoire comme ça, c'est quand même incroyable. Ce qui m'a plu aussi c'est le rythme de vie que j'ai trouvé plus lent, t'es pas dans le stress, je sais pas, des bouchons, de la circulation, du monde, ça c'était bien.

Pour parler des premiers mois à Florac certains n'hésitent pas à utiliser des superlatifs : j'étais dans une période d'état de grâce me raconte Catherine, c'était une impression de bien être, on est dans la période lune de miel me disent Émilie et Guillaume, arrivée quatre mois avant notre rencontre.

b) Les rencontres

Souvent, ce sont des rencontres qui vont faire la différence, comme Magali et Lydia qui ont rencontré à Florac leurs compagnons, eux-mêmes arrivés à Florac depuis quelques années. Ou Ludivine qui pense rester car elle a un projet avec d'autres : j'ai rencontré des filles et on a le projet, on veut habiter ensemble, partager un lieu de vie. Elle rajoute : je n'ai pas l'intention de repartir... Catherine : Ce qui est génial ici, c'est que, moi, quand je sors, même dès le début, j'ai rencontré des gens que je connaissais, même si je les connaissais pas très bien, mais on se dit bonjour, on échange trois mots et ici, je crois, que je suis jamais sorti sans rencontrer quelqu'un que je connaissais plus ou moins. Vincent : Et puis, j'ai très vite rencontré beaucoup de monde, chose qui était beaucoup plus difficile là où j'habitais avant.

c) Quelque chose de nouveau

Catherine me raconte longuement son arrivée : je suis arrivé par le car en venant d'Alès, c'était l'après-midi à cinq heures, je m'en souviens Y a quelqu'un qui m'attendait – (une collègue) elle m'a emmenée chez elle, elle m'a mis ce qu'il fallait dans une remorque, le lit et

tout et son mari est venu aussi et puis ils m'ont installé et puis voilà : j'ai dormi dans un lit ! Et puis le week-end suivant on m'a dit qu'il y avait un vide grenier à l'Oultré, c'était la Croix Rouge. Alors, pour rien du tout j'ai trouvé une bibliothèque, des couverts, des assiettes enfin bon j'ai monté mon ménage pour trois fois rien ! Je me suis habillé pour 50 centimes, j'en revenais pas ! Je connaissais pas du tout ça, je trouvais ça génial.

Ce qui frappe dans la façon dont les personnes décrivent leurs premières impressions, c'est que tout de suite, elles ont l'impression de quelque chose de nouveau voire d'un peu exceptionnel. Catherine encore parlant de sa première Fête de la Soupe : moi j'avais jamais vu ça, des fêtes organisées par des associations je connaissais pas. Je comprenais pas comment ça, ça...qu'est-ce que c'était que ce truc, je comprenais pas. J'ai découvert ce réseau associatif très dense, de voir cet état d'esprit, ces mentalités, me raconte Ludivine, et à me dire mais «ouah» oui c'est ce que j'ai envie de mettre en place dans ma vie aujourd'hui, c'est ça qui a du sens. Magali me dit aussi que s'ils sont restés ce qu'elle ne sais pas où ils auraient pu aller ailleurs : C'est pas tout à fait un hasard si on vit ici. Ici, quand même, c'est bien, y a des gens qui sont comme nous. Ce qui me plaît ici c'est cette ambiance floracoise, cévenole, un peu des néos-ruraux... ça ressemble quand même un peu à ce que j'avais vécu dans ces endroits où j'ai fait du woofing et qui me correspondaient et j'avais envie de vivre près de personnes comme ça. Julien, qui n'est arrivé que depuis trois mois, me dit à la fin de l'entretien : mais finalement le plus probable c'est que je reste ici, enfin dans le coin parce que ça ma va bien et que j'ai pas envie de partir, je cherche pas à partir (rires). J'ai pas d'impératif plus que ça mais j'imagine bien faire ma place ici...ici l'ambiance est plus détendue. c'est vrai que c'est plus doux entre guillemets, je sais pas comment dire, c'est plus... en fait c'est tout bête mais c'est à taille humaine quoi...

d)La différence avec la vie d'avant

C'est de la différence avec la vie d'avant, la vie en ville que l'on me parle :

Catherine : Y avait personne (à Florac), enfin, y avait pas grand monde. Quand tu es dans la foule tout le temps... moi, je prenais le métro à Paris, tout le temps je circulais en scooter au milieu des embouteillages... bon enfin, ça change quand même, y a pas de bruit...J'avais jamais eu de jardin, je connaissait pas quoi ! ça faisait vraiment envie ! Et puis j'aime bien tripoter la terre, faire pousser des trucs. Vincent, qui est à Florac depuis 7 ans me dit : ici, dans les Cévennes, y a beaucoup de personnes qui sont dans cette philosophie là et je me dis qu'il y a sans doute plein de choses à faire. Catherine qui est venue pour un emploi d'éducatrice de jeunes enfants à la crèche de Florac, raconte : Je trouve qu'ici c'est plutôt tranquille. D'ailleurs, quand je voyais les enfants à la crèche, je comparais avec les comportements des enfants que j'avais en Région Parisienne, et bien, je préfère être ici : ils étaient beaucoup plus agités les petits en Région Parisienne, ils avaient une vie beaucoup plus difficile quoi, c'est vrai, et puis les parents, ils revenaient de leur journée de travail, ils avaient couru, ... bon, c'était pas du tout pareil. Ici, c'est quand même...ils ont de la chance les enfants, je trouve. Et Sylvie, 65 ans, arrivée depuis neuf mois : Oui, vraiment, pour l'instant...j'ai trouvé facile de rencontrer des gens. En ville, je pense tu as moins de convivialité, les réunions, c'était...enfin on se voyait pas, on se voyait que dans les réunions mais ça va pas plus loin que ça, tu vois...en ville, j'ai pas développé des liens d'amitié avec les gens. J'ai l'impression qu'ici, t'es forcément plus proche, tu croises les gens plus souvent...

2/Vivre à Florac

Le questionnaire posait des questions sur la façon dont les gens vivaient à Florac et sur leur

implication dans le milieu associatif. Dans les entretiens, la question a été plus directe, je leur ai demandé de me parler de leur implication dans la vie locale.

A- La proximité

Un des éléments que notent les personnes interrogées c'est l'existence à Florac d'une vie locale de proximité immédiate. Vincent m'explique qu'il venait d'une *commune dortoir, périurbaine avec le même nombre d'habitants qu'à Florac mais du coup un contexte très, très différent*. Émilie – qui arrive d'un territoire très isolé insiste sur la proximité : *être à deux minutes et demi à pied de n'importe laquelle de ses activités principales, des courses, à quatre minutes et demi de la bibliothèque, c'est vraiment, pour moi, c'est du luxe, quoi*. Christophe qui vient de la région parisienne insiste sur l'abondance : *j'ai été très surpris par l'abondance des services pour une petite ville de deux mille habitants. Même si c'est vrai que si on compte ce qu'il y a autour, ça fait peut-être bien quatre ou cinq mille, mais quand même il y a un nombre de services que moi je n'avais pas dans ma ville de onze mille habitants en région parisienne, clairement*. Il me parle des services, des commerces : *y a la presse, moi j'avais pas une presse comme ça à J. qui est quand même un peu une ville dortoir, y a une presse très abondante, une mercerie, une cordonnerie, une quincaillerie, tout ça c'est des magasins qu'on trouve pas dans les villes de banlieue. J'avais pas une épicerie bio. Nous, on a trouvé ça incroyable*. Pour Magali, qui habite dans un hameau à une dizaine de kilomètre, Florac c'est l'endroit où on fait ses courses mais aussi où il y a des activités : *y a Cinéco, la Genette Verte, le foyer rural... Chaque lundi soir, je vais faire de la guitare dans un groupe*. Florac est aussi le lieu des rencontres : *à Florac, il y a aussi le Maison Commune et c'est chouette de s'y retrouver. C'est bien qu'il y ai des endroits comme ça pour se retrouver, manger ensemble*. Émilie et Guillaume ont été surpris de trouver certains services: *y a des trucs vraiment positifs auxquels on s'attendait pas, la MSAP on savait pas que ça existait, on savait pas qui y avait ça et franchement ça aide bien, c'est quand même bien de pas devoir aller à Mende*. Et pour Julien, écrivain, un peu SDF, c'est encore plus important : *Ce qui m'a sauvé c'est la Maison des Services au Public, la MSAP. Déjà, c'était mon cyber café, toute la paperasse, tout ce que j'avais comme démarche, pour changer de CAF, de sécu, tout ça je l'ai fait là bas. Et aussi au dessus y a un télécentre, et ça c'est super parce que pour écrire c'est l'idéal*.

B- La vie associative

Le deuxième aspect que les personnes soulignent, c'est l'importance de la vie associative.

Julien, qui avait d'abord fait un séjour de deux mois dans les Cévennes avant de franchir le pas, m'explique que ce qui l'a fait venir c'est la présence de deux associations : *Je me suis dit je ferais des chroniques à Radio Bartas, j'aurais au moins une activité à côté de mes bouquins, j'ai dit ça c'est bien au moins je connaîtrais des gens ; Et Quoi de Neuf : C'est une asso drôlement sympa qui propose des chouettes logements à des prix hallucinant ... C'est une association, ils se foutent pas des gens, quoi et tu vois, là, un confort terrible, c'est qu'il m'ont prêté une adresse et là j'ai pu cocher pour la première fois de ma vie sur la case, j'ai pu cocher SDF...En fait SDF « sans domicile fixe », c'est un truc qu'on entend comme clochard alors que pas du tout. En fait ici y en plein et c'est vraiment une forme de confort voilà on a une adresse administrative et puis après sa carcasse on peut la trimbaler...*

Mais on ne prémédite pas forcément les associations dans lesquelles on va, on se laisse un peu guider par le lieu, par les rencontres. Par exemple, on peut noter quatre personnes pour qui la danse trad a été un moyen d'intégration alors qu'elles n'avaient jamais pratiqué ce genre d'activité ailleurs. Ludivine : *Ici, j'ai découvert le bal trad mais alors qu'est ce que je me sens bien au bal trad. Le bal trad ça a une dimension supplémentaire,... et quand je danse je*

me sens extrêmement vivante. Vincent : j'ai découvert la danse trad (rires), j'ai vu que c'était quelque-chose d'important culturellement et puis je me suis dit, bon, je vais apprendre à connaître ça et c'était sympa parce que je faisais des choses très, très différentes (par rapport à ce qu'il faisait avant), Catherine : le premier hiver, j'ai appris toutes les danses traditionnelles d'ici. Jeanine qui vient de l'est de la France me dit dans son questionnaire qu'elle s'est inscrite aux cours d'occitan dès sa première année dans la région. Dans ces deux cas, on peut voir une volonté de s'intégrer dans la culture locale.

Christophe me raconte : un des collègue de B (sa compagne) qui travaillait déjà ici m'avait dit « vient pas avec des idées préconçues, tu vas t'adapter en fonction du milieu associatif local » et donc c'est un peu ce qui s'est passé. C'est-à-dire que moi j'étais venu vraiment... il y avait des thèmes qui m'intéressaient, l'énergie, l'accès au terre, .. Je m'étais dit, bon on va voir et puis j'arrive ici... Bon, en fait, ce qui se passe c'est que c'est pas vraiment les thèmes qui font qu'on s'engage, c'est les gens, en fait c'est en fonction des rencontres. Sylvie, venue à Florac au moment de sa retraite : j'étais très contente de trouver une épicerie bio et puis aussi la vie associative sur Florac. Moi, je trouve que c'est un village qui est quand même super dynamique. Et elle raconte qu'elle a découvert la Maison Commune, au forum des associations: on a discuté et puis je suis venue à un repas je crois que c'était le 10 octobre, c'est le premier où je suis venue et puis ça m'avait paru très sympa, ce truc là, j'avais repris toute la série de Gazette que vous faisiez à une époque. La Genette Verte, centre culturel de Florac est très souvent cité. Christophe me dit : j'avais pas un centre culturel de cette qualité, c'est clair et net, la Genette Verte c'est vraiment un centre culturel de haute qualité, en région parisienne on a une telle abondance de biens culturels qu'on en profite pas en fait, on remet toujours au lendemain, on sait que c'est toujours là. Ici en zone rurale, y a pas trente six choses, on se dit « ah tiens y a ça, se serait pas mal d'y aller », Pour Catherine, la vie à Florac est tout de suite passé par la vie associative. Elle me dit : j'avais envie de faire des choses en fait, beaucoup plus qu'en Région Parisienne. Et elle raconte : Avec la rando et puis la crèche, j'ai connu pas mal de gens et des plus jeunes aussi. Très vite je suis allé aux Bricolos. Et puis j'allais aux Bals du mois aussi évidemment. Puis, je suis allé à l'atelier musique du Foyer Rural pour jouer du violoncelle, j'ai été à la chorale aussi assez vite, même peut-être la première année. Ludivine qui n'est là que depuis quelques mois a découvert les cours de cuisine et le Feldenkraiss avec l'association Quoi de 9.

C- Les rencontres

C'est la facilité de rencontre qui est souvent mise en avant.

Guillaume, arrivé en couple depuis quelques mois, m'explique : nous on sens vraiment une connexion relationnelle. J'ai pas encore de véritables amis évidemment mais y a le partage de certaines valeurs...les gens on les rencontre via les activités qu'on fait ou les lieux où on va. Émilie, sa compagne rajoute : au début, quand on connaissait encore vraiment personne on a eu tendance à se rapprocher de ceux qui avait aussi l'air de connaître personne ! Là on a noué un peu plus de relation, on s'est invité les uns chez les autres. Après, y a pas forcément que ça . En fait y a plein de bulles qui se recroisent. Ben tu vois, par exemple j'ai pas compris tout de suite que C avec qui on a été en contact quand on est entré à la bibliothèque, on a pas de suite compris qu'il était là que depuis un an et quelques, on a cru qu'il était là depuis plus longtemps parce qu'il était tellement investit, tellement dans l'organisation de tout, on aurait jamais imaginé... Et Catherine insiste sur la diversité : ici, j'ai beaucoup plus de contacts qu'en ville, enfin, je connais bien plus de gens qu'en ville, en fait. Et puis des gens de milieux très, très divers parce que je vais dans des associations qui sont très différentes... les gens du secours populaires, je les rencontre pas tellement ailleurs, au groupe rando par exemple c'est pas non plus la même population enfin y a pas mal de gens de ma génération qui sont pas

forcement impliqués dans des choses, elles ont leurs petits-enfants, tout ça, c'est des « mémés confitures »...c'est une autre population aussi...la maison commune c'est surtout un lieu pour se rencontrer, pour rencontrer des gens que j'aurais jamais vu ailleurs. Ludivine, elle, raconte qu'elle est allé aux chantiers participatifs : J'ai participé à quelques chantiers du lundi ...j'en ai fait trois ou quatre et j'aime cet état d'esprit, c'est à dire qu'on se file la main pour construire quelque chose ensemble et puis le lundi d'après on va chez quelqu'un d'autre...y a vraiment ce réseau d'entraide et gratuit, tu vois, sans attendre quelque chose en retour. Émilie et Guillaume me parle de leur rencontre avec leur voisine : elle nous a accueilli très chaleureusement alors qu'on avait pas encore acheté la maison, ça se passe très bien... à la base elle était contente que la rue s'anime un peu, elle était vraiment contente d'apprendre qu'on s'installait à l'année et que c'était vraiment un projet de vie, que c'était vraiment pour s'installer, pour vivre pour avoir des projets, vraiment ici. Christophe est surpris par la diversité et la richesse des personnes qu'il rencontre : j'ai découvert aussi une richesse de compétences, en fait, il y plein de gens quand on commence à creuser qui ont fait plein de trucs avant... Ce qui m'a surpris, ça c'est vrai, c'est qu'il y a beaucoup de gens qui ont fait le choix de venir ici et donc ils subissent pas leur destin. Ils sont pas là à râler, en région parisienne dans le RER, non ils ont décidé de bifurquer et de faire des choix et donc, ça, ça m'a marqué dans la population que j'ai rencontré.

3/ S'engager à Florac

À quel moment et dans quelles circonstances passent-on de la participation à la vie sociale à certaines formes d'engagement ? Il nous faut noter ici, les très grandes différences entre les personnes interrogées. Pour certaines, le mot engagement les renvoie immédiatement à des choses concrètes, à des expériences, ce sont ceux qui, d'une façon ou d'une autre on été engagés dans leur vie d'avant Florac. Pour les autres, il leur est difficile de reconnaître l'engagement de la simple implication, elles ne savent pas mettre un mot précis sur ce qu'elles font.

Vincent, par exemple, très engagée politiquement avant son arrivée me raconte : *Et là je me suis dit mais vraiment t'es arrivé dans un territoire déjà où les gens sont déjà engagés et puis on était un peu dans le même état d'esprit alternatif, altermondialiste donc ça m'a vraiment posé question sur la manière dont j'allais m'engager ici... Peut-être qu'il va falloir que je conçoive mon engagement différemment.* Et il s'est engagé à Radio Bartas, la radio associative locale...et maintenant au Collectif citoyen : *Là, par exemple, mon engagement dans ce collectif citoyen c'est aussi me dire « bon, localement faut qu'on fasse des choses... ». Mais enfin j'ai toujours quand même fonctionné dans l'idée qu'il faut penser globalement, il faut agir localement mais la pensée globale ça suffit pas et l'agir local ça suffit pas non plus. Là, j'ai plutôt envie de me recentrer justement sur le local, de m'investir sur des choses concrètes sur Florac ou autour justement avec ces énergies collectives parce que je rencontre plein de gens qui ont envie de faire des choses et je vois qu'à mon avis y a plein de trucs à construire et que c'est le moment, en tout cas dans ma vie, de m'investir là-dessus ».*

Pour Sylvie qui a milité dans le syndicalisme toute sa vie, les choses semblent évidentes : *je trouve qu'il y a aucun problème à s'investir. Surtout pour moi, qui me suis toujours dit que de toute façon je chercherais des endroits pour militer parce que j'avais pas du tout envie de rester toute seule dans mon coin et ça m'effleurait même pas l'esprit que j'allais plus rien faire.* Et elle ajoute (alors qu'elle est sur le territoire depuis moins d'un an) : *j'ai été tout de suite alpaguée pour aller sur la liste des municipales, je me suis dit ce sera un moyen de connaître des gens.* Et elle est entré au CA de Biojour, dès la première AG : *tu vois par exemple le truc de Biojour, comme j'y allais, je me suis dit, y a une AG, je vais aller à l'AG et*

du coup je me suis retrouvée au CA. Bon enfin, j'ai pas dit non, parce que ça m'intéressait. J'ai dit oui parce que le projet de transformer l'asso en SCOP moi j'ai trouvé ça intéressant. Christophe, lui était un peu engagé dans sa vie d'avant mais n'avais pas vraiment le temps. Par contre, cela faisait partie de son projet de changement de vie : y avait cette idée de dire on vit une crise systémique, il faut que je m'engage, il faut que je travaille pour le bien commun...et pour moi c'était vraiment les assos. Et il poursuit : il y a eu ces deux points d'ancrage (la bibliothèque municipale et La Nouvelle Dimension) qui m'ont permis de rencontrer des gens que j'ai trouvé sympas. On a trouvé des gens dynamiques ... j'ai proposé de l'aider, ... puis j'ai pris en charge la ludothèque et on a fait des animations. On s'est engagés tout les deux (avec un ami) en rotation à tenir la permanence de la Nouvelle Dimension le jeudi matin. Du coup je les ai aussi aidé lors du festival 48 images secondes l'an dernier et c'est de là que sont nés ces engagements. Et ensuite est venu la création du collectif où là je me suis dit « c'est intéressant, les municipales, faut faire quelque-chose, effectivement »... et puis maintenant là depuis cette semaine on m'a démarché pour être sur la liste aux municipales de X. Au début j'étais très septique parce que je préfère vraiment l'associatif au politique, je me disais le politique on est pas assez dans le concret et je préfère être dans l'associatif, ça a toujours été ma ligne de conduite et puis là je me suis dit qu'il y avait beaucoup de gens de l'associatif qui était sur la liste et qui était dans le collectif aussi. ...Je me suis dit, bon, pourquoi pas quand même tenter le coup et puis surtout moi j'ai une vision en arrivant ici, c'est de multiplier les expériences...Et après je suis venue aussi pour L'université Rurale. Ça, c'est une super idée parce que je crois qu'on a vraiment besoin d'apprendre si on veut agir. Je me suis mis dans la commission énergie parce que c'est quelque-chose qui m'a toujours intéressé et que j'ai un peu travaillé là-dessus.

Catherine, elle, ne s'était jamais vraiment engagé : j'ai jamais en fait été responsable de quelque-chose, d'associations, je pouvais pas quand je travaillais c'était pas possible, j'étais trop fatiguée à Paris, on a une vie, j'avais une heure de transport aller, une heure retour pour aller dans le centre de Paris, alors qu'ici, bon, c'est pas la même chose...Elle raconte comment les choses se sont faites : progressivement j'ai été amenée à être au CA du Foyer et puis en ce moment on est pas beaucoup, on est cinq au CA, donc y a pas mal de choses à faire et ça , ça m'intéresse beaucoup de travailler avec les salariés du Foyer Rural, déjà que ça tourne, que les ateliers marchent, régler les petits problèmes qui se posent forcément et puis travailler aussi avec mes collègues du CA. Donc, ça le Foyer Rural, je crois qu'en ce moment progressivement j'essaie un peu de me dégager d'autres envie parce que je me dis : il faut s'occuper à fonds de quelque-chose et pas papillonner partout.

Ludivine, infirmière, s'est pour l'instant beaucoup investit dans son métier mais comme elle n'en partage plus les valeurs, elle veut changer de vie et pour cela s'engager avec d'autres : j'ai rencontré des filles et on a le projet, on veut habiter ensemble, partager un lieu de vie et en plus développer des activités :K avec l'équitation et C qui était instit mais elle veut aller vers le conte et puis moi qui cherche. K elle fait aussi de l'accueil paysan...Je me pose des questions justement, de comment je m'implique dans ça : accueil de gens, aussi voir le travail autour de la laine, pourquoi pas de développer...on ne sais pas encore , tout est à mûrir, mais voilà, plus en tout cas dans cet esprit « à plusieurs ». Mais elle est aussi venu pour l'Université Rurale : Et d'un seul coup j'ai entendu parler de l'URC. Moi, je pense que l'engagement ça me fait quand même un petit peu peur, je sais pas pourquoi et en même temps j'ai une curiosité. J'ai envie de m'impliquer mais je sais pas encore ce que je peux donner, mais à être curieuse et à me dire mais c'est tout à fait ce vers quoi je veux aller l'échange de compétences, de connaissance. Après, à la dernière réunion du l'URC, quand ils ont eu ce côté un peu vindicatif, ils ont dit « oui, on est résistant », j'étais pas à l'aise. Je pense que je suis pour bouger les choses mais pour ne pas opposer les choses...J'ai pas envie

d'être catégorisée dans quelque chose parce qu'après, quand on te catégorise et que tu fais partie un peu d'un groupe, entre guillemets, après y a plus de tensions, y a des frictions, on est plus dans ce côté rassemblé qui pour moi, en fait, est ce vers quoi je veux aller. Tu vois dans l'URC, quand je vois toutes les valeurs y a pas une fois où je me suis pas reconnue sauf cette notion de résistance qui me posais question et en même temps je me dit : « ben, t'es pas au clair avec toi parce-qu'en fait, c'est ce que je veux faire aussi »... je me dis que je vais arrêter d'attendre que les choses bougent et d'être la changement, en fait, ne plus être spectatrice.

Et puis, il y a ceux qui s'engagent plus modestement comme Magali, mère de deux enfants en bas âge : *Il n'y a qu'à la Maison Commune que je m'engage un peu en faisant partie du noyau dur parce que je trouve ça vraiment important. Proposer des choses, faire des choses ensemble... Émilie et Guillaume, arrivés depuis quatre mois au moment de notre rencontre et qui sont bénévoles aux Restos du Cœur. Dans les réponses au questionnaire, qui sont forcément moins détaillés, on repère des engagements plus ponctuels : aider à la distribution de groupements d'achat, être bénévole à la fête de la soupe, au festival 48 images secondes, à Radio Bartas, à la bibliothèque. Quatre personnes sur dix-neuf déclarent n'être ni engagées, ni impliquées dans aucune association.*

4/L'envers du décor

J'ai relevé ici dans mes matériaux des aspects qui ne s'imbriquaient pas correctement dans mon plan mais qu'il me semblait important de souligner.

A- De l'idéal à la réalité, vivre avec ses incohérences

On trouve d'abord des remarques sur la difficulté de vivre son idéal de vie, sur la nécessité de faire avec des incohérences. On pourrait parler ici des limites de l'expérience, voire des désillusions.

Ludivine, arrivée trois mois avant notre entretien et qui vit chez son père à Florac, me dit : *c'est quand même un peu un milieu urbain, moi ne veux pas vivre à Florac en fait. J'aime le côté proximité mais je crois aussi qu'il faut un peu s'en méfier... ici, où t'as quasiment pas de lumière, à 13h30 en hiver...et puis c'est trop en ville. Donc, ce côté ensoleillement...mais bon, par contre – si on est plus loin - t'est amené à te déplacer en voiture... mais bon, y a aussi le vélo, donc de me remettre aussi au vélo, mais bon chaque chose en son temps. Là j'aimerais acheter une voiture, ce qui est pas ce vers quoi je veux aller, mais à me dire « ben c'est tout, y a des choix à l'instant T puis ça va bouger plus tard ».*

On retrouve cela dans des propos de Julien, arrivé aussi très récemment et qui ne possède pas de voiture : *parce que beaucoup de gens quand ils arrivent ici ils se retrouvent très tributaires de la bagnole par exemple, des fois plus qu'ils ne l'étaient en ville. C'est un truc qui ressort souvent quand tu discutes avec les gens «quand j'étais en ville je me déplaçais en vélo, ici je peux plus»... finalement on fuit certaines choses et puis enfin bon... C'est difficile de sortir complètement du mode de vie contemporain.*

Ou encore de Magali, qui habite dans un hameau à une dizaine de kilomètres de Florac : *Si je devais changer de vie, ce seraient vraiment de vivre comme les tribus africaines, je sais pas, arrêter de prendre la voiture – chaque fois que je prends la voiture, que je consomme de l'essence, ça me fend le cœur, je me dis mais comment faire. Oui, de vivre dans un tipi, de plus avoir de voiture, de juste consommer les fruits de mon jardin, ça c'était mon idéal, ce serait mon rêve un peu. Plus avoir de téléphone, arrêter d'aller sur internet... mais je sais pas si j'y arriverais un jour...*

Magali parle aussi longuement de la vie dans son hameau (qu'elle met en parallèle avec

Florac) : Ici, au hameau, les gens ils nous prennent pour des originaux. Ils ont acheté et ils aménagent leurs maisons avec tout le confort comme en ville et on partage pas grand-chose avec eux. Ils veulent même faire installer l'eau courante au hameau ! En fait, au robinet on a de l'eau mais pour l'eau potable, il faut aller la chercher à la source. On a même deux sources avec une un peu plus loin quand la plus proche se tarie l'été. Mais nous, ça nous va bien. On a pas envie d'avoir l'eau « de la ville ». Moi, j'aurais aimé vivre en collectif, qu'au hameau il y ai des gens avec qui on puisse faire des choses ensemble. Mais bon, on a pas rencontré les bonnes personnes, je sais pas, ça c'est pas fait. Le projet agricole, je l'ai toujours, mais avec les enfants ça se concrétise pas du tout... Peut-être un jour... Par exemple, on a choisie de pas mettre nos enfants à l'école et on aurait aimé avoir à côté d'autres familles comme ça. On aurait fait quand même un peu l'école ensemble... Je me dit, y en a, dans les voisins, ils sont vieux, ils vont peut-être vendre mais le problème c'est que maintenant qu'ils ont tout arrangé chez eux, ils vont vendre très cher et que ce sera des gens comme eux qui vont venir s'installer.

B-Les difficultés quotidiennes

Parmi ses difficultés, une seule personne insiste sur l'isolement et le manque de transport en commun. Il s'agit de Catherine arrivée il y a 10 ans, qui raconte sa première arrivée en Lozère (à la Canourgue) pour un entretien avant de venir à Florac: *Je connaissais rien du tout, pour moi c'était une expédition la Lozère, j'étais jamais allé en Lozère...donc j'ai pris le train , ça m'a pris presque la journée, je suis arrivé à cinq heures à Banassac, et là j'étais la seule à descendre du train et puis au milieu des voies y avait de l'herbe, je me suis dit mais qu'est ce que c'est que ce truc, vraiment ! J'étais toute seule, y avait personne au milieu des herbes !!, puis son arrivée à Florac: je suis arrivé le 31 août par le car en venant d'Alès, c'était l'après-midi à cinq heures, je m'en souviens – et maintenant y a plus de car l'après-midi qui monte d'Alès.*

Deux personnes soulignent les problèmes de logement : Julien, arrivé en octobre 2019 : *j'ai commencé à chercher un appart. J'ai rien trouvé de formidable, c'était pas évident et puis comme j'ai un statut tout bâtard, quand je dis que je suis écrivain au RSA ...les proprios ils se précipitent pas pour me louer. J'ai quand même trouver un truc parce que je suis tombé sur des proprios bien sympa. Alors j'ai dit je prends ça me je sais que je resterais pas parce que c'est trop cher , trop grand et inchauffable . Et Catherine, arrivée en août 2010 : j'ai cherché un logement. Ah, quelle galère hein! De paris, pour trouver un logement fin août, c'était chaud, j'ai trouvé juste un truc à louer, franchement quand je l'ai vu, c'était comme un taudis ! ...j'avais vraiment pas de problème sauf que je vivais dans un demi taudis quand même - je recevais la douche du garçon qui vivait au dessus !*

Sur les difficultés d'organiser des choses à Florac, Catherine, comparant avec son expérience à ATTAC en région parisienne, où elle participait à des conférences : *Ben, j'aimerais bien, si de temps en temps, il y a ...mais en ville c'est plus facile à organiser, faire venir des intervenants qui viennent discuter sur un sujet, c'était assez régulier, et de ses implications militantes : ... et puis à Paris je suis quand même aller à la manif contre « les retraites » et ici, j'y vais pas..Sans qu'on sache très bien pourquoi, peut-être parce que la plupart des manifestations ont lieu à Mende ? Ou alors parce-qu'il y a moins d'anonymat ?*

Magali, note aussi des changements depuis son arrivée il y a huit ans : *Parce-que je trouve que Florac, ça perd quand même aussi, surtout depuis qu'il n'y a plus la Zone, c'était chouette ça faisait vire la place du marché et maintenant cette place de la mairie elle est morte, c'est plus pareil.*

Enfin, Christophe, parle des difficultés concernant le changement de vie : *moi, j'étais dans une situation qui n'était pas forcément évidente parce que ... B (sa compagne) non plus*

d'ailleurs. B, changement un peu de métier. Avant, elle était plutôt sur la valorisation des espaces naturels et elle est passé sur, un peu, la promotion du tourisme... Et puis donc, moi, j'étais passé d'un statut d'actif, très actif pour ne pas dire hyperactif, jusqu'à d'un seul coup père au foyer. Forcément, il y a une phase de flottement et de réadaptation, remise en question voilà...

C- À propos des relations sociales

Plusieurs personnes parlent de la proximité, de manque d'anonymat sans que l'on sache bien si c'est positif ou négatif. Julien me dit : *En fait on peut pas passer inaperçu à Florac, impossible, on peut pas ou vraiment, je sais pas non vraiment je crois que c'est pas possible...* Catherine me raconte : *C'était quelque chose que je connaissais pas et j'ai trouvé... alors, évidemment, y a le pour et le contre. Moi, j'aime plutôt le pour, le contre c'est que tu peux pas passer inaperçue, tu peux pas faire quelque-chose que t'as pas envie que tout le monde sache! Mais, bon, moi ça me dérange pas je m'en fiche un peu du « qu'en dira-t-on » à vrai dire. C'est vrai que parfois c'est un peu... mais, bon... j'ai pas trouvé de malveillance à mon endroit. J'ai entendu parfois des choses un peu dure mais ça me concernait pas et puis c'est pas souvent.*

Il y a aussi les effets de cette proximité, de ce tout le monde se connaît, sur la vie politique, comme me le raconte Sylvie qui a été contactée pour se mettre sur une des listes aux municipales : X (tête de liste) m'a tout de suite dit : *« oh mais non, non, on s'affiche pas politiquement parce que tu sais ici on est un petit village alors on prend les bonnes volontés, les commerçants, les machins, les trucs...il faut pas trop se... ».* Mais, je comprends bien effectivement, je suis pas là pour foutre le bordel ou pour vous apprendre à vivre, à Florac » (rires)

Christophe, lui, s'étend longuement sur le fait que toutes les populations ne se mélangent pas : *Mais ce qui m'a aussi marqué c'est le fait qu'il y a quand même deux types de populations entre les néo-ruraux et les floracois de souche, c'est vrai qu'il y a pas beaucoup de mélanges, y a quelques personnes qui se mélangent, qui essaient de se mélanger, Et notamment dans toutes les activités culturelles, c'est beaucoup les néos, c'est beaucoup une minorité de néos qu'on rencontre souvent. Donc effectivement y a cette problématique d'essayer de plus se mélanger, c'est pas évident. C'est pas évident, moi, j'ai été au début dans les « Amis de l'école laïque », où là c'est beaucoup des floracois de souche. J'en ai rencontré aussi ... il y a plus de mélange dans les associations sportives. Moi j'ai fait un peu de ping-pong au début et là j'ai rencontré quelques personnes comme X, le boulanger notamment qui est très sympa. Y a aussi ça ce phénomène de cloisonnement qui est pas évident dont on se rend moins compte en ville parce-qu'il y a plus de brassage et puis y a tellement de monde qu'on identifie pas ces clans même s'ils existent aussi, même si y a des groupes qui se mélangent pas mais on s'en rend moins compte. On s'en rend beaucoup plus compte ici parce-qu'il y a des visages qu'on voit systématiquement à certains endroit et pas à d'autres, dans un contexte mais pas dans un autre. Moi, je vais chercher mes enfants à l'école, je vois beaucoup de parents d'élèves à l'école, que je vois dans les fêtes de l'école et que je ne vois jamais dans les manifestations culturelles, que je ne vois jamais à la bibliothèque.*

Catherine, parlant de sa difficulté d'intégration dans l'association Les Gens de la Soupe : *je connaissais pas et puis je voyais pas la porte d'entrée, je voyais pas comment je pouvais...j'ai eu envie d'y participer assez vite mais je voyais pas comment faire, je connaissais pas les gens ...*

D- À propos des réalités économiques et sociales

Concernant la réalité économique et sociale, Christophe souligne : *Je me suis rendu compte*

que, par exemple, typiquement, les services de la bibliothèque sont bien inférieur à ce qu'on a dans une zone urbaine parce que les moyens financiers, les moyens budgétaires publics, les biens publics sont moins répandus et du coup il faut que des bénévoles viennent en soutien. Et plus loin, toujours Christophe : je me suis rendu compte aussi qu'il y avait une fragilité des services qui étaient offerts parce-qu'ils reposent beaucoup sur des assos qui ont des situations financières pas évidentes. Catherine, parlant de son expérience à la crèche de Florac a une vision contrastée : *Ici, c'est quand même...ils ont de la chance les enfants, je trouve. Même si y a des vies difficiles, je sais qu'il y a des familles où c'est difficile surtout économiques, je pense, mais bon, ils ont quand même une qualité de vie qu'est pas la même. Ou de son expérience au Secours Populaire : ça me permet d'être en contact avec des gens qui sont dans une grande précarité, la plupart, et je trouve que...(long silence) sinon, j'aurais pas l'occasion de les voir.* Et elle parle aussi des difficultés pour les associations, toujours à propos du Secours Populaire: *j'aimerais bien pouvoir faire autre-chose mais on est pas assez nombreux, on sait pas trop comment faire, on est dans un local, je te raconte pas l'hiver, comme il fait froid, y a pas de chauffage, (sourir), y a des souris, on en a encore vu une hier, enfin, bon, c'est des conditions qui sont pas faciles et ça m'embête un peu de recevoir les gens dans ces conditions là, mais bon, y a pas de local. Y a pas de local. On a déjà demandé...Là, Catherine, souligne un des choses récurrentes pour Florac, c'est la difficulté à trouver des locaux que ce soit pour les associations ou pour les entreprises, bien qu'il existe de très nombreux locaux fermés et quasi-abandonnés en ville. Sylvie, se présentant pour la première fois à une Assemblée Générale d'association à Florac : *j'ai été étonné de voir qu'on était quand même qu'une vingtaine. Tu te dis « ah c'est dommage quand même » y a des gens qui sont censés être un peu actif, ils sont pas là mais bon.* En cela, il semble qu'elle souligne que les habitants ne sont pas plus engagés ici qu'ailleurs. Enfin, Guillaume et Émilie souligne la fragilité de l'existant : *on se demande si tout ces services vont rester parce que c'est quand même tout petit. Nous on a envie de rester mais si tout ces services partaient, je sais pas. Par exemple y a un service des impôts ici à Florac, je sais pas si c'est absolument nécessaire, y a les services de sous-préfecture, on a en pas encore eu besoin, on sait pas trop à quoi ça sert... Est-ce que ça vaut la peine qu'il y ai autant de services pour si peu d'habitant ?...Après, c'est surtout la vie culturelle, que si elle partait, j'sais pas si on resterait.**

E- La question du travail

Vincent, arrivé il y a huit ans pour un emploi, qui a changé de travail au bout de trois ans et qui a choisi d'arrêter en décembre 2019, m'a longuement parlé des aspects négatifs du travail dans lequel il avait mis beaucoup de motivation et d'engagement. Parlant de son premier emploi : *Bon, le côté professionnel, moi j'ai bien apprécié ce que j'ai fait, j'ai eu des marges de manœuvre intéressante de la part des élus mais quand on est arrivé un peu dans le dur, je me suis senti quand même beaucoup moins soutenu ...ça a été une très belle expérience ... avec des choses qui ont marché , des choses qui ont moins marché... Enfin, je suis parti, quand même, avec certains regrets.* Parlant de son deuxième emploi : *J'ai arrêté. C'est plus par rapport aux conditions de travail. J'étais tout seul sur un double poste ce qui est pas évident à gérer parce que c'est le fait de porter beaucoup de choses, y a un spectre d'informations, de travail qui est très large et du coup je courrais tout le temps à droite à gauche, je survolais tout et moi ce qui m'intéressait c'était quand même de faire du travail de fonds aussi et ça c'est quelque chose que j'ai pas réussi à faire. Et puis c'était aussi d'être dans une contradiction permanente entre les valeurs que le réseau porte ... et puis moi au quotidien avec les problématiques de précarité des conditions de travail, de financement, le fait de pas avoir de vision à moyen et long terme, ça a été compliqué. Moi, j'aime bien m'investir et construire quelque chose dans le temps et là je me suis heurté au fait que chaque*

année rien n'est sûr, les financements font qu'on peut commencer des actions puis d'un coup faut arrêter et je trouvais ça hyper difficile. Du coup, ça me correspondait pas et je vivais avec cette contradiction et je me suis dit avec ce rythme de vie, en fait, je vais pas tenir longtemps. J'avais envie de revenir à quelque chose de beaucoup plus posé, quoi... on est toujours à l'affût de l'actualité, il faut réagir à ce qui se passe, on est toujours sur un rythme de fou alors avec les mails maintenant y a une information à traiter qui est délirante et alors quand on parle par exemple de décroissance, on dit « maintenant, il faut changer de modèle, faut vivre différemment » et bien, cette contradiction elle est difficile à gérer. Et moi j'aspire là plutôt à vivre de manière beaucoup plus lente, posée et aussi d'être plus en contact avec la vie, la nature, ...enfin j'espérais pouvoir faire des choses dans le cadre professionnel, donc y a des choses que j'ai pu faire mais j'y crois plus difficilement... j'avais l'impression d'être dans des choses très, quelque part très superficielle. Le côté gestion administrative, je trouvais qu'on passait beaucoup de temps là-dessus, trop de temps et finalement le travail qu'on était censé faire on le faisait pas trop, ou mal.

Rien qu'avec ce témoignage j'aurais eu de quoi faire une recherche autour du thème du travail (!) mais ce n'était pas mon but. Il me semble que ce discours j'aurais pu l'entendre un peu partout et qu'il n'est pas réellement lié à Florac. Sauf peut-être que l'incohérence est encore plus forte par rapport au genre de vie que Vincent était venu chercher ici et que l'environnement social notamment a été plus propice à la prise de décision de démissionner de son dernier emploi.

5/ De l'exploration à l'analyse

Que me dit cette exploration par rapport à ma question de recherche, celle de l'émancipation ? Comment passer du faire commun, interrogé dans cette première partie à la grande question de l'émancipation, voire de l'autonomie ? C'est à cet endroit que le concept de droit à la ville développé par Henri Lefebvre et revisité aujourd'hui en droit au village par certains chercheurs, m'a été d'une grande utilité. En effet, ce concept à l'avantage de faire transiter la question de l'émancipation par des aspects extrêmement concrets et qui touchent de près la vie des habitants. Cheminer à travers les différentes dimensions du droit à la ville, en confrontant cette première exploration avec ces dimensions, va me permettre de me rapprocher progressivement de la question centrale de ma recherche.

III- Cheminement dans les dédales du droit à la ville

*À la dimension proprement personnelle de l'espace
issue de l'expérience de chacun, s'en ajoute une autre,
communication d'ordre ontologique entre l'homme et le monde,
entre ses lieux de vie et les représentations qu'il s'en fait.
Le territoire acquiert par-là même
une dimension symbolique , on en fait un lieu
Guy Di Méo*

Au fil de mon questionnement, le concept de *droit à la ville*, théorisé par Henri Lefebvre dans les années 1960 et sa relecture récente comme *droit au village*, m'a semblé pouvoir rassembler, contenir, en un seul référencement théorique, l'ensemble de mes préoccupations. Il me semble qu'il s'agit d'un concept *boite à outils* qui permet la mise en œuvre du *faire commun* à travers des politiques du quotidien. Je peux facilement rapprocher les termes utilisés pour désigner les différentes dimensions du *droit à la ville*, de ceux qui ont été utilisés au cours de ma promenade exploratoire. *L'habiter* correspond au fait de vivre quelque-part, *l'urbanité* correspond à la rencontre et on retrouve les dimensions de l'œuvre et de *l'appropriation* dans les questions autour de l'engagement ou de l'implication. J'ai donc relu mes entretiens avec ce nouvel éclairage, dans l'objectif de tenter d'identifier s'il peut être opérationnel de parler de *droit au village* à partir de Florac, mon terrain d'enquête. Bien entendu, ces différentes dimensions sont étroitement liées, difficilement séparables les unes des autres et il semble même un peu artificiel de les distinguer. Mais, si elles s'emboîtent les unes dans les autres, elles me semblent comporter des nuances mais aussi des degrés d'intensité de l'implication des habitants. Je les ai donc étudié séparément. Pour chacune d'elle, je donne au départ une définition en m'appuyant sur les écrits de Henri Lefebvre¹³⁸ mais également sur d'autres auteurs lorsque cela m'a paru pertinent et complémentaire.

1/Première dimension : l'habiter

A- Qu'est-ce que l'habiter ?

La notion d'habiter un lieu est la première dimension du droit à la ville développé par Henri Lefebvre. Il s'agit pour lui d'un droit fondamental d'habiter un espace de vie qui permette à chacun de s'exprimer et de participer aux décisions communes. Il démontre les limites d'une réflexion polarisée avant tout sur le logement, avec une vision purement matérialiste, technique qui laisse de côté tout un ensemble de besoins anthropologiques, comme le fait de participer à une vie sociale. Pour Lefebvre la vie urbaine détenait entre autres *cette qualité de permettre aux citadins-citoyens d'habiter*. Le droit à la ville constitue, entre autres, une tentative de recouvrer l'historique relation ville/cité.

N'oublions pas cependant, la première signification du mot « habiter » que nous donne le Petit Robert¹³⁹ : le premier synonyme du mot *habiter* est *vivre*, et il se définit comme *avoir sa demeure*. La demeure apparaît comme le nid, le refuge. C'est le lieu de la sécurité et de l'intimité. L'habitation est avant tout un lieu de vie, un lieu protégé de toutes les menaces extérieures. Habiter un lieu signifie également s'approprier ce lieu : avoir un lieu à soi. Cette

138 Sauf indication contraire, toutes les citations de ce chapitre sont issues de l'ouvrage *Le droit à la ville* d'Henri Lefebvre, *op.cit note 10*

139 <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/habiter>

appropriation permet la maîtrise de l'espace¹⁴⁰. Cependant, au-delà d'habiter sa maison, sa demeure, nous habitons tous un espace plus large : un immeuble, une rue, un quartier, une ville,... La sphère publique est le symbole de la sociabilité, et met au grand jour la place de l'individu dans la société. L'habitant définit lui-même son *quartier* par les lieux et les itinéraires qu'il s'approprie, par sa pratique de l'espace public (se déplacer, se promener, faire son marché, aller au café, faire les magasins, etc.). Guillaume Faburel dans son ouvrage *Les métropoles barbares*¹⁴¹ précise que le fait d'habiter ne se résume pas au fait de résider ou de loger quelque-part, c'est une réalité plus large, *c'est l'expérience humaine la plus fondamentale de notre rapport au monde*, nous dit-il en reprenant les mots d'Heidegger¹⁴². *Cette notion, ajoute-t-il se rapporte aux relations que les habitants entretiennent avec la totalité des lieux et milieux de leur existence*. Nous le voyons, quelle que soit la définition que l'on prenne du terme habiter (restrictive autour de la maison, du logement ou plus large autour de la rue, du quartier, de la ville), il y est toujours question d'appropriation, c'est-à-dire de se sentir *chez soi*. Il y a dans cette question de l'appropriation un lien avec l'ancrage, l'enracinement. Ce droit à l'habitat et à l'habiter est donc également un droit à l'ancrage. Dans mes entretiens avec des personnes qui sont arrivées à Florac depuis mois de 10 ans, cette question de l'ancrage est bien entendu très présente. Mais j'identifie deux niveaux dans ce besoin fondamental de l'habiter. Le premier niveau est celui de l'habitat (avoir de quoi se loger, s'abriter), le second niveau concerne davantage l'habiter au sens large. On constate cependant que les deux niveaux peuvent se mêler. Par exemple, Magali, arrivée à l'âge de 25 ans, après plusieurs années de voyage me dit : *j'avais besoin de me poser quelque-part*. Cette formule très large, générale est pourtant significative du besoin d'ancrage.

B- Habiter son habitat

Il semble difficile d'habiter son village, sans avoir au préalable acquis une certaine sécurité, une certaine intimité en accédant à un lieu qui nous soit propre. Celui-ci peut-être très précaire, une simple chambre, un squat mais il est nécessaire. Pour certain c'est un peu le parcours du combattant. Julien, arrivé en octobre 2019 me raconte : *j'ai commencé à chercher un appart. J'ai rien trouvé de formidable, c'était pas évident et puis comme j'ai un statut tout bâlard, quand je dis que je suis écrivain au RSA les proprios ils se précipitent pas pour me louer. J'ai quand même trouver un truc parce que je suis tombé sur des proprios bien sympa. Alors j'ai dit je prends ça me je sais que je resterais pas parce que c'est trop cher , trop grand et inchauffable(...) j'y suis resté deux mois. Le temps d'avoir des pistes et petit à petit j'ai eu des pistes de droite à gauche, j'ai connu des gens qui proposaient de m'héberger (...) je suis dans une incertitude totale mais ça me va en fait parce que bon, l'air de rien, y a pas grande offre de location à Florac. Mais quand on connaît du monde après on s'aperçoit que à droite à gauche on entend des propositions.(...) On m'avait parlé de Quoi de 9 qui pouvait aider les gens à se loger. C'est une asso. drôlement sympa qui propose des chouettes logements à des prix hallucinant C'est une association, ils se foutent pas des gens, quoi et tu vois, là, un confort terrible, c'est qu'il m'ont prêté une adresse et là j'ai pu cocher pour la première fois de ma vie sur la case, j'ai pu cocher SDF...En fait SDF « sans domicile fixe », c'est un truc qu'on entend comme clochard alors que pas du tout...*

Si Julien a tellement insisté sur cet aspect de l'habitat c'est que bien entendu c'était un point central pour lui en arrivant à Florac avec peu de moyen. Même s'il assume une certaine incertitude, on sent qu'il a besoin de s'ancrer quelque-part, d'avoir une certaine

140 Leroux Nadège – *Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion* – VST - Vie sociale et traitements 2008/1 (n°97) pages 14 à 25

141 Faburel Guillaume, *op.cit* note 25

142 Heidegger, 1958 cité par Faburel *op.cit* note 25

reconnaissance, ne serais-ce qu'en tant que SDF. On constate aussi à ces propos à quel point les réseaux locaux sont importants et donc le fait de reconnaître les gens, les structures pour ceux qu'ils sont et d'être *reconnu* d'eux. J'insiste sur le cas de Julien car nous verrons plus loin que malgré cette précarité au niveau du logement, il cherche également à *habiter* le village dans un sens plus général.

Certaines personnes expliquent leur difficulté à se loger en arrivant à Florac. Catherine, arrivée en août 2010 : *j'ai cherché un logement. Ah, quelle galère hein! De paris, pour trouver un logement fin août, c'était chaud, j'ai trouvé juste un truc à louer, franchement quand je l'ai vu, c'était comme un taudis ! ...j'avais vraiment pas de problème sauf que je vivais dans un demi taudis quand même - je recevais la douche du garçon qui vivait au dessus !* Ludivine, sans emploi, loge chez son père et Élodie, en contrat précaire, chez sa sœur. Elles chercheront et trouveront toutes les deux une autre solution dans les mois qui suivent notre entretien. Mais le projet d'habitat pour *Ludivine*, en venant à Florac, *c'est un projet avec d'autres (...) partager un lieu de vie* mais aussi différent : *y avait l'idée de réduire mon habitat, de le partager, pour juste aussi les impacts écologiques.*

Stéphane, qui ne rencontre pas de difficultés financières mais qui est arrivé à Florac en couple avec trois enfants raconte : *ma femme travaillait ici depuis le mois de février, on a trouvé cet appartement en août, on a eu de la chance parce que c'est pas facile de trouver des grands logements sur Florac.* Pour les personnes qui peuvent envisager d'acheter tout de suite une maison, cela peut prendre aussi du temps. Sylvie, venu avec son compagnon pour prendre la retraite me dit : *on a cherché une baraque. On était pas pressé...du coup ça nous a permis de prendre notre temps pour chercher une maison qui nous convienne. On a acheté la maison en 2018 et on a déménagé un an plus tard donc en avril 2019.* Guillaume et Émilie ont d'abord choisi la village: *c'était vraiment Florac, le centre de Florac donc on a tout de suite cherché une maison et on a trouvé assez vite mais si on avait pas trouvé de suite on aurait continué à chercher jusqu'à trouver la maison qui correspondait à ce qu'on cherchait.* On constate aussi que, quelles que soient par ailleurs les conditions économiques et sociales des personnes, le choix du *lieu* de l'habitat est important: pour Émilie et Sylvie, la volonté d'habiter au centre du village vient du fait qu'elles ne possèdent pas le permis de conduire, pour Julien cela vient du fait de ne pas posséder de voiture ; Christophe, lui parlera de la proximité du travail pour sa femme et de l'école des enfants, alors que Catherine parle à ce propos davantage de ne pas s'isoler. Ludivine, par contre, bien qu'avec peu de moyens, a bien l'intention de choisir de ne pas vivre dans le village car me dit-elle *« la proximité, il faut s'en méfier un peu »*.

C- Habiter son village

Habiter *son* village cela commence par le fait d'habiter *un* village. Au départ, c'est un village, plus ou moins choisi, plus ou moins subi et cela ne devient *son* village qu'au fil du temps, plus ou moins rapidement selon les personnes et aussi leurs conditions de vie.

Le choix d'un village est souvent lié à la volonté de ne pas s'isoler. C'est le cas de Sylvie qui me dit : *on cherchait un patelin parce-qu'on voulait pas être complètement isolés* ou encore de Christophe : *on a fait le choix d'habiter en centre bourg* . Émilie et Guillaume, qui arrivaient d'une zone rurale très reculée, me disent *qu'ils était vraiment en demande et en envie de se resocialiser.* Ils ont aussi choisi de s'installer au centre du village : *être à deux minutes et demi à pied de n'importe laquelle de ses activités principales, des courses, à quatre minutes et demi de la bibliothèque, c'est vraiment, pour moi, c'est du luxe, quoi,* me dit Émilie. Magali, elle, vit dans un hameau à une dizaine de kilomètres de Florac. Même si elle apprécie la vie à la campagne, elle nous parle de la différence entre la vie au hameau et au village : *Je sais pas pourquoi à Florac, c'est différent...Florac, c'est pas pareil, je sais pas, c'est plus jeune, plus varié, enfin non c'est pas vraiment ça mais je sais pas, en tout cas, on*

rencontre plus des gens avec qui on partage des choses, avec qui on a les mêmes intérêts, la même façon de vivre... À Florac, ben déjà B (son compagnon) il y a va pour le travail, et puis on y fait les courses et aussi toutes les activités : y a Cinéco, la Genette Verte, le foyer rural... Chaque lundi soir, je vais faire de la guitare dans un groupe, c'est ma respiration. Le village est donc le centre de sa vie sociale. Le lieu qui lui permet de sortir de l'entre-soi familial. On le constate déjà dans ces propos, la dimension de l'habiter est intimement liée à la rencontre, à la vie sociale, au vivre ensemble et rejoint donc la deuxième dimension que je vais développer maintenant, celle de l'urbanité.

2/ Deuxième dimension : l'urbanité

A- Qu'est-ce que l'urbanité ?

Pour cette deuxième dimension je fais un retour vers une définition que j'ai déjà donné en parlant de mon terrain : l'urbanité peut être définie comme procédant du *couplage de la densité et de la diversité des objets de société dans l'espace*¹⁴³. L'urbanité apparaît ainsi comme un caractère propre de la ville dont l'espace est organisé pour faciliter au maximum toutes les formes d'interaction. En effet, en identifiant mon terrain, le village, comme un îlot d'urbanité en espace rural, j'avais abordé cette question de l'urbanité qui est centrale dans le concept de droit à la ville tel qu'il a été développé par Henri Lefebvre. Celui-ci faisait bien la distinction entre *urbanité* et *urbanisation* et avait identifié la disparition de l'urbanité dans le processus d'urbanisation en parlant d'*urbanisation désurbanisante et désurbanisée*. Il associe la notion d'urbanité à celle de socialisation, de rencontre. Il me semble important de compléter cette notion d'urbanité par les notions de diversité et d'altérité dont la combinaison constitue la ville, pour reprendre ici les propos de Thierry Pacquot dans son ouvrage *Mesure et démesure des villes*¹⁴⁴. Qu'est ce qui dans les paroles de nouveaux floracois nous renvoie à ces trois termes ?

B- La proximité contre l'anonymat : la facilité de rencontre

Je parle ici de ce que j'ai nommé plus haut *le faire commun du quotidien*, celui du lieu où l'on est *reconnu* et où l'on *reconnaît* les autres. Il concerne des personnes que l'on a pas choisies. C'est un commun qu'on partage sans vraiment l'avoir décidé mais que l'on peut plus ou moins provoquer en fonction de la façon donc on fait usage des lieux. On peut donc en quelque sorte s'en prémunir. Les personnes enquêtées semblent plutôt favorables à ce type de commun qui les change de leur vie antérieure. Julien me dit que cela change de Montpellier où il a toujours vécu et qu'il a tout de suite *sympathisé avec plein de gens* et Vincent, explique qu'il *a très vite rencontré beaucoup de monde*, en précisant qu'il trouve que c'était beaucoup plus difficile là où il habitait avant (une zone périurbaine d'une petite ville). Ce manque d'anonymat peut surprendre au début comme Catherine qui me dit : *c'était quelque chose que je ne connaissait pas*. Elle ajoute qu'il y a le pour et le contre : *Moi, j'aime plutôt le pour, le contre c'est que tu peux pas passer inaperçue, tu peux pas faire quelque-chose que t'as pas envie que tout le monde sache!* Et Ludivine me dit qu'elle aime le côté proximité mais pense qu'il faut un peu s'en méfier.

Catherine insiste encore sur cette question : *ce qui est génial ici, c'est que, moi, quand je sors, même dès le début, j'ai rencontré des gens que je connaissais, même si je les connaissais pas très bien, mais on se dit bonjour, on échange trois mots et ici, je crois, que je suis jamais sorti sans rencontrer que je connaissais plus ou moins*. Émilie et Guillaume me parle de leur

143 Lussault Michel, *Urbanité*, op cit note 43

144 Pacquot Thierry, op cit note 48

relation de voisinage : non seulement ils ont été bien accueillis par leur voisine mais ils ajoutent, parlant un peu à sa place : *elle était vraiment contente d'apprendre qu'on s'installait à l'année et que c'était vraiment un projet de vie*. Émilie, parle du *chien lubrifiant social*, qui permet de parler à des gens qui ne sont pas nos proches mais avec qui on a des possibilités d'échanges grâce au chien, un sujet de conversation commun. Ce qui fait commun dans ce type de relation, de lien social, c'est le fait de vivre dans une relation de proximité est d'être potentiellement confronté aux mêmes problèmes, aux mêmes événements, à des conditions de vie très proches. C'est un commun qui peut générer des liens de solidarité et d'entraide mais qui peut aussi créer des situations de rejet ou de conflit.

Guillaume, arrivé en couple depuis quelques mois, m'explique : *nous on sens vraiment une connexion relationnelle. J'ai pas encore de véritable amis évidemment mais y a le partage de certaines valeurs...les gens on les rencontre via les activités qu'on fait ou les lieux où on va En fait y a plein de bulles qui se recroisent. (...) Même si on a pas encore d'amitié profonde, on sait déjà que si on a un besoin ou un souci ou quoi que ce soit, on peut déjà être soutenus par des gens ici dans la ville*. Et Émilie ajoute qu'elle a l'impression d'être là depuis beaucoup plus que quatre mois *que ce soit dans les liens qu'on a créé, même si c'est pas encore de l'amitié forte parce que ça ça met du temps donc c'est normal mais par rapport à l'impression de se sentir accueillis, de se sentir chez soi, d'être investit dans les activités, de connaître un peu... enfin, quand on participe à des activités on connaît vite des gens, on connaît vite... enfin moi j'ai vraiment l'impression d'être là depuis bien plus de quatre mois*.

Pour Ludivine, cette question des rencontres est primordiale dans son désir de rester à Florac : *en fait rester ici c'est surtout le fait de rencontres et une ouverture progressive*. Comme on l'a vu plus haut pour Julien pour qui ces rencontres ont même étaient vitales, lui permettant de se loger.

Au delà de la rencontre il peut s'agir aussi de nouer des relations plus profondes. Si Sylvie, qui vient de la Région Parisienne, me dit qu'elle trouve très facile de rencontrer des gens, elle ajoute: *en ville, je pense tu as moins de convivialité, les réunions, c'était...enfin on se voyait pas, on se voyait que dans le réunions mais ça va pas plus loin que ça, tu vois...en ville, j'ai pas développé des liens d'amitié avec les gens. J'ai l'impression qu'ici, t'es forcément plus proche, tu croises les gens plus souvent...*En cela elle exprime que la fréquence des relations et la facilité matérielle des rencontres peut donner plus de profondeur à ces relations.

Mais chez des personnes arrivées depuis plus longtemps et qui ont assez de recul pour constater une évolution, on sent une inquiétude sur la poursuite de ces possibilités de rencontres. Magali, à Florac depuis huit ans l'exprime ainsi : *parce-que je trouve que Florac, ça perd quand même aussi, surtout depuis qu'il n'y a plus la Zone, c'était chouette ça faisait vire la place du marché et maintenant cette place de la mairie elle est morte, c'est plus pareil*. Ce type de propos interroge la faculté d'un village comme Florac de conserver cette proximité, cette facilité de rencontre. Là intervient la morphologie des lieux et son évolution Ici, il s'agit de la place du marché mais on pourrait aussi parler de l'extension du village dans des zones pavillonnaires ou du déplacement des commerces du centre vers la périphérie.

C- Ressemblance versus altérité : le rapport au « même », le rapport à « l'autre »

On l'a vu, la notion d'urbanité va avec celle d'altérité. L'urbanité c'est le fait de pouvoir vivre avec des personnes qui ne nous ressemblent pas, que l'on n'a pas choisi. On trouve dans les propos collecté cette idée de la rencontre avec la différence ou du moins de la possibilité de *vivre avec*, mais on trouve également l'idée de la ressemblance, d'être bien parce que on est avec des gens qui nous ressemblent et ceci souvent chez les mêmes personnes et sans que cela semble contradictoire. Certainement que ces deux facettes sont nécessaires, l'altérité, autorisant l'ouverture, la ressemblance permettant l'enracinement, elles seraient finalement

complémentaires.

Magali me dit: *ici, quand même, c'est bien, y a des gens qui sont comme nous.* Et un peu plus loin : *il y a la Maison Commune et c'est chouette de s'y retrouver. C'est bien qu'il y ai des endroits comme ça pour se retrouver, manger ensemble.* Elle ne précise pas si elle y retrouve des personnes qui lui ressemblent ou qui sont différentes, ou peut-être les deux comme Catherine semble le suggérer : *la maison commune c'est surtout un lieu pour se rencontrer, pour rencontrer des gens que j'aurais jamais vu ailleurs (...) j'aurais jamais connu B par exemple si j'étais pas venu à la maison commune, enfin, je pense parce qu'on a pas, on avait pas des intérêts communs.* Elle insiste d'ailleurs sur cette diversité : *ici, j'ai beaucoup plus de contacts qu'en ville, enfin, je connais bien plus de gens qu'en ville, en fait. Et puis des gens de milieux très, très divers parce que je vais dans des associations qui sont très différentes...* Mais quand elle parle de son implication au Secours Populaire, elle semble dire que ces rencontres ne sont pas si évidentes que cela dans la vie quotidienne : *ça me permet d'être en contact avec des gens qui sont dans une grande précarité, la plupart, et je trouve que...(long silence) sinon, j'aurais pas l'occasion de les voir* et elle ajoute *c'est important d'avoir des contacts avec des personnes différentes et avec qui on peut sympathiser quand même.* Gilles exprime que son choix de Florac est lié au fait d'avoir constaté une mixité sociale riche. Christophe est surpris par la diversité et la richesse des personnes qu'il rencontre : *j'ai découvert aussi une richesse de compétences, en fait, il y a plein de gens quand on commence à creuser qui ont fait plein de trucs avant, mais il souligne également un peu plus loin ce qui m'a aussi marqué c'est le fait qu'il y a quand même deux types de populations entre les néo-ruraux et les floracois de souche, c'est vrai qu'il y a pas beaucoup de mélanges, y a quelques personnes qui se mélangent, qui essaient de se mélanger.* Il semble exprimer que selon les lieux et les activités, on ne rencontre pas le même type de personne : *notamment dans toutes les activités culturelles, c'est beaucoup les néos, c'est beaucoup une minorité de néos qu'on rencontre souvent (...), dans les Amis de l'école laïque, où là c'est beaucoup des floracois de souche (...), J'en ai rencontré aussi ... il y a plus de mélange dans les associations sportives (...)* Moi, je vais chercher mes enfants à l'école, je vois beaucoup de parents d'élèves à l'école, que je vois dans les fêtes de l'école et que je ne vois jamais dans les manifestations culturelles, que je ne vois jamais à la bibliothèque. Et il insiste : *et donc effectivement y a cette problématique d'essayer de plus se mélanger, c'est pas évident.* Il pense que ce phénomène de cloisonnement existe partout mais qu'il est plus visible dans un village qu'en ville où *il y a plus de brassage et puis y a tellement de monde qu'on identifie pas ces clans même s'ils existent aussi, même si y a des groupes qui se mélangent pas mais on s'en rend moins compte.* Si on écoute Julien - *j'ai sympathisé avec plein de gens, (...) de tous horizons-* on a l'impression que toute la population floracoise vient d'ailleurs : *c'est ça qui est marrant c'est qu'alors là dans les Cévennes , ça vient de Toulon, de Toulouse, de Montpellier, des Ardennes, de Bordeaux, ça vient vraiment de partout quoi.* Et il leur trouve un point commun : *tout ces gens ont en commun d'essayer de fuir certaines choses.* Il y a certainement dans ce propos une transposition de sa propre situation sur les autres. Mais on peut y voir également que les milieux, les lieux, dans lequel il évolue sont plus propices à la rencontre avec ce type de personnes (de nouveaux arrivants) qu'avec la population native. Cette dichotomie néo/natif, que l'on pourrait croire dépassée, est très présente dans les propos collectés même si, comme le précise Émilie *c'est pas toujours facile à dire* (si les gens ils sont d'ici ou d'ailleurs) mais elle ajoute *les gens ils disent souvent qu'ils sont pas d'ici, qu'ils sont arrivé y a tant de temps, on a remarqué qu'ici c'est souvent une façon de se présenter, on dit depuis quand on est là ! (...)* Après, je crois qu'on a noué des relations un peu proche qu'avec des gens qui sont pas originaires d'ici enfin on en a l'impression et Guillaume ajoute lorsque je lui demande s'il connaît des personnes qui sont natives de Florac : *Euh ...de proche,*

proche... à part des commerçants, comme P, très sympa d'ailleurs,... Cette dichotomie pourrait être entretenue si j'en croit les propos d'Émilie qui me dit je pense que souvent les nouveaux s'attirent un petit peu parce qu'ils ne connaissent à priori personne d'autres.

Magali insiste sur le fait positif de se sentir avec des gens qui lui ressemble et elle précise de quoi il s'agit: ce qui me plaît ici c'est cette ambiance floracoise, cévenole, un peu des néos-ruraux... ça ressemble quand même un peu à ce que j'avais vécu dans ces endroits où j'ai fait du woofing et qui me correspondaient et j'avais envie de vivre près de personnes comme ça. Je veut dire qui ne sont pas dans la consommation, qui ne veulent pas le confort à tout prix, avec qui on peut parler, quoi. Vincent l'exprime lui de cette façon : ici, dans les Cévennes, y a beaucoup de personnes qui sont dans cette philosophie là et je me dis qu'il y a sans doute plein de choses à faire. Et Émilie et Guillaume sont encore plus précis. Ils me racontent que là où ils vivaient – dans un territoire très rural d'Andalousie - ils étaient considérés comme des marginaux et ils disent : on était vraiment des saltimbanques ici on est des gens normaux, ici on se fond dans la masse quoi ... Ici, je pense que comme on correspond un peu plus aux critères floracois on aura probablement pas cette espèce d'image bizarre (...) Les critères floracois (rires) ben c'est de ... aimer la nature, pas avoir envie du tourisme de masse, ni de vivre dans la société de consommation , avoir envie de simplicité un peu ce genre de modèle enfin pas modèle de vie parce-qu'il y a pas un modèle mais enfin une façon de vivre plus apaisée, plus en accord avec ce qu'il y a autour de nous, que ce soit les personnes, que ce soit la nature et tout ça , je pense que c'est très courant si pas majoritaire en tout cas dans les gens qu'on rencontre à Florac qui sont, c'est vrai, pour le moment plus des néos que des anciens. Après je sais pas si pour des gens vraiment bien ancrés depuis toujours, si y a ce côté là,... Christophe, lui insiste sur le fait qu'il a été surpris de constater que beaucoup de personnes qu'il rencontre ont fait le choix de venir ici et donc ils subissent pas leur destin. Ils sont pas là à râler, en région parisienne, dans le RER, non ils ont décidé de bifurquer et de faire des choix. On peut donc imaginer qu'il parle ici de personnes venues d'ailleurs et que ce sont donc ces personnes qu'il rencontre en majorité.

On le voit, cette question de la ressemblance et de l'altérité, du mélange des populations reste très prégnante. Elle semble poser question, quelque-fois même problème mais, en même temps, le besoin de trouver des personnes qui nous ressemblent est tellement primordial que l'on semble bien s'accommoder de cette coupure.

3/ Troisième dimension : l'œuvre

A- Qu'est-ce que l'œuvre?

Lefebvre souhaitait introduire une participation populaire à l'agir sur l'urbain. Selon une logique marxiste, il estimait que le système productif capitaliste avait fait des ouvriers une classe sans réelle autonomie. Et cela se traduisait dans un milieu urbain particulièrement aliénant. Lefebvre déplorait que l'agir sur la ville soit devenu principalement une affaire de spécialistes, censés pouvoir offrir une réponse à la somme des problèmes par plus de technique et plus d'organisation, dessaisissant ainsi de la question les habitants devenus simples usagers. Pour lui, *la ville est œuvre lorsque ses murs se font porteurs d'une réelle urbanité*. Il écrit : *la ville est œuvre, à rapprocher de l'œuvre d'art plus que du simple produit matériel. S'il y a production de la ville, c'est une production et reproduction d'êtres humains par des êtres humains, plus qu'une production d'objets. La ville a une histoire ; elle est l'œuvre d'une histoire, c'est-à-dire de gens et de groupes bien déterminés qui accomplissent cette œuvre dans des conditions historiques* ». C'est spontanément et directement, à travers sa pratique quotidienne de l'espace que l'habitant doit prendre part à la confection de l'œuvre. Dans cette dimension, les personnes parlent fréquemment de l'agir, du faire mais également de l'engagement.

B- Œuvrer dans les réseaux associatifs

C'est sans conteste de leur implication dans le réseau associatif que les personnes parlent le plus volontiers lorsqu'elles abordent la question de l'agir. Réseau associatif au sens large puisqu'il peut comprendre des collectifs plus informels. De nombreux témoignages vont d'ailleurs dans le sens de cette richesse associative : (j'ai) *découvert un tissu social et associatif (Gilles), j'ai découvert ce réseau associatif très dense, cet état d'esprit, ces mentalités (Ludivine), j'ai été très vite surpris par le dynamisme associatif (Vincent)*.

Christophe explique qu'il ne faut pas venir avec des idées préconçues, que l'on ne choisit pas vraiment ce dans quoi on s'engage, *ce qui se passe c'est que c'est pas vraiment les thèmes qui font qu'on s'engage, c'est les gens, en fait c'est en fonction des rencontres*. Pour Vincent, cela a même été une question importante en arrivant alors qu'il était déjà très engagé dans son ancienne vie : *peut-être qu'il va falloir que je conçoive mon engagement différemment*.

Cela semble montrer que l'œuvre – la façon dont on agit – est très liée au lieu, à l'espace social dans lequel on vit. Ludivine, raconte qu'elle est allée aux chantiers participatifs : *J'ai participé à quelques chantiers du lundi ...j'en ai fait trois ou quatre et j'aime cet état d'esprit, c'est à dire qu'on se file la main pour construire quelque chose ensemble et puis le lundi d'après on va chez quelqu'un d'autre...y a vraiment ce réseau d'entraide et gratuit, tu vois, sans attendre quelque chose en retour*. C'est quelque-chose qu'elle ne connaissait pas, qu'elle ne pratiquait pas avant. Il faut aussi quelque-fois se laisser surprendre comme l'explique Catherine : *moi j'avais jamais vu ça (...)je connaissais pas (...) Je comprenais pas comment ça, ça...qu'est-ce que c'était que ce truc, je comprenais pas, accepter que les choses soient différentes d'ailleurs*. Pour Christophe *faire des choses avec d'autres, c'est quand même fondamental*. Il ajoute même : *en fait, avant d'arriver à Florac, j'avais un peu conceptualiser le truc en répétant toujours la phrase, le slogan « moins de bien, plus de lien » et j'ai vraiment trouvé que ça s'appliquait ici*.

C- Œuvrer : des actes modestes, concrets et quotidiens

Que ce soit dans le cadre associatif ou dans d'autres cadres, œuvrer et aussi synonyme d'agir concrètement, faire de choses au quotidien, *modestement* me dit Christophe. Pour Catherine, cela va être par exemple *de travailler avec les salariés du Foyer Rural, déjà que ça tourne,*

que les ateliers marchent, régler les petits problèmes qui se posent forcément et puis travailler aussi avec mes collègues du CA (...) ça m'intéresse beaucoup parce que j'ai jamais en fait été responsable de quelque-chose, d'associations. Ou encore parlant du Secours Populaire : on fait de la distribution alimentaire tout les quinze jours. Magali, me parle de son implication dans le groupement d'achat de Nature & Progrès : il faut qu'on s'en occupe, qu'on soit là pour la distribution, c'est pas juste aller au magasin et hop...et puis aussi de faire ça à plusieurs, d'avoir vraiment un lien avec les gens. Faire les choses ensemble c'est toujours plus sympa, il y a plein de rencontres, oui, c'est surtout ça. Et parlant de la Maison Commune : c'est bien qu'il y ai des endroits comme ça pour se retrouver, manger ensemble (...) proposer des choses, faire des choses ensemble (...) je trouve ça vraiment important. On constate ce double besoin - faire des choses et rencontrer des personnes dans un même mouvement – chez Christophe également : Moi, je trouve très important de tisser des relations sociales pour qu'on puisse se connaître les uns les autres et pouvoir échanger, pas forcément sur le plan monétaire, de façon à créer des solidarités qui fait que, quand y a un coup dur, les gens ils se soutiennent. Et moi, modestement, quand je participe à des animations de ludothèque pour moi c'est aussi ça. C'est que les gens se rencontrent sur une activité totalement improductive mais on a un échange. Parlant de son implication dans l'association la Nouvelle Dimension, il insiste aussi sur les aspects concrets: on s'est engagés tout les deux en rotation à tenir la permanence le jeudi matin, je les ai aussi aidé lors du festival 48 images secondes. Pareil pour l'association des amis de la bibliothèque : y avait plein de trucs à faire : recouvrir des livres, faire de la veille documentaire pour conseiller des bouquins...Ludivine, cette œuvre dans le quotidien, elle ne la conçoit pas dans un cadre associatif mais dans un cadre collectif qui implique davantage sa vie privée : j'ai rencontré des filles et on a le projet, on veut habiter ensemble, partager un lieu de vie et en plus développer des activités.

D- Œuvrer, un engagement

Mais œuvrer cela peut aussi être un engagement plus fondamental, comme me le présente Christophe : y avait cette idée de dire on vit une crise systémique, il faut que je m'engage, il faut que je travaille pour le bien commun (...) on a vraiment besoin d'apprendre si on veut agir. Pour Catherine, il faut s'occuper à fonds de quelque-chose et pas papillonner partout. Ludivine l'exprime différemment encore : je me dis que je vais arrêter d'attendre que les choses bougent et d'être la changement, en fait, ne plus être spectatrice ce qui ne l'empêche pas de reconnaître : l'engagement ça me fait quand même un petit peu peur, je sais pas pourquoi et en même temps j'ai une curiosité (...) je me pose des questions justement, de comment je m'implique.

Ce que l'on remarque c'est le besoin de s'impliquer, d'œuvrer localement, sur son village, sur son environnement proche. Là, par exemple, mon engagement dans ce collectif citoyen c'est aussi me dire « bon, localement faut qu'on fasse des choses... » me raconte Vincent, et il ajoute là, j'ai plutôt envie de me recentrer justement sur le local, de m'investir sur des choses concrètes sur Florac ou autour justement avec ces énergies collectives parce que je rencontre plein de gens qui ont envie de faire des choses et je vois qu'à mon avis y a plein de trucs à construire et que c'est le moment, en tout cas dans ma vie, de m'investir là-dessus ». Même son de cloche chez Christophe : la création du collectif (...) je me suis dit « c'est intéressant, les municipales, faut faire quelque-chose, effectivement »... et puis maintenant là depuis cette semaine on m'a démarché pour être sur une liste aux municipales. Pour Sylvie c'était une évidence avant de venir : de toute façon je chercherais des endroits pour militer parce que j'avais pas du tout envie de rester toute seule dans mon coin et ça m'effleurait même pas l'esprit que j'allais plus rien faire (...) j'ai été tout de suite alpaguée pour aller sur la liste

des municipales (...) j'avais envie de voir un peu ce qu'y avait comme...je me suis dit « tiens qu'est-ce qu'il y a comme militants politiques dans le coin ? Ces témoignages semblent aller dans le sens d'une volonté d'agir sur son village, qui répondrait assez bien à la définition que donne Henri Lefebvre du droit à la ville : le droit à la ville affirme le droit, pour l'habitant à devenir un citoyen : c'est-à-dire à tenir un rôle dans la cité.

On constate encore un fois dans ces propos, à quel point la dimension de l'œuvre, est étroitement liée à celle de la rencontre, du faire commun.

4/ Quatrième dimension : l'appropriation

A- Qu'est-ce que l'appropriation ?

Pour Henri Lefebvre, le droit à la ville devait, entre autres choses, garantir la possibilité des citoyens à s'approprier l'espace. Non dans une référence à la propriété ou à la possession mais comme possibilité pour les habitants de faire de la ville leur environnement propre. Étymologiquement, le terme appropriation du latin *appropriare*, dérivé de *ad proprius*, transmet l'idée d'un rendre propre. Alors que les architectes-urbanistes de la période moderne, tels Le Corbusier, pensaient que les gens ne savaient pas habiter, qu'il fallait leur apprendre, édifier pour eux, conception dans laquelle le citoyen se voyait dessaisi de sa capacité d'œuvrer sur son environnement, Lefebvre espère *que de nouveau la ville puisse être à l'image des résidents, qu'elle puisse être un support de l'expression habitante*. Cette question de l'appropriation, chez Lefebvre, recèle aussi, par une lecture marxiste, la volonté de rendre du pouvoir à la classe ouvrière, dans le système productif comme dans l'urbain, face aux tenants *du système capitaliste*. Enfin, Henri Lefebvre - influencé par le courant situationniste - évoque notamment l'art comme forme d'appropriation car il percevait dans ce mode d'expression un potentiel majeur notamment dans sa propension à détourner les fonctionnalités premières des lieux ou encore à laisser les expériences redéfinir des espaces qui avaient été conçus selon des considérations principalement techniques. Finalement, il s'agit pour les habitants d'une ville, d'un village de se sentir chez soi : ce n'est pas le village qui m'appartient mais moi, qui « appartient » au village, qui en fait partie. On y retrouve la notion d'ancrage que nous avons évoqué précédemment en parlant de la dimension de l'habiter. C'est la dimension la plus difficile à identifier dans les paroles des personnes. Le terme lui-même n'est jamais utilisé. Mais c'est une dimension sous-jacente dans des phrases qui disent l'usage de la rue, des espaces publics, des différents lieux. Je vous propose trois témoignages qui me semblent représentatifs de ce besoin d'appropriation.

B- Faire plutôt que consommer

Christophe, qui avait *une vision en arrivant ici, c'est de multiplier les expériences*, me parle de la nécessité de ne pas être *dans une logique de consommation comme je l'étais en ville, mais vraiment dans une logique « qu'est-ce que je peux offrir ? » (...)* je me suis rendu compte que, par exemple, typiquement, les services de la bibliothèque sont bien inférieurs à ce qu'on a dans une zone urbaine parce que les moyens financiers, les moyens budgétaires publics, les biens publics sont moins répandus et du coup il faut que des bénévoles viennent en soutien (...) je me suis rendu compte aussi qu'il y avait une fragilité des services qui étaient offerts parce-*qu'ils reposent beaucoup sur des assos qui ont des situations financières pas évidentes*. Parlant de la nouvelle dimension, qui propose un service – devenu rare – de location de DVD avec un très grand choix et avec des personnes très compétente : *je me suis rendu compte en allant à l'AG que c'était une association et que sans bénévolat, elle tenait pas le choc et donc je me suis dit il faut à tout prix qu'on y soit pour maintenir cette structure, il faut que cette structure soit pérennisée. Elle sera pas pérennisée s'il y a pas un stock*

minimal de bénévoles (...) donc c'était cette logique là, pas consommer mais offrir des services. Donc, ça, ça m'a marqué, ça m'a pas vraiment surpris parce que ça correspondait un peu à ce que j'imaginai mais là j'ai touché du doigt. J'ai longuement cité Christophe car il me semble que ces propos répondent bien à cette question de l'appropriation qui serait de ne pas attendre que d'autres fassent (et notamment les pouvoirs publics) mais être réellement acteurs de son quotidien.

C- S'approprier la fête, la rue

Un autre témoignage me semble intéressant. Il s'agit de Catherine qui parle de la Fête de la Soupe. Car cette fête organisée par une association qui a pour nom *Les Gens de la Soupe* est vraiment une démarche d'appropriation des lieux mais également d'un temps donné. Aussi, il est intéressant de voir ce qui se passe lorsqu'on est nouvel habitant. Je cite ici longuement Catherine : *Quand je suis arrivée en 2010 j'ai assisté à la première fête de la soupe mais de loin parce que je comprenais pas ce qui se passait, moi j'avais jamais vu ça, des fêtes organisées par des associations je connaissais pas ... je me souviens même que j'étais dans La Genette, y avait un bal dans La Genette, ils avaient poussé les gradins et y avait tellement de monde ! Moi, j'étais assise sur les marches de la scène et je suis resté là, j'ai pas bougé parce que de toute façon je connaissais pas les danses à l'époque, je savais pas et j'ai regardé les gens danser et je me souviens très bien, je suis resté longtemps, et je comprenais pas comment ça, ça...qu'est-ce que c'était que ce truc, je comprenais pas, cette organisation de La Soupe et donc, j'ai rien compris la première année, mais vraiment rien et puis en 2011, je sais plus comment ça c'est fait, j'ai trouvé l'articulation là pour, j'ai du voir un papier qui demandait des bénévoles ou j'sais pas quoi ou s'inscrire à l'association de la soupe et du coup j'ai compris comment ça marchait, j'ai compris qu'en fait c'était une association, c'était des gens qui travaillaient une partie de l'année et tout ça, et du coup ça m'a vraiment intéressée et du coup je m'y suis mis, au début, je m'y suis mise un peu comme ça quoi dans le CA, le temps que je comprenne encore comment ça marche bien, il m'a fallu encore une année, moi, je suis assez lente et puis j'sais pas, j'avais pas l'habitude, j'avais jamais vu ça, des gens qui travaillaient ensemble à une fête, c'était, je connaissais pas et puis je voyais pas la porte d'entrée, je voyais pas comment je pouvais...j'ai eu envie d'y participer assez vite mais je voyais pas comment faire, je connaissais pas les gens et...à vrai dire je me souviens plus, j'ai du rencontrer quelqu'un qui m'en a parlé et du coup ça m'a éclairé mais...j'ai pas beaucoup de mémoire, je me souviens pas trop...oui, donc après je me suis plus impliquée, jamais d'une façon, je trouve qu'il y a des gens qui sont très très qui sont fait pour être responsables d'un truc comme ça et qui ..moi, je préfère participer à une partie de...y a des commissions, donc je me suis mise dans la commission soupe et je préfère me tenir à quelque-chose... mais bon je participe au CA aux décisions générales mais c'est pas moi qui organise, je crois que je serais pas capable d'organiser d'une façon générale, c'est compliqué maintenant quand même...Ce témoignage me semble particulièrement correspondre à la question de l'appropriation : les difficultés pour s'approprier quelque-chose que l'on ne comprend pas, le temps nécessaire à cette appropriation, l'implication progressive mais durable (Catherine est toujours membre du CA et bénévole dix ans après), mais également, à travers cet exemple de la *fête de la soupe*, qui se déroule principalement dans la rue, la question de l'appropriation de l'espace public.*

D- Un lieu à s'approprier

La question d'un lieu, à s'approprier collectivement est souvent venue dans les échanges autour de la Maison Commune. Or, au moment de mes entretiens un projet de *tiers-lieu* commençait à voir le jour à Florac. Il s'agissait du projet de l'association *La pompe* qui depuis

a vu le jour. Les seuls à l'avoir évoqué sont Guillaume et Émilie. Leur propos, leurs interrogations, par rapport à ce lieu mais plus largement à leur besoin d'un lieu collectif me semble particulièrement intéressant car il me semble représentatif d'une recherche d'appropriation pour des personnes qui viennent d'arriver à Florac (Émilie et Guillaume ne sont là que depuis quatre mois lorsque nous réalisons l'entretien). Je cite ici le dialogue qu'ils ont eu entre eux à ce propos.

Guillaume - On a entendu parler d'un tiers lieu qui allait naître

Émilie - Je sais pas si c'est un endroit parfait pour sociabiliser,

Guillaume - Non, par contre dans le cadre de notre activité ..

Émilie - On a pas encore très bien saisi le concept de tiers lieu

Guillaume - Moi je le vois plus comme un espace de coworking

Émilie - Mais c'est un peu différent que la MSAP, mais moi je vois pas vraiment ça comme un endroit pour se sociabiliser,...

Guillaume - Plutôt pour se mettre en relation avec d'autres entrepreneurs,

Émilie - Moi je dirais que quand au va au théâtre ou au ciné le soir (...) quand on rentre des fois ou après les cours de théâtre on dit « ah la on se serait bien pris une bière » mais y a plus rien d'ouvert, c'est mort, c'est mort donc je pense que de façon saisonnière y a plus ou moins d'occasions...

Guillaume - Mais il manque peut-être un lieu où les gens pourraient apporter des initiatives et qui s'inscrivent pas forcément dans le cadre de telle association ou, j'ai pas forcément une idée...

Émilie - Pas trop pour l'été mais pour l'hiver, un endroit où on peut se retrouver qui soit pas forcément chez une personne ou chez l'autre, ni dans un cadre organisé, à la bibliothèque au foyer rural, des choses où on sait qu'à telle heure y a telle chose, plutôt un endroit qui cristallise un peu de tout, peut-être de plus spontané et qui permette des choses qui n'ont pas forcément leur place. Par exemple des gens qui aiment bien la musique et qui voudrait pas forcément en jouer, ça peut être en jouer mais simplement écouter de la musique ensemble tu sais, ça en général tu dirais « viens chez moi, j'ai un CD... » mais parfois, tout le monde n'habite pas dans une maison où y a de la place, ou tout le monde habite pas à Florac, ça peut être sympa d'avoir des lieux comme ça dans lesquels peuvent surgir un peu tout et n'importe quoi...

Les termes utilisés par Guillaume et Émilie à la fin de ce dialogue : un lieu où l'on puisse apporter des initiatives, un endroit qui ne soit pas un cadre organisé, un lieu où la spontanéité serait privilégiée, où l'on puisse faire des choses qui n'ont pas de place ailleurs, des lieux où des choses peuvent surgir...me semble particulièrement correspondre à la notion d'appropriation.

5/ Vers un droit au village vraiment émancipateur ?

Habiter, se rencontrer, œuvrer, s'approprier, tout cela se croisent et s'entrecroisent dans les propos des personnes enquêtées. Ces dimensions semblent même indissociables l'une de l'autre. Si l'on en croit ces propos, le *droit au village*, est une réalité à Florac. Il faut noter que ces personnes comparent le plus souvent la vie à Florac avec leur vie antérieure (encore récente). Dans ce cadre, en effet, elles semblent considérer que les quatre dimensions citées sont plus faciles à vivre, sont plus présentes que dans leur ancienne vie, qu'il s'agisse d'ailleurs d'une vie dans une métropole, dans une ville petite ou moyenne ou même à la campagne. Le village serait donc un élément facilitateur. Mais, il est certainement nécessaire de tempérer cette position notamment sur les deux dernières dimensions: jusqu'où est-il possible de réellement agir concrètement sur sa vie quotidienne ? jusqu'où peut-on réellement s'approprier l'espace ? Quelles marges de manœuvre a-t-on pour un droit au village véritablement émancipateur ? Ceci nous conduit tout droit vers la notion d'émancipation qui est le socle sur lequel Lefebvre avait construit son concept et sans lequel, il pourrait être dénaturé, vidé de son aspect le plus subversif, le plus révolutionnaire (c'est un terme que Lefebvre n'aurait certainement pas renié).

IV- Les chemins de l'émancipation

*C'est parce qu'elle est le lieu de l'aliénation
que la vie quotidienne
peut aussi être celui de l'émancipation
Henri Lefebvre*

1/ L'émancipation, à la base du droit à la ville

A- Éléments de définition

Étymologiquement, le mot émanciper vient du latin "*emancipare*", venant de "*e*" privatif et "*manucapare*", prendre par la main. Cela vient du fait que, dans la Rome antique, symboliquement lorsqu'on achetait un esclave on le prenait par la main pour signifier qu'il n'était plus libre. Émanciper cela signifie donc lâcher la main de quelqu'un pour le libérer d'une tutelle, pour l'affranchir d'une autorité, d'une domination. Une personne devient adulte le jour de sa majorité légale (ou par un acte juridique d'émancipation anticipée), le jour donc où l'adulte qui en a la charge, lui lâche la main.

Mais si juridiquement, émanciper quelqu'un suffit à le considérer comme émancipé, en réalité, c'est lui donner les moyens, lui permettre de s'émanciper lui-même. En effet, être émancipé par quelqu'un ne suffit pas à l'émancipation : l'émancipation demande un effort, demande du temps. L'émancipation est un chemin, un long chemin. Par exemple élever un enfant, c'est-à-dire le faire grandir, c'est le conduire vers l'émancipation, lui à apprendre à s'émanciper, à faire par lui-même, cela prend du temps, cela se passe par étapes et les étapes ne sont pas forcément les mêmes d'un enfant à l'autre. Le jour où l'enfant est émancipé (le jour de sa majorité de façon générale) c'est-à-dire qu'il est en quelque sorte libéré de l'emprise parentale, son chemin vers l'émancipation ne fait que commencer. On peut aussi prendre l'exemple de l'émancipation des femmes de la domination masculine. Dire « les femmes sont libres » cela ne signifie pas que de fait, du jour au lendemain, elles soient émancipées. L'émancipation ne peut pas venir de l'extérieur. Elle ne peut pas simplement être donnée. Ce qui doit être donné, c'est la possibilité d'émancipation. On voit aujourd'hui que le chemin est long. L'émancipation des salariés ne peut pas exister totalement puisque de fait il y a un lien de subordination entre le salarié et l'employeur. Les salariés peuvent gagner des pans d'émancipation, ils peuvent surtout en luttant se mettre en chemin vers l'émancipation. Mais celle-ci ne sera totale que s'ils reprennent en main leur activité et leurs outils de production. On pourrait ainsi multiplier les exemples.

B- Émancipation et interdépendance

L'émancipation est un processus à la fois individuel et collectif. S'émanciper c'est prendre des risques, des responsabilités, « être seul face à soi-même », personne ne peut obliger quelqu'un à s'émanciper (si la personne n'est pas prête, préparée l'émancipation peut être pire que l'asservissement) mais aucune émancipation n'est possible tout seul, l'émancipation passe par le rencontre avec l'autre, avec l'altérité. Car faire soi-même c'est se confronter aux autres (ceux qui font eux-mêmes, qui sont émancipés ou en cours d'émancipation et ceux qui ne le sont pas). Se prendre en main, ne peut se faire que dans l'échange, le partage avec les autres. Seul (par exemple dans un monde d'individus atomisés uniquement mus par des relations de compétition et de concurrence) on ne peut pas s'émanciper. On devient au contraire totalement dépendant d'un « système » institutionnel, administratif, bureaucratique...sur lequel on a aucun moyen d'agir. Même si cela est contre intuitif : l'émancipation nécessite

l'interdépendance. Ceci nous rappelle la phrase d'Alexis de Tocqueville que j'ai placée en exergue de cette deuxième partie : *Il n'y a rien de moins indépendant qu'un citoyen libre. Un citoyen libre n'est pas indépendant, précisément parce-qu'il est toujours pris dans une collaboration avec les autres citoyens. Et c'est de cette collaboration que peut naître le bien-être collectif* .

C- Émancipation sociale et lieu de vie

L'émancipation sociale, quand à elle, décrit l'émancipation de la société de la tutelle de l'état, nous dit Guillaume Nemer¹⁴⁵. Il ajoute un peu plus loin dans le même article: L'émancipation renvoie à la construction d'un sujet politique dans la mesure où il serait de facto un citoyen émancipé des représentations du citoyen modèle qui jouit de son autonomie dans un corps et un espace clos. Finalement, même le hamster peut s'énoncer à lui-même ses propres lois tout en s'excitant dans sa roue. Il entend par là que l'autonomie (au moins individuelle) n'est rien sans émancipation. S'émanciper politiquement c'est devenir citoyen à part entière, c'est-à-dire se prendre en main pour agir collectivement. C'est la possibilité pour chacun de s'exprimer et de participer aux décisions communes. La possibilité n'est pas suffisante, il faut aussi que chacun s'empare de cette possibilité et s'approprie le lieu qu'il habite, le lieu où il agit. L'émancipation n'est pas une virtualité, ne peut se décréter et être hors-sol. Elle nécessite un ancrage dans l'espace et dans le temps. L'émancipation sans appropriation risque de rester virtuelle ou toujours vouée à un avenir lointain. C'est bien par l'appropriation (ou plus exactement par la réappropriation) que l'on se donne les moyens concrets de l'émancipation.

2/Les ressorts de l'émancipation au village

Au travers les propos des personnes interrogées lors de mon enquête, la question de l'émancipation affleure partout mais n'est jamais exprimée en ces termes. Elle est transversale aux différents thèmes que je viens d'aborder, que ce soit dans ma promenade exploratoire que dans la confrontation de ces propos avec les dimensions du droit à la ville. Pour compléter ce panorama, j'ai identifié trois thèmes principaux dont on peut considérer qu'ils constituent des ressorts d'émancipation plus spécifiques aux nouveaux habitants de Florac, en tout cas ceux que j'ai pu identifier au travers de mon enquête : l'émancipation des modes de vie urbain, l'émancipation par rapport au travail et l'émancipation par l'acquisition et le partage de savoirs et savoir-faire.

A- S'émanciper des modes de vie urbain

Le terme émancipation n'est employé qu'une seule fois dans l'ensemble des mes entretiens par Julien qui me raconte sa première venue dans les Cévennes : *Pour moi déjà la 106 c'était l'émancipation de la ville. Par rapport à Montpellier, c'est déjà autre chose.* Cette comparaison avec le vie en ville, on la retrouve dans de nombreux entretiens. Pour Christophe c'est le désir d'éduquer ses enfants *dans un environnement qui soit autre chose que la région parisienne* qui a constitué le moteur de sa venue à Florac et il ajoute *je veux pas trop me disperser. Je veux qu'on garde une vie de famille parce que c'est ça que j'étais venu chercher.* Vincent, lui, met en avant le fait d'avoir trouvé un rythme de vie plus lent, moins stressant en précisant que cela correspondait à ces aspirations car il voulait *vivre de manière beaucoup plus lente, posée et aussi d'être plus en contact avec la vie, la nature.* Même chose chez

145 Nemer Guillaume, *Les paradoxes de l'autonomie*, chapitre *l'autonomie, une ruse de la raison*, Le sociographe hors-série 6/2013

Christophe : *je travaillais sur Paris, je prenais le RER, 2 h 15 à 2h30 par jour, des fois 3 heures de transport ou encore pour Catherine, moi, je prenais le métro à Paris, tout le temps je circulais en scooter au milieu des embouteillages, j'avais une heure de transport aller, une heure retour pour aller dans le centre de Paris.* Et Émilie explique qu'elle cherche *une façon de vivre plus apaisée, plus en accord avec ce qu'il y a autour de nous, que ce soit les personnes, que ce soit la nature.*

Si on ne choisit pas toujours de venir à Florac, on choisit le plus souvent d'y rester, souvent d'ailleurs au détriment de conditions de vie plus confortables (emplois plus précaires, revenus plus faibles, difficulté de promotion,...) et ce choix de rester peut être analysé comme un désir de s'émanciper d'un mode de vie avec lequel on est plus en phase. Julien et Christophe me disent avoir observé les gens autour d'eux à Florac. Christophe dit que ce qui l'a marqué c'est qu'il y a beaucoup de gens qui ont fait le choix de venir ici et donc ils subissent pas leur destin. *Ils sont pas là à râler, en région parisienne, dans le RER, non ils ont décidé de bifurquer et de faire des choix.* Julien fait le même constat *ici, les gens que je rencontre ils cherchent à fuir ça, ce truc là.* Cependant, cette émancipation n'est pas si facile et Julien précise que *c'est difficile de sortir complètement du mode de vie contemporain. Les gens essayent et ils renoncent à certaines choses mais ils cherchent d'autres choses,...* et pour Magali, cette émancipation n'est pas suffisante, elle voudrait aller encore plus loin, *ce serait vraiment de vivre comme les tribus africaines, je sais pas, arrêter de prendre la voiture (...) juste consommer les fruits de mon jardin (...) plus avoir de téléphone, arrêter d'aller sur internet.* Florac, pour elle, ce n'est donc pas l'émancipation mais un chemin vers l'émancipation : *ça rejoint un peu, même si j'atteins pas mon idéal, mais quand même un petit peu, de temps en temps...* et elle ajoute qu'au moins elle peut vivre *avec des gens qui font vivre un peu ce rêve et qu'on le vive ensemble.*

B- S'émanciper du travail

Le deuxième mode d'émancipation concrète que je peux constater dans mes entretiens, assez étroitement lié à la question des modes de vie mais qui est pourtant spécifique et qui engage souvent sur des voies compliquées, c'est l'émancipation par rapport au travail. On a ici plusieurs types de comportement. Il y a ceux, comme Julien, qui n'ont jamais pu (ou su, ou voulu) s'intégrer dans le monde du travail : *tout petit j'ai eu la sensation (...) je me suis dit que j'irai jamais sur le marché du travail. Déjà le mot il est affreux, l'expression est horrible, et je me suis dit « bon j'irais jamais ».* En ville, où il a toujours vécu avant de venir à Florac, cette décision l'a longtemps maintenu dans un processus d'exclusion *je me suis mis entre guillemets un peu en marge (...) au début de façon un peu douloureuse (...) je me suis un petit peu coupé du monde.* Lors de son premier séjour en Cévennes, il reprend ses travaux d'écriture et il dit *jamais j'avais bossé aussi sérieusement (...) j'ai terminé le tome II de mes nouvelles.* Et depuis son arrivée à Florac il a l'impression que les choses changent pour lui : *je sors un peu de ma coquille (...) en ce moment je suis en train de tout retravailler (...) je suis en train de boucler la relecture de trois volumes de nouvelles et après j'ai un bouquin à écrire.* Et il explique que cela a été rendu possible par son statut SDF : *en fait SDF « sans domicile fixe », c'est un truc qu'on entend comme clochard alors que pas du tout. En fait ici y en a plein et c'est vraiment une forme de confort.* Par ces propos Julien exprime le fait qu'il a pu, à Florac, mieux qu'ailleurs, accepter une forme de marginalité, de ne pas s'intégrer dans le monde du travail classique tout en étant intégré socialement mais aussi on travaillant de fait, mais différemment. Bien entendu, il est difficile de discerner dans ce parcours de Julien ce qui provient de son évolution personnelle ou du fait de vivre à Florac mais il semble bien qu'il y ait un lien entre les deux. Sa décision de venir s'installer à Florac correspond à son besoin de sortir de sa coquille mais c'est lors d'un premier passage dans ce village, à l'occasion d'une

visite à un copain qu'il a pensé que peut-être des choses qui n'étaient pas possible ailleurs, le seraient ici.

Il y a ensuite les personnes qui ont eu une activité professionnelle mais dans laquelle elles ne trouvaient plus de sens. C'est le cas de Ludivine qui a travaillé de nombreuses années comme infirmière, *depuis quelques années, j'avais un inconfort professionnel qui grandissait, alors que j'aime mon boulot, mais je savais pas d'où ça venait (...) j'étais plus en accord avec mes valeurs (...) je me rendais compte qu'on était que dans du symptomatique : t'as mal quelque part, bon on cherche à faire partir cette douleur mais on ne cherche pas à comprendre pourquoi (...) cette médecine me parle de moins en moins (...) sauf que comme j'étais dans ce rythme boulot...le temps passait très vite et j'avais pas le temps suffisant, le recul nécessaire pour faire le point.* Elle a pris une disponibilité et a franchit le pas de venir s'installer dans un territoire rural. À Florac elle découvre les chantiers participatifs : *j'ai participé à quelques chantiers du lundi où ils sont je sais pas une quinzaine, j'en ai fait trois ou quatre et j'aime cet état d'esprit (...) on se file la main pour construire quelque chose ensemble et puis le lundi d'après on va chez quelqu'un d'autre (...) est ce que j'ai envie de mettre en place dans ma vie aujourd'hui, c'est ça qui a du sens.* Ludivine est en période de questionnement quand je la rencontre, elle se demande si elle a envie de reprendre un travail salarié mais elle s'interroge quand même sur le moyen d'avoir des revenus : *mon but c'est de diminuer mon temps de travail (...) 50 % ça m'irait très bien, pour à côté cultiver, proposer des activités sans forcément quelle soient, me faire payer en fait, on verra, il faut aussi que je puisse vivre...*Après, l'entretien, hors micro, elle m'expliquera qu'elle a une proposition de travail à temps plein mais qu'elle ne sait pas comment faire car elle a peur de se retrouver prise dans l'engrenage.

On trouve cette question d'un changement de rapport au travail pratiquement dans tout les entretiens et questionnaires. On peut citer ici Gilles et sa compagne qui ont quitté des emplois qualifiés et bien payés pour une situation beaucoup moins confortable sur le plan financier parce que les emplois qu'ils occupaient (dans un laboratoire) ne correspondait plus à leur valeur. Ou encore Magali *j'avais fait un BTS en montage audiovisuel mais ça me plaisait pas du tout, ça m'a dégoûté à vie des ordinateurs. Rester enfermée toute la journée dans un box (...) devant un écran ...et tu sors de là il fait déjà nuit !(...) j'avais envie d'être dehors et aussi de voyager et de faire de l'agriculture.* Depuis Magali a décidé de ne pas travaillé à l'extérieur et de se consacrer à ses enfants, à son jardin et à des activités bénévoles. Il y a ceux qui décident de créer leur propre activité. Bernard et sa compagne, ont travaillé toute leur vie comme salarié et font le choix à quelques années de la retraite de venir s'installer en Cévennes pour créer une activité agricole. Guillaume et Émilie, diplômés de l'enseignement supérieur, sont en train de monter leur projet personnel. Lydia, qui avait aussi fait des études supérieures lui permettant d'accéder à un poste plus qualifié, effectue aujourd'hui deux temps partiels mais a aussi l'objectif de s'installer à son compte dans l'artisanat. Dans tout ces cas, il est pourtant évident que ces activités rapporteront moins en terme de revenu et en terme de sécurité que l'emploi auquel ces personnes auraient pu prétendre.

Enfin, nous pouvons nous arrêter sur le cas de Vincent qui, lui a beaucoup misé jusqu'il sur l'engagement dans le travail : *j'avais envie (...) de trouver un travail qui me permettrait d'agir pour changer les choses.* Après des expériences qui l'ont un peu déçu, Il est venu à Florac car il avait trouvé un travail dont il pensait qu'il lui correspondait bien. Il explique : *je me suis beaucoup investi sur le côté professionnel, c'est un milieu qui me plaisait et c'était une chance de m'investir là-dedans (...) j'ai bien apprécié ce que j'ai fait, j'ai eu des marges de manœuvre intéressante de la part des élus mais quand on est arrivé un peu dans le dur, je me suis senti quand même beaucoup moins soutenu.* Même s'il dit qu'il a eu de la chance en fait j'ai fait des boulots que j'avais envie de faire, il a quand même quitté deux emplois

successivement. Il évoque les conditions de travail : *le fait de porter beaucoup de choses, je courrais tout le temps à droite à gauche, je survolais tout.* Il se sentait en contradiction permanente entre les valeurs telles qu'elles étaient mise en avant par le réseau dans lequel il travaillait et la réalité du travail. Et puis il y a la question du rythme de vie : *j'avais envie de revenir à quelque chose de beaucoup plus posé (...) de faire vraiment quelque-chose de concret que je puisse maîtriser.* Encore une fois, dans ce cas, il est difficile de faire la part des choses entre ce désir d'émancipation par rapport au travail (Vincent déclare que son souhait maintenant c'est de *s'investir dans une activité dans laquelle je pourrais vraiment mettre du sens*) et le fait de vivre à Florac. Mais lorsqu'il réfléchit à son avenir il explique : *je vois qu'à Florac, enfin dans les Cévennes, y a beaucoup de personnes qui sont dans cette philosophie là et je me dis qu'il y a sans doute plein de choses à faire (...) ce que je trouve intéressant en tout cas sur ce territoire c'est qu'on peut imaginer faire plein de choses et qu'il y a des gens qui sont quand même beaucoup dans cet état d'esprit et beaucoup de gens qui sont finalement dans ce questionnement de se dire bon, en fait, les boulots qu'on fait, c'est trop compliqué, j'y mets plus de sens donc il faut qu'on fasse quelque chose d'autre.* Il ajoute : *je rencontre plein de gens qui ont envie de faire des choses et je vois qu'à mon avis y a plein de trucs à construire.*

Il n'est pas vraiment étonnant que dans une société où la question du travail est centrale, les interrogations par rapport à ce thème soient si nombreuses. Qu'elles arrivent très en amont avant l'arrivée sur le territoire, qu'elles soient directement liées à la venue ou même qu'elles interviennent après l'arrivée, il semble que le territoire soit propice à développer ces réflexions. Cela s'explique certainement en partie par le fait que de nombreuses personnes arrivées depuis cinquante ans, interrogeaient ce rapport au travail et qu'elles ont trouvé des solutions, que l'on peut souvent associer à du bricolage ou de la débrouille, pour vivre sur ce territoire. Les nouveaux arrivants ont donc de multiples occasions de constater que d'autres choix sont possibles par rapport au travail, même si cela reste difficile. Est-ce plus difficile aujourd'hui qu'il y a cinquante ans? Je ne trancherais pas cette question ici, mais il est certain que les conditions ne sont plus tout à fait les mêmes.

C- S'émanciper par l'éducation populaire

L'émancipation semble aussi passer par un besoin d'acquérir, de partager des savoirs et des expériences. Ce sont le plus souvent des phrases éparées, qui indique ce désir d'apprendre. Par exemple le jardinage *j'aime bien tripoter la terre, faire pousser des trucs* me dit Catherine ou encore la cuisine ou le bricolage au travers de chantier participatif, *Je veux allier l'échange de compétences, de connaissance* déclare Ludivine à ce propos. On trouve aussi le désir d'apprendre la langue occitane ou encore les danses, *le premier hiver, j'ai appris toutes les danses traditionnelles d'ici*, me dit Catherine. Catherine encore, mais aussi Vincent, ont acquis un savoir-faire à la radio locale : *j'ai appris à parler dans le poste et j'aime bien.*

Il peut s'agir également de mettre ses compétences, ses connaissances au service du territoire, comme l'exprime Sylvie qui a été responsable d'un syndicat pendant de nombreuses années : *Je me suis rendu compte (...) que j'avais accumulé un tas de savoirs effectivement dans ma vie syndicale et que je pouvais peut-être aussi en faire bénéficier les autres à ma retraite (...) il me semble qu'avec mon expérience syndicale, je peux apporter des choses, aussi ici, localement parce que c'est quand même une sacrée expérience.* C'est également le cas de Christophe qui avait acquis une expérience associative avant d'arriver : *il y avait des thèmes qui m'intéressaient, l'énergie, l'accès au terre, parce que j'étais membre d' Enercoop, de Terre de Liens, des Colibris via l'AMAP, j'avais commencé à potasser des trucs sur le pacte pour la transition (...) il faut que je m'engage, il faut que je travaille pour le bien commun.* Pour Ludivine, qui a une longue expérience d'infirmière, *le but ce serait de transmettre un*

peu des connaissances pour un mieux être.

Vincent, longtemps militant à ATTAC avant d'arriver à Florac, a été surpris et un peu désarçonné en arrivant : *je me suis dit mais vraiment t'es arrivé dans un territoire déjà où les gens sont à la fois engagés et puis on était un peu dans le même état d'esprit alternatif, altermondialiste donc ça m'a vraiment posé question sur la manière dont j'allais m'engager ici (...) je me suis dit en fait, ATTAC, qu'est ce que je vais faire ici si la moitié des gens connaissent et sont convaincus quelque-part ? Pour moi c'était pas du tout le même type de travail. En Haute Loire y avait vraiment un travail d'explication, d'éducation populaire, ici je me suis senti... bon, les gens sont déjà bien au courant. Bon, peut-être qu'il va falloir que je conçoive mon engagement différemment. C'est finalement au travers du Collectif citoyen qu'il trouvera un moyen de mettre à profit ses compétences.*

Enfin, mes entretiens coïncidant en terme de date, avec le séminaire de coconstruction de l'Université Rurale des Cévennes qui s'est tenu en décembre 2019 à Florac, plusieurs personnes se sont exprimées sur ce projet. Pour Sylvie cela correspondait à son besoin de transmettre des compétences acquises par son expérience syndicale.

Christophe me dit ça, *c'est une super idée parce que je crois qu'on a vraiment besoin d'apprendre si on veut agir* et Catherine : *apprendre des choses...c'est pour ça que je suis venue à l'université rurale. Moi, je me sens pas capable d'apporter des choses théoriques, tu vois, au gens, et moi, j'ai besoin d'apports théoriques et moi j'attends des choses...par exemple je me suis mis dans le groupe de travail éducation parce que ça a été mon truc toute ma vie, ça, en travaillant avec de jeunes enfants, et ça m'intéresse de voir ce qui se passe pour les générations d'après.*

Le succès de l'association Savoirs en Chantier, qui est le groupe local floracois de l'Université Rurale des Cévennes, qui a réuni rapidement une cinquantaine de personnes malgré toutes les difficultés de mettre en place quelques choses pendant les périodes de confinement et de restrictions, semble être un élément probant de cet intérêt pour l'acquisition, la transmission, le partage de savoirs et de savoirs-faire, en un mot pour l'éducation populaire. Dans l'objet de cette association on trouve la phrase *s'outiller pour agir sur le territoire*, ce qui constitue un des ressorts de l'émancipation.

On a vu que, pour ces nouveaux habitants, le village semblait un élément facilitateur pour faire exister un *droit au village* dans ses différentes dimensions. Il semble que des éléments d'émancipation individuelle accompagnent également ce désir de commun et de participation à la vie locale. Ces tentatives d'émancipation individuelle ne sont d'ailleurs certainement possibles que parce-qu'il existe du commun, qu'il existe la possibilité de vivre cette émancipation avec d'autres. Il semble qu'à Florac on n'est pas considéré comme marginal quand on fait ce type de choix. *Ici, on est des gens normaux* me disent Émilie et Guillaume.

Peut-on parler pour autant d'une émancipation dans sa signification plus collective ? Ces éléments d'émancipation pourraient-ils constituer un chemin vers l'autonomie ?

3/ L'émancipation, un chemin vers l'autonomie

A- Cornélius Castoriadis ou l'autonomie radicale¹⁴⁶

L'émancipation, nous l'avons vu plus haut est un processus dynamique qui n'est jamais achevé mais toujours à reprendre. Ce processus c'est le chemin vers l'autonomie, que Castoriadis définit comme *les hommes assemblés se donnant à eux-mêmes leurs propres lois et « sachant qu'ils le font »*. Cornélius Castoriadis a apporté des réflexions fondamentales sur ces questions de l'émancipation et de l'autonomie. Il ne saurait être question ici de reprendre

146 Latouche Serge, *Cornélius Castoriadis ou l'autonomie radicale*, Le passager clandestin, 2014

l'ensemble d'une pensée vaste et complexe, mais il me semble important d'en dire quelques mots qui nous permettent de faire le lien avec la question de l'émancipation au village dont j'ai tenté de tisser quelques fils tout au long de ce travail.

Cornélius Castoriadis (1922 -1997) est né en Grèce où a fait des études de philosophie et d'économie à Athènes avant d'arriver en France en 1945. Il a été, très jeune, militant du mouvement Trotskyste avant de fonder avec Claude Lefort la revue *socialisme ou barbarie* en 1948. Cette revue s'est consacré à la critique du marxisme portée par d'anciens marxistes et à l'analyse du totalitarisme soviétique. Après la dissolution de la revue en 1965, il s'est consacré à des travaux personnels et a enseigné, à partir de 1980, à l'EHESS. Parallèlement, il a exercé la psychanalyse à partir de 1975. Il est l'auteur de très nombreux ouvrages. Les réflexions qui suivent s'appuient sur mes quelques lectures d'ouvrage de Castoriadis ainsi que sur des ouvrages biographiques et des articles dont on trouvera les références dans la biographie qui clôture ce travail.

L'originalité de l'apport de Castoriadis à la question de l'émancipation a consisté à tracer une voie ténue entre l'exigence de l'autonomie, qui doit viser à rendre possible l'activité libre des individus et des groupes dont se compose la société, et celle de l'institution, sans laquelle l'action humaine s'avère privée de consistance et se perd dans le vide d'une liberté qui, n'ayant prise sur rien, s'avère incapable de transformer quoi que ce soit. *L'épreuve de la liberté*, écrit Castoriadis en 1991, *devient intenable dans la mesure où l'on n'arrive à rien faire de cette liberté. Pourquoi voulons-nous la liberté ? Nous la voulons d'abord pour elle-même, certes ; mais aussi pour pouvoir faire des choses. Si l'on ne peut, si l'on ne veut rien faire de cette liberté, cette liberté se transforme en la pure figure du vide*¹⁴⁷.

Pour Castoriadis, l'autonomie est auto-institution de la société et en ce sens l'autonomie est indissociable de l'institution. Mais une institution qui se remet en permanence en question. L'auto-institution est un processus de reprise et de transformation de ce qui est, de ré-interrogation et de retour sur ce qui a été institué. Pour Castoriadis la politique est la mise en question du politique, autrement dit la mise en question du constitué par le constituant. *Nous visons un état*, écrit Castoriadis, *dans lequel la question de la validité de la loi se maintiendra en permanence ouverte; non pas que chacun puisse faire n'importe quoi, mais que la collectivité puisse toujours transformer ses règles, sachant qu'elles ne procèdent ni de la volonté de Dieu, ni de la nature des choses, ni de la Raison de l'histoire, mais d'elle-même.*¹⁴⁸

Cette vision de l'autonomie est donc très loin de celle prônée par les sociétés libérales capitalistes dans lesquelles nous vivons, elle ne peut être considérée en un sens purement individuel dans la mesure où il s'agit d'instaurer des lois communes. Pour Castoriadis le contenu fondamental de la liberté est de devenir autonome et cela présuppose l'égalité participation de tous au pouvoir. Il ne peut donc y avoir de liberté sans égalité effective car Il n'est pas possible d'être libre, si une minorité décide pour les autres. Cette autonomie, ou auto-institution (qui est pour Castoriadis le vrai sens de la démocratie), est aussi contraire à une société d'experts, de spécialistes qui seraient les seuls tenants du savoir. Elle nécessite que les hommes puissent acquérir un savoir sur ce qu'ils cherchent à instituer.

Cette autonomie ne peut s'exprimer, agir, que s'il existe des espaces publics prévus à cet effet. Un espace public *qui n'est ni l'espace privé de la maison familiale, ni le privilège d'une minorité ayant le droit de décider pour les autres et à leur place, mais un lieu ouvert à tous les citoyens permettant la libre confrontation d'opinions diverses, voire opposées, concernant le bien commun*¹⁴⁹. Ce que est bien loin, il faut le dire, des espaces publics actuels, dans

147 Castoriadis Cornélius, *La montée de l'insignifiance* – Les carrefours du labyrinthe T4, Seuil-points 2007

148 Castoriadis Cornélius, *La société bureaucratique*, Christian Bourgois, 1972

149 Poirier Jean, *Espace public et émancipation chez Castoriadis*, *La Découverte*, Revue du MAUSS 2009/2 n° 34, pages 368 à 384 - <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2009-2-page-368.htm>

lesquels, la confrontation et le débat ne sont autorisés que dans un cadre très limité, où il n'existe aucun espace entre l'expertise savante et l'opinion naïve du profane, aucun espace permettant l'agir-en-commun. Non un espace de partage consensuel mais un lieu d'expression des conflits et de formation d'une opinion éclairée.

B -Les conditions de réalisation de l'autonomie

On note dans ce qui précède des éléments de condition de la mise en place d'un processus d'autonomie. La première condition est l'existence d'un espace public permettant au conflit de s'exprimer, à la délibération d'avoir lieu, à la décision de se prendre et à la remise en question d'exister véritablement. La deuxième condition est celle de l'égalité effective et pour cela il faut que cet espace public soit véritablement facilitateur de la participation active de tous. La troisième condition est la nécessité d'en finir avec le fantasme de l'expertise qui ne peut que conduire à la prise de pouvoir par une petite caste de privilégié. Enfin, la quatrième condition est de permettre à chacun d'accéder aux savoirs nécessaires à sa participation aux débats et aux décisions.

Ces conditions auraient-elles plus de possibilités d'existence au *village* que dans d'autres espaces ? Il nous faut tout d'abord dire ici que dans les conditions actuelles de fonctionnement de notre société d'une part fortement centralisée au niveau d'un État et d'autre part enserrée de toutes part par la mondialisation capitaliste, les possibilités réelles laissées à l'autonomie sont extrêmement minimales et ne peuvent que se situer dans quelques interstices d'un système *totalisant*. Ceci exprimé, on peut noter quelques éléments qui pourraient potentiellement aider l'expression de cette autonomie.

C- Le village, comme facilitateur de l'autonomie

Quels sont ces éléments facilitateurs que l'on peut trouver plus spécifiquement dans cet espace social que constitue le village, tel que je l'ai défini dans cette étude, en tant qu'*îlot d'urbanité en espace rural* ?

a) L'échelle

L'échelle d'un village, d'une commune rurale que ce soit en terme de nombre absolu de population, de densité et de distance semble plus propice que celles des grandes villes ou des campagnes isolées à l'exercice de l'assemblée. L'assemblée s'entendant comme espace ouvert à l'ensemble de la population ne peut en effet excéder un certain nombre. On ne peut donner là-dessus de données absolues, mais il semble qu'une population de deux mille habitants soit un niveau maximum acceptable. Mais le nombre absolu ne suffit pas, la densité de population du village-centre est un élément facilitateur des rencontres et des échanges. On le constate assez bien, lorsque l'on compare les possibilités de rencontres dans les centre-villages par rapport aux zones pavillonnaires, plus propices de part la configuration des habitats à l'individualisme¹⁵⁰ Enfin, la superficie totale de bassin de vie induisant les distances des périphéries vers le centre-village est également importante : des distances trop importantes découragent la participation régulière aux affaires communes. On voit comment, les fusions de communes et l'agrandissement des inter-communalités, imposés par la loi ces dernières années, jouent un rôle néfaste sur la participation citoyenne.

b) La morphologie

Les spécificités morphologiques du village semblent également être un élément facilitateur. Le village, de par sa centralité dans le territoire avec lequel il entretient des relations d'interdépendance, mais également par l'existence de place du village ou autre lieu central,

150 Debry Jean-Luc, *Le cauchemar pavillonnaire*, L'échappée, 2012

est facilitateur de la création d'un espace public ouvert, non privatisé, nécessaire, comme on l'a vu, au débat. Cet élément nécessite que l'on porte une attention toute particulière aux aménagements urbains, aux opérations de rénovation ou de restructuration (comme c'est le cas par exemple, aujourd'hui avec la place de la mairie à Florac). Les villages étant moins soumis que les villes à la pression de l'urbanisation et de la marchandisation, semblent mieux à même de conserver ces espaces publics.

c) La communauté

Le village, tel que nous l'avons défini dans cette étude, forme communauté dans l'altérité. Dans les villes, où la population est plus nombreuse, la tendance est aujourd'hui au repli sur des communautés affinitaires ou sectorielles (communauté de sexe, d'âge, de profession, de classe sociale,...). Certes, on côtoie au quotidien l'altérité, mais on ne fait pas communauté avec. Dans un village, et cela a été souligné à plusieurs reprises dans l'enquête que j'ai réalisé, il semble que – malgré les difficultés que cela posent – il soit plus facile de faire communauté avec des personnes différentes. La taille du village et sa morphologie ont bien entendu beaucoup avoir avec cela. Et là encore, cela reste fragile. Les modifications morphologiques d'un village pouvant impacter de façon importante cette capacité à faire communauté (on peut noter ici par exemple, pour reprendre Florac, la construction dans les années 1980, d'une « cité » HLM à l'extérieur du village). Cette dimension du faire communauté, même si elle ne facilite pas forcément les choses lorsqu'il s'agit de prendre des décisions, est pourtant la condition essentielle de mise en place d'une autonomie effective égalitaire dont l'opposé est l'enfermement avec le même.

d) L'éloignement

Le quatrième élément concerne l'éloignement, l'enclavement par rapport aux centres urbains qui forment la *zone piétonne du capitalisme*. Dans ces espaces plus éloignés, situés hors de la périphérie et de l'influence des agglomérations et des métropoles, certaines formes d'émancipation par rapport aux modes de vie urbains mais également au travail peuvent être facilitées. Ces émancipations individuelles, libérant du temps et permettant de prendre de la distance, semblent ouvrir des possibilités collectives dans le champ de l'acquisition et du partage des savoirs ou encore dans celui de l'agir-en-commun. On peut constater aussi qu'étrangement l'éloignement peut rapprocher. J'en veux pour preuve la présence dans un village comme Florac d'une bibliothèque, d'une librairie, d'un cinéma labellisé Art et Essai, d'un vidéo-club, d'un centre d'éducation à l'image, d'une scène culturelle, de nombreuses associations. Tout ces éléments, facilitateurs d'acquisition de savoirs, propices au développement d'une éducation populaire, n'existeraient pas si Florac était plus proche d'une agglomération ou d'une métropole et de ce fait les habitants seraient plus éloignés de ces sources de connaissances.

e) La présence de nouveaux habitants

Enfin, le dernier élément, me semble-t-il, propice à l'ouverture de brèches vers l'émancipation et l'autonomie, est lié au postulat de mon travail de recherche. Il s'agit de l'arrivée, en nombre relativement élevé (par rapport à la population totale), de personnes en recherche justement de ces brèches, de ces interstices. Des personnes qui viennent s'installer au village, non seulement pour la proximité avec la nature ou la tranquillité, mais également, et peut-être surtout parce-qu'il leur semble que des choses sont possibles ici qui ne sont pas (ou plus) possibles ailleurs. La proportion d'une telle population dans la population totale et les rencontres entre ces personnes créent une dynamique favorable, à condition toute fois que cela ne génère pas de repli affinitaire et de coupure trop importante avec les autres catégories de population.

4/ L'autonomie, pour qui et avec qui ?

Par ce travail de recherche je me suis donné comme objectif, comme l'indique son titre d'identifier si le fait de choisir de venir habiter dans un village pouvait constituer un chemin vers l'émancipation. S'il m'est impossible, à l'issue de cette étude, de donner une réponse absolue à cette question, elle m'a permis d'identifier un certain nombre de ressorts de cette émancipation et les éléments facilitateurs. Cependant, pour dépasser le niveau de l'émancipation individuelle et pour entreprendre un chemin vers l'autonomie collective, il est un point qui me paraît primordial, c'est que ces personnes qui choisissent de venir habiter au village fassent communauté avec les autres catégories d'habitants, avec ceux qui sont venus y habiter ou qui y restent de façon contrainte, avec ceux qui ont décidé de ne pas le quitter. Sans cela le risque est fort d'un certain enfermement affinitaire et on s'aperçoit aujourd'hui que les dichotomies restent importantes. Notamment, la distinction entre néo et natifs, qui semble pourtant de plus en plus difficile à opérer, reste un élément fort de différenciation sociale. Comprendre ce qui se joue dans cette distinction, voire parfois cette séparation, cela serait l'objet d'un nouveau travail de recherche.

D'autre part, il est évident que certaines caractéristiques villageoises peuvent être des freins à l'émancipation. On peut noter dans ce registre le manque d'anonymat qui peut induire des conduites normatives et rendre plus difficile certaines expérimentations, l'éloignement des sources de savoirs, notamment les ressources universitaires et bibliographiques ou encore le risque de fermeture communautaire dont j'ai déjà parlé.

Enfin, le fait d'identifier le village comme un lieu possible d'émancipation – et ceci, nous l'avons vu, sous certaines conditions – n'exclut bien entendu pas que l'émancipation soit possible ailleurs, dans d'autres environnements. Cependant, partout, seront à mon sens en jeu les questions d'échelle et de morphologie, de communauté et de mixité sociale, de possibilité d'émancipation individuelle réelle par rapport au travail et dans sa vie quotidienne. L'émancipation, comme je l'ai dit plus haut, ne peut se décréter, elle est à conquérir.

Le chemin de l'émancipation, le chemin vers l'autonomie, au village comme ailleurs ne fait que commencer. C'est pour cela que mon travail ne se terminera pas par une conclusion mais plutôt par une ouverture sur des chemins en devenir. Car, l'émancipation passe à la fois par des expérimentations concrètes et par des propositions politiques audacieuses et radicalement différentes. Ce sont les deux chemins que je vous propose d'explorer maintenant.

Chemins en devenir

Là où la recherche s'ouvre sur de nouveaux horizons

I – Quels nouveaux horizons ?

II- L'Ancr'ier, un lieu d'émancipation au village ?

III – Le droit au village, un chemin vers le communalisme

IV – Et pour finir...

*C'est bien en cherchant l'impossible
que l'homme a toujours réalisé et reconnu le possible,
et ceux qui se sont sagement limités
à ce qui leur paraissait possible
n'ont jamais avancé d'un seul pas.
Mikhaïl Bakounine*

Pour réaliser ce travail de recherche je suis partie de l'hypothèse que des villages, définis comme « *îlot d'urbanité en espace rural* » verraient arriver dans les prochaines années de nouvelles populations fuyant l'obligation d'intégration dans une société mondialisée dans laquelle elles ne trouvent plus leur place et recherchant au-delà d'une plus grande proximité avec la nature, un lieu à échelle humaine qui leur permette d'intensifier leurs relations sociales, de prendre une part plus importante aux décisions politiques et d'expérimenter de nouvelles façons d'être au monde. Bref, de s'émanciper et de se mettre en chemin vers l'autonomie. J'ai donc réalisé une enquête auprès de personnes arrivées sur le village de Florac en Lozère dans la dernière décennie. Les résultats de cette enquête montrent qu'en effet le désir d'intensification des relations sociales est un élément important dans la décision des personnes de venir s'installer au village et encore plus d'y rester. C'est le premier paramètre qui permet ensuite d'aller plus loin dans des formes d'émancipation que ce soit par une participation plus importante à la vie collective ou par des décisions personnelles de modification de modes de vie. Si la participation effective aux décisions politiques s'avèrent difficiles – là comme ailleurs -de part l'organisation même des institutions, on trouve par contre fréquemment des volontés d'expérimenter de nouvelles façons de s'auto-gouverner si ce n'est au niveau municipal au moins au niveau associatif.

Si donc, l'hypothèse générale de ce travail semble confirmée par les résultats de l'enquête, il reste de nombreux éléments qui vont à l'encontre de cette émancipation ou du moins qui rendent le chemin difficile. Ces éléments sont structurels de notre société et ce n'est pas parce-qu'on vit dans un village relativement éloigné et entouré d'un espace très rural que l'on n'est pas assujéti aux mêmes contraintes que le reste de la population. Cela est notamment le cas pour tout ce qui concerne la vie quotidienne des personnes : habitat, santé, scolarisation, travail, transport. L'ensemble de ces éléments restent très prégnants dans la vie des gens, à Florac comme ailleurs et peuvent prendre beaucoup de place, de temps et être des freins à des actions plus émancipatrices, même si l'entraide et la solidarité, thèmes souvent abordés dans les entretiens semblent atténuer peut-être plus qu'ailleurs le poids de ces problématiques quotidiennes.

Avant d'aborder dans ce chapitre les pistes qui s'ouvrent pour poursuivre ce travail de recherche, il me faut également souligner ici que la première partie de l'hypothèse de ce travail, à savoir le fait que de nouvelles populations allaient arriver en nombre important a fait plus que se confirmer pendant les trois années qui viennent de s'écouler. Si la tendance était déjà présente, elle s'est largement amplifiée avec un élément que je n'avais bien sûr pas anticipé, l'arrivée d'une épidémie et les mesures prises dans ce contexte qui ont rendu pour beaucoup le vie en ville encore plus insupportable. En ce début 2022, à l'heure où j'achève l'écriture de ce mémoire, ce sont donc de nombreuses personnes qui sont arrivées très récemment et qui continuent à arriver chaque jour et cela, si j'en crois des éléments puisés dans la presse, semble être une réalité dans de nombreuses petites villes ou territoires ruraux. Si cela entraîne sans aucune doute une nouvelle dynamique pour ces territoires, cela les confronte aussi à des réalités qu'ils n'étaient pas forcément près à affronter : problème de logement, de travail, d'encadrement social mais aussi de disparités entre les types de population qui arrivent (disparité de revenus, d'origine, de milieux sociaux). Cela ouvre aussi de nouveaux horizons de recherche et mon carnet d'adresse se remplit pour reprendre des entretiens et un travail d'enquête après l'achèvement du présent travail.

I – Quels nouveaux horizons ?

*Il n'y a pas de vie durable sans projection sur l'avenir,
sans promesse de mûrissement et de progrès.
Vivre contre un mur, c'est la vie des chiens.
Albert Camus*

1/ Des pistes délaissées

Même s'il faut bien mettre un point final à ce travail de recherche, il ne saurait être question de le conclure tant il laisse de portes grandes ouvertes, de questions sans réponses. Il y a tous ces sujets à peine ébauchés, que j'aurais aimé approfondir mais que le temps et l'espace qui m'était imparti pour ce travail ne me permettait pas de traiter plus avant. Et qui d'ailleurs pourraient à eux-seuls constituer des travaux de recherche, même en restant dans le cadre restreint du village. C'est en particulier le cas avec ce choix, qu'il m'a fallu faire parce-qu'il fallait bien retrouver mon champ de recherche, de travailler sur la population des nouveaux arrivants, ce qui a eu pour conséquence de laisser de côté de nombreuses populations tout aussi intéressantes à observer. Par exemple, pourquoi ne pas travailler sur les populations qui sont restées ou celles qui restent aujourd'hui ? Et la lecture de l'ouvrage de Benoît Coquard *Ceux qui restent*, qui m'avait particulièrement touchée, avait presque failli me faire changer d'avis. Et surtout comment travailler sur ce qui fait *communauté*, sur le *faire commun*, sur le *droit au village* sans inclure toutes les populations ?

Il y a ensuite des espaces théoriques que j'aurais aimé exploré plus avant, que j'ai à peine ébauché et dont il me semble qu'ils auraient mérité un traitement bien plus approfondi. Je pense en particulier ici à la géo-morphologie. À tout ce qu'aurait pu apporter à cette recherche une lecture plus affûtée de Florac par son organisation spatiale et au-delà ce qu'ouvre ce champs de recherche pour la compréhension de ce qui se produit dans les villages et petites villes en termes de mouvement de population

Peut-être trouverais-je un jour une occasion d'emprunter et de défricher ces pistes délaissées, mais pour l'heure, penchons nous plutôt maintenant sur les ouvertures possibles. J'en aborderai deux dans cette dernière partie. La première ouverture présentée est une expérimentation qui constitue aujourd'hui le cœur de ma pratique sociale et l'application concrète au quotidien de mon travail de recherche. Il s'agit de la création à Florac en avril 2021 d'un Café Culturel Associatif : *L'Ancr'ier*, dont je présente la genèse et les fondements politiques. La deuxième ouverture est une *proposition politique* et j'explique bien sûr le choix de cette terminologie : la proposition de faire le pont entre le *droit au village* et le *communalisme*. Il s'agit là d'une démarche qui a besoin de s'appuyer à la fois sur de la recherche, sur des travaux intellectuels et sur des expérimentations concrètes, sur de *l'ici et maintenant*. Je vous propose donc d'emprunter avec moi ces deux derniers chemins mais il me faut au préalable faire un petit détour sur les questionnements qui ont surgit en moi au moment d'imaginer les ouvertures possible pour ma recherche.

2/ À propos de la place du chercheur

Qu'est-ce que le rôle d'un chercheur en sciences sociales ? Lui est-il possible de dépasser son rôle d'analyste critique des sociétés contemporaines et passées. Peut-il aussi contribuer à ouvrir le champ des possibles par une posture d'utopiste décomplexé ? Mais comment alors définir cette posture pour se l'approprier ? Comment la comprendre, la saisir, la mettre en pratique ? Et à quoi la rapporter, concrètement, dans le monde connu des expérimentations politiques ?¹⁵¹ Qu'implique la proposition d'E.O. Wright dans son ouvrage *Utopies réelles*¹⁵² de fixer l'horizon de la recherche en sciences sociales comme construction d'une connaissance scientifique systématique des possibilités favorisant l'épanouissement humain et pour cela de faire connaître le fonctionnement effectif de diverses expériences alternatives, ce qu'il appelle des utopies réelles¹⁵³ ? Pour Paula Cossard la position de Wright, invitant le chercheur à porter son analyse sur les expériences d'utopies réelles. *réenchante le travail du chercheur, qu'il soit sociologue, anthropologue ou historien*. Elle souligne pourtant à quel point il est exigeant et ardu de déceler et décortiquer dans la réalité présente ces utopies réelles. Allant plus loin que Wright dans la définition de ce qu'est une utopie réelle, elle considère que celles-ci impliquent une rupture par le bas avec l'État et le système capitaliste. Pour elle, penser les utopies réelles ne peut se faire de façon autonome mais toujours en relation avec toute une écologie institutionnelle, variable d'un contexte à l'autre. Elle ajoute enfin qu'étudier des cas empiriques, qu'ils soient passés ou présents, n'est pas une démarche suffisante : la sociologie émancipatrice (...) doit relier ces études empiriques à des débats théoriques sur les principes qui les sous-tendent.

Ces propos de Paula Cossard, dans un article qu'elle consacre par ailleurs au communalisme et plus particulièrement à l'expérience du Rojava au Kurdistan Syrien, m'ont moi-même interrogée sur mon modeste rôle d'apprenti-chercheuse, que je ne peux séparer du rôle de militante, de personne engagée qui fut le mien toute ma vie et qui l'est encore aujourd'hui. Comment chercher honnêtement tout en restant engagée ? Jusqu'où aller dans ces liens entre engagements et travail de recherche ? Mes engagements m'ont conduits au fil des années à m'interroger, acquérir des savoirs, faire des expériences dans les domaines que je vais nommer pour faire simple – mais il faudrait des paragraphes entiers pour expliquer chacun d'eux – anarchie, auto-gestion, décroissance, écologie sociale et libertaire. C'est au carrefour de ces domaines que j'ai rencontré il y a quelques années la notion de *municipalisme libertaire* ou *communalisme* développé dans les années 1970 par Murray Bookchin, reprise depuis une dizaine d'années par des acteurs de terrain, notamment au travers certains mouvements sociaux (mouvement des places, Nuits debout, Gilets jaunes) mais également par des chercheurs à la croisée de différentes disciplines (sociologie, politique, histoire,...). Je me suis intéressée aux expériences passées – la commune de Paris, le mouvement anarchiste espagnol des années 1930 – mais aussi actuelles - les Zapatistes du Chiapas, le Rojava au Kurdistan Syrien – et plus près de nous les expérimentations dans la zone piétonne du capitalisme, telles que celles sur lesquelles s'appuie des ouvrages comme *Constellations, trajectoires révolutionnaire du jeune 21^e siècle*¹⁵⁴, *Contrées, histoire croisées de la ZAD de Notre Dames de Landes et de la lutte No Tav*¹⁵⁵, ou encore *À nous la ville ! Traité de*

151 Cossard Paula – *Le communalisme comme utopie réelle*, De Boeck Supérieur, « Participations »

2017/3 N° 19 | pages 245 à 268, <https://www.cairn.info/revue-participations-2017-3-page-245.htm>

152 Wright E.O. , 2019, cité par Cossard Paula-op cit note 144

153 Cossard Paula, op.cit notre 144

154 Collectif Mauvaise Troupe, *Constellations, trajectoires révolutionnaire du jeune 21^e siècle*, L'éclat 2014

155 Collectif Mauvaise Troupe, *Contrées, histoire croisées de la ZAD de Notre Dames de Landes et de la lutte No Tav*, L'éclat, 2016

municipalisme paru en 2017¹⁵⁶. L'expérience de l'Ancr'ier, sans prétendre au communalisme, se nourrit pourtant beaucoup à ces sources et fait le lien entre le global et le local, entre mes engagements lointains et *l'ici et maintenant*. C'est donc avec un regard de chercheuse-impliquée que je vais esquisser ces deux nouveaux horizons.

156 Folco J.D., *À nous la ville ! Traité de municipalisme*, Écosociété, 2017.

II – L’Ancr’ier, un lieu d’émancipation au village ?

À partir des différents,
le plus bel assemblage
Héraclite

L’Ancr’ier est un *café culturel associatif*, lieu de rencontres, de partage et d’éducation populaire, qui a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2021 à Florac. Ce lieu constitue aujourd’hui le cœur de ma pratique sociale et l’application concrète au quotidien du présent travail de recherche. Il est co-animé par deux associations, La Maison Commune de Florac et Savoirs en Chantier. J’ai participé activement à la création de ce lieu et en constitue une des chevilles ouvrières. Il se trouve donc aujourd’hui au centre de ma pratique sociale dans le village de Florac. En quoi un tel lieu fait-il écho à ma question de recherche ? En quoi peut-il être un lieu d’émancipation au village ? Que viennent y chercher les personnes qui poussent la porte ou qui s’impliquent davantage ? Afin de tenter d’apporter des réponses à ces questions, il me semble nécessaire de commencer par faire une genèse de la longue gestation et de la création de ce lieu et pour cela de revenir à l’histoire de ces deux associations, qui ont des bases très différentes et qui ont pourtant décidé de s’unir sur ce projet.

1/ La Maison Commune de Florac

A- Parcours de vie d’une utopie concrète

Tout a commencé, pour La Maison Commune, avec le mouvement des Nuits Debout au printemps 2016. Ce mouvement, porté par les contestations de la *loi travail* et dans la foulée des *mouvements des places* avait l’ambition de dépasser la manifestation classique qui ne dure que le temps d’un défilé et de se réapproprier l’espace public sur le temps long. Montrer que la rue est un espace public dont chacun peut s’emparer et permettre à tout un chacun de venir s’exprimer, de dire sa colère, son indignation mais aussi de se mettre en mouvement pour inventer d’autres possibles. Bien que présenté dans les médias comme un mouvement urbain et jeune, il s’est aussi développé dans des espaces plus ruraux éloignés des sphères étudiantes. Ce fut le cas à Florac, où ce mouvement, débuté dès le 31 mars, se poursuivra jusqu’à la fin à raison de deux soirées par semaine – avec une dernière manifestation *piéd de nez* devant la sous-préfecture le 20 juillet 2016. J’ai participé activement à ce mouvement. Pendant ces nuits debout floracoises, sont rapidement nés l’envie et le besoin de pouvoir se réunir librement dans un lieu, de pouvoir y organiser des débats, des projections, de pouvoir y accueillir le plus grand nombre. Il faut dire que le printemps a été particulièrement pluvieux cette année-là ! C’est comme ça que de discussions en discussions est venue l’idée d’occuper -illégalement mais légitimement – un bâtiment, propriété de l’état (via le ministère de l’agriculture). Bâtiment fermé et désaffecté depuis plusieurs mois et que le préfet avait demandé de murer afin d’éviter toute tentative de squat. C’est ainsi que le 11 juin 2016, un groupe d’une quinzaine de personnes, dont je faisais partie, est entré dans ce bâtiment. La *Maison Commune* était née. Le nom de cette maison est venu spontanément et a fait immédiatement l’objet d’un consensus. Peut-être peut-on rappeler ici que la *Maison Commune* a été le premier nom donné à la mairie par les révolutionnaires. Grâce à cette maison, les Nuits Debout floracoises voyaient une continuité d’action et les participants ne sont pas tombés dans la déprime de l’après défaite. Cette occupation illégale, nous l’avons immédiatement déclaré et même annoncé publiquement car il s’agissait pour nous d’un acte politique qui avait pour but de dénoncer l’abandon de bâtiments par l’état et les collectivités, de démontrer qu’un bâtiment

de ce type répondait bien à un besoin de la population locale et que celle-ci était capable de s'organiser pour gérer et faire vivre un lieu de ce genre. Voici le texte que nous avons alors adressé aux autorités et affiché sur les murs du village.

Une maison commune ouverte à toutes et à tous

Nous, habitants de Lozère, individus partie prenante du collectif « Pour une maison commune », signataire de ce texte, vous informons que nous occupons depuis le 11 juin, le local situé 1, place Paul Comte à Florac, propriété de l'état.

Nous estimons que tout bâtiment public appartient à tous et doit donc être au service de tous.

Nous estimons que laisser un édifice public à l'abandon équivaut à gaspiller l'argent public et qu'il est donc légitime que les habitants se le réapproprient.

Dans cet esprit, le bâtiment que vient d'occuper le collectif est ouvert et accessible à toutes et à tous. Il n'appartient pas au collectif, pas plus qu'il n'appartient à quelque organisation que ce soit. **C'est une maison commune.**

Il n'existe aujourd'hui, ni dans les villes ni dans les villages, aucun espace commun.

Pourtant, comme le montrent le nombre et la diversité des mouvements sociaux actuels, il existe un besoin de plus en plus fort de se rencontrer, échanger, réfléchir, s'entraider, inventer, créer – un réel besoin d'espaces gratuits, ouverts, libres de toute relation marchande.

Pouvoir échanger entre habitants d'une même zone géographique dans un espace aménagé pour tous, indépendant de tout pouvoir est un droit.

Un lieu où nous ne viendrons pas consommer,

Un lieu où nous serons actifs, individus libres, autonomes, ouverts aux autres,

Un lieu où les aspirations, les colères et l'inventivité de chacun puissent s'exprimer,

Un lieu de veillée et lieu d'assemblée,

Un lieu où l'on transmet et où l'on reçoit les uns des autres.

Oui, la création de maisons communes ouvertes à toutes et à tous, placées sous la responsabilité collective de ceux qui la fréquentent, en Lozère et ailleurs, est légitime. Cette occupation est un premier pas en ce sens.

Venez, cette maison est là vôtre !!!

Il est intéressant de noter que l'on retrouve dans ce court manifeste, l'ensemble des éléments du droit à la ville tel qu'il a été développé par Henri Lefebvre (l'habiter, l'appropriation, la rencontre et l'œuvre) ainsi que son soubassement politique, la notion d'émancipation.

Cette Maison commune, ce premier lieu, est resté ouvert pendant trois mois. Une assemblée populaire s'y tenait chaque semaine et il a donné vie à une gazette également hebdomadaire.

La devise choisie pour la Maison Commune est : *dissidence – liberté – partage*. Ce qui c'est passé pendant les trois mois d'occupation a tenu de la magie, de l'improbable, de quelque-chose de tellement fort aux niveaux émotionnel, intellectuel, pratique, politique,...que après

notre expulsion du lieu, nous n'avons jamais pu renoncer à cette idée, à ce projet d'une Maison Commune. Il y a eu une période de négociations pour essayer d'obtenir une convention d'utilisation précaire du lieu et nous avons été à eux doigts de l'obtenir. Il y a eu une longue période "SDF" de septembre 2016 à juin 2017 où nous avons continué nos assemblées dehors ou dans divers lieux que nous arrivions à nous faire prêter. Il y a eu des périodes de découragements et puis de nouveau nous repartions. Il y a eu une nouvelle occupation, comme un pied de nez, le soir des résultats de l'élection présidentielle en juin 2017. Nous sommes restés quinze jours ! Il y a eu tout au long de l'été 2017 des banquets sauvages sur la place de la mairie. Une fois par semaine nous nous installions pour cuisiner sur place et

proposer un repas à participation libre. Il y a eu à partir de septembre 2017, un premier local d'abord prêté puis loué. Grâce à ce local il y a eu le démarrage de cantines régulières chaque jeudi midi (jour de marché à Florac) et encore bien d'autres choses. Encore des moments de découragements, l'arrêt de la gazette faute de rédacteurs. Encore et toujours le principe de participation libre, le refus des subventions qui nous oblige à vivre dans une certaine précarité, dans l'incertitude des lendemains mais qui nous interdit aussi de nous installer. Mais cela marche... chaque mois nous payons notre loyer, l'électricité, l'assurance... En octobre 2018, nous franchissons un pas de plus: la location d'une vraie maison dans laquelle nous pouvons créer un bistrot associatif, être plus à l'aise pour préparer nos cantines, développer notre bibliothèque autogérée, organiser des animations, ouvrir une pièce spéciale pour les enfants,...Et tout cela sans déroger à nos principes de base. Un lieu cependant un peu étroit et pas très pratique et dont la période de confinement du printemps 2020 aura raison : le paiement de notre loyer étant totalement lié à notre fonctionnement. Qu'à cela ne tienne, durant l'été 2020, la Maison Commune se transportera dans l'herbe, au Parc Arnal, pour des piques-niques partagés et toujours des discussions, des échanges, des colères et des envies d'agir...La création d'une nouvelle gazette, Antidote, à la fois distribuée sur le marché et affichée sur les murs du village verra le jour également durant ce même été.

B- La Maison Commune en tant que fait social et politique.

Il m'intéresse ici de me poser la question de savoir en quoi, avec qui, par quelles actions, à quels moments, la Maison Commune a pu avoir un rôle social, dans le sens de mettre des personnes en relation, et/ou politique dans le sens d'action collectives, communautaires, ayant potentiellement un rôle à jouer dans la vie de la ville ou du territoire.

Pendant la première étape, celle de l'occupation, la Maison Commune est bien un fait social car il se passe beaucoup de choses, beaucoup de rencontres dans ce bâtiment avec une mixité importante de populations essentiellement cependant autour de deux pôles de populations (je caricature bien entendu): les militants et les marginaux ou même des exclus (ces différents types n'étant pas exclusifs l'un de l'autre). La Maison Commune est également un fait politique, car elle fait réagir la population (et les élus), elle oblige à se positionner, à prendre parti. La Gazette du jeudi, qui paraîtra chaque semaine pendant cette période est en quelque sorte l'organe de liaison entre les occupants de la Maison Commune et la population floracoise. Les assemblées populaires hebdomadaires sont de véritables lieux de délibération. Durant la deuxième étape, celle des négociations après l'expulsion, la Maison Commune continue tant bien que mal à être un fait social mais la population marginale ou exclue est bien moins présente car nous n'avons plus de lieu et elle ne se sent pas concernée par les négociations. La population militante se partage entre ceux qui auraient préféré la poursuite de la lutte et ceux qui acceptent de négocier. Mais les assemblées continuent à exister même si elles sont moins fréquentes et la Maison Commune continue à proposer des animations (conférences, projections,...). La Maison Commune continue à être un fait politique notamment par la poursuite de la Gazette et les relations avec les institutions.

La dynamique sera relancée au mois de juin 2017 par deux actions. La première est la réoccupation du bâtiment de la place Paul Comte, le soir du résultat des élections présidentielle. Fait politique avant tout car nous n'avons pas eu réellement le temps de lancer des actions permettant un véritable fait social. Le deuxième est l'organisation de banquets sauvages sur la place de la mairie. La Maison Commune a été indéniablement pendant cette période un fait social important car très visible et de nouvelles populations nous ont rejointes. Pour certains cela a été l'occasion de découvrir la maison commune et notamment des personnes mal à l'aise avec l'illégalité. Le fait politique de cet été-là a été de s'installer symboliquement sur la place de la mairie et surtout de ne jamais demandé d'autorisation et

d'organiser des discussions (chaque banquet était l'occasion d'une assemblée).

Le passage à une certaine forme de légalité avec la location d'un premier puis d'un deuxième local a encore une fois modifié le profil des personnes engagées mais aussi du public. Nous perdons à ce moment-là, une fois de plus, la part la plus militante qui trouve que l'on rentre trop dans le rang en acceptant de payer un loyer... mais, d'autres nous rejoignent, peut-être rassurés par ce légalisme. Le fait social de la Maison Commune pendant cette période va essentiellement se concrétiser par la création des cantines du jeudi qui accueillent un public très varié. L'idée de créer un café associatif relance le rôle social de la Maison Commune, la partie bistrot accueillant un public encore différent de celui des cantines. La soirée de Noël 2018, organisé par un public de personnes esseulées, fut dans ce domaine un moment mémorable.

Le fait politique est beaucoup moins important puisque nous sommes maintenant installé dans la légalité et peu à peu la parution de la gazette va cesser, et les assemblées vont se faire de plus en plus rare. La question du commun se pose. En effet, la réalité est que le fonctionnement de la Maison Commune repose sur peu de personnes et que les autres viennent essentiellement en consommateur. Les animations organisées relèvent plus du loisir que de l'action politique : jeux de société, atelier dessin, mercredi pour les enfants,...

Cependant dès que l'été arrive et que nous pouvons faire nos repas à l'extérieur, le sens de la Maison commune semble plus important tant sur le plus social (ouverture vers d'autres personnes) que politique (occupation de l'espace public).

L'été 2020, avec une sortie difficile du confinement, semble vouloir mettre un point final à cette expérience. Seuls seront organisés quelques pique-nique partagé au Parc Arnal. Le fait social n'est pas flagrant : peu ou pas de personnes nouvelles, et cela se transforme plutôt en rencontre entre copains-copines. Il n'y a pas de passage comme lorsque nous étions dans la rue et nous ne pouvons donc pas expliquer ce que nous faisons et le but de ces rencontres. Quand au fait politique, il s'est amenuisé au fil du temps et il est quasi-absent... même si c'est lors d'un de ces pique-nique que surgit l'idée d'une nouvelle gazette dont le premier numéro sortira au mois d'août 2020.

2/ Savoirs en chantier

À l'automne 2017, à partir d'un collectif constitué dans la Vallée Longue, une des vallées cévenoles située au sud-est de Florac, l'idée d'une Université Rurale des Cévennes va germer. Il faudra deux ans de rencontres entre quelques personnes -un petit groupe de personnes vivant dans les Cévennes lozérienne et gardoise- pour aboutir à l'organisation d'un *séminaire de co-construction* de cette université au mois de décembre 2019. Lors de ce séminaire, il est décidé que cette Université Rurale des Cévennes s'organisera sous forme de groupes locaux qui agiront chacun sur leur territoire et qui établiront des passerelles entre eux. Dès le mois de janvier 2020, le groupe floracois s'est constitué et l'idée a rapidement attiré une vingtaine de personnes. Après deux réunions et un confinement (!), le groupe se retrouvera en septembre 2020 et l'association *Savoirs en Chantier* (groupe local floracois de l'Université Rurale des Cévennes) sera officiellement créée en décembre 2020 avec une cinquantaine d'adhérents et de sympathisants. Cette association c'est donné pour objet de *mettre en œuvre sur le bassin de vie de Florac, toutes les démarches permettant la construction, l'acquisition, l'approfondissement, le partage et la transmission de savoirs afin de susciter débats et réflexions et ainsi outiller les plus grand nombre pour agir sur le territoire et de contribuer à la création et à l'animation de l'Université Rurale des Cévennes.*

Les savoirs s'entendent sous toutes leurs formes -connaissances théoriques, techniques, pratiques, issues de la recherche ou de l'expérience – et issus à la fois des habitants ou des

organisations présentes sur le territoire et de personnes et organisations extérieures au territoire. À ce titre, Savoirs en Chantier se revendique de l'éducation populaire.

La création de cette association n'est pas déconnecté du contexte de l'actualité. Elle entend contribuer aux débats face aux questionnements que posent à la fois la crise environnementale (climat, pollutions, disparition des espèces...), sociale (injustices, précarité, écarts indécents de revenus,...) et politique (disqualification des systèmes représentatifs et médiatiques, crise de la démocratie,...). De part sa situation géographique elle interroge aussi les limites d'un modèle d'organisation des territoires basée sur la compétition généralisée, la métropolisation et l'abandon de certains territoires, notamment en zone rurale.

Dès le mois d'octobre, des ateliers sur différents thèmes ont été constitués et un programme de conférence mis en place, malheureusement interrompu par les mesures liées à la crise sanitaire. Les ateliers, eux, ont cependant commencé leur travail, notamment celui concernant l'autonomie alimentaire et celui portant sur les questions de démocratie. Un des projets phares de ce groupe est de constituer un fonds documentaire (livres, revues, films,...) à partir – au mois au départ - des fonds personnels de ses membres et d'organiser un système de prêt et de circulation de ces ouvrages. Pour cela, l'association a rapidement pensé qu'un local lui serait nécessaire pour que ce fonds documentaire est une existence physique, local qui lui permettrait de plus d'organiser des conférences, projections et autres ateliers. Il faut noter que, à l'heure où j'écris ces lignes, l'Université Rurale des Cévennes n'a pas réellement d'autre existence que ce groupe floracois et le groupe préexistant en Vallée Longue. Plusieurs week-end de réflexion et de débat ayant été ajournés pour cause de confinement, la dynamique sur un territoire plus large n'a pour l'instant pas fonctionné.

3/ Passerelle entre les deux associations : un dispositif d'émancipation

Dès le départ, des passerelles ont existé entre Savoirs en Chantier et La Maison Commune, car plusieurs personnes, dont je fais partie, participent aux deux associations. Il nous a rapidement semblé qu'il s'agissait des deux faces d'un même dispositif que je nommerai un dispositif d'émancipation. La Maison Commune apporte à ce dispositif son expérience en matière sociale (diversité des publics, importance des rencontres et du partage) mais également en matière politique (auto-gestion, indépendance par rapport aux pouvoirs publics, une certaine habitude de la dissidence et de la désobéissance). Savoirs en Chantier apporte une nouvelle diversification des publics, des outils et expériences dans le domaine de l'éducation populaire et une organisation permettant de mettre en œuvre les actions d'acquisition et de partage de savoirs et d'expérience, essentielles pour *s'outiller pour agir*, se prendre en main et donc s'émanciper.

Après quelques mois de rapprochement et de discussions, les deux associations ont donc décidé d'ouvrir un lieu commun. C'est ce qui a donné naissance au Café culturel associatif l'Ancr'ier qui a ouvert ses portes le 1er avril 2021.

L'Ancr'ier, c'est l'ancrage, parce que nous vivons dans ce village, dans ce pays qui nous a adopté mais aussi parce que nous revendiquons le fait d'avoir un lieu d'ancrage autonome dans ce village. Et *L'Ancr'ier* c'est aussi bien sûr l'encre comme symbolique de l'écrit, du livre, qui est central dans ce projet. Ce lieu, co-animé par les deux associations, est très largement ouvert vers l'extérieur, chacun (individus, collectif, association,...) pouvant proposer de l'ouvrir, de l'animer à sa manière, dans un processus auto-gestionnaire, en respectant des règles communes de base très simples et faciles à comprendre par tous : la gratuité des interventions, le respect du lieu et du matériel, la consultation de l'agenda et surtout l'ouverture au public de toute manifestation, sans aucune discrimination. Sur le plan financier toutes les charges sont assumées exclusivement par les participations libres –

régulières ou ponctuelles - des « gens de l’Ancr’ier » (toute personne se reconnaissant dans ce projet quel que soit son niveau d’implication par ailleurs). À l’heure où j’écris ces lignes, cela fait presque neuf mois que nous fonctionnons de la sorte et le résultat est plus que satisfaisant avec des jours et des heures d’ouverture qui s’étendent de jour en jour, un nombre de plus en plus important de personnes impliquées concrètement, une diversité de propositions qui induisent une grande mixité des publics et plus de 350 personnes qui ont poussé la porte. L’Ancr’ier est un dispositif d’émancipation dans lequel on retrouve les dimensions du droit à la ville que j’ai développé plus haut. *L’habiter* - au sens plein de vivre l’espace-temps de l’*ici et maintenant*, d’être ancré dans un lieu à la fois au sens large (le village, le pays) et restreint (une « maison ») ; L’appropriation, car il s’agit d’un lieu que nous pouvons nous approprier collectivement, nous sentir « chez nous », mais aussi un lieu qui donne la possibilité à tous de participer à la vie publique dans l’*ici et maintenant* ; La rencontre, l’urbanité qui exprime la socialité, le collectif, la reconnaissance de l’altérité ; Et enfin, bien sur, l’œuvre, l’agir ensemble. J’utilise ce vocable de dispositif en opposition à celui de structure. En effet *la structure assigne les places, travaille les identités alors que le dispositif se concentre sur les variables, l’aléatoire, le non prévu. Le dispositif crée une résistance à la structure : un détournement et une déconstruction*¹⁵⁷. En cela, L’Ancr’ier est un laboratoire, encore une fois un chemin à ouvrir, à débroussailler, un chemin sur lequel nous rencontrerons des embûches qu’il nous faudra surmonter, des croisements où il nous faudra faire des choix. Mais, nous le savons, le chemin se fait en marchant. Sans prétendre que l’Ancr’ier soit une expérimentation *communaliste*, peut-être peut-il contribuer à son modeste niveau à participer de ce mouvement.

157 Rykner (2011) cité par Aussel Lucie, *Émancipation et dispositif : analyse des voies alternatives*, dans Jean-François Marcel, Dominique Brousal. *Émancipation et recherche en éducation : conditions de la rencontre entre science et militance*, Éditions du Croquant, pp.193-216, 2017, 978-2-36512-113-2. hal-02545923

III - Le droit au village, un chemin vers le communalisme ?

*S'il importe que la société anarchiste soit décentralisée,
ce n'est pas seulement pour établir durablement
des rapports harmonieux entre l'humain et la nature,
mais aussi pour fournir une nouvelle dimension
à l'harmonie entre les humains
Murray Bookchin*

Le chapitre qui suit amorce l'idée de faire le pont entre le *droit au village* et le *communalisme*. C'est précisément le sujet que je souhaiterai approfondir dans le cadre d'un prolongement de mon travail de recherche.

I

1/ Qu'est-ce que le communalisme ?

On peut situer la naissance du communalisme, du moins sous cette appellation, aux événements qui se sont produits en France et tout particulièrement à Paris en 1871, bien connu sous le vocable *Commune de Paris* pendant lequel les habitants élevèrent des barricades, non seulement pour défendre leur commune mais également pour créer une fédération puis une confédération de villages et de villes dans tout le pays afin de remplacer l'État-nation républicain. En 1936, en Espagne, les anarchistes espagnols ont également tenté de mettre en place des formes de communautés autogérées dans l'objectif d'une fédération communaliste. C'est Murray Bookchin, qui a repris dans le courant des années 1970, cette idée d'un municipalisme libertaire ou d'un communalisme.

La proposition est la suivante : ramener *le pouvoir de décision directement entre les mains de citoyennes et de citoyens, redevenus actrices et acteurs de leur vie*¹⁵⁸. Il s'agit pour Murray Bookchin de revenir au fondement de la politique par un *ancrage local par la démocratie directe (...) à travers des assemblées directes, en face-à-face. Un véritable phénomène organique où l'activité d'un corps public, d'une communauté, implique directement chacun de ses membres*¹⁵⁹.

Cette démocratie directe nécessite bien entendu de recréer des communautés à taille humaine et passe par une décentralisation de la société. Pour Murray Bookchin, il s'agit d'un espace (la commune) qui permet aux habitants de se rencontrer, de débattre de-visu et de prendre les décisions en assemblées directes. Le communalisme intègre les moyens de production et de distribution par une municipalisation de l'économie et l'instauration d'une propriété communale des moyens de productions. La commune, cellule de base de la démocratie, ne se replie pas pour autant sur elle-même : elle ne prend sens que dans sa fédération avec d'autres communes. Le but du mouvement est la création d'une société de communes autonomes fédérées. *Le communalisme est un projet politique qui fait du commun le principe de la transformation sociale, de façon à faire converger les activités les plus diverses dans la direction du commun. Mais le communalisme ne se décrète pas, il est en premier lieu un processus de délibération, une mise en commun des paroles et des pensées par lesquelles des femmes et des hommes réfléchissent et s'efforcent de déterminer leur action politique*¹⁶⁰. L'émancipation est au cœur du projet communaliste qui vise à faire des individus

158 Gerber Vincent, Roméro Floréal, *Murray Bookchin et l'écologie sociale libertaire*, Le passager clandestin, 2019

159 ibidem

160 Roméro Floréal, op cit note 8

des citoyens agissant. En constituant des communautés sur un territoire restreint, il s'agit de permettre à des personnes de s'autogouverner et de rejeter l'autorité d'un pouvoir étatique et le principe même d'une séparation entre gouvernants et gouvernés. La société civile autogérée se substitue à l'État¹⁶¹. Aujourd'hui, il existe deux expériences du communalisme à l'échelle d'un territoire assez vaste pour être représentatif. Il s'agit de celle des Zapatistes dans la région des Chiapas au Mexique et celle de la Rojava au Kurdistan Syrien¹⁶².

2/ Faire dialoguer le *Communalisme* et le *Droit au village*

Je n'ai pas trouvé trace d'une rencontre entre Henri Lefebvre et Murray Bookchin, bien que leurs écrits datent à peu près de la même époque et qu'ils se soient tout les deux fortement intéressés à la question urbaine. Mais il me plaît de les faire se rencontrer.

Tout deux issus de la pensée marxiste, un temps compagnons du Parti Communiste, ils s'en sont également tout deux éloignés sans pour cela rejeter toute pensée marxiste, passant si l'on peut dire de *marxiste* à *marxien*. Un autre point commun notable est leur fort intérêt pour la vie réelle, quotidienne, ancrée dans l'espace et dans le temps. Ils étaient tout deux soucieux d'un agir *ici et maintenant* en lieu et place d'un rêve de grand soir. C'est d'ailleurs pourquoi ils ont tout deux porté intérêt à leur environnement et dans ces années 1960 de poussée très forte de l'urbanisation, tout particulièrement à la ville. On trouve dans leurs écrits respectifs des éléments de recherche sur la cité grecque, sur les villes médiévales et tout deux ce sont interrogés sur la façon de continuer à *faire ville* dans ce contexte d'urbanisation et de déstructuration sociale. Enfin, et leur origine politique n'y est pas pour rien, ils étaient tout deux très sensibles aux questions de justice sociale et de démocratie. Démocratie prise dans le sens d'une participation importante et quotidienne des citoyens aux décisions les concernant, en un mot une démocratie basée sur l'émancipation.

Toutes les dimensions du droit à la ville, de l'habiter à l'urbanité, de l'œuvre à l'appropriation, on peut les retrouver dans les écrits de Murray Bookchin. Cependant, il me semble que celui-ci est allé encore un peu plus loin et cela sur trois points. Tout d'abord, il a développé une sensibilité importante aux questions écologiques et cela lui a permis de développer une critique du productivisme que l'on trouve peu chez Lefebvre. Ensuite, alors que Lefebvre semblait vouloir *faire avec* la ville moderne, Bookchin a apporté une critique importante du gigantisme des villes, tout en soutenant l'importance des *cités*. Ses lectures de Lewis Mumford ou de William Morris l'avaient convaincu de la nécessité de réfléchir aux questions d'échelle et de décentralisation. Enfin, et cela est bien sur la conséquence des deux premiers points, Murray Bookchin a rapidement été convaincu par les réflexions autour de l'anarchie, même si par ailleurs il s'est éloigné et a vivement critiqué l'anarchisme individualiste (qu'il appelle existentiel), se revendiquant pour sa part d'un anarchisme social. Cette proximité avec l'anarchisme social lui a permis de développer des thèses qui à mon sens englobe le droit à la ville tout en les dépassant. Il s'agit de l'écologie sociale et du communalisme dont j'ai parlé plus haut. Le communalisme est finalement l'outil de mise en œuvre effective, *par le bas*, des différentes dimensions du droit à la ville (ou au village ou au quartier ou au *territoire* si l'on préfère). Il s'agit d'une proposition politique, non dans le sens d'un dogme, d'une idéologie prête à l'emploi mais au contraire comme une invitation à essayer, à tenter là où on le se trouve et dans l'instant que l'on vit d'en dessiner les contours. Une proposition de ce type comme nous le dit Paula Cossard nécessite de relier les études

161 Cossard Paula – op cit note 144

162 On peut se référer ici aux ouvrages de Pierre Bance sur l'expérience du Rojava et ceux de Jérôme Baschet sur l'expérience zapatiste dont on trouvera les références dans la bibliographie.

empiriques aux débats théoriques. Elle nécessite un vrai travail de recherche. Or, on trouve relativement peu de recherches universitaires autour de la question du municipalisme qui est essentiellement porté – ou au contraire disqualifié - par des auteurs militants. On peut noter cependant un renouveau très récent de l'intérêt porté à ce sujet par des chercheurs comme Paula Cossart¹⁶³ dont j'ai déjà parlé mais également Pierre Sauvêtre¹⁶⁴ et Annick Stevens¹⁶⁵. Je note que le plus souvent, en France et en Europe, le communalisme s'appuie des expérimentations portées par des collectifs affinitaires ou sur des expériences de municipalismes (et donc d'intégration dans des logiques électorales). Il m'intéresse particulièrement de creuser la piste d'un communalisme non affinitaire, portant sur des espaces de vie où les habitants ne se sont pas choisis et présentent une forte mixité sociale, des espaces de la *vraie vie*. Et dans ce cadre de dépasser les logiques municipalistes qui bien qu'elles renouvellent parfois profondément la vie locale et cherchent de façon innovante à faire fonctionner autrement les institutions, ont cependant du mal à se défaire du cadre de la souveraineté municipale. Il m'intéresse de travailler sur des logiques qui impliquent la mise en place de contre-institutions fondées sur l'autogouvernement des assemblées populaires citoyennes. Le communalisme reste un chemin à ouvrir, à débroussailler. Ne doutons pas qu'il recèle de nombreux obstacles mais certainement des trésors. J'espère bien pouvoir poursuivre mes recherches dans ce sens en participant notamment aux travaux de l'Institut de l'écologie sociale et du communalisme qui organise régulièrement des rencontres en France ou dans d'autres pays européens.

163 - Paula Cossard est docteure en science politique et maître de conférence en sociologie à l'Université de Lille

164 - Pierre Sauvêtre est maître de conférence en sociologie à l'Université Paris-Nanterre

165 - Stevens Annick– *Écologie sociale et communalisme, le réveil écologique des peuples* – Agir pour la culture n°61 – printemps 2020

IV – Et pour finir ...

Au moment de conclure ce travail, ce sont les mots du titre que je lui ai donné, qui me reviennent en tête et c'est sur eux que je veux terminer car chacun de ces mots à une signification forte. S'ils en avaient déjà une au moment où, il y a déjà plusieurs mois, je les ai choisis, celle-ci est encore plus évidente à mes yeux aujourd'hui.

Venir habiter au village

Venir, car il s'agit bien en effet d'effectuer un chemin, un voyage vers *l'habiter au village*, peu importe que ce voyage soit long ou court, que l'on vienne de loin ou de près, il s'agit toujours d'un passage. Il s'agit d'entrer, de pénétrer, de *s'engager* sur un nouveau territoire mais aussi d'opérer un nouveau commencement. Ce *venir habiter au village* ne nécessite même peut-être pas un déménagement, de venir d'ailleurs, peut-être cela peut-il se traduire simplement par le choix, la décision, de vraiment *habiter* ce village, pas seulement s'y loger, mais l'investir, se l'approprier. Et alors, ce terme de *venir* serait le premier terme de l'agir, du chemin vers l'émancipation. Et le chemin, le voyage, ne serait pas nécessairement géographique, il pourrait n'être que symbolique.

Habiter, car, de toutes les dimensions du droit à la ville qu'a développé en son temps Henri Lefebvre, celle de *l'habiter* est bien primordiale, c'est celle qui recoupe et regroupe en son sein toutes les autres. Car si on entend par *habiter*, vivre pleinement, non pas uniquement une vie biologique mais une vie dans toutes ses dimensions, alors, il s'agit bien aussi d'y vivre avec d'autres, d'y faire des rencontres, d'y agir, d'y œuvrer mais aussi de s'approprier le lieu, de le faire sien.

Le village, c'est peut-être simplement ce lieu, cette géographie à échelle humaine que l'on peut investir, habiter pleinement, ce lieu du possible. Peu importe que ce lieu soit vraiment un village, une petite ville, un quartier, une rue, ... pour peu que l'on puisse y croiser les différentes dimensions de cet *habiter*, pour peu que l'on puisse y faire des rencontres, des expériences, pour peu que l'on puisse y trouver sa place pour agir, pour peu qu'il permette de trouver ou de retrouver une forme de puissance d'agir sur sa vie quotidienne.

Alors, cette première partie du titre fait écho totalement à la seconde partie. *Venir habiter au village*, se serait, dans son acception la plus large, déjà se mettre en *chemin vers l'émancipation*.

Un chemin car, nous l'avons déjà souligné, l'émancipation est un processus. Elle n'est jamais acquise définitivement et c'est au contact des autres – des plus semblables aux plus différents – dans une certaine forme d'interdépendance, dans le *faire commun*, dans l'engagement et le don, que l'on avance sur ce chemin.

L'émancipation donc comme idéal, comme but. Mais pas un idéal devant lequel on est passif, dans l'attente (d'un sauveur, d'un grand soir) mais un idéal que l'on confronte chaque jour à sa réalité quotidienne, en se réappropriant son pouvoir d'agir, en prenant en main sa destinée.

Les habitants de Florac avec lesquels je me suis entretenu, n'ont certes pas employé ces *grands mots* mais on trouve dans leurs propos, de nombreuses références à ce désir d'émancipation.

Il reste encore dans le titre, et peut-être est-ce le principal, ce point d'interrogation par lequel il se termine. Un point d'interrogation, qui n'attendrais pas une réponse, mais qui serait plutôt le signe de l'incertitude, de l'instabilité, de l'inachevé, du questionnement permanent, des expérimentations incertaines, parfois périlleuses que sous-tend ce chemin vers l'émancipation. Un point d'interrogation car au sein même de cette quête commune, il persiste des parcours de vie individuels qui eux-mêmes suivent leurs propres chemins.

Et si, dans la dernière partie de ce travail, je parle du communalisme, c'est parce-que c'est aujourd'hui, à mon sens, la seule *proposition politique* qui place l'émancipation en son cœur,

une émancipation vu à la fois sous ces aspects économiques, sociaux et politiques. La seule aussi qui ne propose pas une solution politique par le haut, de type électorale par exemple, mais qui ne peut naître et grandir qu'à partir d'expérimentations concrètes, localisées et temporelles conduites par les citoyens eux-mêmes.

Depuis plus de trois ans que j'ai commencé ce travail de recherche, depuis deux ans que j'ai effectué ce travail d'enquête, de nombreuses personnes sont arrivés à Florac (nombreuses, bien sur, relativement à la taille du village), confirmant en cela mon postulat de départ, la crise sanitaire venant donner un coup d'accélérateur à un phénomène déjà présent. Un nouveau travail d'enquête serait intéressant à accomplir pour vérifier mon hypothèse de départ à savoir que ces personnes seraient en quête d'émancipation. Et peut-être alors pourrait-on aller plus loin et effectuer un travail de recherche autour de la question plus précise du communalisme, c'est-à-dire de la transformation du désir d'émancipation en actions concrètes.

Ces deux dernières années ont été marquées par des mesures d'isolement, de restriction de liberté et de limitation des rencontres, qui nous ont montré en contre-point l'importance pour une vie pleine de la rencontre et de l'agir ensemble. L'importance du commun, comme don, partage et engagement. Ce travail qui se proposait justement de parler de cela, sans que je présume bien entendu la place que cela allait prendre dans nos vies, s'est trouvé à la fois bousculé, conforté et interrogé par ces circonstances et je ne peux ici ignorer qu'elles ont pu avoir des influences sur mon analyse. Plus que jamais, elle m'invite à penser le monde à travers *contacts charnels, confiance mutuelle, libre disposition à pléthore d'expériences non soumises à des cadres sclérosants pré-définis, soutien indéfectible et moments de fête*¹⁶⁶. Bref, à penser *l'amitié, comme cadre de vie*, comme disait Michel Foucault.

Voilà le temps venu de mettre un point final à ce travail. Je le fais tout en regardant la ligne d'horizon et avec, toujours chevillée au corps, cette foi¹⁶⁷ qui m'engage à poursuivre ma route sur des chemins escarpés et tortueux.

166 Éric Sadin, *Faire sécession, pour une politique de nous-mêmes*, L'échappée, 2021

167 J'utilise ici le mot foi non dans un sens religieux mais dans son sens étymologique : *se fier à, avoir confiance*.

Bibliographie

A

- Aït-Aoudia Myriam, Bennani-Chraïbi Mounia , Contamin Jean-Gabriel – *Indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement des regards* - Presses de Sciences Po | « Critique internationale » - 2011/1 n° 50 | pages 9 à 20
- Arendt Hannah, *La liberté d'être libre*, Payot, 2019
- Arendt Hannah, *Les origines du totalitarisme*, 1951, trad. fr. en 3 t. 1972, rééd. Gallimard, 2002.
- Arendt Hannah, *Condition de l'homme moderne*, 1958, trad en fr. en 1961, rééd. Calmann Lévy, 2018
- Aussel Lucie, *Émancipation et dispositif : analyse des voies alternatives*, Éditions du Croquant, pp.193-216, 2017, hal-0254592

B

- Bance Pierre, *Un autre futur pour le Kurdistan, municipalisme libertaire et confédéralisme démocratique*, Noir&Rouge, 2017
- Bance Pierre, *La fascinante démocratie du Rojava, le contrat social de la fédération de la Syrie Nord*, Noir & Rouge, 2020
- Barbier René, *La recherche action*, Économica, 1996
- Baschet Jérôme, *Basculement – mondes émergents, possibles désirables*, La découverte, 2021
- Basset Karine-Larissa, *Aux origines du Parc National des Cévennes : des précurseurs à la réalisation*, Parc national des Cévennes, pp.247, 2010, 2-913757-18-9. halshs-00519627
- Basset Karine-Larissa et Pelen Jean-Noël, *L'édification d'un « Parc imaginaire » des Cévennes*, Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement – n°31/2
- Becker Howard S., *Sur le concept d'engagement*, SociologieS : Association internationale de sociologie de langue française, 1992
- Benasayag Miguel et Del Rey Angélique, *De l'engagement dans une époque obscure*, Le Passager Clandestin, 2011 (nouvelle édition 2017)
- Bernié-Boissard Catherine, *Les Cévennes « Théâtre sacré », nature profane, Texte de l'intervention de l'auteur au Colloque international « Sacrée nature, paysages du sacré ! »* Janvier 2009, ORLEANS UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.
- Bitoun Pierre, Dupont Yves, *Le sacrifice des paysans*, L'échappée, 2016
- Boltanski Luc, *De la critique, précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard, 2009
- Bookchin Murray, *Au delà de la rareté*, Écosociété, 2016
- Bookchin Murray, *Pouvoir de détruire, pouvoir de créer*, L'échappée, 2019
- Bookchin Murray, *Changer sa vie sans changer le monde, l'anarchisme contemporain entre émancipation individuelle et révolution sociale*, 1995, Agone 2019
- Borsari Alexandra, *Analyse du fantasme de retour à la nature et mise en lumière des structures archaïques de l'imaginaire contemporain*, Science politique, Université de Marne la Vallée, 2010
- Boubba-Olga Olivier – *Assiste-t-on à un « exode urbain » au profit des villes moyennes et des territoires ruraux ?* - Le Monde 10 janvier 2022
- Bühler Eve-Anne, Darly Ségolène, Milian Johan, *Arènes et ressources du droit au village : les ressorts de l'émancipation dans les campagnes orientales au XXIe siècle*, Justice spatiale n°7, 2015

- Buton François, Lehingue Patrick, Mariot Nicolas et Rozier Sabine (dirigé par), *À propos de L'ordinaire du politique : enquêtes sur les rapports profanes au politique*, Presses universitaires du Septentrion, collection Paradoxa, 2016-

C

- Cabanel Patrick, *Histoire des Cévennes*, Que sais-je ? 1998, dernière édition mise à jour 2019
- Cabanel Patrick, *Nous devons le faire, nous l'avons fait c'est tout, Cévennes, l'histoire d'une terre de refuge 1940-1944*, Alcide, 2018
- Cabanel Patrick (sous la direction de), *Les Cévennes au XXI^e siècle, une renaissance*, Alcide/Club Cévenol, 2013
- Castoriadis Cornélius, *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, 1975
- Castoriadis Cornélius, *La montée de l'insignifiance*, Les carrefours du labyrinthe T4, Seuil-Point 1996
- Castoriadis Cornélius, *La société bureaucratique*, Christian Bourgois, 1972
- Castoriadis Cornélius, *Écologie et politique, écrits politiques 1945-1997*, édition du Sandre, 2020
- Caillé Alain, *Marcel Mauss et le paradigme du don*, Sociologie et société n°36, Les Presses Universitaires de Montréal, 2004
- Catanzano J., *Retour vers l'arrière pays : migrations en Languedoc Roussillon*, Économie rurale n°191, 1989
- Carrière Jean-Claude, *L'épervier de Maheux*, Jean-Jacques Pauvert, 1972
- Chabrol Jean-Paul, *Florac, l'autre porte des Cévennes*, Alcide, 2015
- Chabrol Jean-Pierre, *Le Crève Cévennes*, Plon, 1972
- Chaouad Robert et Verzeroli Marc, *Réalités et enjeux de l'urbanisation du monde*, Revue internationale et stratégique, n° 112, 2018, p. 47-65.
- Charmes Éric, *La revanche des villages*, Le seuil, *La République des Idées*, 2019
- Chevalier Michel, *Les phénomènes néo-ruraux*, Espace géographique, tome 10, n°1, 1981. pp. 33-47
- Chevalier Pascal, *Dynamique rurales en Languedoc-Roussillon : facteurs explicatifs et conséquences*, Université Montpellier III
- Clastres Pierre, *La société contre l'État*, éd de minuit, 1974, 2011
- Clavairolle Françoise, *De la contestation à la participation : les néos-ruraux et la politique (Cévennes)*, dans *Les constructions locales du politique*, Hélène Bertheleu et Françoise Bourdarias, Presses Universitaires François Rabelais , pages 97-114
- Comité de Bassin d'emploi des Cévennes, *Les nouveaux arrivants : comment favoriser leurs installations dans la durée*, 2010
- Coquard Benoît, *Ceux qui restent*, La Découverte – collection l'envers des faits – 2019
- Collectif Mauvaise Troupe, *Constellations, trajectoires révolutionnaire du jeune 21^e siècle*, L'éclat 2014
- Collectif Mauvaise Troupe, *Contrées, histoire croisées de la ZAD de Notre Dames de Landes et de la lutte No Tav*, L'éclat, 2016
- Cordesse Henri, *Histoire de la Résistance en Lozère 1940-1944*, Les presses du Languedoc, 3^eme édition 1999
- Cossart Paula – *Le communalisme comme utopie réelle*, De Boeck Supérieur | « Participations », 2017/3 N° 19 | pages 245 à 268, <https://www.cairn.info/revue-participations-2017-3-page-245.htm>
- Cossart Paula, *Se référer au passé pour faire du communalisme une alternative émancipatrice*, *Terrains/Théories* 13/2021, <https://journals.openedition.org/teth/3300>

- Costes Carole - *Le droit à la ville de Henri Lefebvre : quel héritage politique et scientifiques ?* ERES | « Espaces et sociétés » 2010/1 n° 140-141 | pages 177 à 191

D

- Dardot Pierre et Laval Christian, *Commun, essai sur la révolution au XXI^e siècle*, La Découverte, Paris, 2014
- Darras Éric – *Ce que politiser veut dire L'élargissement du domaine des luttes de définitions dans les sciences sociales du politique*. 2019 - hal-02285491
- Debarbieux Bernard. *Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique*. In: Espace géographique, tome 24, n°2, 1995. pp. 97- 112 <https://doi.org/10.3406/spgeo.1995.3363> https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1995_num_24_2_3363
- Debroux Josette, *Migrations d'actifs vers l'espace « rural isolé » : Éléments d'analyse sur les liens à l'espace d'arrivée*, revue Norois, Environnement, aménagement, société, N° 200/2006/3, Presse Universitaire de Rennes, 2006, Mis en ligne sur Open Editions Journal – 2006
- Debry Jean-Luc, *Le cauchemar pavillonnaire*, L'échappée, 2012
- Demazière Christophe – *Le traitement des petites et moyennes villes par les études urbaines* ERES | « Espaces et sociétés » 2017/1 n° 168-169 | pages 17 à 32, <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2017-1-page-17.htm>
- Demazière Christophe – Gülcin Erdi – Galhardo Jacques – Gaudin Olivier - *50 ans après : actualités du droit à la ville d'Henri Lefebvre* - Métropolitiques, 5 décembre 2018
- -Deroubaix Christophe, *Le paradoxe mondial des Cévennes rouges*, L'humanité 23/06/2015
- Di Méo Guy, *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, 1996
- Dibie Pascal *Le village retrouvé*, Grasser, 1979
- Dibie Pascal *Le village métamorphosé*, Plon, 2006, Terre Humaine Poche, 2013
- Dorier Elisabeth et Lecoquierre Marion (dir.), *L'urbanisation du monde*, Documentation photographique, n° 8125, 2018.
- Dosse François, *Castoriadis, une vie*, La découverte, 2014
- Dubuc Sylvie - *Dynamisme rural : l'effet des petites villes* – L'espace géographique 2004 -1 p. 69-85- éditions CNRS

E

- Édouard Jean-Charles, *La place des petites villes dans la recherche géographique en France : de la simple monographie au territoire témoin*, Armand Colin « Annales de géographie », 2012/1 n° 683, pages 25 à 42, <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2012-1-page-25.htm>
- Esposito Roberto, *Immunitas, protection et négation de la vie*, 2002, traduit en français en 2021, édition Seuil, 2021

F

- Faburel Guillaume, *Les Métropoles barbares*, Le passager clandestin, 2018
- Fottorino Éric, *La France en friche*, Lieu commun, 1989

G

- Gerber Vincent, Roméro Floréal, *Murray Bookchin et l'écologie sociale libertaire*, Le passager clandestin, 2019
- Gilbert Yves, *Migrations urbaines en milieu rural: diversification sociale et recomposition politique*, Revue ERES Espaces et sociétés n°143, 2010/3 (disponible sur cairn.info)
- Glossaire Géo-confluence – ENS Lyon <http://geoconfluences.ens-lyon.fr > glossaire>
- Godbout Jacques T., *L'actualité de l'Essai sur le don*, Sociologie et société n°36, Les Presses Universitaires de Montréal, 2004

- Guilluy Christophe, *La France périphérique*, Flammarion, 2014

H

- Henaff Marcel, *Mauss et l'invention de la réciprocité*, Revue du Mauss n°36, pages 71 à 86, La Découverte, 2010

J

- Jaouen Antoine, *Les politiques d'accueil dans le Massif Central : quelles contributions pour les territoires ruraux ?* Département de géographie Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand, 2015
- Jousseau Valérie – *Plouc pride – récits pour les campagnes*, l'Aube, 2021
- Joutard Philippe, *Le premier voyage de Stevenson avec un âne à travers les Cévennes*, Ampelos, 2019
- Judde de Larivière Claire et Weisbein Julien, *Dire et faire le commun, les formes de politisation ordinaire du Moyen-âge à nos jours*, Politix n° 119, Politiques du commun (XVIe-XIXe siècles), introduction du dossier p. 9-30

K

- Kaiser Bernard, *La renaissance rurale*, Arland Colin, 1990
- Kaufmann Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Armand Colin, 2011 (4^e éd. 2016)

L

- Laferté Gilles – *Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés* - Presses Universitaires de France | « Sociologie » 2014/4 Vol. 5 | pages 423 à 439
- Lagrave Roger, *Histoire de Florac*, Gévaudan-Cévennes, 1980
- Landy Frédéric et Sophie Moreau, *Le droit au village*, Justice , 2015
- Latouche Serge, *Cornélius Castoriadis ou l'autonomie radicale*, Le passager clandestin, 2014
- Laval Christian , « Commun » et « communauté » : un essai de clarification sociologique, SociologieS, Revue internationale des sociologues de langue française, octobre 2016
- Laval Léa, « Poser l'éducation populaire entre savoirs et émancipation : », Recherches & éducations, 16 | 2016, 102-113 - <http://journals.openedition.org/rechercheseducations/2672>
- Lecoq Matthias - *Le droit à la ville : un concept émancipateur ?* Métropolitiques, 16 décembre 2019.
- Lefebvre Henri – *Le droit à la ville*, Économica, 1968
- Lefebvre Henri – *Espace et politique*, Anthropos, 1972
- Lefebvre Henri, *Du rural à l'urbain*, Anthropos, 1973
- Lefebvre Henri, *La révolution urbaine*, Gallimard, 1970
- Lefebvre Henri , *La production de l'espace*, Anthropos, 1974
- Lefebvre Henri , *La vie quotidienne dans le monde moderne*, Gallimard, 1968
- Le Goff Jean-Pierre, *La fin du village*, Gallimard – 2012
- Leroux Nadège – *Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion – VST - Vie sociale et traitements 2008/1 (n°97) pages 14 à 25*
- Lévy Albert, *Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine*, Espaces et Sociétés 2005/3 n°122 | pages 25 à 48
- Lévy Jacques et Lussault Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, 2003 [2013], p.966.*
- Lévy Jacques, *L'urbanité européenne: un patrimoine, un enjeu*, Raison présente, n°151, 2004, p.91-101.

M

- Magnaghi Alberto, *La biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun*, Eterotopia France/Rhizome, 2014

- Magnaghi Alberto, *Le projet local*, Architecture+Rechercher/Mardaga pour l'édition française 2003
- Mainet Hélène, *Les petites villes françaises en quête d'identité : ambiguïté du positionnement ou image tactiquement combinée ?* - Mots, les langages du politique, « les collectivités territoriales en quête d'identité », n°97, novembre 2011, pp. 75-89
- Marasovic Pascale, *Les migrations résidentielles portent la croissance démographique de la Lozère*, Repères Synthèse pour l'économie du Languedoc Roussillon (INSEE – CD Lozère), 2012
- Martin Jean-Yves - *Une géographie critique de l'espace du quotidien. L'actualité mondialisée de la pensée spatiale d'Henri Lefebvre* - Artículo - Journal of Urban Research [Online], 2 /2006,
- Masson Claire, Nouveaux arrivés : votre installation en Lozère, Études Conseil Évaluation, 2014C
- Merlin Pierre, *L'exode urbain*, La documentation Française – 2009
- Misson Maximilien, *Le théâtre sacré des Cévennes*, Londres,1707, Alcide, 2011
- Monseigne Annick, *En commun : éclairage et mise en perspective*, Recherches en communication n°42, 2016
- Mumford Lewis , *La cité à travers les âges*, 1961, Agone, 2011
- Mumford Lewis – *Le déclin des villes ou la recherche d'un nouvel urbanisme*, France-Empire, 1970

N

- Nemer Guillaume (sous la direction de) - Les paradoxes de l'autonomie- Le sociographe – hors-série 6/2013
- Nicolas-Le Strat Pascal, *Quand la sociologie entre dans l'action*, éd du commun, 2018

O

- Olivier de Sardan Jean-Pierre , *Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social*, Karthala, 1995 cité dans JS/SJ 2015 (voir note ci-dessus)

P

- Pagès Pelai, *Le rêve égalitaire chez les paysans de Huesca*, Noir & Rouge, 2016
- Paquot Thierry, *Mesure et démesure des villes*, CNRS éditions, 2020
- Pelen Jean-Noël, *Le légendaire de l'identité communautaire en Cévennes du XVIIIe au XXe siècle*, Le monde alpin et rhodanien, Revue régionale d'ethnologie n°1-4/1982
- Pierron Jean-Philippe, *L'engagement : envies d'agir, raisons d'agir*, Édition de l'Association paroles – revue Sens Dessous – 2006 – pages 51 à 61, Article disponible en ligne : <https://www.cairn.info:revue-sens-dessous-2006-1-page-51-htm>
- Poirier Jean, *Espace public et émancipation chez Castoriadis*, *La Découverte* , Revue du MAUSS, 2009/2 n° 34, pages 368 à 384 - <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2009-2-page-368.htm>

R

- Relieu Marc et Terzi Cédric, *Les politiques ordinaires de la vie urbaine l'organisation de l'expérience publique de la ville*, <http://cems.ehess.fr/>
- Rhein Catherine et Pistre Pierre, *De l'exode rural à l'exode urbain*, École doctorale de géographie de Paris
- Roméro Floréal, *Agir ici et maintenant, penser l'écologie sociale de Murray Bookchin*, Éditions du commun, 2019
- Roques Jean-Luc, *Les Antinomies du localisme*, Le Bousquet-La Barthe, 2015
- Roques Jean-Luc, *Pourquoi rester, venir ou revenir dans des petites villes, entre idéal et réalité*, – L'Harmattan, 2018

- Rouvière Catherine, *Retourner à la terre, L'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960*, Presses universitaires de Rennes, 2015

S

- Sadin Éric, *Faire sécession, une politique de nous-mêmes*, L'échappée, 2021
- Sauvêtre Pierre, *Le communalisme ou l'avenir de la Commune de 1871*, Cahier d'histoire, revue d'histoire critique 148/2021, <http://journals.openedition.org/chrhc/15778>
- Schnapper Dominique, *L'engagement, valeurs partagées* 2012 pages 265 à 274
- Smotkine Henri, *Économie rurale et démographie dans la Cévenne*, Bulletin de l'association de géographes français, 1945
- Stevens Annick – *Écologie sociale et communalisme, le réveil écologique des peuples – Agir pour la culture n°61 – printemps 2020*
- Stevenson Robert-Louis-Voyage avec un âne dans les Cévennes, Londres, Paul Kegan, 1879, Paris- Stock, 1925

T

- Talandier Magali, *Géographie et impacts socio-économiques des migrations d'agrément dans les espaces ruraux français*, dans *Migrations d'agrément : du tourisme à l'habiter*, L'Harmattan – pages 181-205, 2012
- Tommasi Greta, *La gentrification rurale, un regard critique sur les évolutions des campagnes françaises*, Géoconfluences, 2018

U

- Urbain Jean-Didier, *Ethnologue, mais pas trop*, Payot & Rivages, 2003

W

- Weil Simone– *L'enracinement*, Gallimard, 1949
- Weisbein Julien, *Vers un agenda de recherche sur les politisations ordinaires au sein de la sociologie politique française ?*, Politix volume 30, n° 119/2017, p. 147-160

Z

- Zask Joëlle, *La démocratie aux champs*, La découverte, 2016
- Zask Joëlle, *Quand la place devient publique*, Le bord de l'eau, 2018

Table des matières

Préambule - En guise de remerciements	p.4
Introduction – Communauté <i>versus</i> immunité	p.5
Partie I - Marche d'approche – Là où la recherche s'enracine	p.10
I – Des sentiers qui convergent pour tisser la trame de ma recherche	p.11
1/1 ^{er} sentier: marcher dans les montagnes cévenoles, prendre conscience du milieu	p.11
2/ 2ème sentier: exodes et migrations, une trajectoire familiale	p.12
A- exode rural	p.12
B- exode urbain	p.13
3/ 3ème sentier : le faire commun, fil rouge d'une vie	p.14
A- Commun comme communisme	p.14
B- Commun comme communauté	p.14
C- Commun comme collectif	p.15
4/ À la croisée de chemins, le village	p.15
A- Le village comme <i>imagination radicale</i>	p.16
B- Un village péri-urbain	p.16
C- Un village du bassin minier cévenol	p.17
D- Des villages d'arrière-pays	p.17
E- Un centre-ville ancien, comme un village	p.18
F- Retour au village	p.19
5/ Tracer le chemin entre autobiographie raisonnée et terrain de recherche	p.20
II - Le village : un îlot d'urbanité en espace rural	p.22
1/ Ville ou village : nommer mon terrain	p.22
A- Ville ou village: une question de taille	p.23
B- Ville ou village une question de fonction	p.24
C- Urbanité <i>versus</i> urbanisation	p.25
D- Le choix du vocable <i>village</i>	p.26
2/ Florac : géographie, histoire et mythe	p.27
A- Florac, une vision géographique – le rapport à l'espace	p.27
B- Florac, une vision historique – le rapport au temps	p.29
C- Florac, une vision mythologique – l'invention d'un pays	p.31
3/ Florac comme espace social localisé	p.33
A– Parler de Florac par le prisme de ses habitants	p.34
a) <i>Ceux qui restent, ceux qui arrivent, ceux qui partent, ceux qui reviennent</i>	p.35
b) <i>Le bassin de vie de Florac aujourd'hui</i>	p.36
c) <i>De quoi et comment vivent les floracois?</i>	p.37
B- Lire Florac par sa morphologie	p.38
a) <i>Pourquoi s'intéresser à la morphologie d'un village</i>	p.38
b) <i>La morphologie de Florac et son importance sur la vie des habitants</i>	p.39
4/ Du terrain à la question de recherche : une passerelle à construire	p.42
III - Se frayer un chemin vers la question de recherche : du faire commun au droit au village	p.43
1/ Le faire commun	p.43
A- Éléments étymologiques	p.44

B- Éléments de définition	p.44
C- Des pistes pour penser le commun	p.45
D- Une typologie du faire commun	p.45
2/ L'Engagement	p.46
A- Éléments de définition	p.46
B- L'engagement, entre envie d'agir et raisons d'agir	p.47
C- Engagement et « faire commun »	p.47
3/ Réflexions autour du paradigme du don	p.48
A- Le don comme relation à l'autre	p.48
B- Le don et la règle, la loi	p.49
C- Le don comme engagement	p.49
D- Don et faire commun	p.49
4/ Les politiques du quotidien	p.49
A- Éléments de définition	p.50
B- Politiques ordinaires et politique institutionnelle	p.51
C- Villes, villages et politiques du quotidien	p.51
D- Politiques du quotidien et configuration spatiale du village	p.51
5/ Droit à la ville - droit au village	p.52
A- Le droit à la ville selon Henri Lefebvre	p.53
B- Du droit à la ville au droit au village	p.54
C- Droit au village et émancipation	p.55
D- À la recherche des ressorts de l'émancipation dans les espaces ruraux	p.56
6/ Des concepts gigognes	p.57
Partie II - La grande traversée – Là où la recherche se déplie	p.58
I – Préparation du paquetage : méthode et matériaux	p.59
1/ Franchir des obstacles	p.59
A- Premier obstacle : baigner dans son terrain	p.59
B- Second obstacle : une galerie de portraits	p.60
2/ Choix méthodologique	p.60
A- Méthode de collecte des matériaux d'enquête	p.60
a) Le pot d'accueil des nouveaux arrivants	p.60
b) Le questionnaire	p.61
B- Méthode de traitement des matériaux	p.61
3/ Présentation des matériaux d'enquête	p.62
A- Typologie des personnes enquêtées	p.62
B- Présentation des personnes enquêtées	p.63
a) Personnes ayant uniquement répondu au questionnaire	p.63
b) Personnes avec qui j'ai réalisé un entretien	p.64
4/ Fin prête pour l'exploration	p.66
II – Promenade exploratoire	p.67
1/ Choisir de venir, choisir de rester	p.67
A- La fuite	p.67
B- Le choix	p.68
a) Comment on choisit Florac ?	p.68
b) Pourquoi on choisit Florac ?	p.69
C- Rester	p.70
a) Les premières impressions	p.70
b) Les rencontres	p.70

c) Quelque-chose de nouveau	p.70
d) Les différences avec la vie d'avant	p.71
2/Vivre à Florac	p.71
A- La proximité	p.72
B- La vie associative	p.72
C- Les rencontres	p.73
3/S'engager à Florac	p.74
4/ L'envers du décor	p.76
A- De l'idéal à la réalité, vivre avec ses incohérences	p.76
B- Les difficultés quotidiennes	p.77
C- À propos des relations sociales	p.78
D- À propos des réalités économiques et sociales	p.78
E- La question du travail	p.79
5/ De l'exploration à l'analyse	p.80
III – Cheminement dans les dédales du droit à la ville	p.81
1/ Première dimension : <i>l'habiter</i>	p.81
A- Qu'est-ce que l'habiter ?	p.81
B- Habiter son habitat	p.82
C- Habiter son village	p.83
2/ Deuxième dimension : <i>l'urbanité</i>	p.84
A- Qu'est-ce que l'urbanité ?	p.84
B- La proximité contre l'anonymat : la facilité de rencontre	p.84
C- Ressemblance <i>versus</i> altérité : le rapport au <i>même</i> , le rapport à l'autre	p.85
3/ Troisième dimension : <i>l'œuvre</i>	p.88
A- Qu'est-ce que œuvrer ?	p.88
B- Œuvrer dans les réseaux associatifs	p.88
C- Œuvrer, des actes modestes, concrets et quotidiens	p.88
D- Œuvrer, un engagement	p.89
4/ Quatrième dimension : <i>l'appropriation</i>	p.90
A- Qu'est-ce que l'appropriation ?	p.90
B- Faire plutôt que consommer	p.90
C- S'approprier la fête, la rue	p.91
D- Un lieu à s'approprier	p.91
5/ Vers un droit au village vraiment émancipateur ?	p.93
IV – Les chemins de l'émancipation	p.94
1/ L'émancipation, à la base du droit à la ville	p.94
A- Éléments de définition	p.94
B- Émancipation et interdépendance	p.94
C -Émancipation sociale et lieu de vie	p.95
2/Les ressorts de l'émancipation au village	p.95
A- S'émanciper des modes de vie urbain	p.95
B- S'émanciper du travail	p.96
C- S'émanciper par l'acquisition, le partage de savoirs et d'expériences	p.98
3/ L'émancipation, un chemin vers l'autonomie	p.99
A- Cornélius Castoriadis et l'autonomie radicale	p.99
B- Les conditions de réalisation de l'autonomie	p.101
C- Le village comme facilitateur d'autonomie	p.101
a) L'échelle	p.101
b) La morphologie	p.101

c) La communauté	p.102
d) L'éloignement	p.102
e) La présence de nouveaux habitants	p.102
4/ L'autonomie, pour qui et avec qui ?	p.103
Partie III - Chemins en devenir –	
Là où la recherche s'ouvre vers de nouveaux horizons	p.104
I – Quels nouveaux horizons ?	p.106
1/ Des pistes délaissées	p.106
2/ À propos de la place du chercheur	p.107
II- L'Ancr'ier, un lieu d'émancipation au village ?	p.109
1/ La Maison Commune de Florac	p.109
A- Parcours de vie d'une utopie	p.109
B- La Maison Commune comme fait social et politique	p.111
2/ Savoir en Chantier	p.112
3/ Passerelles entre les deux associations : un dispositif d'émancipation	p.113
III- Le droit au village, un chemin vers le communalisme ?	p.115
1/ Qu'est ce que le <i>communalisme</i> ?	p.115
2/ Faire dialoguer <i>communalisme</i> et <i>droit au village</i>	p.116
IV – Et pour finir...	p.118
Bibliographie	p.120
Tables des matières	p.126
Résumé français/anglais	p.130
Annexes	p.131

Résumé français/anglais

L'auteur s'interroge dans cette étude aux raisons qui ont conduit un certain nombre de personnes dans la dernière décennie et qui en conduisent encore aujourd'hui à venir s'installer dans un village situé dans un espace rural enclavé et éloigné des grandes voies de circulation et de toute agglomération. Au delà des évidences qui pourraient être la proximité de la nature, de la campagne et la recherche d'une certaine tranquillité, peut-on y voir aussi un désir d'émancipation sociale et politique, voire économique, qui passerait par une reprise en main de sa propre destinée et une participation plus importante aux destinées de la communauté ? Après avoir défini plus spécifiquement le terrain sur lequel elle a travaillé, en le définissant comme un *îlot d'urbanité en espace rural*, l'auteur s'appuie sur une enquête qualitative, basée sur un questionnaire et des entretiens, mais aussi sur sa propre expérience d'habitante et de personne impliquée sur son terrain, pour tenter de déceler des réponses à cette question. Se référant au concept de droit à la ville, développé par Henri Lefebvre et revisité récemment en droit au village par Frédéric Landy et Sophie Moreau, elle en convoque les différentes dimensions, *l'habiter, la rencontre, l'appropriation et l'œuvre*, au travers desquelles elle interroge ces matériaux. Elle fait ensuite résonner ces résultats avec l'idée d'émancipation qui était à la base de la pensée de Lefebvre, en convoquant également la question de l'autonomie chez Castoriadis. Enfin, cette question de l'émancipation lui permet de proposer deux types d'ouverture à son travail, qui sont éminemment liées entre elles. Un travail de recherche autour de la proposition politique du communalisme, notamment à partir de l'œuvre de Murray Bookchin. Une proposition qui place en son cœur l'émancipation, vu à la fois sous ces aspects économiques, sociaux et politiques. Un travail concret de terrain à partir d'une *utopie réelle* -pour reprendre l'expression de E.O. Wright, dans laquelle l'auteur est impliquée sur son terrain et qui lui permet de se confronter au quotidien à la question de recherche qu'elle a traité dans le présent travail et de continuer par là-même à l'interroger.

In this study, the author is interested in the causes that led a number of people, throughout the previous decade, to settle in a village located in a rural, enclaved area, far from high traffic routes and large agglomerations. Beyond obvious reasons—the proximity of nature, the appeal of a quiet life in the country—, could this be seen as a wish for social and political—and even economic—emancipation, a desire to take back the reins of their own fate, and a greater part in the common destiny? After having more specifically outlined her field of study, and defined it as an *islet of urbanity in rural space*, the author uses a qualitative survey based on a questionnaire and interviews, as well as her own experience as an inhabitant involved in her own territory, to attempt to answer this question. Referring to the concept of 'right to the city', developed by Henri Lefebvre and recently revisited as a 'right to the village' by Frédéric Landy and Sophie Moreau, she uses its different dimensions—*dwelling (or inhabiting); encounter; appropriation*; and of the city as an *'œuvre'*—as filters for the materials of her study. She then brings her findings in resonance with the idea of *emancipation* at the foundation of Lefebvre's thought, and Castoriadis' notion of *autonomy*. Finally, this notion of emancipation allows her to open two, closely connected lines of enquiry: a research around communalism (in particular in the work of Murray Bookchin), as a political proposition organized around economic, social and political emancipation; and a fieldwork in a 'real utopia'—to use E.O. Wright's expression—in which the author's involvement in her own field allows her to be confronted daily to the question she addresses in the present work—and thus continue to interrogate it.